RENTE ET UNIÈME ANNÉE — N° 9243

40 PAGES

— JEUDI 3 OCTOBRE 1974

Menace de famine en Inde et au Bangladesh

LIRE PAGE 5 L'ARTICLE DE GERARD VIRATELLE



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

1 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 7 sch. ; Belgique, 9 fr. ; Canada, 60 c. cts ; Danemark, 2,50 kr. ; Espagne, 18 pes. ; Grande-Bretagne, 14 p. ; Grèce, 15 dr. ; Iran, 45 ris ; Italie, 250 l. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 9 fr. ; Norvège, 3,50 kr. ; Pays-Bas, 0,75 fl. ; Portugal, 10 esc. ; Suède, 1,75 kr. ; Suisse, 0,90 fr. ; U.S.A., 75 cts ; Yougoslavie, 8 n. din.

Tarif des abonnements page 28

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 65572
Tél. : 770-91-29

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Le lent dégel américano-cubain

La presse américaine reflète dans l'ensemble une certaine déception après la visite « privée » effectuée à La Havane par les sénateurs Jacob Javits et Claiborne Pell. Le violent réquisitoire public prononcé presque en leur présence, le 28 septembre, par M. Fidel Castro, contre la politique étrangère des Etats-Unis, notamment à l'égard de l'Amérique latine, a, en effet, sérieusement douché les espoirs de ceux qui pensaient — à la lueur du voyage des deux parlementaires et d'autres événements récents — que le rapprochement entre les deux pays était sur les rails.

C'est qu'on ne reprend pas si facilement des relations interrompues depuis treize ans sur le plan diplomatique, et douze ans sur le plan économique. D'autant que les Etats-Unis n'ont cessé de faire pression sur l'Organisation *des Etats américains* pour qu'elle endosse leur querelle et coupe tout lien avec Cuba. La présence, à l'arrière-plan du débat, de l'Union soviétique, dont l'aide a été et demeure décisive pour la survie du régime de M. Castro, et qui s'implante de plus en plus dans l'île, ne simplifie évidemment pas les choses.

En réalité, trois problèmes se mêlent dans le débat actuellement engagé. Il y a tout d'abord *la levée des sanctions économiques* décidées par l'O.E.A. en 1964. Après la réunion tenue il y a une dizaine de jours, à Washington, par le conseil permanent de cet organisme, la fin de l'embargo apparaît à l'horizon. Quatorze pays, dont certains ont déjà rétabli des relations avec La Havane, ont fait connaître qu'ils étaient favorables à la levée des sanctions. Ceux qui y sont résolument hostiles — le Chili, le Brésil, l'Uruguay, le Paraguay et la Bolivie — ont déclaré qu'ils ne se sentiraient pas contraints d'appliquer la décision, mais qu'ils ne s'opposeraient pas activement à son application. La réunion des ministres des affaires étrangères de l'O.E.A., le 8 novembre prochain, à Quito, devrait ainsi être décisive.

Il y a d'autre part la question *de la future place de Cuba dans le concert continental américain.* M. Castro a dit et *répété* que l'O.E.A. était à ses yeux un « cadavre », et qu'il n'aspirait donc nullement à y retrouver une place. Dans son récent discours, il s'est, tout au contraire, fait l'avocat, après d'autres responsables latino-américains, d'une association des Etats latino-américains où les Etats-Unis n'auraient pas leur place.

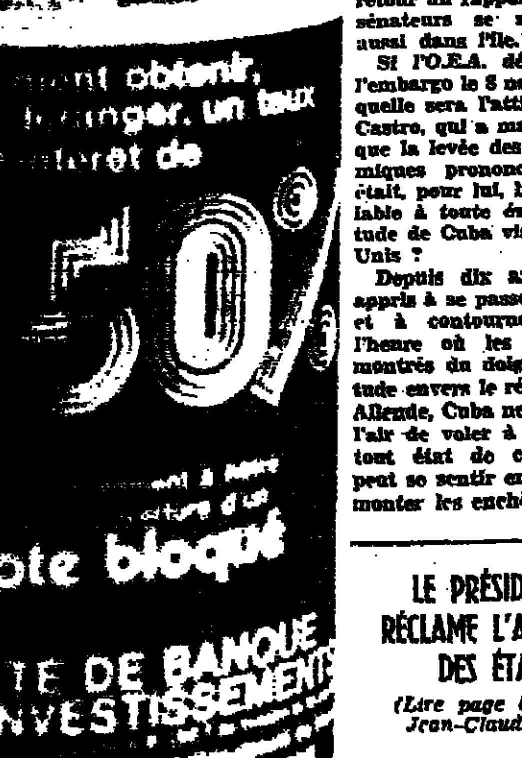
Vient enfin la question des relations bilatérales entre l'île et son grand voisin. En ce domaine, les deux pays ont amorcé depuis quelque temps une politique des « petits pas ». Après la signature de la convention entre les deux pays sur la piraterie aérienne, un très haut fonctionnaire de la commission des affaires étrangères du Sénat américain, M. Pat Holt, est allé dans l'île à la fin du mois de juin. Il a fait à son retour un rapport favorable. Deux sénateurs se sont rendus eux aussi dans l'île.

Si l'O.E.A. décide la levée de l'embargo le 8 novembre prochain, quelle sera l'attitude de M. Fidel Castro, qui a maintes fois déclaré que la levée des sanctions économiques prononcées par l'O.E.A. était, pour lui, la condition préalable à toute évolution de l'attitude de Cuba vis-à-vis des Etats-Unis ?

Depuis dix ans, M. Castro a appris à se passer des Américains et à contourner l'embargo. A l'heure où les Etats-Unis sont montrés du doigt pour leur attitude envers le régime de Salvador Allende, Cuba ne tient pas à avoir l'air de voler à leur secours. En tout état de cause, M. Castro peut se sentir en mesure de faire monter les enchères.

LE PRÉSIDENT THIEU RÉCLAME L'AIDE MASSIVE DES ÉTATS-UNIS

(Lire page 6 l'article de Jean-Claude Pomonti.)



HUIT JOURS APRÈS LE VETO DU CHANCELIER SCHMIDT

Les Neuf recherchent un nouveau compromis sur les prix agricoles et l'« Europe verte »

M. Wilson repart en guerre contre le Marché commun

Les ministres des affaires étrangères et de l'agriculture des Neuf reprennent, ce mercredi 2 octobre, à Luxembourg, le dossier de l'Europe verte. Bonn, qui avait brutalement refusé d'entériner le compromis du 20 septembre, prévoyant une augmentation de 5 % des prix agricoles, pourrait cette fois l'accepter, pour peu que ses partenaires consentent à supprimer les aides nationales aux producteurs et à mettre à l'étude un réexamen de la politique agricole commune. Plusieurs membres du gouvernement fédéral se sont déjà employés à détendre l'atmosphère en proclamant leur attachement à la construction européenne. Au congrès du parti libéral, qui se tient à Hambourg, le ministre des affaires étrangères, M. Genscher, a pris lui-même à mots couverts la défense de la Commission des communautés, qui critique le chancelier Schmidt.

Le gouvernement français, visé au premier chef par les exigences allemandes, s'efforce de faire valoir les bénéfices que la République fédérale tire de la politique agricole commune. Quant à M. Wilson, qui appuie la position de Bonn, il a lancé une violente attaque contre le Marché commun, comparé à un « abattoir », au cours d'un discours électoral dans le Yorkshire. Il a promis à nouveau à ses concitoyens d'organiser un référendum pour déterminer si la Grande-Bretagne devra ou non demeurer dans la C.E.E. au vu des résultats de la « renégociation » des termes d'adhésion qu'il a demandée après son retour au pouvoir.

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — L'objectif le plus clair de la session extraordinaire du conseil des ministres des Neuf, *qui s'ouvre ce mercredi* 2 octobre à Luxembourg, est d'imaginer un arrangement acceptable pour tous.

En effet, après la brutale remise en cause par l'Allemagne de l'accord sur la revalorisation de 5 % des prix de campagne qui était intervenue le 20 septembre à Bruxelles, le gouvernement fédéral s'est efforcé de « dédramatiser » la situation. M. Ertl a d'ailleurs déclaré mardi, à l'issue d'un conseil interministériel restreint, qu'un compromis pourrait être trouvé *« sans trop de difficultés ».*

La discussion devrait s'organiser en bonne logique autour des trois problèmes qui sont évoqués dans la note que le gouvernement fédéral a fait parvenir aux pays partenaires et à la commission de Bruxelles (*le Monde* du 1er octobre) pour expliquer son attitude : les niveaux de prix, la politique des aides, la mise en chantier d'une étude approfondie des résultats, ainsi que, éventuellement, des défaillances de la politique agricole commune. La présence des ministres des affaires étrangères, qui, à première vue, semblent peu préparés pour engager une controverse sur les avantages et inconvénients du Marché commun agricole, ne permet cependant pas d'exclure que le débat, prenant ainsi une autre dimension, ne s'élargisse aux nouvelles orientations à donner à l'activité communautaire.

Sur le plan purement agricole, voici brièvement quel était le point de la situation avant que *ne s'engage la discussion* :

● *La revalorisation des prix de campagne.* — Les Allemands ont expliqué qu'ils étaient prêts à accepter une hausse immédiate de 4 %. Il est impossible que Paris puisse s'en contenter. L'objectif prioritaire de M. Bonnet sera assurément d'obtenir que le gouvernement fédéral endosse finalement la hausse de 5 %.

Quelles conditions M. Ertl pourrait-il poser pour y consentir ? Dans le texte adressé la semaine dernière aux pays partenaires, *les Allemands expliquaient qu'ils* voulaient avoir la certitude que la hausse appliquée maintenant jouerait comme un acompte sur les *augmentations* à décider pour la campagne 1975-1976. Il devrait être possible de leur donner satisfaction sur ce point. M. Lardinois, le commissaire européen pour les affaires agricoles, a déjà dit, notamment devant le Parlement européen, qu'il faudrait effectivement tenir compte de la hausse consentie cet automne lorsqu'on arrêterait les prix de la prochaine campagne.

PHILIPPE LEMAITRE.

(Lire la suite page 36.)

Crise de l'énergie et méventes

● **AUTOMOBILE : virage dangereux à l'ouverture du Salon.**

(Lire page 25.)

Quatre pages seront consacrées au Salon dans notre prochain numéro

● **AVIATION CIVILE : un marasme sans précédent.**

(Page 13.)

AU JOUR LE JOUR

Toponymie

M. Ségard veut changer le nom de son département, le Nord, qu'il juge chargé de connotations inhospitalières. Il faut pourtant se faire une raison : tout le monde ne peut pas être au midi. En Béarn, on est capsus *ou* capbat *— vers le haut ou vers le bas, — selon qu'on est au sud ou au nord, et* daban *ou* darre *— devant ou derrière, — selon qu'on est à l'ouest ou à l'est. Personne ne s'en juge lésé ou avantagé.*

Ce sont de tels préjugés qui, en politique, créent l'encombrement du centre, où l'on s'entasse parce que la gauche enviée et convoitée est déjà prise et que personne ne veut être à droite. Les changements de nom ne font rien à l'affaire. M. Servan-Schreiber et ses amis peuvent bien étaler socialiste sur radical et réformateur sur socialiste, ils ne seront jamais que là où ils sont, plutôt darre *que* daban.

ROBERT ESCARPIT.

LIBERTÉS 74

Par ROGER-GÉRARD SCHWARTZENBERG

Donc, le nouveau président se veut libéral. Déjà diverses réformes s'inscrivent à son actif. Ou à son ordre du jour. En contraste avec le style rétro de l'époque Druon-Marcellin-Royer. Bientôt, une commission préparera un *« code des libertés fondamentales de l'individu ».* D'après les premières indications, ce code rassemblerait et compléterait des textes épars. Surtout pour adapter la protection de certaines libertés (secret de la correspondance, respect de l'intimité) au progrès de certaines techniques (écoutes téléphoniques, fichiers informatiques).

Tout cela est important, appréciable. Mais va-t-on s'en tenir à l'addition de mesures ponctuelles ? A un rapiéçage des libertés ? Les droits de l'homme méritent mieux qu'un simple ravaudage. Derrière ce patchwork, il risque de manquer une réflexion globale, un plan d'ensemble. Pour promouvoir la liberté comme valeur de civilisation.

En 1974, dans une *société* avancée, la rédaction d'une nouvelle charte des droits de l'homme pourrait avoir une tout autre ampleur. Elle pourrait ouvrir des perspectives plus vastes, plus neuves. En fixant une « nouvelle *frontière* » pour la liberté. En étendant celle-ci. A de nouveaux groupes. A de nouvelles sphères.

Il importerait, d'abord, de reconnaître la liberté ou la dignité de certains groupes, trop souvent exposés à l'aliénation. Le pouvoir a commencé de le faire, en abaissant la majorité à dix-huit ans, en rendant enfin le suffrage universel, en tenant enfin les jeunes Français pour des citoyens à part entière.

Reste à émanciper d'autres catégories. D'abord les militaires. Qu'ils appartiennent aux personnels de carrière ou au contingent. Car les appelés, désormais majeurs et citoyens, désormais plus mûrs et plus instruits, ne peuvent être traités comme par le passé. En robots voués à une activité mécanique. Le service national devrait être l'école du patriotisme et des responsabilités civiques. Il est devenu, pour beaucoup, une corvée aliénante, une sujétion rebutante.

Cela ne peut durer sans malaise. On le voit bien avec l'« appel des cent », comme avec les incidents de Nice et de Draguignan. Certes, la défense nationale a ses impératifs. Certes, la vie militaire comporte d'inévitables contraintes. Une garnison, ce ne peut être l'Odéon en mai 1968. Mais faut-il, pour autant, verser dans l'excès contraire ? Dans les pesanteurs et les archaïsmes du règlement de discipline générale, qui date de 1966 mais qui rappelle Courteline ? Dans la restriction ou le refus des droits d'information, d'expression et d'association ?

La liberté ne peut s'arrêter aux grilles des casernes. Les militaires sont aussi des citoyens. Ne peut-on, comme ailleurs, les considérer comme des « citoyens en uniforme », conservant leurs droits fondamentaux dans toute la mesure compatible avec les nécessités du service et de la discipline ? En vérité, tout commande de refondre le règlement de 1966. Pour élaborer un statut démocratique du soldat. Pour instituer un « médiateur militaire », qui veille à son respect et que chacun pourrait saisir directement, sans passer par la voie hiérarchique.

(Lire la suite page 10.)

DE L'AVORTEMENT A LA RÉFORME CONSTITUTIONNELLE

La session parlementaire d'automne mettra à l'épreuve la cohésion de la majorité

L'ordre du jour des travaux du Parlement, qui devait faire sa « rentrée » mercredi 2 octobre, est très chargée. Outre l'examen du budget, députés et sénateurs se prononceront notamment sur la réforme constitutionnelle, l'avortement, les économies d'énergie, etc. La proposition de M. Gaston Defferre, président du groupe socialiste, qui souhaitait qu'un débat de politique générale s'engage dès le premier jour de la session, n'a pas été retenue. De son côté, le groupe communiste a demandé un débat d'urgence sur la situation de l'agriculture.

Au Sénat, cette première semaine sera consacrée au renouvellement du bureau et à la constitution des groupes politiques et des commissions permanentes, à la suite du renouvellement du tiers de la Haute Assemblée. M. Alain Poher devrait être réélu dès le premier jour, sans difficulté, à la présidence.

Selon un sondage Publimétrie, publié mercredi 2 octobre par le quotidien « l'Aurore », 43 % des Français seraient mécontents du gouvernement de M. Jacques Chirac, 37 % en étant satisfaits. Ce sondage, mené du 23 au 25 septembre, est en complète contradiction avec celui que l'IFOP avait réalisé pour « France-Soir » entre les 11 et 20 septembre dernier, et selon lequel le premier ministre bénéficiait de 40 % d'opinions favorables et de 27 % d'opinions défavorables.

« Députés et sénateurs redécouvrent ce mardi un paysage politique qui ne s'est guère transformé depuis leur départ en congé, à la fin de juin, et retrouvent, comme la majorité des Français, les questions qui les préoccupaient déjà, il y a trois mois, à commencer par la plus inquiétante d'entre elles, l'inflation.

» Pourtant, cet été, la vie politique a été si intense que l'on a pu parler de vacances sans trêve. »

Voilà ce qu'on pouvait lire, il y a un an, au moment de la rentrée parlementaire (1). A quelques aménagements de calendrier près (la dernière session, extraordinaire, s'est achevée le 28 juillet), ces lignes conservent leur actualité. D'autant que les programmes des travaux parlementaires se ressemblent.

En 1974, comme en 1973, la session d'automne sera, bien entendu, consacrée principalement à la discussion du projet de loi de finances, mais on parlera aussi de la réforme constitutionnelle.

En 1974, comme en 1973, on fixe une date à la réunion du Parlement en congrès à Versailles : en 1973, le congrès aurait dû siéger aux alentours du 19 octobre... si Georges Pompidou avait été assuré que son projet de réduction à cinq ans du mandat présidentiel recueillerait la majorité requise des trois cinquièmes des suffrages exprimés. En 1974, c'est aussi le mois d'octobre qui a été choisi : le 21, le congrès se prononcera sur la réforme du statut des suppléants de parlementaires et sur l'élargissement des conditions de saisie du Conseil constitutionnel.

Accueillis avec une certaine circonspection par les gaullistes, ces projets de transformation ne devaient toutefois plus susciter une grande passion dans les rangs de la majorité ni dans ceux de l'opposition. Obtiendront-ils pour autant ce *« très large consensus »* souhaité par le chef de l'Etat en juillet lors de sa réunion de presse ? De la réponse à cette question dépend, tout comme en 1973, la réunion du Congrès, car le Sénat et l'Assemblée nationale doivent, avant la convocation à Versailles, se prononcer séparément sur ces projets.

On reparlera aussi, au cours de cette session, de l'interruption volontaire de grossesse. En décembre 1973 les députés avaient renvoyé l'examen du projet de loi gouvernemental sur l'avortement. M. Giscard d'Estaing était intervenu auprès du groupe des républicains indépendants pour que le projet fût adopté, mais il n'avait pas été suivi. Le sera-t-il davantage cet automne après avoir souhaité, en juillet, que ce sujet soit *« tranché avant la fin de la présente année »* et *« dans un sens qui soit libéral et non répressif »* ?

PATRICK FRANCÈS.

(Lire la suite page 9.)

(1) *Le Monde* du 3 octobre 1973.

UN LIVRE DE MARC PAILLET

Le journalisme

Enfin ! Enfin un livre sur le journalisme qui n'est ni un manuel de théoricien sans expérience pratique ni un recueil d'anecdotes et de souvenirs plus ou moins plaisants, voire complaisants. Enfin un journaliste qui réfléchit sur son métier, sur l'information — son cheminement, son traitement, sa diffusion et sa réception — en éclairant sa démarche d'exemples concrets, d'analyses fouillées et en s'étayant *de références constantes à la linguistique,* à la dialectique, à l'état *de la société.* Enfin une étude qui, pour la première fois, intègre vraiment le problème des sources et de la création de la nouvelle, mettant à leur juste place, si importante, les agences de presse que, faute de savoir ce qu'elles sont, tant de savants spécialistes oublient tout simplement ou négligent d'examiner.

Le livre de Marc Paillet doit *beaucoup à trente ans de métier* et à son appartenance à l'agence France-Presse, dont il est l'un des rédacteurs en chef. Mais il est aussi le fruit de la rare conjonction, entre cette connaissance approfondie, née d'une pratique quotidienne, des mécanismes de l'information et une pensée, une réflexion, une rigueur, qui se sont déjà manifestées dans divers essais d'économie politique et d'analyse idéologique, notamment dans « Marx contre Marx » (Denoël, 1971), mise en question de la méthodologie marxiste. *Indispensable à tout journaliste ou praticien* de l'information qui veut tenter d'y voir plus clair dans son travail, bien nécessaire pour tous ceux qui traitent des sciences de la communication et de l'histoire ou s'y intéressent, il s'adresse à l'honnête homme d'aujourd'hui qu'intrigue et interpelle plus que jamais ce « quatrième pouvoir » sans lequel les trois autres ne seraient pas ce qu'ils sont et peut-être même ne seraient pas.

PIERRE VIANSSON-PONTÉ.

(Lire la suite page 15.)

EUROPE

LE SUCCÈS DES FORCES DE GAUCHE AU PORTUGAL

Les dirigeants s'efforcent de rassurer la population traumatisée par les derniers événements

Les dirigeants portugais s'efforcent désormais de rassurer une population que les événements récents, et notamment la démission du général Spinola, ont pu surprendre, voire traumatiser. En particulier, ils ont renoncé à procéder à une refonte des institutions. En attendant la constitution définitive du nouveau gouvernement, ils insistent sur la continuité de leurs intentions.

Les milieux centristes, et notamment le parti populaire démocratique, membre de la coalition gouvernementale, manifestent en tout cas quelques inquiétudes sur l'évolution du régime. Le général Gonçalves n'a en tout cas, lors d'une conférence de presse, pas totalement écarté l'hypothèse que les élections prévues pour l'année prochaine puissent être ajournées.

Le « Diario de noticias » du 22 octobre annonce l'arrestation de cinquante-neuf nouvelles personnalités présumées avoir participé à la préparation du « coup réactionnarie » du week-end dernier.

Lisbonne. — Après la crise, la pause. « Stabiliser » semble être le mot d'ordre. Et si l'on ne craignait de recourir à d'abusifs rapprochements, on pourrait presque dire qu'au Portugal aujourd'hui c'est la « *continuité dans le changement* ». Une expression que ne renieraient sans doute pas les jeunes officiers de gauche du Mouvement des forces armées. Ceux-ci, en effet, sortent renforcés des derniers rebondissements de la politique portugaise.

Les hommes au pouvoir, soucieux de ne pas traumatiser davantage une population « *soumise si longtemps à un régime d'abrutissement* », se gardent aujourd'hui de transformer la houle en tempête. Ils ont senti la résonance que risquait d'avoir le discours du général Spinola, brossant le sombre tableau d'un Portugal livré au « *chaos* ». Leur but est maintenant de montrer que le président démissionnaire s'est trompé et que l'apocalypse décrite n'est qu'une vision très « *subjective de la réalité* », comme l'a déclaré le président Costa Gomes.

L'ordre règne, la tranquillité est assurée, le Mouvement des forces armées continue sur la voie tracée par son programme : voilà ce que, tour à tour, le nouveau président, le général Costa Gomes, et le premier ministre, le général Vasco Gonçalves, ont voulu dire au pays. La presse de Lisbonne les a entendus, et a aussitôt emboîté le pas. Le *Diario de Noticias*, tirant les leçons de la crise, affirme ainsi qu'« *entre les généraux Spinola et Costa Gomes il y a toute la différence existant entre un émotif et un cérébral* ». Il poursuit : « *Deux hommes, deux styles, mais les objectifs restent les mêmes. Ce sont ceux du programme du Mouvement des forces armées. Le pays sera ce qu'il décidera lui-même d'être. Cette conviction exclut toutes les hypothèses alarmistes.* »

Il s'agit donc bien de maintenir l'équilibre, ou, mieux, d'en construire un autre, plus solide, sur la base d'un nouveau rapport de forces, qui assure à l'équipe en place une plus grande homogénéité. Tel est sans doute le raisonnement qui a amené les capitaines à abandonner, pour l'instant, leur projet de bouleversements institutionnels. Il n'y aura pas, comme ils l'avaient un moment prévu, de Conseil de la révolution. Les divers organismes de sécurité créés au lendemain de la révolution d'avril restent en place. Il faudra seulement nommer des hommes aux postes laissés vacants. La junte, le conseil d'Etat, le gouvernement provisoire, la commission de coordination du Mouvement des forces armées sont, selon le général Vasco Gonçalves, « *les organes nécessaires dont le pays est doté pour établir une légalité révolutionnaire qui respecte la personne humaine et mérite la confiance* ». On n'y touchera donc pas.

Il faut sans doute voir là le résultat des sentiments favorables qu'inspire le nouveau président de la République tant aux officiers du Mouvement qu'aux dirigeants politiques de la coalition gouvernementale. Pourquoi gêner l'action d'un homme qui, estime un dirigeant socialiste, « *n'est ni un condottiere ni un agité, qui n'a pas voulu le pouvoir et qui a su faire preuve d'intelligence, d'équilibre et de réalisme en des moments difficiles* ». Un portrait très « positif », qui laisse aisément deviner le...

De notre envoyé spécial

« négatif » qui a servi de comparaison.

Les discours et les déclarations des deux hommes clés du régime mettent aussi en évidence leur volonté commune de continuer l'œuvre commencée le 25 avril. Les problèmes sont restés les mêmes et la tâche tient toujours en trois verbes : décoloniser, démocratiser, développer. La charte non plus n'a pas changé et l'on s'applique à dire, pour donner tort au général Spinola, que le programme du Mouvement des forces armées n'a pas subi la moindre déviation. Mais, s'empresse d'ajouter le nouveau chef de l'Etat, « *il ne faut pas assujettir les actes politiques à des plans rigides et préconçus* ».

Décoloniser, démocratiser développer

La décolonisation est, des trois objectifs que s'est assignés le Mouvement, le plus proche de sa réalisation. L'indépendance de la Guinée-Bissau, l'accord avec le FRELIMO au Mozambique, sont des acquis sérieux. Reste, dit-on souvent, la « *grosse part du gâteau* » : l'Angola. C'est peut-être sur ce point que l'éloignement du général Spinola est le plus souvent présenté comme un « *fait positif* ». Ne s'était-il pas engagé à mener lui-même les négociations ? « *Si l'on devait continuer son plan* », assure un proche conseiller du ministre des affaires étrangères, M. Mario Soares, « *il faudrait suivre un long chemin parsemé d'embûches. C'est à propos des colonies qu'il a accusé le Mouvement de dévier par rapport à ses intentions. On voit où il voulait en venir.* »

Même si, de cette façon, une lourde hypothèque se trouve levée, l'Angola reste incontestablement un problème fort délicat pour les dirigeants de Lisbonne. Ils devront affronter là des intérêts importants du capital portugais, tenir compte des réactions violentes d'une population blanche forte de six cent mille personnes. Et leur tâche n'est pas facilitée par la division des mouvements nationalistes. Négocier par l'intermédiaire du Zaïre et du Congo, qui soutiennent l'un le Front de libération nationale de l'Angola (F.N.L.A.) de M. Roberto Holden, l'autre le Mouvement populaire de libération de l'Angola (M.P.L.A.) de M. Agostinho Neto ? C'est une hypothèse qui a déjà été avancée. La récente rencontre, aux îles du Cap-Vert, entre le président Spinola et le président Mobutu était-elle une amorce de solution de ce type ? Ou une manœuvre à favoriser le seul F.N.L.A., souvent jugé comme « pro-américain » ?

Le second pilier du programme, la démocratisation, se trouve conforté par la victoire du 28 septembre contre la « *réaction* », estiment les partis coalisés. Mais il faut, encore, dit-on souvent à Lisbonne, consolider lesacquits, atteindre au plus vite le point de non retour vers la dictature. Il faut « *épurer* », répètent inlassablement la gauche et l'extrême gauche, qui voient dans la récente alerte la preuve que l'on n'est pas allé assez loin et assez fort dans la liquidation des séquelles du fascisme. La création d'une commission nationale d'enquête présidée par un juge de la Cour suprême et chargée d'instruire les dossiers des personnalités de l'ancien régime est peut-être un signe de ce que le nouveau pouvoir entend faire dans ce sens.

La pression pour engager le pouvoir à l'action est en tout cas puissante. Ainsi les syndicats des employés de banque ont-ils décidé de geler les comptes des personnalités arrêtées au cours de la « *tentative contre-révolutionnaire* » et d'empêcher toute opération sur les fonds des entreprises qui leur sont liées. La direction du syndicat essaie parallèlement d'obtenir un blocage officiel de ces comptes et a déjà consulté deux ministres d'Etat qui se seraient montrés « *très réceptifs* » à une telle initiative.

La question essentielle reste, bien sûr, la situation économique et sociale. C'est d'elle que dépendra l'avenir de l'expérience portugaise. C'est sur elle que pèsera de tout son poids une droite menacée. « *Le Portugal est un pays sous-développé qui impose à chacun de travailler le plus possible et d'éviter les revendications inconsidérées* », a déjà averti le général Vasco Gonçalves. Militaires et dirigeants des partis de gauche connaissent la fragilité de la situation, mais ils refusent le « *bilan catastrophique* » que l'on en présente si complaisamment au Portugal et à l'étranger. Ils considèrent que cette présentation noircie de la réalité n'est qu'une manœuvre pour déconsidérer l'évolution politique en cours et répondent, non sans raison, qu'après tout la situation n'était guère brillante avant qu'ils prennent les rênes du pouvoir. Pour « *fêter la victoire* » et exprimer sa foi en un avenir meilleur, le pays travaillera le dimanche 6 octobre, ainsi que l'a demandé le premier ministre, M. Vasco Gonçalves.

DOMINIQUE POUCHIN.



L'armée et la révolution

Par MAURICE DUVERGER

L'armée a réussi quelques révolutions avant celle déclenchée à Lisbonne le 25 avril 1974 : à Ankara en 1920, au Caire en 1956, à Lima en 1968, notamment. Mais de tels exemples sont si rares qu'ils font figure d'exceptions. La règle, depuis le milieu du dix-neuvième siècle, c'est que les militaires penchent à droite, qu'ils soutiennent la droite, qu'ils établissent ou confortent des dictatures de droite. Elle apparaît plus enracinée que jamais quand la moitié au moins des nations membres de l'ONU sont dominées par des régimes autoritaires dont l'armée constitue le pilier principal, visible ou masqué. Statistiquement, les chances des officiers progressistes de Lisbonne sont beaucoup plus faibles que celles de leurs adversaires conservateurs.

Le thème de la révolution par l'armée est d'ailleurs une idée de droite : l'appel au soldat constituant le recours suprême des privilégiés pour n'être pas écrasés par le nombre. Démocratique, libérale ou marxiste, les idéologies de gauche y sont tout à fait opposées.

Mais l'évolution des faits est en avance sur celle des idéologies, dans ce domaine comme dans tant d'autres.

Le sabre qui maintient les dictatures militaires est beaucoup plus efficace que tout autre moyen pour les détruire, s'il est employé à cet usage. Pourquoi ne le serait-il pas, dans certaines situations ? La symbiose entre l'armée et la droite, si développée dans le siècle écoulé, tient peut-être à certains facteurs historiques particuliers. Le corps des officiers a été le dernier refuge des aristocrates, lesquels lui ont donné des traditions antidémocratiques. La gauche socialiste est longtemps apparue comme internationaliste, ce qui l'opposait à une valeur fondamentale de l'armée : le patriotisme. Le communisme a ensuite été identifié comme l'avant-garde d'un ennemi situé à l'Est.

Sur tous ces points, la situation a évolué. Dans le tiers-monde, l'armée constitue souvent la principale voie d'ascension sociale, un peu comme le clergé dans l'Europe médiévale. Issus de la petite bourgeoisie, les officiers sont portés à s'opposer aux féodaux, agraires ou industriels. Ailleurs, ils viennent maintenant des mêmes classes que les cadres civils et partagent avec eux les mêmes difficultés. D'autre part, socialistes et communistes sont ralliés aujourd'hui aux valeurs nationales, dont ils apparaissent progressivement de meilleurs défenseurs qu'une droite plus portée à soutenir les entreprises multinationales et la domination des Etats-Unis. Enfin, les principes militaires de dévouement et de sacrifice s'opposent directement à la priorité que le capitalisme donne à l'argent et au profit.

En face d'un socialisme internationaliste et d'un communisme de guerre froide, cela risque de porter les militaires vers le fascisme, dont l'anticapitalisme affiché et le révolutionnarisme verbal leur dissimulent la véritable nature. Mais l'évolution de la gauche peut conduire en sens contraire des officiers qui cherchent de plus en plus à comprendre la société où ils vivent. Si l'armée n'est plus tout à fait une grande muette, elle est encore moins une grande sourde et une grande aveugle, comme elle l'a été trop longtemps. Ses cadres peuvent ainsi mieux apprécier la signification de la démocratie et du socialisme, la fonction véritable des communistes en Occident et la force d'ordre qu'ils représentent en face du gauchisme. Cette ouverture au réel porte également à se demander s'ils ne sont pas utiles à l'indépendance nationale dans les pays placés sous la zone d'influence des Etats-Unis.

Bien entendu, il ne faut pas surestimer l'influence de ces facteurs. Elle reste encore faible par rapport au poids formidable des traditions, renforcé par une structure miltaire qui tend naturellement à les maintenir. La plupart des officiers sont encore plus portés vers la droite, surtout dans les vieilles générations et les hauts grades. Pour qu'ils basculent en bloc de l'autre côté, il faut que des circonstances exceptionnelles poussent dans ce sens. Le drame de la décolonisation l'a fait au Portugal. Mais il n'aurait pas joué ce rôle si l'évolution en profondeur qu'on a décrite n'avait pas eu lieu. La preuve, c'est qu'il a failli jeter l'ensemble des officiers français sur le bord opposé, dans les guerres d'Indochine et d'Algérie. Les mêmes causes ont produit des effets différents à vingt ans de distance, non seulement parce que les contextes nationaux étaient différents, mais parce que les forces qui poussent les militaires vers la gauche se sont développées pendant ce temps.

***

Une fois que l'armée a déclenché une révolution, comme elle l'a fait à Lisbonne le 25 avril 1974, un processus est en route, dont il importe de bien comprendre la logique. D'abord, la masse des militaires hésitants — la majorité silencieuse — se trouve engagée derrière ceux qu'elle a suivis pour franchir le Rubicon. Un corps aussi structuré que l'armée, aussi dominé par la hiérarchie, aussi pénétré de son originalité, tend naturellement à maintenir son unité dans les circonstances graves. Ce mécanisme a favorisé les conservateurs dans l'Allemagne de 1920 (putsch de Kapp [1]), dans la France de 1958 (coup d'Etat d'Alger), dans le Chili de Pinochet. Au Portugal, il favorise actuellement les officiers progressistes et réduit à l'isolement les militaires de droite.

Le maintien d'une telle situation constitue la condition primordiale du succès final de la révolution. Si paradoxal que cela puisse paraître, l'avenir de la démocratie à Lisbonne dépend avant tout de la capacité des officiers du Mouvement des forces armées à conserver le contrôle de l'ensemble de l'appareil militaire. L'appui des organisations politiques et syndicales peut aider celui-ci en cas de crise grave, comme on vient de le voir. Mais ces organisations resteront longtemps des forces d'appoint, parce qu'elles partent de zéro ou presque après plus de quarante ans d'une dictature qui a paralysé leur développement. Tant qu'elles ne seront pas assez puissantes pour prendre le relais de l'armée, celle-ci pourra seule empêcher un retour à l'ancien régime — ou le précipiter si elle basculait de l'autre côté.

Le développement de telles organisations politiques et sociales constitue donc la seconde condition du succès de l'entreprise portugaise. Sa difficulté principale tient à la nécessité d'un équilibre entre leurs forces respectives, de sorte qu'un pluralisme authentique s'établisse et qu'aucun secteur de l'opinion ne se sente frustré. A cet égard, l'évolution actuelle présente des aspects inquiétants. La croissance du parti communiste n'est pas exagérée, comme on le dit trop souvent. Un P. C. équivalent à celui d'Italie serait très utile au Portugal, qui en reste encore très loin. Le défaut tient à la croissance trop faible des autres partis, qui donne au communiste un caractère disproportionné. L'expansion d'un parti socialiste fortement structuré et solidement implanté s'impose, de même que celle de syndicats puissants qui échappent à la fois à la tutelle d'un parti et au noyautage des gauchistes. Est aussi nécessaire le développement d'organisations du centre et du centre droit, susceptibles de rallier les partisans de la libre entreprise, en les arrachant à la nostalgie de la dictature. Tout cela est plus long et plus difficile à faire qu'à dire.

On voit se dessiner ainsi une troisième condition du rétablissement de la démocratie à Lisbonne, paradoxale elle aussi : les élections générales ne devraient intervenir qu'après une période transitoire assez longue. Sans doute, il paraît séduisant de donner vite la parole au peuple, après un si long silence. Mais le suffrage universel ne peut réellement fonctionner que si des organisations politiques assurent l'éducation des citoyens et clarifient leurs choix. Après la révolution portugaise de 1974 comme après la révolution française de 1848, des élections rapprochées risqueraient de détruire la démocratie naissante sous couvert de l'affermir, parce qu'elles la mettraient à la merci d'une masse de citoyens qu'on a maintenus longtemps dans une ignorance politique à peu près totale dont ils ne peuvent sortir par un coup de baguette magique.

Une autre condition du succès de la révolution portugaise doit être signalée, moins essentielle en apparence, mais pas négligeable. Il faut que les institutions politiques du nouveau régime soient adaptées à son niveau de développement démocratique. A cet égard, les projets envisagés avant la démission du général Spinola présentaient des aspects inquiétants, qui le sont encore plus après son départ. On comprend que l'exemple dnu général de Gaulle ait fasciné quelqu'un qui voulait l'imiter. Il est naturel, d'autre part, que l'efficacité du système français séduise ceux qui préparent la future Constitution du Portugal. Mais il faut rappeler que l'élection du président au suffrage universel est une procédure forte, qui n'est bien supportée que par des démocraties adultes, où les institutions libérales sont implantées depuis longtemps. On ne peut les introduire sans danger dans un pays où ces institutions ont disparu depuis près d'un siècle et où elles restaient embryonnaires auparavant.

(1) Homme politique allemand qui prit le pouvoir à Berlin, en mars 1920, avec l'appui d'une partie de l'armée, mais dut rapidement se retirer devant la grève générale.

Grèce

L'opinion publique tire de la crise portugaise des enseignements contradictoires

Des manifestations antiaméricaines se sont déroulées mardi 1er octobre au soir à Athènes et à Salonique. A Athènes, un cortège groupant quelque dix mille personnes s'est dirigé vers l'ambassade des Etats-Unis, devant laquelle il s'est dispersé dans le calme. La foule, composée surtout d'étudiants et de lycéens, scandait des slogans tels que « Mettez le feu à l'ambassade américaine », « Kissinger, assassin ! » et « Non au néofascisme ! ». *Le parti communiste avait condamné cette manifestation annoncée comme un témoignage de solidarité aux Chypriotes grecs.*

A Salonique, plusieurs centaines de manifestants ont brûlé le drapeau américain devant le cinéma où se tenait le IIIe Festival international du film.

De notre correspondant

Athènes. — En Grèce, les événements survenus au Portugal ont eu un impact considérable, car il existe plus d'une analogie entre les deux pays.

Tout comme les Portugais, mais pour une période infiniment plus courte, les Grecs ont connu la dictature et sont passés soudainement de la tyrannie à la liberté. De même que le Portugal affronte les difficultés complexes de la décolonisation, la Grèce est confrontée au problème chypriote. Les deux pays sont également dotés de gouvernements d'« *union nationale* », par définition hétérogènes, qui se trouvent aux prises avec les problèmes que posent la liquidation du passé et la mise en place d'institutions démocratiques.

Au Portugal, ce sont les forces armées qui ont renversé le régime dictatorial. En Grèce, ce sont les militaires qui, tombés dans leur propre piège, ont fait appel à Constantin Caramanlis et cédé le pouvoir aux civils. Enfin, dans les deux pays, le pouvoir n'ayant pas encore été légalisé par un mandat populaire subit la pression des forces politiques qui veulent accélérer le processus de démocratisation.

Déjà la chute du régime de Caetano avait été saluée par les démocrates grecs comme un heureux présage. Aujourd'hui, la presse consacre de longs reportages et de nombreux commentaires à la chute du général Spinola, et à son remplacement par le général Costa Gomes.

Ainsi, le journal conservateur *Kathemerini* estime que l'évolution de la situation au Portugal donne raison à ceux qui, en Grèce, soutiennent que le retour à la légalité démocratique doit se faire par étapes, sans précipitation et en passant par les élections. Plongée en pleine crise nationale, toujours sur le pied de guerre, subissant les retombées de l'affaire chypriote, le pays doit éviter de trop profonds remous.

Un autre journal conservateur *Estia* estime que le peuple portugais a oublié le jeu de la démocratie parlementaire et ne peut donc passer du jour au lendemain de la dictature à la vie démocratique. Pour ce journal, le général Spinola, qui comme M. Caramanlis se trouvait à la tête d'un « *gouvernement mosaïque* », a eu le tort de ne pas procéder immédiatement à des élections générales et de se laisser prendre de vitesse par les forces de gauche. Selon Estia, ces forces font peser sur le Portugal « *la menace de l'anarchie rouge* ». Ce journal affirme qu'en Grèce « *les divers tenants du pouvoir rouge veulent s'emparer du gouvernement par la force* ».

La presse grecque de gauche, qui voit dans la crise portugaise un nouveau fiasco de la politique américaine, se livre à une analyse en sens inverse. Le journal *Athinaiki* écrit : « *La faute de Spinola a été de ne pas liquider les séquelles de la dictature et de vouloir composer, ce qui est inconcevable lorsqu'un peuple qui a longuement souffert de la tyrannie est résolu à défendre une liberté chèrement payée. La fin peu glorieuse de Spinola doit servir de leçon à ceux qui veulent leurrer le peuple et tentent par des artifices de détourner ses aspirations.* »

De leur côté, les deux journaux communistes *Avghi* et *Rizospastis* mettent en relief la victoire remportée par les forces populaires et l'armée qui, unies, ont fait échec à la tentative de putsch de la « *droite fasciste* ». Ils laissent entendre qu'il pourrait en être de même en Grèce.

Mais au Portugal, les militaires, et plus spécialement les jeunes officiers, ont fait leur jonction avec les forces démocratiques alors qu'en Grèce les généraux seraient plutôt royalistes et les jeunes officiers peu favorables au parlementarisme. Le chef de file de l'EDA (gauche démocratique unifiée, d'inspiration communiste), Ilia Iliou, a relevé cette contradiction qui continue à peser sur la vie politique grecque. Il y a quelques semaines, il s'était prononcé dans le journal *Avghi*, pour une réconciliation entre le peuple et son armée, une fois les principaux responsables de la dictature châtiés.

MARC MARCEAU.

Belgique

MORT DU COMTE CAPELLE ANCIEN SECRÉTAIRE DU ROI LÉOPOLD III

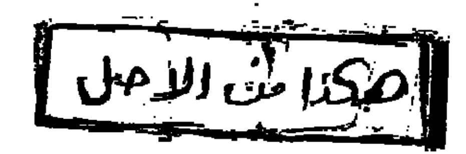
(De notre correspondant.)

Bruxelles. — Le comte Capelle, ancien secrétaire du roi Lépold III, est mort à Bruxelles à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

Fonctionnaire au département des affaires étrangères, au lendemain de la première guerre mondiale, le comte Capelle avait été appelé par le roi Albert pour accompagner le prince héritier Léopold dans ses voyages à l'étranger et notamment en Indonésie. A la mort du roi Albert, en février 1934, il entra au cabinet du roi Léopold et fut son principal collaborateur pendant les années de guerre quand le roi était prisonnier au château de Laeken. Il y eut beaucoup d'équivoques à cette époque : le souverain, refusant tout contact extérieur, le comte Capelle recevait ceux qui demandaient les conseils ou les ordres de la cour. Il rencontra ainsi des Belges, collaborateurs de l'occupant, qui, au lendemain des hostilités, affirmèrent avoir cru obtenir la caution et l'approbation du roi.

Le roi, qui abdiqua en 1950, dut remplacer dès juin 1945 le comte Capelle par M. Pirenne.

Il y a cinq ans, le comte Capelle avait publié ses mémoires aux éditions Fayard à Paris.



EUROPE

Grande-Bretagne

Affirmant que son pays est « en tête du classement » pour la lutte contre l'inflation

M. Wilson relance l'idée d'une consultation populaire sur le Marché commun

De notre correspondant

Londres. — Personne ne s'attendait que la Commission de Bruxelles volât au secours des travaillistes dans la bataille électorale. C'est pourtant ce qui vient de se produire. Avec des accents de triomphe dans la voix, M. Wilson n'a pas manqué, au cours d'une réunion tenue mardi soir 1er octobre, de citer, à l'appui de sa thèse, le dernier rapport de Bruxelles indiquant que, durant cet été, seule la Grande-Bretagne aurait vu l'inflation se ralentir quelque peu. Le rapport de la Commission précise, à cet égard, que durant les trois derniers mois, la montée des prix aura été de 1,3 % en Allemagne, de 2 % en Grande-Bretagne et de 3,2 % en France. Mais il suggère surtout qu'à l'encontre de ce qui se passe dans les autres pays, le rythme de la hausse des prix en Grande-Bretagne se serait atténué.

M. Wilson a donc jeté à la face de ses adversaires des chiffres que ceux-ci ne sauraient démentir : selon le rapport, les prix à la consommation auraient monté de 1 % en juin, de 0,9 % en juillet et de 0,1 % seulement en août. Les conservateurs, comme les libéraux, font certes observer que les statistiques citées dans ce rapport ont été fournies par le gouvernement de Londres lui-même, et que l'amélioration constatée sur le front des prix en Grande-Bretagne serait due, pour une bonne part, à la réduction de la T.V.A. décidée par le chancelier de l'Echiquier. Pour le public, l'impression n'en demeure pas moins que, selon les termes du premier ministre, le Royaume-Uni se trouverait aujourd'hui *« en tête du classement »* dans la lutte contre l'inflation.

« Un abattoir »

En même temps, M. Wilson a relancé la promesse d'une consultation populaire — élections ou référendum — en vue de décider, en fin de compte, si la Grande-Bretagne restera ou non dans le Marché commun. Selon un sondage effectué pour le compte du Labour, trois citoyens sur quatre souhaiteraient, en effet, pouvoir se prononcer directement sur ce problème essentiel. Bien entendu, le Premier ministre s'est montré un peu plus prudent quant au fond de l'affaire. Il a certes évoqué, une fois de plus, les *« montagnes de bœuf et de beurre »* pour conclure que la Communauté serait un véritable « abattoir ». Mais, selon lui, *« la seule question »* pour la majorité des citoyens serait de savoir si la Grande-Bretagne peut réussir à remettre les choses en ordre, grâce à la renégociation de son contrat avec les partenaires européens.

Le secrétaire au Foreign Office, M. Callaghan, qui parlait à Cardiff, s'est montré un peu plus précis. Il espère, en tout cas, que la réunion des ministres à Bruxelles va approuver « le paquet » des prix agricoles, contre lequel la République fédérale avait élevé des objections. Mais il considère surtout que la révision, désormais probable, de la politique agricole constituera la *« renégociation fondamentale »* demandée par la Grande-Bretagne.

« Nous pouvons commencer, dit M. Callaghan, *à dresser un bilan qui tiendra compte des réalités de la décennie 70 et non pas des théories en vigueur au milieu des années 50. »* Toutefois, le chef de la diplomatie britannique ne paraît pas s'aligner tout à fait sur les thèses allemandes. Selon lui, la révision devrait aboutir à formuler des *« règles générales »* qui laisseraient à chacun des membres de la Communauté le droit de fournir une assistance propre à son agriculture.

Le rapport de la commission bruxelloise est particulièrement utile à la cause travailliste dans la mesure où les controverses électorales sont en train de se concentrer sur une *« bataille des statistiques »* touchant les prix et les salaires. Le chancelier de l'Echiquier, M. Healey, avait ouvert le feu la semaine dernière en soutenant que le taux de l'inflation — généralement évalué à 20 % — aurait déjà été ramené à 8,40 %. Ce chiffre, il est vrai, n'a pas été pris au sérieux par les experts, et encore moins par les ménagères. Aussi est-il plutôt surprenant que M. Heath vienne à son tour *« torturer les chiffres »* pour proclamer que les hausses de salaires se poursuivraient à l'heure actuelle au rythme de 40 % par an. Il est vrai que l'extrapolation à laquelle se livre le chef conservateur n'est pas trop loin de la réalité en ce qui concerne les trois derniers mois, durant lesquels la liberté de négociation a été rétablie pour les salaires.

Face à cette situation, les dirigeants du Labour n'en continuent pas moins de proclamer qu'il ne reviendront *« en aucun cas »* à une politique de blocage des salaires. De son côté, M. Heath n'entend recourir à cette arme qu'en *« dernier ressort »*. Les libéraux restent donc seuls à soutenir qu'au lendemain des élections n'importe quel gouvernement sera contraint en dépit des promesses formulées aujourd'hui, d'imposer un coup d'arrêt très brutal à la hausse de toutes les rémunérations.

JEAN WETZ.

Allemagne fédérale

AU CONGRÈS DU PARTI LIBÉRAL A HAMBOURG

M. Genscher critique discrètement la politique européenne du chancelier Schmidt

De notre envoyé spécial

Hambourg. — Le vingt-cinquième congrès du parti libéral (F.D.P.), qui devait achever ses travaux ce mercredi 2 octobre à Hambourg, a été essentiellement consacré à l'élection des instances dirigeantes.

Dans son discours d'ouverture, M. Hans-Dietrich Genscher, vice-chancelier et ministre des affaires étrangères, a cependant affirmé sa confiance dans la coalition libérale-socialiste, qui doit demeurer, a-t-il dit *« aussi longtemps que son programme de réformes n'est pas achevé »*. Il n'en a pas moins tenté de démarquer son parti, aussi bien vis-à-vis de la démocratie chrétienne que de la social-démocratie. Pour s'affirmer en tant que force indépendante, le F.D.P. doit cesser d'être *« le troisième parti »*, qui fait l'appoint pour la majorité.

M. Genscher a affirmé que la coalition libérale-socialite à Bonn ne devait pas obliger le F.D.P. à conclure une alliance exclusive avec le parti social-démocrate dans tous les domaines de la vie politique *« jusque dans la dernière commune »*. Toutefois le F.D.P. est *« indépendant, mais pas infidèle »*, a déclaré le vice-chancelier.

Les libéraux ne parviennent cependant pas à cacher une certaine irritation vis-à-vis des sociaux-démocrates. Dans les couloirs, et même à la tribune du Congrès, ils ont exprimé leur désaccord avec la manière dont M. Helmut Schmidt conduit la politique européenne. A mots couverts, M. Genscher a pris la défense de la Commission de Bruxelles, vivement critiquée par le chancelier. Beaucoup plus clairement, M. Bangemann, secrétaire général du parti, a déclaré que l'heure des *« hommes forts qui font jouer leurs muscles »* n'avait pas encore sonné dans la politique européenne. Il s'agit, a-t-il dit, de créer une Europe démocratique et cela ne pourra pas se faire par la rencontre *« de deux Metternich devant une cheminée »*. M. Bangemann nous a précisé que le parti libéral continuait de penser que l'union européenne devait se construire à partir d'institutions supranationales.

Les quatre cents délgués libéraux ont, d'autre part, adopté à une forte majorité, mais après une discussion de plus de sept heures, un document sur les relations de l'Eglise et de l'Etat. Ce texte, qui s'inspire des idées présentées par les jeunes démocrates l'année dernière, avant le congrès libéral de Wiesbaden, mais qui en adoucit les formules jugées par trop hostiles aux Eglises, demande une stricte séparation de l'Eglise et de l'Etat. Il propose de remplacer par une contribution volontaire l'*« impôt ecclésiastique »* représentant aujourd'hui 8 à 10 % de l'impôt su rle revenu des Allemands. Selon ce texte, les Eglises devraient perdre leur statut d'associations de droit public, les formules et symboles religieux devraient disparaître des lieux publics, notamment des tribunaux.

Comme prévu, M. Genscher a été porté à la présidence du parti libéral (en remplacement de M. Scheel), mais il n'a pas obtenu le succès qu'il espérait pour asseoir parfaitement son autorité sur le F.D.P. Il a eu en effet moins de voix qu'il y a deux ans lors de son élection à la vice-présidence (276 voix contre 299 en 1972). M. Hans Friderichs, ministre de l'économie, a devancé d'une courte tête M. Werder Maihofer, ministre de l'intérieur (204 contre 190) pour l'une des trois vice-présidences (1). M. Maihofer a cependant été élu au présidium avec 310 voix. Les dirigeants libéraux se sont efforcés de limiter la signification politique de ce duel en affirmant que le parti n'avait pas choisi entre deux stratégies, mais seulement entre deux personnalités.

DANIEL VERNET.

(1) Les deux autres vice-présidents, M. Wolfgang Mischnik, chef du groupe parlementaire, et Mme Hildegard Hamm-Bruecher, chef du groupe parlementaire en Bavière, ont été réélus.

Italie

Une nouvelle crise menace la coalition centre gauche présidée par M. Rumor

De notre correspondant

Rome. — Selon les déclarations de ses propres membres, la coalition gouvernementale, formée en mars dernier, en Italie, serait sur le point d'éclater. Les deux principaux partenaires de la majorité centre-gauche — les démocrates-chrétiens et le parti socialiste — ne cessent de s'envoyer des piques depuis plusieurs jours et s'accusent mutuellement de vouloir provoquer des élections anticipées. Mais c'est une troisième composante de la majorité, le parti social-démocrate, qui a déclenché, mardi 1er octobre, les hostilités, avec une déclaration au vitriol de son président, M. Tanassi.

Selon celui-ci : *« La majorité n'existe plus »* et la responsabilité en revient aux socialistes, dont les *« provocations »* ont dépassé la limite du tolérable ; *« le P.S.I. a détruit le centre-gauche »* avec sa politique *« toujours ambiguë et contradictoire »*, qui l'amène à avoir un pied dans la majorité et un autre dans l'opposition. M. Tanassi refuse, cependant, de tirer lui-même la conclusion de ces propos. La décision, affirme-t-il, revient au président de la République : c'est une manière élégante de demander la démission du gouvernement, voire le rappel aux urnes des électeurs.

Le parti socialiste a crié aussitôt à la provocation et décidé de réunir d'urgence son secrétariat dans la soirée du mercredi 2 octobre, pour se prononcer sur un retrait éventuel du gouvernement présidé par M. Mariano Rumor. Mais, sans plus attendre, l'un de ses représentants, M. Mosca, a accusé les sociaux-démocrates de faire le jeu du secrétaire général de la démocratie chrétienne, M. Amintore Fanfani. Celui-ci est soupçonné — y compris à l'intérieur de sa propre formation politique — de préparer la *« revanche »* du référendum sur l'abolition de la loi sur le divorce, dont l'échec, il y a cinq mois, lui avait été personnellement imputé.

Mais il faut reconnaître que les démocrates chrétiens, qui tirent, peut-être, en coulisse quelques ficelles, n'ont pas cherché, ces dernières semaines, à prendre l'initiative de la rupture. Ce sont, surtout, les socialistes qui ont lancé le débat, en accusant le parti le plus important de monopoliser les principaux postes du pouvoir, ce qui n'est pas nouveau.

De retour des Etats-Unis, le président de la République, M. Leone, retrouve donc les cercles politiques en ébullition. Cela lui est d'autant plus désagréable qu'il était allé montrer aux Américains l'image d'une Italie toute occupée à chercher la solution de ses problèmes économiques.

On aurait pu penser que les révélations du ministre de la défense, M. Andreotti, sur les trois tentatives de coup d'Etat de l'extrême-droite, ressouderaient la cohésion du gouvernement. Elles n'ont fait que relancer le débat sur ces coups d'Etat présumés. Les spéculations vont bon train, malgré le silence des magistrats : ces derniers ne confirment ni ne démentent l'affirmation selon laquelle les putschistes de janvier-février derniers envisageaient d'enlever plusieurs personnalités politiques, parmi lesquelles le président du conseil et le secrétaire général du parti communiste.

Une alerte — démentie à l'époque — aurait bien été déclenchée, le dimanche 27 janvier, et la défense des principaux bâtiments publics de Rome renforcée. A en croire le plus bavard des magistrats, cité par la presse, le dossier, qui a été préparé par le Service informations défense (SID), contiendrait des éléments permettant de procéder immédiatement à plusieurs dizaines d'arrestations.

ROBERT SOLÉ.

PROCHE-ORIENT

M. Rabin se déclare prêt à restituer à la Jordanie une partie de la Cisjordanie en échange d'un accord de non-belligérance

De notre correspondant

Jérusalem. — Le titre principal des journaux israéliens de ce mercredi 2 octobre est consacré à la déclaration du premier ministre, M. Ithak Rabin, à la chaîne de télévision américaine N.B.C., indiquant qu'Israël renoncerait à des territoires en Cisjordanie en échange d'un accord de non-belligérance avec la Jordanie.

Cette déclaration a beaucoup surpris, car c'est la première fois qu'un dirigeant israélien prend publiquement position sur l'avenir de la Cisjordanie. Dans son éditorial, le journal *Haaretz* ne cache pas son étonnement devant cette initiative du premier ministre qui, selon le journal, n'aurait même pas été soumise à l'examen

Dans les milieux nationalistes, on va en effet s'élever, comme il est aisé de le prévoir, contre une offre que M. Rabin s'était engagé à soumettre au préalable à l'approbation de l'ensemble de ses compatriotes par la voie d'élections générales.

Les partis modérés et même ceux qui sont représentés dans la coalition gouvernementale vont, pour leur part, demander à M. Rabin s'il était opportun d'offrir à Amman de lui restituer une partie de la Cisjordanie, au moment où l'Egypte et la Syrie viennent d'affirmer que l'Organisation de libération de la Palestine devait se voir confier la souveraineté des territoires qui seraient évacués par Israël. Cette offre de M. Rabin ne pourrait donc en rien faciliter la recherche d'un règlement avec Le Caire et Damas.

Mais il est fort possible que le chef du gouvernement de Jérusalem ait avant tout cherché à parer au plus pressé, c'est-à-dire à satisfaire aux exigences américaines, à la veille de la tournée que M. Kissinger doit effectuer, à partir du 12 octobre, dans les capitales du Proche-Orient. Le secrétaire d'Etat américain, qui redoute l'immobilisme, aurait poussé M. Rabin, en échange de l'aide économique et militaire américaine, à faire aussi *« quelque chose »* du côté de la Jordanie. Si ce *« quelque chose »* venait en contrepartie, en plus de l'aide américaine, d'un veto de Washington à la reconnaissance de l'O.L.P. par les Nations unies, on peut comprendre que M. Rabin se soit laissé tenté par cette opération, même si elle soulève contre lui de nombreuses protestations.

ANDRÉ SCÉMAMA.

Union soviétique

Selon les services de renseignements américains

LE MARÉCHAL GRETCHKO ABANDONNERAIT PROCHAINEMENT LA DIRECTION DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE.

Washington *(A.F.P., A.P.)*. — Selon les services de renseignements américains, le maréchal Gretchko, qui est âgé de soixante et onze ans, souhaiterait être déchargé de sa tâche de ministre de la défense ; il pourrait néanmoins rester membre du bureau politique du parti communiste.

Les services de renseignements citent trois successeurs possibles au maréchal Gretchko, connu pour être peu favorable à la détente :

— Le ministre adjoint de la défense, Vladimir Tolukbo, soixante ans, commandant des forces de missiles stratégiques soviétiques. Sa nomination soulignerait l'importance que les dirigents soviétiques placent dans leurs forces nucléaires.

— Le maréchal Ivan Yakoubovski, soixante-deux ans, actuellement commandant en chef du pacte de Varsovie, partisan d'un renforcement des forces classiques soviétiques.

— Le général Viktor Koulikov, chef d'état-major général.

[Le maréchal Gretchko a assisté le mardi 1er octobre, à Moscou, au côté de M. Brejnev au match de hockey sur glace qui opposait les équipes soviétique et canadienne.]

ASIE

Chine

Les fêtes du vingt-cinquième anniversaire ont montré la stabilité de l'équipe dirigeante

De notre correspondant

Pékin. — Mis à part de magnifiques feux d'artifice qui déployaient devant la pleine lune un crépitement de dentelles multicolores, la fête nationale n'aura finalement pas apporté de surprise notable. En fait, l'éditorial du *Quotidien du peuple* confirme des mots d'ordre connus. Et la liste des participants aux festivités montre que le mouvement Pi Lin Pi Kong (critique de Lin Piao et de Confucius) n'a, pour l'instant, exercé aucun effet visible sur la composition de l'équipe dirigeante.

Le bureau politique était presque entièrement rassemblé dans la capitale, à l'exception du vieux maréchal Liu Po-cheng — qui n'a plus d'activités publiques — et de MM. Li Teh-sheng, Wei Kuo-ching, Hsu Shi-you et Saifudin, qui ont célébré la fête nationale dans leurs circonscriptions respectives. Le mot d'ordre d'unité partout proclamé se manifeste ainsi que la stabilité d'une équipe dirigeante, dont certains membres avaient subi le feu de la critique publique dans les journaux muraux de plusieurs grandes villes.

On ne saurait pourtant voir dans cette stabilité du bureau politique la preuve qu'il n'existerait aucun problème dans l'ensemble du parti. La campagne contre Lin Piao et Confucius met sur le tapis trop de problèmes pour que quelques uns ne tentent pas de la faire échouer. Et comme à l'ordinaire, la tactique des adversaires d'un mouvement est de l'approuver d'abord, de le faire dévier ensuite, bref de s'opposer sous l'apparence d'unité. La critique de Confucius ne risque-t-elle pas de prendre le pas sur celle de Lin Piao (et de ses partisans encore en vie) puis de se perdre dans les sables de la recherche historique ? Le mot d'ordre d'unité signifie-t-il, comme lors du neuvième congrès, la lutte contre les tendances scissionnistes et celles qui se refusent à placer l'armée sous le contrôle absolu du parti ou bien signifie-t-il le pardon sans conditions aux adversaires ? Autrement dit, faut-il passer l'éponge même si l'on ne peut détruire l'erreur ? On peut supposer que la lutte *« entre les deux lignes »* au sein du parti reste vive quand on constate les changements de ton et de mots d'ordre depuis le démarrage de la campagne en début d'année. tarde quelque peu à se réunir, malgré l'annonce par le *Quotidien du peuple* dans son éditorial de Nouvel An de sa convocation prochaine, paraît confirmer la permanence du débat intérieur.

La fête nationale a, toutefois, montré une Chine en plein développement. Les progrès remportés sur les plans économique et technique se reflétaient d'ailleurs avec éclat dans les stands et les maquettes proposés pour l'amusement de la foule sous l'ombrage des parcs : raffineries de pétrole, schéma d'extraction charbonnière totalement mécanisée, prospection « off-shore », fonderies et labour par tracteurs, sans parler des nombreuses reproductions miniatures des quartiers de Pékin, où les gamins s'efforçaient de guider à distance autocars, jeeps ou motos. Sur le plan culturel, il faut noter la sortie simultanée de plusieurs romans et de films incontestablement de bonne qualité. Ce qui atténuera peut-être les récriminations de certains intellectuels hostiles à la révolution culturelle, qui se plaignent que leur pays, en matière d'art, ne produise pas ou produise mal et demandent un retour à l'art classique.

ALAIN BOUC.

A PARIS

M. Giscard d'Estaing a assisté à la réception de l'ambassade

M. Giscard d'Estaing a innové en assistant en personne, mardi 1er octobre, à la réception offerte par l'ambassadeur de Chine à Paris, M. Tseng Tao, à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de la République populaire de Chine. Georges Pompidou, lorsqu'il était à la présidence de la République, s'est parfois rendu à des déjeuners ou dîners qui lui étaient offerts dans des ambassades étrangères, celles des Etats-Unis et de l'U.R.S.S. notamment. Mais le général de Gaulle était le seul président de la République, jusqu'à présent, à avoir assisté — le 7 novembre 1966 à l'ambassade d'U.R.S.S. — à la réception offerte par une mission diplomatique à l'occasion de sa fête nationale.

Le président de la République, à vrai dire, ne s'est pas mêlé à la foule des invités — un bon millier — qui se pressaient à l'ambassade. Accueilli à mi-hauteur de l'escalier par M. Tseng Tao, M. Giscard d'Estaing a été aussitôt conduit vers un salon particulier où, en présence notamment de MM. René Haby, ministre de l'éducation, Pierre Lelong, secrétaire d'Etat aux P.T.T., et André Bettencourt, ancien ministre, il s'est entretenu pendant un peu plus d'une demi-heure avec l'ambassadeur. Ce n'est qu'ensuite, au moment de remonter dans sa voiture, qu'il échangea quelques mots avec les journalistes, photographes, cameramen qui avaient patiemment attendu pendant la durée de l'entretien. Il a déclaré que sa visite témoignait *« de l'importance que la France a reconnue, dès l'origine, à la République populaire de Chine »*, dont la fondation avait été *« un très grand événement, non seulement pour le peuple chinois mais pour le monde entier »*.

M. Giscard d'Estaing a dit qu'il avait exprimé à M. Tseng Tao *« les vœux du peuple français pour la prospérité, le bonheur et la paix du peuple chinois, avec lequel nous entretenons des relations de confiance et d'amitié »*. *« Nous aurons l'occasion,* assura-t-il encore, *d'accueillir des personnalités chinoises sur notre sol. »*

De nombreuses personnalités avaient répondu à l'invitation de l'ambassadeur de Chine, notamment MM. Couve de Murville, Edgar Faure, Michel Rocard, etc. La plupart des chefs de mission diplomatiques en France étaient également présents, en particulier l'ambassadeur d'U.R.S.S., M. Tchervonenko — qui célébrera dans un peu plus d'un mois la fête nationale de son propre pays, et a pu se demander si le même honneur lui serait fait, à cette occasion, par le président de la République...

ASIE

CHINE : la nouvelle Longue Marche

III. — « Les femmes sont la moitié du ciel »

En Chine, politique et morale se confondent pour une nouvelle Longue Marche (« le Monde » des 1er et 2 octobre).

De notre envoyé spécial JEAN HOUDART.

Pékin. — « *Les femmes sont la moitié du ciel* », a dit Mao. De fait, pour les travaux les plus durs comme pour les salaires, pour les tâches ménagères comme pour les responsabilités, elles paraissent les égales des hommes.

Il est recommandé de ne se marier qu'aux approches de la trentaine, mais le conseil est mieux suivi à la ville qu'à la campagne. De même pour celui-ci : « *Un enfant, c'est peu ; deux, c'est bien ; trois, c'est trop.* » En tout cas, l'avortement n'est vraiment libre qu'à partir de la troisième grossesse, et il est assez peu pratiqué : « *C'est une question d'éducation et de bon développement de la contraception* », nous déclare, à Chikiachwang, le gynécologue de l'hôpital d'une usine de textile. Et la stérilisation ? « *Nous la pratiquons assez souvent, pour les hommes autant que pour les femmes.* » Quant aux pilules, stérilets et diaphragmes, « *80 % des femmes mariées les utilisent* », et nous constatons, à la ville et à la campagne, qu'ils sont généreusement distribués.

Chastes jusqu'au mariage

Où l'affaire se complique, c'est pour les femmes non mariées. La question : « *Leur donnez-vous la pilule ou les faites-vous avorter ?* » provoque toujours un léger haut-le-corps suivi de l'exclamation : « *Mais elles n'en ont pas besoin puisqu'elles ne sont pas mariées !* » Il faut se rendre à l'évidence : une telle question en Chine est une incongruité.

Commettons-en une autre : « *Voulez-vous vraiment dire qu'il n'y a pas chez vous de relations sexuelles avant le mariage ?* » La réponse vient d'une jeune fille fort agréable à regarder et apparemment aussi peu refoulée que possible : « *Eh bien ! non. Nous n'avons pas cela ici, et d'ailleurs c'est mauvais pour la santé !* ». Et la prostitution ? « *Cela peut-il vraiment exister ? C'est triste. Chez nous aussi il y en avait avant la libération.* » Elle ajoute : « *J'ai des amies qui ont des boy-friends. Elles se promènent, vont au cinéma, dansent avec eux.* » S'embrassent-ils ? « *Non. Vous savez, nous n'avons aucune envie de ces choses et nous n'en parlons pas. Nous recevons une éducation sexuelle à seize-dix-sept ans, et nous saurons, mariées, utiliser les contraceptifs. Quant à moi,* ajoute-t-elle, *vers vingt-cinq ans, je penserai à choisir un mari que j'aimerai.* » On nous affirme, d'autre part, que les divorces sont admis par consentement mutuel, mais sont rares. Encore une « question d'éducation ».

Dans un tel climat moral, les familles chinoises, dont on avait dit en Occident qu'elles étaient appelées à disparaître, semblent au contraire beaucoup plus unies que bien des nôtres.

L'une d'elles nous accueille, dans une de ces vieilles ruelles, bordées de petites maisons groupées autour d'une courette et entourées d'un mur, qui conservent à bien des quartiers de la capitale leur allure villageoise.

Servir le peuple en famille

Dans cette famille, neuf personnes, de quatre générations, cohabitent dans quatre petites pièces très simples, pour lesquelles elles paient à l'Etat un loyer de 10 yuans (1) par mois. C'est un *salaire global qui nous est précisé* : les six travailleurs de la famille gagnent 270 yuans par mois. Les « inactifs » ne le sont guère : l'arrière-grand-mère (soixante-dix-huit ans) fait l'édification des jeunes de la ruelle en leur racontant sa vie dans l'ancienne société. A la voir, on la croit volontiers lorsqu'elle déclare : « *Sans le président Mao, je serais morte depuis longtemps.* » La grand-mère (cinquante-cinq ans) fait la cuisine et occupe ses loisirs à des travaux de broderie dans un des ateliers collectifs du quartier. Pour les deux femmes, la libération est venue trop tard pour qu'elles sachent lire.

Deux vélos, une machine à coudre, un transistor, quelques montres, 60 yuans déposés chaque mois à la banque, telles sont les « richesses » de la famille, qui partage avec les autres habitants (vingt-huit personnes en tout) de la cour joliment fleurie une fontaine et une toilette. Dans la ruelle, tout le monde semble logé à la même enseigne. Le niveau de vie, nous affirme-t-on, croît lentement mais sûrement, les salaires ayant tendance à monter et les prix à baisser. Il n'y a pas de voitures particulières, cela ne fait *pas partie de l'univers chinois* ; et l'on n'en est pas encore aux congés payés, ou plutôt ils se limitent, en dehors du repos hebdomadaire — qui n'est d'ailleurs pas forcément le dimanche, — à sept jours de fête. Quant à la retraite, elle se prend généralement à soixante ans pour les hommes et cinquante-cinq ans pour *les femmes*. Retraite d'ailleurs toute relative, où l'on reste en famille et où l'on ne risque pas de s'ennuyer, entre les réunions politiques et les mille tâches dont, pour « servir le peuple », on décharge les travailleurs afin qu'ils puissent se consacrer à la production.

A Canton, sur les sampans de la rivière des Perles, vivaient entassées *nombre de familles qui* n'avaient aucun droit sur la terre ferme, pas même pour leur sépulture. Leurs conditions d'existence, selon une exposition consacrée à leur histoire, s'évaluaient en nombre de morts de faim ou de ventes d'enfants. On leur a construit, à partir de 1953, un nouveau quartier, qu'après consultation et par une délicate attention on a bâti au bord du fleuve. Malgré la vue imprenable, ce n'est pas du « grand standing »... Mais ces immeubles permettent une vie décente à des gens qui en étaient privés. Et on fait beaucoup mieux maintenant.

Par exemple, on bâtit à Pékin un quartier de 60 000 m2 de logements presque luxueux ; pour une famille de quatre personnes qui paiera un loyer de 6 yuans : deux pièces de 15 m2 et 9 m2, entrée assez grande, balcon, cuisine avec eau et gaz et toilettes particulières, chauffage central et même vide-ordures. Mais il n'y a ni eau chaude ni douche. En revanche, les équipements collectifs ne sont pas oubliés, et les futurs habitants trouveront à proximité immédiate école, dispensaire, terrain de jeu, boutiques d'alimentation. Nous n'avons jamais vu de queues devant ces dernières, qui non seulement offrent une gamme importante de produits, mais encore le font avec une certaine recherche de décoration, s'attachant à marier les vives couleurs des fruits et légumes en de savantes pyramides. Echoppes d'artisans et grands magasins coexistent, tous collectifs, toujours rudimentaires mais abondamment garnis, et affichant des prix très bas.

« La commune populaire, c'est bien ! »

Aux environs de Chengchow, une sorte de petite chapelle, très laide, en pleins champs. C'est un musée. Un des fondateurs de la commune populaire de l'endroit, une des premières, nous y conduit pour nous montrer la photo qui le représente à côté de Mao lorsque le président vint l'inspecter en 1958 et s'écria de là, en une de ces formules lapidaires dont il a le secret et qui suffisent à lancer un mouvement : « *La commune populaire, c'est bien !* » Celle-ci est donc exemplaire et visiblement prospère, sans toutefois que nous y remarquions de notables différences avec une autre visitée près de Loyang. L'absence de la plus petite mauvaise herbe dans les cultures, de la moindre mouche dans les belles étables et porcheries nous impressionne, tandis que nous étonnent les conditions de vie, de logement, de rémunération, finalement assez semblables à celles de Pékin. Le vice-responsable du comité révolutionnaire de la commune (54 000 personnes) nous explique comment sont fixées les cultures :

« *L'échelon supérieur propose un plan à la commune suivant le plan d'Etat. La commune le fait connaître, les masses populaires en discutent en assemblée générale, chaque brigade et équipe remanie ce qui est proposé, et le plan ainsi modifié est renvoyé à l'échelon supérieur. La décision est finalement prise après nouvelle consultation de la base.* »

— Le plan proposé est-il très modifié ?

— *Il l'est généralement un peu, pas profondément.*

— Comment sont élus les dirigeants ?

« *L'échelon de base est l'équipe de production, correspondant généralement à un village. Tout le monde, à partir de seize ans, est électeur et éligible; au cours de multiples discussions populaires on sélectionne les candidats selon cinq critères : ils doivent étudier consciencieusement le marxisme-léninisme et la pensée du président Mao, lutter pour le service des peuples de Chine et du monde, consulter les masses, faire corps avec elles, ne pas rejeter ceux qui ont commis des erreurs et veulent se corriger. Le vote se fait à mains levées, mais il est secret au niveau de la brigade et de la commune : on entoure les noms choisis, on peut rayer et remplacer les autres. Changement radical depuis la révolution culturelle : avant, les cadres restaient au bureau, coupés de la base; maintenant, ils sont le plus possible au travail avec les masses. L'administration est décentralisée au maximum. Les dirigeants sont élus pour deux ans et révocables. Ils ne touchent que des salaires moyens, car ils sont élus pour servir le peuple. Les réunions ordinaires de l'assemblée générale de l'équipe ont lieu tous les deux ans pour l'élection, et deux fois par an pour discuter de la gestion.* »

Même langage chez les dirigeants de l'usine textile de Chikiachwang et chez ceux de l'usine de tracteurs de Loyang. On s'y réfère à la directive présidentielle concernant l'industrie dont les principes ne nous étonnent plus : la politique au poste de commandement ; les cadres doivent participer au travail manuel et les ouvriers à la gestion ; « triple union » des cadres, des technicens et des ouvriers : chacun ne doit compter que sur ses propres forces pour les *innovations techniques. Au sujet* de ces tracteurs dont les paysans chinois ont tant besoin, on nous déclare au comité révolutionnaire de l'usine de Loyang (vingt-deux mille ouvriers) :

« *Après 1960, le retrait brutal des experts soviétiques a entraîné une baisse de la production : nous devions fabriquer 15 000 tracteurs par an, nous n'avons pu en faire qu'à peine 9 000. Mais, trempés par la révolution culturelle, nous avons redressé la situation ; en 1973, nous avons fabriqué 21 500 tracteurs, nous avons élargi la gamme de nos produits et, jusqu'à présent, cette année est de 5,5 % supérieure à 1973. Ainsi suivons-nous l'enseignement du président Mao : « Faire la révolution et promouvoir la production ».*

Lors de la visite de ces usines, les conditions de travail apparaissent généralement bonnes, les ouvriers décontractés, les machines un peu « bricolées », les équipement sociaux très développés et bien compris (notamment les crèches où les jeunes mères peuvent venir allmenter elles-mêmes deux fois par jour leurs enfants en bas-âge). A Loyang, un ouvrier se fait auprès de nous le défenseur du travail à la chaîne :

« *Nous ne savions pas qu'on le critiquait en Occident. Chez nous, il n'est pas fait pour le profit des capitalistes, mais pour l'amélioration des conditions de travail. C'est pour la révolution que nous travaillons. D'ailleurs, ceux qui sont à la chaîne sont souvent changés de poste ; dans chaque atelier, on veille à ce que tous les ouvriers passent à tous les postes.* »

La mobilisation de l'ouvrier ne s'arrête pas à la fin de son travail. S'il est jeune et célibataire, il y a de fortes chances pour qu'il vive en dortoir dans l'usine même (parce que c'est gratuit, qu'on y est entre copains que l'on a pas à se préoccuper de transport) et qu'il soit volontaire pour la milice, cette organisation de « militants de la lutte de classes », qui marie l'étude politique, l'aide aux malades ou aux vieillards et l'entraînement militaire, et correspond aux « gardes rouges » chez les élèves du secondaire.

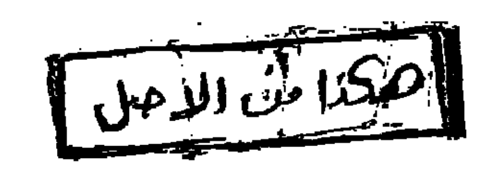
Moins jeune ou marié, l'ouvrier rentre chez lui et retrouve une autre organisation : le comité d'habitants, dont les membres élus et bénévoles, sous la direction du comité révolutionnaire du quartier, ne laissent là non plus rien au hasard pour tout ce qui concerne la conscience politique, les tâches collectives, l'entr'aide, la santé de ses voisins, de sa famille et de lui-même dans la mesure où son unité de production n'y a pas déjà pourvu.

La nouvelle « Longue Marche » ne se fait pas dans la pagaille, elle est même exactement le contraire.

— 1 yuan = 2,60 F environ.

Prochain article :

PÉKIN ET LA COMMUNE DE PARIS



ASIE

En Inde comme au Bangladesh

Catastrophes naturelles et flambée des cours mondiaux font redouter une grave famine

Par GÉRARD VIRATELLE

La situation alimentaire est « extrêmement difficile », a admis mardi 1er octobre Mme Gandhi, dans une interview radiodiffusée. Le premier ministre indien a cependant demandé à la population de ne pas s'alarmer et de distribuer les céréales disponibles en priorité aux enfants. D'autre part, le porte-parole des Nations unies indique que douze millions de personnes, dont près de cinq millions d'enfants, ont besoin d'urgence de blé et de riz au Bangladesh.

La disette est à un tel point un phénomène récurrent en Asie du Sud que l'opinion internationale n'y prête plus vraiment attention et ne s'en émeut que lorsqu'elle prend les proportions d'une grave famine. Les conséquences conjuguées, ces derniers mois, d'inondations catastrophiques au Bangladesh et dans l'Inde orientale, et d'une sécheresse non moins catastrophique dans le nord-ouest du sous-continent font redouter à nouveau l'aggravation d'une situation alimentaire déjà précaire depuis plusieurs années dans cette région du monde. « *Cette situation est sans aucun doute difficile mais pas impossible à dominer* », assure le ministre indien de l'agriculture. En tout cas, si l'Inde du Nord, en particulier, ne reçoit pas à la fin de la mousson dans les toutes prochaines semaines des pluies régulières, les céréales semées par des millions d'agriculteurs ne pourront pousser. La vie de milliers de gens pourraient alors être menacée. Le fait que le nombre des victimes se compte pour le moment par centaines et qu'on n'assiste pas à des hécatombes comme en Ethiopie et au Sahel — notamment parce que New-Delhi et les gouvernements fédérés ont en place depuis des années un appareil administratif en principe organisé pour lutter contre les pénuries de vivres — n'enlève rien à la gravité des choses. Mme Gandhi a pris la tête d'un haut comité national pour l'alimentation et fait campagne d'Etat en Etat contre les scandales et le gaspillage ; le premier ministre du Bangladesh, faisant une fois de plus appel à l'assistance internationale, déclare que *son pays est au bord de la famine*.

Sans doute l'époque actuelle, celle de la soudure entre la récolte de printemps faite sur des terres principalement irriguées, et celle d'automne, qui a lieu après la mousson, est-elle, comme à l'habitude, la période la plus critique de l'année. La majorité des cultivateurs indiens dépendent entièrement du régime des pluies. Les plus vulnérables sont, bien entendu, ceux qui n'ont pas de terre, les ouvriers agricoles qui ne trouvent pas d'emplois, et ne disposent d'aucun revenu. Le correspondant de l'A.F.P. à New-Delhi indique que, pour la première fois, on y évoque la grande famine de 1943. Le *Guardian* de Londres entrevoit la perspective d' « *une famine monstre* », tandis que l'envoyé spécial du *Times of India* rapporte « *des signes évidents de disette* » au Bengale occidental. « *Plus de la moitié des trois cent mille personnes vivant dans les districts de Purulia et Bankura (où la disette est, il est vrai, un phénomène chronique), populations constituées principalement de tribaux et d'intouchables — les plus misérables en Inde, — souffrent de la disette*, écrit-il. Il *ajoute : l'administration, des personnalités locales sont encerclés jour et nuit par des groupes de gens à la recherche de nourriture, de travail et de secours ; des centaines d'enfants mendient de porte à porte...* » On assiste aux mêmes scènes dans un autre district du Bengale, au Coochbehar, où des centaines de personnes affamées venus des villages attendent à la sortie de pauvres gargottes *les détritus jetés dans les* poubelles. Les autorités nient qu'il y ait eu des décès consécutifs à trict du Bengale, au Coochbehar, la famine, mais il est rare qu'elles *reconnaissent de tels faits.* « *Il est pénible de voir tant de gens affamés alors que les approvisionnements en riz sur le marché libre — à prix élevé — sont abondants* », commente le journal indien.

Les réserves au plus bas niveau

Les inondations, qui ont noyé les plants dans les rizières des deux parties du Bengale, expliquent cette détresse. Dans l'Etat voisin de l'Orissa, plus au sud, dans la baie du Bengale, c'est la sécheresse la plus sévère depuis trente ans qui a ruiné les espoirs de récolte. Le chef du gouvernement local, Mme Nandini Satpathy, déclare que « *des millions de personnes risquent d'être frappées par la disette, les épidémies et même la mort* ». En Assam, au nord-est de l'Inde, dans la haute vallée du Brahmapoutre, on estime que 90 % des récoltes ont été perdues à la suite des inondations. Les sinistrés hébergés dans des camps de fortune reçoivent une ration alimentaire réduite à seulement 1 100 grammes de riz et 100 grammes de farine par semaine et par personne. Dans l'Etat du Kérala, à l'extrême sud-ouest de la péninsule, les rations de riz ont été diminuées de moitié depuis le début de septembre et ne sont plus que de 80 grammes par personne et par jour. Enfin, à Agra, à 200 km. de la capitale, plus d'un millier de manifestants ont attaqué et pillé des commerces de grains.

En Inde comme au Bangladesh, les réserves alimentaires, qui servent principalement à approvisionner les centres urbains, sont actuellement au niveau le plus bas. En Inde, la production de céréales atteindrait, dans la meilleure hypothèse, 106 à 108 millions de tonnes cette année ; elle serait bien inférieure aux prévisions officielles : 118 à 120 millions de tonnes (*le Monde* du 15 mai 1974). Mais ces chiffres globaux ne donnent qu'une idée approximative du niveau de la consommation individuelle et ne rendent notamment pas compte des inégalités que celle-ci comporte. En raison de l'accroissement annuel de la population indienne (environ 15 millions d'habitants), la quantité moyenne de grains disponibles par habitant a diminué ces dernières années. Chaque « mauvaise » mousson creuse donc l'écart entre la production et les besoins croissants. Et les soupes populaires ouvertes ici et là en Inde et au Bangladesh ne peuvent satisfaire beaucoup de monde tant qu'il n'y aura pas davantage de vivres à distribuer.

Le fléchissement du taux de croissance de la production agricole n'est pas la seule cause des drames actuels et des troubles sociaux et politiques dont ils sont porteurs. Le gouvernement indien a trop souvent le sentiment que la stabilité des campagnes dépend uniquement du bon approvisionnement des circuits de distribution d'Etat. Les dirigeants pensent volontiers qu'il suffit que la *production progresse pour que tous* les conflits s'estompent. Il est vrai cependant que ce piétinement peut être considéré comme l'une des causes principales de l'augmentation *des prix (35,3 % pour* les grains d'août 1973 à septembre 1974) et de l'inflation (30 % en un an) qui sont des phénomènes plus marqués encore en Inde et au Bangladesh que dans les pays développés.

Des pluies excessives ou insuffisantes ne justifient pas non plus à elles seules les disettes locales. Pas plus que le renchérissement des prix des produits pétroliers, bien que celui-ci freine le développement de l'agriculture mécanisée dans les zones irriguées. On remarquera à cet égard que l'Inde n'a pu obtenir de plusieurs pays fournisseurs de pétrole des livraisons à tarif préférentiel.

La question que se pose de nombreux experts est de savoir si les moyens techniques modernes mis en œuvre pour favoriser la « révolution verte » peuvent permettre à cette stratégie agricole de se développer. On constate, en effet, que les nouvelles variétés de grains hybrides sont *vulnérables à certaines maladies*, que la « révolution verte » ne s'est pas étendue à la culture du riz, qu'elle a, dans les zones les plus riches de la plaine gangétique, bénéficié surtout aux agriculteurs nantis de terres ou de capitaux. Le gouvernement de Mme Gandhi ne peut actuellement compter que sur ces régions et sur ces cultures à forte productivité pour reconstituer les stocks nationaux indispensables à la lutte contre la disette dans d'autres parties du pays.

Importer sans acheter ?

Ce sont notamment ces gros propriétaires terriens qui « *torpillent* » la réforme agraire et la nationalisation du commerce des grains, l'une et l'autre mesure pourtant également indispensables pour atténuer les injustices et apaiser *la faim dont souffrent* des millions de gens. De plus, l'augmentation de la production céréalière, ces dernières années, a été due pour moitié au *développement des surfaces cultivables* plutôt qu'à l'introduction de techniques modernes de culture, souligne *Economic and Political Weekly* de Bombay.

Le gouvernement indien n'a pas formulé de « stratégie nouvelle », mais seulement exploré sur le papier quelques « directions » (réduction de la consommation d'engrais chimiques, pourtant déjà très faible, retour à l'usage de la bouse de vache et des puits traditionnels non mécanisés). Les difficultés présentes ne l'encouragent pas à prendre des mesures draconiennes pour stimuler l'agriculture. Dans ces conditions, l'Inde devra sans doute importer au cours des prochains mois 7 à 10 millions de tonnes de céréales. Etant donné la flambée des cours mondiaux du blé et ses faibles réserves en devises, elle a, semble-t-il, renoncé pour le moment à procéder à des achats sur le marché international. Cependant, les dirigeants indiens ont fait plusieurs démarches privées auprès de Washington dans l'espoir d'obtenir des livraisons de céréales dans des conditions préférentielles. Ils se sont simultanément tournés vers l'U.R.S.S. qui a déjà « *prêté* » 2 millions de tonnes de blé et de riz à New-Delhi au début de l'année et fournirait à nouveau 2 à 4 millions de tonnes. Mme Gandhi *se rendrait d'ailleurs prochainement* à Moscou. Mais, surtout, les Indiens et les dirigeants de Dacca souhaiteraient que leurs pays soient les principaux bénéficiaires des programmes d'urgence de la C.E.E. et de l'ONU pour venir en aide aux nations pauvres frappées par l'augmentation des prix pétroliers. Il est fort douteux que ces palliatifs mettent définitivement fin à la recrudescence de la disette.

Cambodge

CONTRE-OFFENSIVE GOUVERNEMENTALE DANS LA RÉGION DE KOMPONG-CHHNANG

Phnom-Penh (*A.F.P.*). — Le *haut commandement* cambodgien a fait état le 2 octobre de succès sur le théâtre d'opérations de Kompong-Chhnang, à 90 kilomètres au nord de Phnom-Penh. Les pertes *subies par les Khmers rouges*, a-t-il précisé, s'élèveraient à trois cent douze morts, tandis que les forces républicaines ne déploreraient qu'un mort et trente *blessés*.

Perplexes devant les chiffres publiés par les autorités militaires, les observateurs n'en retiennent pas moins de leurs comptes rendus que la contre-offensive déclenchée dans les dernières quarante-huit heures par les soldats gouvernementaux donne lieu à des combats d'une très grande violence.

A TRAVERS LE MONDE

Indonésie

● LE CHAH D'IRAN et l'impératrice Farah sont arrivés le mardi 1er octobre à Djakarta pour une visite en Indonésie, à l'occasion de la tournée qui les a conduits à Singapour, en Australie et en Nouvelle-Zélande, et qui doit se poursuivre en Inde. — *(A.F.P.)*

Japon

● UNE DELEGATION NORD-COREENNE participera à la soixante et unième conférence de l'Union interparlementaire, qui se tiendra à Tokyo du 2 au 11 octobre. C'est la première fois qu'une mission politique nord-coréenne se rend au Japon. — *(A.F.P.)*

Pakistan

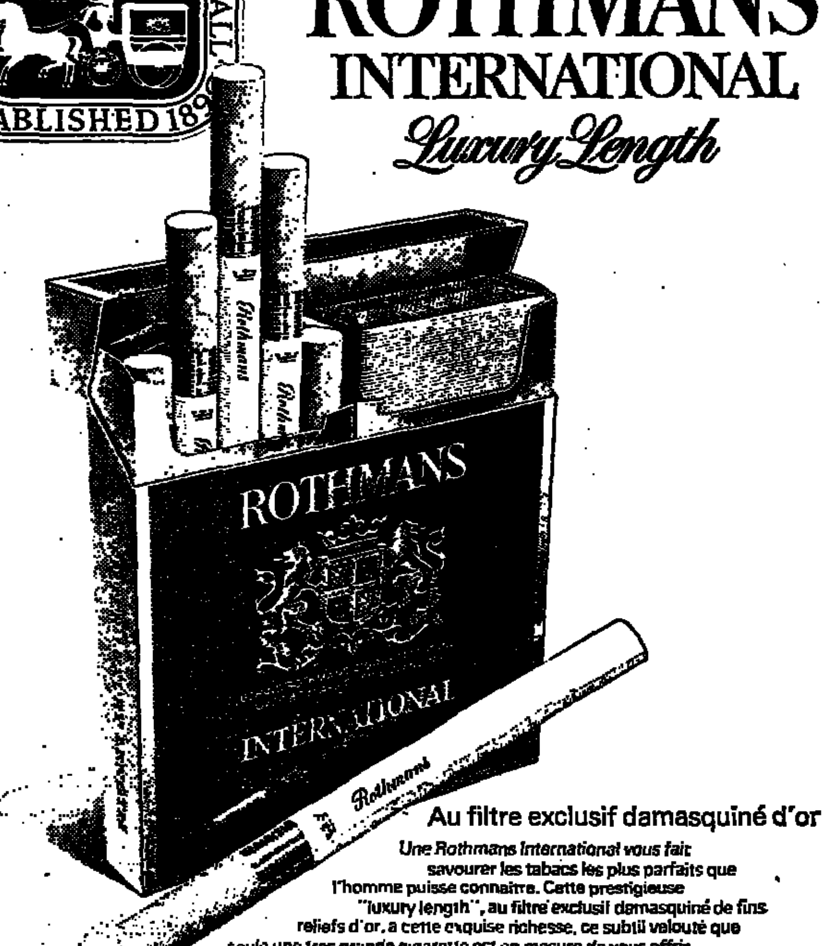
● M. PIRZADA, ministre pakistanais de la justice, qui est un des plus proches collaborateurs du premier ministre, M. Bhutto, a catégoriquement démenti mardi 1er octobre les allégations de l'opposition, selon lesquelles l'armée pakistanaise aurait récemment lancé une grande offensive contre les tribus rebelles du Baloutchistan (*le Monde* du 26 septembre). Il a cependant admis qu'une région d'environ 30 kilomètres carrés, située dans le district de Marri, avaient été encerclée par les forces pakistanaises et que six cents personnes avaient été gardées à vue au cours de cette opération. Le ministre a enfin affirmé que les maquisards baloutches étaient encouragés par l'Afghanistan.

Tanzanie

● LES PRESIDENTS DE LA ZAMBIE, DU ZAIRE ET DE LA TANZANIE se sont entretenus les 28 et 29 septembre à Dar-Es-Salaam avec M. Samora Machel, chef du Front de libération du Mozambique (FRELIMO), et avec le docteur Agostino Neto, président du Mouvement populaire pour la libération de l'Angola (M.P.L.A.). Les discussions ont porté essentiellement sur la situation au Mozambique et sur les problèmes posés par la décolonisation de l'Angola. — *(A.P., Reuter.)*

Yougoslavie

● M. A. GRLITCHKOV, secrétaire du comité exécutif de la Ligue des communistes yougoslaves, a quitté, le 1er octobre, Belgrade pour Varsovie afin d'y négocier, semble-t-il, la participation de son parti à la réunion préparatoire d'une conférence européenne des P.C. qui doit s'y tenir du 16 au 18 octobre. — *(A.F.P.)*



ASIE

A Paris

Me LONG DÉNONCE « LA SITUATION TRAGIQUE » DANS LAQUELLE EST PLONGÉ LE PAYS.

Trois anciens détenus politiques sud-vietnamiens ont tenu mardi 1er octobre, à Paris, une conférence de presse. Il s'agit de Me Nguyen Long, l'un des principaux animateurs de la troisième force, et de MM. Ton That Lap et Vo Nhu Lanh. Ils ont obtenu le droit d'asile politique en France.

Me Long a notamment déclaré : *« Mise à part une infime minorité dont nous sommes, et qui a été remise contre son gré au G.R.P., les prisonniers de la troisième force politique demeurent incarcérés dans les prisons de Saigon. Cette sorte de « libération » fait partie intégrante de la politique de négation de la troisième force par le gouvernement de Saigon (...), mais cette troisième force se développe chaque jour. (...) Indépendante des deux autres parties sud-vietnamiennes, elle lutte pour l'indépendance nationale contre l'agression américaine ; elle s'oppose au gouvernement de la République du Vietnom. (...) Ce qui se passe depuis vingt mois au Sud est contraire aux aspirations de notre peuple. La guerre n'a pas cessé, des centaines de milliers de prisonniers politiques demeurent en prison, les libertés démocratiques sont foulées au pied, la vie de la population est de plus en plus misérable. Le développement des mouvements de lutte pour l'application de l'accord de Paris, pour la réconciliation et la concorde nationales, pour la liberté de la presse, contre la corruption et la famine, reflète la situation tragique dans laquelle est plongé le Vietnam du Sud, tandis que monte la colère contre l'administration de M. Thieu. »*

Vietnam du Sud

REPOUSSANT LES ACCUSATIONS DE CORRUPTION

Le président Thieu réclame de façon pressante l'aide des États-Unis

Dans un discours télévisé de deux heures, le président Thieu a lancé, mardi 1er octobre, un *appel pressant* aux Etats-Unis pour qu'ils maintiennent leur aide au gouvernement sud-vietnamien, faute de quoi, a-t-il déclaré, « la situation deviendra très grave ». Rejetant, d'autre part, les accusations de corruption formulées contre lui, il a affirmé qu'il n'avait « jamais accepté de pot-de-vin ». Il a annoncé également qu'il ne briguerait pas un troisième mandat l'année prochaine si la populaiton ne lui faisait pas confiance.

A Saigon, M. Clements, secrétaire adjoint à la défense des Etats-Unis, devait s'entretenir ce mercredi avec les personnalités gouvernementales de la situation militaire et politique au Vietnam du Sud.

LES DERNIERS PIONS DU GÉNÉRAL

De notre correspondant

Saigon. — Vingt mois après la signature des accords de Paris, le président Thieu demeure l'homme fort de Saigon, mais sa marge de manœuvre s'est nettement rétrécie. Une réduction substantielle de l'aide américaine, l'effondrement corollaire de l'économie sudiste et le renforcement des zones communistes l'incitent maintenant à s'interroger sur la poursuite d'une confrontation armée avec les révolutionnaires. En septembre, la relance de l'agitation urbaine, à l'initiative des catholiques, l'aurait convaincu de la nécessité d'élargir les bases de son régime plutôt que de persévérer dans un isolement de plus en plus risqué.

Afin de conserver une emprise sur la situation, le général Thieu envisagerait donc plus sérieusement une révision déchirante de sa politique. Mais peut-il être lui-même l'acteur d'un tel revirement ? A-t-il encore à la fois la volonté et les moyens de se défaire d'une guerre dont il est apparu si longtemps le symbole, sinon le prisonnier ? Telles sont les questions que l'on commence à se poser à Saigon, où même les esprits les plus prudents pensent déjà que 1975 sera une année de profonds changements.

Dans l'immédiat, le régime semble avant tout menacé par la désintégration de l'économie. Le Sud compte maintenant plus d'un million de chômeurs. La faim a fait son apparition de façon durable, notamment dans les banlieues de Saigon et dans les villes du Centre. Le déclin — en termes réels — de l'aide économique américaine, les effets des combats de 1972 la hausse des prix l'année suivante (notamment ceux du riz et du pétrole) et l'absence d'investissements étrangers, tout semble concourir à entretenir le marasme actuel.

Comme les combats continuent — la guerre du Vietnam demeure la plus meurtrière du monde, — l'espoir d'un redressement économique paraît inexistant : 1975 s'annonce même déjà comme l'année la plus pénible et, pour de nombreux observateurs, la relance de l'agitation politique et sociale, en particulier les attaques contre la corruption, se greffe en grande partie sur la baisse générale du niveau de vie. On se demande même maintenant quand le point de rupture sera atteint.

Le quadrillage des campagnes remis en cause

A plus long terme, Saigon doit s'inquiéter également de ce qui se trame dans les rizières et les forêts du Sud. En raison de coupes claires effectuées dans l'aide militaire américaine, l'armée du président Thieu n'a plus que des ambitions relativement modestes. Le temps des offensives combinées et de grande envergure est révolu. Sur les mille sept cents appareils que compte l'armée de l'air, plus d'un millier sont bloqués au sol faute de carburant, d'entretien ou de pièces de rechange. Sauf en cas d'alarme, le temps de vol des hélicoptères (environ sept cents appareils) a été réduit des trois quarts, toujours pour des raisons d'économie.

Au début de septembre, l'état-major général a décidé d'abandonner le quart des avant-postes tenus par des miliciens dans le delta du Mékong, la région agricole la plus riche et la plus peuplée du Sud. De toute façon, faute d'un appui logistique suffisant, les postes auraient vraisemblablement sauté les uns après les autres. Mieux valait regrouper les hommes et récupérer les armes quand il en était encore temps. Le quadrillage des campagnes est donc remis en cause.

Pour limiter le gaspillage, Saigon a même dû imposer un contrôle sévère des armes légères et des munitions distribuées à une troupe si longtemps habituée à ne pas compter. Sur ce point, les ordres du général Thieu sont formels : faute de crédits, l'armée, déjà ébranlée par la crise économique et une corruption envahissante, doit à tout prix en revenir à ce qui ressemble, pour elle, à la guerre des pauvres.

Entre-temps, l'autre camp s'est sensiblement renforcé. Sur place, la plupart des experts militaires pensent que les communistes ont désormais la capacité de lancer à tout moment une offensive généralisée. S'ils ne le font pas, c'est que leur analyse de la situation politique dans le Sud et surtout du rapport des forces internationales le leur déconseille.

Selon Saigon, soixante mille cadres politiques communistes peuvent désormais s'appuyer dans le Sud sur une armée de deux cent cinquante mille hommes, dont cent cinquante mille Nord-Vietnamiens (contre sept cent mille soldats environ dans le camp adverse). C'est une armée moderne et mécanisée : six cents blindés (contre sept cents en face), des canons de 130 mm., ainsi que toute une gamme de batteries anti-aériennes. En mai, lorsqu'ils ont attaqué Ben-Cat, juste au nord de la capitale, les communistes ont utilisé des blindés ainsi que des missiles S.A.-7, et des canons anti-aériens de 37 mm. Bref, leur dispositif militaire n'a jamais été si puissant depuis 1954 ; il était plus faible en 1968, quand ils ont lancé l'offensive du Têt, alors qu'un demi-million de soldats américains se trouvaient au Vietnam.

Forts de ces atouts, les communistes ont d'ailleurs changé de tactique en avril. L'attaque de Ben-Cat a marqué le lancement d'une campagne dite d'*« émulation »* (la *« campagne Quyet-Thang »*, ou *« détermination à vaincre »*) qui s'est étalée sur six mois. Des attaques plus classiques et plus concentrées sur des objectifs stratégiques (au nord de Saigon d'abord, puis au sud de Da-Nang) servent cependant les mêmes objectifs : récupérer les zones perdues au lendemain du cessez-le-feu proclamé le 28 janvier 1973, élargir leurs propres zones libérées et appuyer la guérilla politique dans les zones rurales disputées.

Les communistes entendent avoir de leur côté, à la fin de 1974, une population civile de sept cent cinquante mille habitants (le Sud en compte près de dix-neuf millions en tout). Sur ce plan, ils semblent déjà en passe de réussir. A Kien-Hoa et à Dinh-Tuong, deux provinces-clés puisqu'elles commandent le trafic routier entre Saigon et le delta du Mékong, 40 % de la population s'est retrouvée sous leur contrôle à dater de juin 1974. En 1973, 10 % seulement des familles rurales de ces provinces vivaient dans des zones révolutionnaires, alors mal protégées contre les raids de l'aviation et les tirs de l'artillerie adverses.

A un rythme lent mais continu, la situation sur le terrain se retourne donc en faveur des communistes. Le temps joue pour eux, tout le monde est d'accord sur ce point, et il ne serait pas surprenant qu'à l'issue de la prochaine saison sèche (en avril 1975) les révolutionnaires contrôlent les principaux axes routiers du Sud, isolant ainsi Hué de Da-Nang, Da-Nang de Saigon, et la capitale de son grenier à riz. Pour l'armée de Saigon, une telle situation ne serait pas encore intenable, mais il serait de plus en plus difficile de redresser la barre.

La hiérarchie catholique intervient

Déjà, en deux mois de combats à Ben-Cat, la 18e division d'infanterie de Saigon a perdu deux mille cinq cents hommes (le total des tués, blessés et des soldats portés disparus). Depuis septembre, les fusiliers-marins se battent de nouveau, et seuls, au nord de Hué, parce que les trois brigades combattantes de parachutistes ont été ramenées sur Da-Nang pour en protéger les alentours et maintenir ouverte la route entre ce grand port et l'ancienne capitale impériale. Or, fusiliers marins et parachutistes constituent les deux unités d'élite de l'armée de Saigon.

Dans un tel contexte, le président Thieu ne peut plus reporter indéfiniment le choix entre une retraite anticipée, un renforcement bien risqué de son pouvoir personnel et la recherche aventureuse d'une ouverture. C'est cette troisième voie qui semble le tenter maintenant que la hiérarchie catholique, l'un des piliers du régime, l'invite à réformer un pouvoir en perte de vitesse même s'il conserve l'appui de l'armée.

Le 29 septembre 1973, le comité permanent de l'assemblée des évêques du Sud avait lancé un premier avertissement au régime dans une lettre pastorale adressée à quelque deux millions de fidèles. *« La corruption va crescendo avec les fonctions, la richesse et la puissance. (...) Elle rend inefficace tout effort de reconstruction, sape tout programme de développement, trahit les sacrifices de ceux qui se dévouent au service du pays et fait perdre la confiance du peuple dans les hommes au pouvoir »*, écrivait-il. L'*« acte d'accusation n° 1 »*, lancé par le Père Tran Huu Thanh le 8 septembre dernier, semble refléter des préoccupations identiques. Mais, pour s'en être pris directement au président Thieu et à certains membres de sa famille, il a fait l'effet d'un catalyseur.

Un isolement croissant

Les hommes politiques de Saigon ont vite compris qu'il fallait exploiter la brèche ainsi ouverte par le chantage qu'exerce la droite catholique. Plusieurs comités de lutte se sont donc formés dans la foulée : pour la liberté de la presse, pour la réconciliation et contre la faim. Les milieux pacifistes en ont également profité pour relancer leur campagne en faveur d'un règlement politique au Sud.

Le président Thieu semble avoir été surpris, non par le remue-ménage, mais par la virulence de l'attaque. Selon son entourage, il s'attendait depuis quelque temps à voir la situation se dégrader, et c'est pourquoi il aurait décidé, sinon de saborder, du moins de mettre en veilleuse le Dan Chu, son parti démocratique, à la tête duquel il comptait un jour mener la bataille politique contre le Front national de libération. Depuis six mois, il aurait compris que le *« one man, one vote »* (*« un homme, une voix »*) est une solution dépassée et que le Dan Chu n'a plus de raison d'être.

Le président Thieu penserait maintenant que la partie n'est pas perdue et qu'il peut encore, moyennant certaines concessions, dégeler la situation et amener l'opposition non communiste à faire un bout de chemin avec lui. Il s'appêterait donc à ouvrir les portes du gouvernement à des membres de l'opposition et même, si l'on en croit une source officielle, à entreprendre une refonte radicale des structures du régime. Dans un deuxième temps, il se contenterait d'une réduction du niveau des hostilités pour proposer de renouer le dialogue avec le G.R.P.

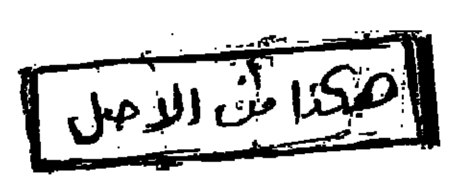
S'agit-il d'une nouvelle manœuvre ? L'expérience porterait à le croire. Mais ce n'est pas si sûr. D'une part, ne pouvant plus compter que sur un « engagement minimum » des Etats-Unis, Saigon ne s'est jamais trouvé depuis 1965, date du débarquement américain, dans une position si faible. De l'autre, le président Thieu passe pour être assez lucide, et nombreux sont ceux qui, maintenant, même dans les couloirs de son palais, l'incitent à assouplir son attitude. C'est d'ailleurs ce qu'il a fait en septembre en évitant une confrontation trop directe entre la police et des manifestants venus d'horizons assez divers.

M. Thieu peut vraisemblablement compter sur l'appui renouvelé de Washington, s'il tente de rompre l'isolement croissant de son régime. Après avoir déjà lâché un peu de lest, comme il l'a fait depuis trois semaines en tolérant des manifestations antigouvernementales, il lui est difficile de recommencer à remplir des prisons. Il reste également à savoir dans quelle mesure il peut ouvrir les portes sans prendre de risques (1).

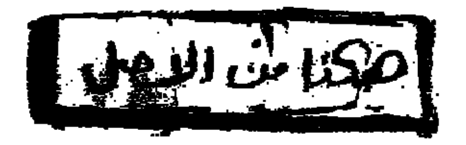
Les statistiques qui tombent maintenant chaque jour sur le bureau du président — la perte d'un bataillon, la dégringolade de la piastre, la réduction de l'aide américaine — ne disent pas encore qu'il n'est plus maître du jeu. Elles invitent seulement le joueur impénitent et attentiste à avancer plus habilement ses derniers pions, et à le faire vite, pour pouvoir demeurer dans la partie. Beaucoup mieux que Ngo Dinh Diem, il y a douze ans, M. Thieu a senti le vent tourner. Il a encore devant lui quelques semaines et peut-être même plusieurs mois pour manœuvrer. Saura-t-il le faire ? De toute façon, avec le nouveau rapport de forces qui se dégage sur le terrain, il serait étonnant que la deuxième manche d'un règlement sud-vietnamien ne soit pas imposée à Saigon dans les deux ou trois ans qui viennent.

J.-C. POMONTI.

(1) Le pouvoir a cependant prévu, selon l'opposition, d'instaurer la loi martiale et d'éliminer toute contestation. Il dément l'existence de ce projet mais l'opposition vient de le rendre public. Il s'agit du « plan Comète », en date du 22 septembre. — (N.D.L.R.)







AFRIQUE

Éthiopie

Le Conseil militaire semble avoir surmonté ses divergences

Addis-Abeba *(A.F.P., Reuter).* — Réuni mardi soir 1er octobre dans une atmosphère tendue, le Conseil militaire provisoire s'est séparé après avoir surmonté, au moins momentanément, les dissensions qui étaient apparues en son sein concernant les structures gouvernementales du pays.

Le Conseil, qui est composé de cent vingt membres représentant toutes les armes, et dont les grades vont de simple soldat à commandant, aurait décidé de rester en place sous sa forme actuelle. Plusieurs tendances se seraient cependant affrontées. L'une d'elles souhaiterait qu'un groupe de dix à quinze officiers soit désigné pour diriger le pays, le conseil actuel constituant un organisme trop lourd. Une autre réclamerait la formation d'un gouvernement civil, et une troisième, apparemment la plus importante, préconiserait la formation d'une équipe rassemblant des militaires et des civils.

Les tensions existant entre les tenants de ces différentes formules expliqueraient un certain nombre de faits survenus ces derniers jours. Elles seraient notamment à l'origine de l'annulation, lundi, des nominations de deux généraux à de nouvelles fonctions.

Une certaine agitation a été perceptible mardi dans les rues de la capitale. La garde autour des stations de radio et de certains bâtiments civils et militaires avait été renforcée, et toutes les unités de l'armée avaient été mises en état d'alerte. Dans l'après-midi, deux chasseurs à réaction ont survolé à très basse altitude le quartier général de la quatrième division. *« Simple exercice d'entraînement »*, a affirmé un porte-parole du Conseil militaire.

La radio éthiopienne a annoncé d'autre part que des sommes totalisant près d'un million de dollars avaient été découvertes en divers endroits du palais impérial.

Enfin, pour la première fois, on a pu lire dans la presse locale un article célébrant les mérites du socialisme. L'éditorialiste du quotidien en langue française *Addis-Soir* écrivait en effet : *« Il est maintenant clairement établi que notre révolution ne saurait être gagnée si notre régime économique demeure fondé sur la libre entreprise... Il nous faut chercher la voie la plus rapide pour rattraper notre retard, et cette voie, cette méthode, n'est autre que le socialisme. »*

Nigéria

Le général Gowon exclut un retour prochain à un gouvernement civil

Lagos (A.F.P., A.P., Reuter). — Le général Gowon, chef de l'Etat nigérian, a annoncé, le mardi 1er octobre, dans un discours prononcé à l'occasion du quatorzième anniversaire de l'indépendance du pays, qu'il revenait sur l'engagement pris il y a quatre ans de restituer le pouvoir aux civils au plus tard en 1976. *« Une telle évolution serait prématurée et risquerait de jeter le pays dans les erreurs du passé »*, a-t-il affirmé en précisant que, en dépit de l'état d'urgence toujours en vigueur, *« des signes de rivalité politique faisaient déjà leur apparition »*. Et le chef de l'Etat s'en est pris, sans préciser davantage, *« à un petit groupe dont les déclarations et les écrits ont pour objectif de raviver les rancœurs au sein du pays »*.

Le retour à un gouvernement civil n'est pas exclu, mais il est reporté à une date indéterminée. Une commission va être chargée de rédiger un projet de Constitution qui, une fois approuvé par les autorités, sera soumis au verdict du peuple. En attendant, un nouveau cabinet, composé en majorité de militaires, sera formé le 1er janvier 1975. L'une de ses tâches sera de lutter contre la corruption, largement dénoncée ces derniers temps par la presse.

NATIONS UNIES

Les débats de l'Assemblée générale

Mgr Makarios refuse de mettre en cause les États-Unis dans l'affaire chypriote

De notre correspondant

New-York. — Le discours prononcé le mardi 1er octobre devant l'Assemblée générale des Nations unies par Mgr Makarios a d'abord été marqué par une violente diatribe contre la Turquie, accusée de s'être livrée à une *« agression hitlérienne »*. L'archevêque ne mit en cause, toutefois, ni l'OTAN, ni les Etats-Unis, ni la Grande-Bretagne.

On releva également les reproches adressés aux pays non-alignés et à l'ONU : *« Si Chypre était réellement membre d'une alliance,* a déclaré l'ethnarque, *ses alliés seraient intervenus pour sa défense. Chypre a valeur de test pour le mouvement des non-alignés et pour les Nations unies. Et nous ne sommes pas les seuls à nous inquiéter de voir ce que peut faire l'Organisation pour protéger l'un de ses membres les plus faibles. »*

De son côté M. Ismaïl Fahmi, ministre égyptien des affaires étrangères, a répondu de manière détaillée aux discours prononcés la semaine dernière par le président Ford et M. Kissinger, qui avaient adressé une mise en garde aux pays producteurs de pétrole. M. Fahmi a soutenu que la hausse du prix du pétrole a seulement suivi celle des autres matières premières. La raison principale de l'inflation mondiale est, à ses yeux, le mauvais fonctionnement des accords de Bretton-Woods.

Le ministre égyptien a cependant insisté sur les aspects politiques de la crise du pétrole : *« Cette question,* a-t-il dit, *ne peut être traitée en isolant ses facteurs politiques des considérations économiques. »*

Evoquant la situation au Proche-Orient, M. Fahmi a déclaré : *« Nous estimons toujours que la conférence de Genève constitue la formule appropriée pour parvenir à un règlement général. Mais l'Egypte n'acceptera pas l'état de « ni guerre ni paix ». Maintenir cette situation serait une erreur grossière. »* M. Fahmi, qui a invité l'Assemblée générale à faire de la présente session *« la session du peuple palestinien »*, a, d'autre part, demandé à Israël de fournir des réparations, non seulement pour le pétrole du Sinaï, mais aussi pour la destruction des villes de Port-Saïd, Ismaïlia, Suez et Kuneitra.

M. Fahmi a cependant tempéré ses propos en se félicitant du *« changement relatif »* dans la politique américaine au Proche-Orient : *« Bien que la politique américaine laisse encore beaucoup à désirer,* a-t-il assuré, *nous souhaiterions lui donner toutes ses chances de s'harmoniser avec le droit et avec les principes. »* M. Fahmi a également mentionné le *« rôle constructif »* de l'Europe.

L'entrevue que le ministre égyptien des affaires étrangères devait avoir avec M. Kissinger mardi a pourtant été reportée, et l'on souligne dans les couloirs de l'Assemblée la déception croissante de l'Egypte. Les nombreuses promesses d'aide américaine, prodiguées notamment lors du voyage de M. Nixon au Caire et à Alexandrie, en juin dernier, restent pour l'instant sur le papier et les chances de voir les crédits votés par le Congrès paraissent minimes. — Ph. B.

DIPLOMATIE

Au Quai d'Orsay

M. DE LA FOURNIÈRE SUCCÈDE A M. LALOY

M. Martial de La Fournière, ministre plénipotentiaire hors classe, conseiller diplomatique du premier ministre depuis 1972 (gouvernements Chaban-Delmas et gouvernements Messmer), a été nommé directeur des archives et de la documentation au ministère des affaires étrangères. Il succède à ce poste à M. Laloy, ministre plénipotentiaire hors classe, qui vient d'être nommé directeur général des relations culturelles, scientifiques et techniques au Quai d'Orsay.

Tunisie

DES INSTITUTEURS TUNISIENS ENSEIGNERONT EN ALGÉRIE ET EN LIBYE

(De notre correspondante.)

Tunis. — Neuf cent mille élèves du primaire (dont cent trente mille ont franchi pour la première fois la porte d'une école) et cent quatre-vingt mille du secondaire ont fait le 1er octobre leur rentrée scolaire. Leur nombre total dépasse dans le million sur une population globale de moins de six millions d'habitants. Ces chiffres rendent compte de façon éloquente de l'effort réalisé dans le domaine de la scolarisation.

La sphère d'activité de l'éducation nationale tunisienne déborde les frontières, puisque sept centres d'enseignement de l'arabe ont été créés en France, à Paris, Lyon et Marseille, pour répondre aux besoins des enfants de travailleurs immigrés. Dans le même esprit, une école primaire tunisienne ouvre ses portes à Tripoli. Enfin, dans le cadre de la coopération maghrébine, 600 instituteurs tunisiens vont exercer cette année en Algérie et autant en Libye.

Dans le secondaire, où 37 862 bourses ont été accordées, on note que plus d'un tiers des élèves (69 500) sont orientés vers les matières scientifiques (28 000), techniques (11 500) et l'enseignement professionnel (30 000). Cinq collèges et trois internats nouveaux entreront en fonction cette année.

La *tunisification* se poursuit. Il n'y a plus que deux cents coopérants étrangers dans le secondaire, ce qui n'implique pas, comme on le croit souvent, une « arabisation », mais la poursuite d'un enseignement bilingue par des professeurs tunisiens. — M. P.

AMÉRIQUES

Chili

Plusieurs personnalités accusent la junte d'avoir ordonné l'assassinat du général Prats

Après l'assassinat, le 30 septembre à Buenos-Aires, du général Carlos Prats, ancien commandant en chef de l'armée chilienne, et de son épouse, Sofia Prats, Mme Hortensia Allende, veuve de l'ancien président de la République, a accusé le 1er octobre, lors d'une conférence de presse réunie à Rome, la junte au pouvoir à Santiago d'être responsable de l'attentat. Selon d'autres Chiliens qui ont pris la parole lors de la conférence de presse, le général Prats s'apprêtait à intervenir à nouveau publiquement dans la vie politique chilienne.

Le MIR, quant à lui (Mouvement de la gauche révolutionnaire), déclare que le crime, ordonné par la junte, a été « organisé directement sur le territoire argentin par le Service militaire des renseignements (SIM) de l'armée chilienne, dont le centre opérationnel à l'étranger est l'ambassade du Chili à Buenos-Aires ».

De passage à Paris, M. Carlos Altamirano, secrétaire général du parti socialiste chilien, nous a remis le texte suivant, à la fois acte d'accusation et hommage posthume au général assassiné.

« Le général Prats et son épouse Sofia ont été assassinés par un groupe terroriste aux ordres de Santiago et de Washington. Nul doute que ce soit là une nouvelle action de Pinochet contre celui qui avait été son ami intime, son compagnon d'armes et son supérieur hiérarchique.

» Carlos Prats avait lié son destin à ce vaste secteur des forces armées qui refusait de tremper ses armes dans le sang de son propre peuple. Successeur du général Schneider, assassiné en 1970 pour la même raison, il est, de toute l'histoire du Chili, le second commandant en chef qui ait péri violemment. C'est là une victime supplémentaire de la doctrine Ford (1).

» Les Etats-Unis veulent des généraux qui leur fassent allégeance et qui ne défendent pas les intérêts et la dignité de leur propre pays.

» Avec José Toha, c'est le second vice-président de la République et ministre de la défense assassiné depuis 1973. Après le capitaine de vaisseau Arturo Araya (ancien aide de camp de Salvador Allende), le général d'aviation Bachelet, Arturo Prats nous a donné l'exemple le plus haut de la fidélité de tant de nos soldats à leurs principes de vie et d'action.

» L'attentat du 30 septembre n'est pas *une* simple vengeance contre l'attitude patriotique et démocratique d'Arturo Prats. Celui-ci symbolisait une forme d'esprit militaire qui est encore bien vivante dans les casernes chiliennes. Alors qu'il était commandant en chef, sa personne a été l'objet d'attaques incessantes. Il a été l'objet de plusieurs attentats. *Finalement,* il a succombé à un complot.

» Exilié volontairement pour ne pas apparaître complice du régime de terreur qui s'était installé à Santiago, il avait deux préoccupations : libérer son pays et rendre à l'armée sa dignité, qui avait été souillée. Il savait que son attitude de condamnation sans nuances de ceux qui avaient réduit le Chili à merci impliquait de grands risques pour lui. Il y a des documents qui révèlent que Prats était très surveillé par la junte de Santiago et et que de graves menaces pesaient sur lui et sa famille. Ses parents et ses enfants étaient retenus au Chili comme otages.

» Cet homme de courage avait *eu le temps de faire savoir,* peu avant sa mort, que la junte avait ordonné son élimination physique, ainsi, d'ailleurs que celle de deux importants dirigeants de la résistance. Son assassinat prouve, en réalité, la peur et la faiblesse de Pinochet et de son équipe devant la force de refus que représentait cette haute conscience.

» En faisant disparaître le général Prats, ils croient détruire ce qu'il représentait. Ils se trompent. L'esprit de ce militaire démocrate, tout comme celui du président Allende, le leader socialiste du Chili, est un symbole qui appartient à l'histoire de notre pays. La mort les rapproche à nouveau, et les élève plus encore dans l'esprit de tout notre peuple. Et, bientôt, leur exemple provoquera la perte de leurs bourreaux. »

(1) Dans une conférence de presse, réunie le 16 septembre à Washington, le président Gerald Ford avait déclaré que l'aide fournie par les Etats-Unis à l'opposition au régime de M. Salvador Allende *« répondait aux intérêts du peuple chilien aussi bien qu'aux intérêts américains »*.

POLITIQUE

L'U.D.R. affecte de ne pas s'inquiéter des regroupements centristes

Le fait, pour l'U.D.R., d'être « *prise en sandwich* » par les deux opérations de regroupement qui viennent de se réaliser : celle des républicains indépendants avec le Centre démocrate, d'une part ; celle de la fondation du *parti radical socialiste et réformateur*, d'autre part, n'inquiète pas, officiellement, les dirigeants du parti gaulliste. Ils préfèrent affecter l'humour ou la moquerie, comme le fait M. Alexandre Sanguinetti, secrétaire général de l'U.D.R., qui estime que les « *tranches de pain de ce sandwich* » sont décidément bien minces, qui brocarde la course aux présidences de M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, à qui il promet le destin d'un « *président à vie* », en affirmant qu'« *il finira comme Bourguiba* ».

Cette indifférence affectée à l'égard de ce qui ne serait, selon M. Sanguinetti, qu'une « *conception d'état-major* » s'appuie aussi sur le fait que les membres de l'U.D.R., s'ils ne sont « *ni les godillots du président ni des cactus systématiques* », constituent actuellement le « pilier » essentiel de la majorité.

Forte depuis mars 1973 de quelque cent quatre-vingts députés, l'U.D.R. a reçu à plusieurs reprises de M. Jacques Chirac l'assurance qu'elle retrouverait « *au moins cent cinquante* » sièges dans la future Assemblée nationale. Le premier ministre s'est même engagé à conduire la majorité à la bataille électorale et il a promis que le candidat de celle-ci dans chaque circonscription bénéficierait d'une investiture unique de la majorité présidentielle.

Les opérations de regroupement qui viennent d'être réalisées au centre ont peut-être ébranlé la confiance de l'U.D.R. dans son avenir, tel que lui a décrit, avec une conviction péremptoire, le premier ministre. C'est pourquoi M. Claude Labbé a préféré le 1er octobre s'appuyer sur des arguments plus logiques et un raisonnement plus politique en déclarant :

« *S'il fallait aller à la bataille électorale dans la division de la majorité, non seulement nous pensons que nous y perdrions beaucoup, nous, U.D.R., mais que la majorité elle-même y perdrait beaucoup. Il nous paraît impossible que le président de la République actuel donne son investiture à une partie seulement de la majorité, car ce serait pour lui soit un aveu d'impuissance extraordinaire, celui de n'avoir pas pu mobiliser l'ensemble des formations qui le soutiennent dans un combat commun, soit alors une sorte de choix qui nous paraît irréaliste et impossible.* »

C'est donc une sorte d'avertissement qu'adresse le président du groupe U.D.R. de l'Assemblée nationale aussi bien au président de la République qu'à ses alliés, anciens ou nouveaux, de la majorité qui voudraient accroître leur représentation parlementaire au détriment du parti gaulliste.

Ces perspectives seront évoquées lors de la réunion du comité central de l'U.D.R. les 5 et 6 octobre à Paris. Consciente depuis la campagne présidentielle de la nécessité de sa réforme, l'U.D.R. reçoit ainsi une incitation pressante et nouvelle à s'adapter à un régime qu'elle ne contrôle plus entièrement. — A. P.

● *M. Jean Barbet*, secrétaire général du centre indépendant, a déclaré mardi 1er octobre : « *En nouant des accords privilégiés par-dessus la tête du premier ministre, avec le parti des princes, M. Lecanuet vient de confirmer qu'il appartient à la réaction, c'est-à-dire à l'opposé de la vocation traditionnelle de la démocratie chrétienne qu'il dit représenter. (...) Dans ces conditions, nous ne pouvons que nous féliciter de l'initiative de M. Michel Jobert.* »

● *M. Auguste Pinton*, sénateur du Rhône (gauche démocratique), estime que le nouveau parti radical socialiste et réformateur « *ne signifie rien* ». « *La tentative de créer une force centriste avec M. Lecanuet a déjà échoué. On peut regretter la bipolarisation de fait dont il convient de tirer les conséquences* », écrit-il.

UNE PRÉCISION DE M. SANGUINETTI A PROPOS DES RÉUNIONS DE M. JOBERT

M. Alexandre Sanguinetti, secrétaire général de l'U.D.R., se référant à un article relatif au voyage de M. Jobert dans le Var (*le Monde* du 2 octobre, page 7), nous écrit :

« *Je n'ai jamais adressé la moindre recommandation aux militants de l'U.D.R. quant à leur participation éventuelle aux réunions organisées par l'ancien ministre des affaires étrangères. Bien au contraire, j'ai, à plusieurs reprises, déclaré que je m'opposais à toute mesure d'exclusion ou à tout interdit concernant telle ou telle personne appartenant à l'U.D.R. ou s'en étant déclarée proche et qui n'approuverait pas les instances du mouvement.* »

[M. Sanguinetti dément ainsi formellement les propos tenus localement par des militants et des cadres de l'U.D.R. Un communiqué signé de M. Caufment, secrétaire fédéral U.D.R. du Var, avait indiqué : « Le comité fédéral précise que, M. Jobert n'appartenant pas à l'U.D.R., sa venue dans le Var est totalement indépendante des activités du mouvement et de ses militants » (« Var-Matin » du 27 septembre 1974). Ce texte avait été jugé suffisamment dissuasif, puisque seul parmi les responsables U.D.R. le docteur Mattei, conseiller général, assista aux réunions de l'ancien ministre. Certains militants U.D.R. seront sans aucun doute soulagés de recevoir ainsi du secrétaire général de leur mouvement l'autorisation implicite de se rendre impunément aux réunions de M. Jobert.

Celui-ci sera le 2 octobre à Boulogne-sur-Mer, les 4 et 5 à Lyon, le 11 à Morsang-sur-Orge (Essonne), le 14 à Bordeaux et les 18 et 19 à Nice. — A. P.]

● M. Jean-Paul Fasseau, président de l'Union des jeunes pour le progrès (jeunes gaullistes), a indiqué, lundi 30 septembre, que le congrès national de sa formation, convoqué pour les 26 et 27 octobre, « *serait placé sous le signe de l'indépendance de son mouvement envers les autres partis ou même les personnalités qui en revendiqueraient la parternité* ». Il a précisé qu'« *il n'était pas question que l'U.J.P. prenne pour leader quelque homme politique que ce soit même si, pour certains, la personnalité de M. Jobert paraît assez séduisante* ».

LES CENTRISTES ET LES RÉPUBLICAINS INDÉPENDANTS CRÉENT UN GROUPE AU CONSEIL DE PARIS

Un nouveau groupe est créé au sein du Conseil de Paris : baptisé Paris-Avenir, il remplace l'intergroupe du même nom. Vingt-trois élus y sont inscrits : les centristes du *groupe Libertés de Paris*, les républicains indépendants et trois non-inscrits. « C'est une clarification et un groupement politique », a déclaré son président, M. Jacques Dominati (R.I.). « Les partis y garderont leur personnalité et les membres seront inscrits à titre individuel », a précisé l'ancien président du Conseil de Paris.

Paris-Avenir a demandé au préfet de la capitale de lui présenter l'ensemble des études qui concernent le carreau des Halles avant de rédiger son mémoire.

● *M. Robert Fabre*, président du Mouvement des radicaux de gauche, a déclaré mardi 1er octobre, au cours du journal télévisé « Vingt-quatre heures sur la une » : « *Si M. Valéry Giscard d'Estaing appelait la gauche à exercer des responsabilités gouvernementales, celle-ci ne pourrait accepter que dans l'hypothèse où elle pourrait appliquer son propre programme.* » A propos de la création du parti radical socialiste et réformateur, M. Robert Fabre a affirmé : « *C'est une clarification qui confirme, si on pouvait encore en douter, que M. Servan-Schreiber se situe bien à droite dans la majorité présidentielle. Quant à son divorce avec M. Jean Lecanuet, nous ne voyons là aucun changement. Un peu de folklore et de cirque ne peut intéresser l'opinion.* »

Quatre duels serrés pour le second tour des élections législatives partielles

M. Joseph Fontanet est très menacé

Un peu plus de 241 000 électeurs et électrices sont invités à se rendre aux urnes dimanche 6 octobre pour le second tour des élections législatives partielles, à la faveur desquelles quatre anciens membres des équipes gouvernementales de M. Messmer espèrent retrouver leur siège au Palais-Bourbon.

Il s'agit de M. Joseph Fontanet, C.D.P., ministre de l'éducation nationale du 6 juillet 1972 au 27 mai 1974, dans la deuxième circonscription de Savoie ; de M. Jean-Philippe Lecat (U.D.R.), secrétaire d'Etat du 6 juillet 1972 au 23 octobre 1973, puis ministre de l'information du 23 octobre 1973 au 27 mai 1974, dans la troisième circonscription de la Côte-d'Or ; de M. Yves Guéna (U.D.R.), ministre des transports du 5 avril 1973 au 27 février 1974, puis ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat du 1er mars 1974 au 27 mai 1974, dans la première circonscription de la Dordogne ; de M. Henri Torre (U.D.R.), secrétaire d'Etat du 12 avril 1973 au 27 mai 1974, dans la deuxième circonscription de l'Ardèche.

En vertu de l'article L. 162 du code électoral (loi du 29 décembre 1966), nul ne peut être candidat au second tour s'il n'a obtenu au premier un nombre de suffrages au moins égal à 10 % du nombre des électeurs inscrits. De ce fait ont été éliminés treize des vingt-trois candidats du 29 septembre.

Compte tenu des désistements de deux autres candidats qui auraient pu prétendre participer au scrutin de ballottage (M. Salviat, radical de gauche, en Dordogne, et M. Rochaix, communiste, en Savoie), il y aura duel dans chacune des quatre circonscriptions à pourvoir.

La partie est, dans l'ensemble, ouverte, plus particulièrement en Savoie, où il semble bien que M. Fontanet doive perdre son siège au profit du parti socialiste, qui avait déjà enlevé en mars 1973 ceux des deux autres circonscriptions législatives du département.

On s'interroge sur l'attitude des abstentionnistes du premier tour, dont la proportion avait été considérable dimanche dernier : 34,34 % en Ardèche, 41,31 % en Côte-d'Or, 24,32 % en Dordogne et 38,21 % en Savoie. — R. B.

ARDECHE (Annonay). — Sont éliminés : MM. Combe, P.C. (5 026 voix), Moulin, Lutte ouvrière (758) et Lagarrigue, Front national (587).

MM. Combe et Moulin se sont désistés pour le candidat du P.S., M. Gaillard (13 887), dont le potentiel de voix pour le second tour s'élève à 19 671 voix, face à M. Torre (U.D.R.), qui en avait recueilli 20 015 le 29 septembre.

COTE-D'OR (Beaune) : sont éliminés, MM. Harbelot, P.C. (3 111 voix), Maupoil, sans étiquette (800), Silberstein, Lutte ouvrière (516) et Cottinet, Front national (343).

Bénéficiant du désistement de M. Harbelot et du soutien de M. Silberstein, M. Charles, radical de gauche (12 708 voix) peut théoriquement compter sur 16 335 suffrages dimanche prochain. M. Demoisy, ancien candidat réformateur de 1973, qui avait alors recueilli 5 090 suffrages, appuie officieusement le candidat de la gauche. M. Maupoil ne donne pas de consigne à ses électeurs tandis que M. Cottinet préconise le vote blanc pour « s'opposer à la coalition socialo-communiste et au gouvernement centriste d'aujourd'hui. La partie est très serrée pour M. Lecat, U.D.R. (13 937 voix le 29 septembre) mais il faut tenir compte du pourcentage particulièrement élevé des abstentions au premier tour (41,31).

DORDOGNE (Périgueux) : sont éliminés MM. Mas, Lutte ouvrière (473 voix), Aymat, Front national (367) et Schmitthausler, Front progressist (145).

M. Salviat, radical de gauche (12 047) s'est désisté pour M. Péron, P.C. (16 275), qui est appuyé également par Lutte ouvrière et par le Front progressiste et devrait pouvoir espérer totaliser 28 940 voix face aux 24 164 suffrages recueillis par M. Guéna au premier tour. Le tout est de savoir si l'électorat de la gauche non communiste sera discipliné et se reportera massivement sur le candidat communiste. Le Front national laisse à ses électeurs le soin de « voter selon leur conscience de patriotes au deuxième tour.

SAVOIE (Albertville). — Sont éliminés MM. Denu, indépendant favorable à la majorité (1 249 voix), Calmel, Lutte ouvrière (132) et Merlo, Organisation communiste internationaliste (116). M. Blanc, P.S. (9 922), bénéficie du désistement de M. Rochaix, P.C. (8 186), ce qui lui permet d'envisager, avec un total de 18 108 voix, de l'emporter sur M. Fontanet (11 964). Il faudrait non seulement un report total des suffrages de M. Denu, mais aussi une intense mobilisation de l'électorat modéré pour que l'ancien ministre retrouve son siège.

« LA COTE DES MINISTRES »

Les instituts de sondage s'obstinent à considérer les hommes politiques comme des chevaux de course ou des valeurs en Bourse, dont on mesure la cote de semaine en semaine, sinon de jour en jour. Le résultat est d'ailleurs aussi contradictoire que les pronostics du pesage ou les aléas de la corbeille.

Pour « Interopinion » (le Quotidien de Paris), le classement est le suivant : MM. Chirac, Poniatowski, Lecanuet, Mme Simone Veil, J.-P. Fourcade. Les autres ont moins de 10 % d'opinions satisfaites.

Pour Publimétrie (l'Aurore), le classement est différent. Les deux premiers de la classe sont Mme Veil et M. Poniatowski. Viennent ensuite Mme Françoise Giroud, MM. Chirac, Lecanuet.

Les sondés de Publimétrie sont, sans doute, plus féministes que ceux d'Interopinion ? Ou les méthodes des deux instituts sont-elles à ce point différentes ? Au moins se retrouvent-ils pour placer en queue de peloton ou au fond de la classe : MM. Soufflet, Abelin, Ansquer pour Publimétrie ; MM. Abelin, Ansquer, Soufflet pour Interopinion.

Ont-ils démérité à ce point ou tout simplement sont-ils moins connus que leurs collègues. Pendant les périodes électorales, les sondages sont contestables mais intéressants ; en dehors, ils ne sont que divertissants.

Les Rencontres d'octobre de l'ISER

LES SYNDICALISTES ITALIENS FONT LE BILAN DE QUATORZE ANNÉES DE LUTTES

La première journée des Rencontres d'octobre, organisées par l'Institut socialiste d'études et de recherches (ISER) (1), fondé ce printemps par le parti socialiste, a été consacrée aux luttes sociales en Italie de 1960 à 1974. L'ISER avait invité des militants syndicalistes italiens de différentes tendances, MM. Piero Carniti (C.I.S.L.), Valentino Parlato (*Il Manifesto*), Vitelli, président des Jeunesses socialistes, et Bruno Trentin (C.G.I.L.). Animée par MM. Jean Pronteau, Gilles Martinet et Georges Sarre, la réunion a permis aux militants transalpins de faire le point de la renaissance des syndicats depuis le début des années 60.

Les invités italiens ont insisté sur les grèves de ces dernières années, qui ont dû souvent se poursuivre parallèlement aux négociations et même reprendre ensuite pour obtenir l'application des accords signés.

Les militants italiens ont également insisté sur le fait que le patronat noircit à dessein la crise économique du pays, alors que, malgré l'inflation, le taux de l'épargne est un des plus élevés d'Europe et que les structures économiques italiennes sont solides. « *Le patronat agit ainsi*, ont affirmé les syndicalistes, *pour obtenir plus de souplesse dans le marché du travail. Ils essaient de reprendre ce que nous avons obtenu de haute lutte.* »

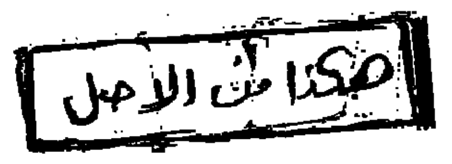
(1) A la Maison internationale de la Cité universitaire, 19, boulevard Jourdan, Paris-14e. Les sujets à l'ordre du jour sont : le 2 octobre, Une politique socialiste de l'espace est-elle possible ? ; le 3, Informations et mass-media ; le 4, Régions et ethnies ; le 5, Les nouveaux déséquilibres mondiaux.

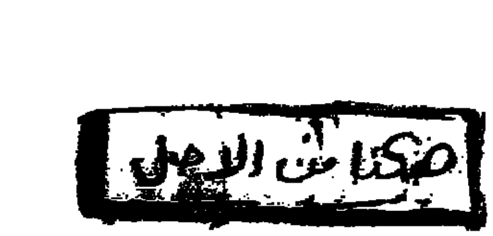
Au C.N.I.P.

M. SCHLEITER SOUHAITE LE REGROUPEMENT DES MODÉRÉS

François Schleiter, député-sénateur de la Meuse, président du Centre national des indépendants et paysans, a tenu récemment une conférence de presse au cours de laquelle il a rendu compte des travaux du comité directeur de son parti, qui s'était réuni la veille. M. Schleiter a fait état de l'inquiétude des dirigeants du C.N.I.P. devant « *la recrudescence de la violence et des désordres, la conjoncture économique et les menaces qui pèsent sur le plein emploi, la crise agricole aggravée par les dernières décisions de la C.E.E.* ». Le comité directeur déclare qu'« *il fait confiance au président de la République et au premier ministre pour rendre au pays, malgré les difficultés, les sécurités qui sont de nature à le rassurer* ».

M. Schleiter a évoqué l'éventualité d'un rassemblement entre les deux branches de la famille indépendante, c'est-à-dire son parti et la Fédération nationale des républicains indépendants. Il a affirmé : « *Le rassemblement doit se faire. Nous avons toujours souhaité nous unir les uns et les autres. Nous avons admis la création d'une confédération et un protocole d'accord a été mis au point peu après la dernière élection présidentielle. Cette confédération gardera ses portes ouvertes et souhaitera la bienvenue à ceux qui approuvaient les idées qui nous sont communes* ». M. Schleiter a indiqué qu'une délégation paritaire constituée de membres de la F.N.R.I. et de sa propre formation avait été mise en place.





POLITIQUE

La session parlementaire d'automne mettra à l'épreuve la cohésion de la majorité

(Suite de la première page.)

Vacances sans trêve, celles de 1974 l'ont aussi été. Mais après l'« *exercice solitaire* » du changement mené par le chef de l'État depuis son élection on entend maintenant les réponses du chœur et le thème est unique : l'inflation. Là non plus, rien de changé par rapport à 1973 si ce n'est dans la tonalité. Feutrés au début, les reproches et les manifestations d'inquiétude se sont peu à peu amplifiés et durcis. Si le paysage politique demeure apparemment le même depuis juillet, le climat général, lui, s'est profondément sinon dégradé du moins modifié. On entend, on lit un peu partout, le mot « crise ».

L'ORDRE DU JOUR

La conférence des présidents de l'Assemblée nationale a arrêté, mardi 1er octobre, l'ordre du jour des huit premières semaines d'une session qui sera close le 20 décembre.

JEUDI 3 OCTOBRE : projet relatif au remboursement d'une partie de la T.V.A. aux exploitants agricoles.

VENDREDI 4 : projet sur les économies d'énergie.

DU MARDI 8 AU VENDREDI 11 : projets de révision constitutionnelle examinés ensuite par le Sénat. Les navettes entre les deux Assemblées auront lieu le jeudi 17, et le Congrès du Parlement devrait se réunir à Versailles le lundi 21 octobre.

MARDI 15 : compensation entre les différents régimes de sécurité sociale.

MERCREDI 16 : questions d'actualité.

VENDREDI 18 : commission mixte paritaire sur les économies d'énergie.

DU MARDI 22 AU JEUDI 24 : première partie du projet de loi de finances pour 1975. A partir du vendredi 25, examen de la deuxième partie, jusqu'au 20 novembre.

Un budget d'austérité

Cette inquiétude, les parlementaires ne peuvent pas ne pas la ressentir (les élections législatives partielles de dimanche ont d'ailleurs montré qu'elle pouvait avoir des conséquences très concrètes). Les élus en tiendront compte aussi lorsqu'ils examineront le projet de budget de l'État pour 1975. « *Un instrument de lutte contre l'inflation* », comme l'ont présenté MM. Giscard d'Estaing et Fourcade. Un « *budget d'austérité, agressif et responsable* », ainsi que l'a qualifié M. Jacques Chirac.

Agressive, l'opposition de gauche le sera certainement au cours de cette session. Chaque fois que l'occasion lui en est donnée, elle réaffirme que seule une profonde réforme des structures de la société peut désamorcer la crise actuelle et elle repousse sans ambiguïté toute idée d' « union nationale » ou d' « union sacrée », ainsi qu'elle l'avait déjà fait en juillet 1973.

« *Pour conduire sa politique de changement*, avait déclaré M. Giscard d'Estaing lors de sa « réunion de presse » du 25 juillet, *le gouvernement dispose, à l'heure actuelle, d'une majorité large et solide.* ». Large, elle le demeure. Pour ce qui est de la solidité, cette session sera une épreuve significative. A l'U.D.R., on s'apprête à s'adapter au changement, mais les « *yeux ouverts* » et en s'efforçant de « *conserver intacte sa force de proposition et de critique* ». Le gouvernement doit-il alors s'attendre à voir se dresser devant lui un groupe où les Cassandre prendront le pas sur les « éternels satisfaits » ?

Ce serait compter sans l'« *ardente ambition* » d'un premier ministre « *jeune, dynamique et combatif* », comme le décrivait M. Claude Labbé à Cagnes, qui entend bien imposer à ses troupes l'obligation de mériter, le moment venu, l'investiture présidentielle, clé des lendemains électoraux.

Critique et compromis

De quoi faire réfléchir les élus sujets à ce que M. Sanguinetti nommait le 28 septembre *états d'âme, troubles, amertume et autres doutes* ». Aussi faut-il s'attendr que la « *logique politique* », évoquée par M. Michel Debré, l'emporte finalement sur une contestation qui risquerait de prendre des allures de suicide. Savoir jusqu'où elle peut aller, voilà, pour l'U.D.R., la question ; avec, pour conséquence, l'art de mesurer ses pas : un pas de critique, deux pas de compromis. Si l' « union sacrée » est nécessaire quelque part, c'est bien du côté de la majorité.

Pour les giscardiens, il s'agit maintenant de se constituer en parti de gouvernement et, à plus ou moins long terme, de disputer à l'U.D.R. sa suprématie parlementaire au sein de la nouvelle majorité. « *Les républicains indépendants ne veulent pas être les « godillots » du nouveau régime* », a affirmé à Talloires M. Jean-Claude Simon, député de la Haute-Loire. Mais ont-ils vraiment le choix, et les imagine-t-on multiplier les « *oui, mais* » et les cactus sur la route de leur ancien président ? En bonne logique politique on attend plutôt des élus giscardiens qu'ils soient les soldats de « *l'ère nouvelle* ». Succès oblige.

On observera enfin avec intérêt les conséquences parlementaires des initiatives prises récemment par les représentants des familles centristes : nouvelle tentative de rénovation du parti radical et protocole d'accord entre les républicains indépendants et le Centre démocrate. Encore que, d'une part, l'unification, le 3 juillet, des groupes de l'Union centriste et des réformateurs, et, d'autre part, le renforcement du groupe des républicains indépendants depuis l'élection présidentielle témoignent que les familles centristes ont trouvé plus vite au niveau parlementaire qu'au niveau des partis un nouvel équilibre.

« *Il faut que la France devienne un chantier de réfomes* », a déclaré le 25 septembre M. Giscard d'Estaing, en précisant que « *de nombreuses lois vont être proposées au Parlement* ». L'Assemblée nationale et le Sénat sont ainsi appelés à *faire* le changement en devenant, le temps d'une session, les premiers chantiers de France.

PATRICK FRANCÈS.

● *M. Edgar Faure, président de l'Assemblée nationale*, estime, dans une déclaration publiée le 2 octobre par *le Quotidien de Paris*, que « *l'Assemblée est désormais réanimée et connaît une vie tout à fait normale* »; qu'il ne faut donc rien attendre de « *spectaculaire* » quant à son fonctionnement durant la session d'automne. M. Edgar Faure se prononce également pour une augmentation du nombre des commissions permanentes (six actuellement) afin que « *chaque député acquière une spécialité et qu'il ne soit plus une espèce d'homme-orchestre* ».

● *M. Jacques Chirac* a reçu mercredi 2 octobre à déjeuner à *l'hôtel Matignon les dirigeants du* Syndicat national de la presse quotidienne régionale.

● *Objectif socialiste*, qui participe dans le cadre de la « troisième composante » à la préparation des assises nationales du socialisme, estime que le projet de société qui vient d'être publié « *marque des avances importantes par rapport aux documents antérieurs des grandes formations de la gauche* ». Le mouvement précise en outre que « *si les assises elles-mêmes et la période qui les suivra permettent de dégager de nouvelles convergences en termes de pratique militante et de conception du rôle et du fonctionnement interne d'une organisation politique, la perspective de l'unité des socialistes pourrait apparaître comme un objectif réalisable à relativement court terme* ».

● *La Société des amis de Paul Ramadier* commémorera le 13 octobre le treizième anniversaire de la disparition de l'ancien président du conseil socialiste. Le rassemblement se fera à l'entrée du cimetière de Decazeville. Un seul discours sera prononcé par M. Boulloche, député et maire de Montbéliard.

Au Sénat

M. CHAMPEIX ÉLU PRÉSIDENT DU GROUPE SOCIALISTE

Le groupe communiste du Sénat a réélu M. Jacques Duclos à sa présidence. Les socialistes ont désigné M. Marcel Champeix, sénateur de Corrèze, ancien ministre, pour succéder à la tête de leur groupe à Antoine Courrière, mort le 20 septembre.

MM. Meric, Minvielle et Geoffroy seront les candidats du groupe socialiste aux postes qu'ils occupaient déjà dans le bureau du Sénat, qui doit être renouvelé le 3 octobre, à savoir, respectivement : vice-président, questeur et secrétaire. M. Edgard Pisani, élus le 22 septembre sénateur de la Haute-Marne, ancien ministre, a décidé de s'apparenter au groupe socialiste.

POLITIQUE

LIBERTÉS 74

(Suite de la première page.)

Autre catégorie dépendante à « désaliéner » : les travailleurs immigrés. Ces étrangers concourent pleinement à l'activité économique nationale. Dans des conditions souvent difficiles et pénibles. Mais ils ne possèdent aucun des droits du citoyen ? Est-ce légitime ? Certes, il serait malaisé de leur accorder le droit de vote aux élections générales tant que leur établissement en France n'est pas définitif. Mais ne peut-on, comme en Suède, les autoriser à prendre part aux élections municipales ? De la sorte, ils participeraient au moins à la vie de leur commune. Il y va de l'équité et de la dignité.

Dignité aussi pour les détenus, qui se révoltent, qui réclament « un peu de considération ». La condition pénitentiaire ne doit plus retrancher de la condition humaine. Elle ne doit plus condamner le prisonnier à l'abaissement, à la semi-humanité, en ajoutant d'autres sanctions à la détention. Elle doit, au contraire, préparer sa réinsertion dans la société, son retour à la liberté. Comment le faire si l'on nie sa personnalité même, sa qualité d'homme, amendable et perfectible ?

Soldats, immigrés, détenus : ce rapprochement peut paraître abusif, excessif. Pourtant, les uns et les autres sont confrontés au même problème, au même besoin. Tous revendiquent la liberté ou la dignité d'homme qu'on leur refuse à des degrés divers. Tous veulent être considérés comme des êtres, non comme des choses. Tous rejettent la politique du mépris, qui les traite en sous-citoyens, en sous-prolétaires ou en sous-hommes. Contraints à la vie passive des automates. Exposés à l'autoritarisme, voire à l'arbitraire de quelque tyranneau : adjudant, « petit chef » ou « maton ». Partout, c'est cela qui est en cause : le respect de chacun pour chacun.

Les sphères d'ingérence

Le mépris n'est pas tolérable. La censure, sous toutes ses formes, ne l'est pas davantage. En entendant par là le refoulement ou la « répression » des modes de vie et d'expression non conformistes, non calqués sur l'éthique dominante.

Le libéralisme, c'est d'abord la non-ingérence de l'Etat dans la vie privée, le respect d'une sphère individuelle où chacun obéit à sa propre conscience. Sans diktats, sans ukases. Dès lors qu'ils ne heurtent pas la liberté d'autrui, dès lors qu'ils ne troublent pas l'ordre public, les somportements personnels relèvent du libre arbitre. L'Etat n'a aucun titre à les régenter, pour dicter leur conduite aux individus en tous domaines et sur toutes choses. Sinon, c'est la pente du totalitarisme, c'est l'adhésion forcée à certaines valeurs. C'est la prise en charge totaledu citoyen par l'Etat, avec suppression de toute frontière entre vie privée et puissance publique.

Depuis 1830, il n'existe plus de religion d'Etat. Alors peut-on maintenir une morale d'Etat, d'essence religieuse, un « ordre moral », qui oblige chacun impérativement ? L'Etat libéral ne peut être un censeur des mœurs, un directeur de conscience, qui prononce des interdits, qui professe des dogmes. Laïcité oblige.

La démocratie libérale implique tout le contraire. C'est-à-dire une société tolérante, « permissive », donc pluraliste. Loin d'imposer un modèle unique de comportement, elle admet le droit à la différence, à la variance, voire à la déviance. Elle accepte la liberté des conduites personnelles, la diversité des manières d'être et de vivre.

Les textes — préparés ou adoptés — sur la contraception, l'avortement et le divorce vont dans ce sens. Ils n'imposent à personne les tabous de personne. Dans la même voie, on pourrait supprimer la répression pénale de l'adultère — d'ailleurs si discriminatoire pour la femme — et modifier les articles du code concernant les délits sexuels. Comme l'Allemagne fédérale l'a fait en 1968 et en 1973. Certes, il importe de continuer à protéger les mineurs et l'ordre public. Mais, pour le reste, la vie privée peut cesser d'être une affaire d'Etat.

Liberté des modes de vie, mais aussi des modes d'expression. Car la création littéraire et artistique est souvent dépassement, transgression des normes et des formes du présent. D'où sa nécessaire immunité. Cela condamne la censure des films, sauf cas vraiment exceptionnels (apologie du sadisme, représentation complaisante de la violence). Cela condamne l'usage parfois contestable des textes organisant le contrôle des publications destinées à la jeunesse. Cela condamne les poursuites pour « outrage aux bonnes mœurs », qui frappent abusivement certains auteurs et éditeurs non-conformistes.

Car le bon goût et le bon ton se définissent encore officiellement. Du fond d'un ministère ou d'un prétoire. Comme en 1857, avec ces juges qui condamnaient Baudelaire et *les Fleurs du mal*. Car l'Etat se pose encore en arbitre des bienséances. Il décide doctement ce qui est convenable et ce qui ne l'est pas. Il délivre des certificats de bonne vie et mœurs. Il met tel ou tel à l'index, au ban de la culture établie. En jouant Caton le Censeur, Savonarole... ou Tartuffe. A l'heure où des pays voisins (Danemark, R.F.A.) vont jusqu'à affranchir totalement la production pornographique. Ne peut-on laisser libre chaque créateur, lecteur ou spectateur majeur ? Le traiter en adulte, maître de ses choix, sans tuteur, sans mentor ?

Un modèle français

Etendre la liberté à de nouveaux groupes, à de nouvelles sphères, tout cela est essentiel. Et nécessaire. Car il s'agit d'imaginer une société nouvelle. Et peut-être une nouvelle civilisation. On ne le fera pas dans la crainte ou la ségrégation de certains groupes, condamnés à la « marginalité » et à une dépendance excessive. On ne le fera pas dans la crispation sur les dogmes et les tabous d'hier, sur les traditions et les interdits du passé. Aucune mutation ne peut s'accomplir dans la peur et la contrainte. Dans le mépris et la censure.

Toute une société se transforme, se cherche. Avec le lot de tâtonnements et d'incertitudes propres aux périodes de transition. Elle ne pourra se réaliser sans approfondir le libéralisme. Sans développer un climat de libre création et de libre recherche. Sans favoriser la diversité des modes de vie et d'expression.

Aujourd'hui, tout changement profond passe par l'essor des libertés. Ainsi apparaîtront peut-être d'autres courants, d'autres valeurs. D'autres manières d'être et de vivre. Bref, une nouvelle « culture ». Et peut-être, de nouveau, un modèle français de civilisation. La France a souvent été un exemple pour le monde. Elle le redeviendra en redevenant elle-même. C'est-à-dire la nation des droits de l'homme.

R.-G. SCHWARTZENBERG.

LE MOUVEMENT DE LA PAIX S'ADRESSE AUX ÉLUS

Le conseil national du Mouvement de la paix qui a siégé samedi 28 septembre et dimanche 29 septembre a adopté le texte d'un appel qui sera soumis à la signature de tous *« les élus de la nation »* (députés, sénateurs, conseillers généraux, maires, conseillers municipaux), demandant au gouvernement français de *« participer activement à toutes les conférences internationales où les problèmes du désarmement sont débattus et de contribuer efficacement au succès de la conférence pour la sécurité et la coopération européenne »*.

D'autre part, le mouvement a pris position sur plusieurs problèmes de politique internationale, et il demande notamment au gouvernement français, garant de l'application de l'accord de Paris sur le Vietnam de contribuer à mettre un terme aux violations de cet accord *« par Saigon »* et à la *« poursuite de l'agression contre le Cambodge »* ;

● *M. Pierre Barçon*, sous-préfet d'Ambert, est nommé directeur de cabinet du préfet de la région Auvergne, par décret du président de la République paru au *Journal officiel* du 28 septembre.

ARMÉE

Dans la revue « Défense nationale »

Le général de Boissieu dénonce les « fils de bourgeois et d'intellectuels » qui « alimentent les querelles » sur le service militaire

« Il y a très peu de garçons qui passent un service militaire oisif », explique notamment le général d'armée Alain de Boissieu dans le dernier numéro de la revue *Défense nationale*, qui rapporte, longuement, de récents propos du chef d'état-major de l'armée de terre à l'Institut des hautes études de défense nationale. *« Il y a évidemment bien des fils de bourgeois et d'intellectuels qui ont demandé à faire leur service militaire à Paris ou dans d'autres grandes villes et qui sont surqualifiés pour la fonction qu'on leur a donnée à assumer*, déclare le général de Boissieu. *Ils en sont honteux, et leur seul moyen de défense est de critiquer le service militaire et d'alimenter les querelles de certains journaux, qui recueillent ce genre de lettres comme les poubelles récoltent les ordures. »*

« Qu'on ne vienne pas dire que les jeunes du contingent n'ont rien à faire. C'est faux. Je suis beaucoup plus sollicité, affirme le chef d'état-major de l'armée de terre, *par des lettres de parents qui se plaignent de ce que leurs enfants sont fatigués au service militaire que de gens qui me disent qu'ils n'ont rien à y faire. »* Le général de Boissieu rend alors compte, pour la première fois, des expériences à Rennes et à Albi d'un service fractionné, où des volontaires avaient à accomplir huit mois de service continu, suivi de deux périodes de rappel de deux mois chacune. *« Il n'y a pas eu 2 % d'étudiants*, note-t-il, *à avoir choisi cette solution qui leur était favorable. (...) A la sortie du service, les volontaires ne cachaient pas leur espoir de ne jamais faire les deux périodes de réserve qu'ils doivent. (...) Du reste, 30 % ont demandé à terminer dans la foulée leur année de service. »*

« Est-ce qu'une partie des douze mois de service militaire, s'interroge ensuite le général de Boissieu, *ne pourrait pas être consacrée à une espèce de service du travail ? (...) L'homme politique qui arrivera demain à faire faire le service du travail en France sera sûrement un chef très exceptionnel ou alors il prendra des procédés vis-à-vis de la liberté que je ne veux pas développer parce que je les réprouve. »*

A la question de savoir si les unités de défense opérationnelle du territoire sont chargées du maintien de l'ordre, le chef d'état-major de l'armée de terre répond par la négative : *« Nous n'intervenons que s'il y a réquisition du ministre de l'intérieur, mais nous sommes capables de défendre nos installations (...). Est-ce que nous sommes capables de faire du combat de rues ? Bien sûr, cela fait partie de l'entraînement de toute armée de terre. Comment aurions-nous libéré Paris en 1944 si nous n'avions pas été capables de faire du combat de rues ? »*

Rappelant que l'armée de terre ne dispose que de 100 000 hectares de camps, le général souligne qu'il en faudrait 150 000. *« Pour faire manœuvrer une brigade dans un camp*, remarque-t-il, *il faut un camp de plus de 10 000 hectares. En France, il n'y en a que deux : Mailly et Suippes, que je ne pourrai employer à plein que lorsque l'école d'artillerie sera à Draguignan et utilisera à plein Canjuers. (...) Le jour où nous serions obligés de faire rentrer nos troupes d'Allemagne, il nous manquerait ainsi 50 000 hectares. C'est la raison pour laquelle nous avons étudié l'agrandissement du camp du Larzac. Les militaires n'étaient pas tellement enthousiastes, car c'est un camp très rugueux, très rocailleux, difficile de parcours. (...) Ou bien on peut agrandir le camp du Larzac, et il nous intéresse, étant entendu que les moutons pourront continuer à paître dans tout le camp comme ils le font actuellement, sauf dans le réceptacle des obus, ou bien nous proposerons ce camp à l'armée de l'air, pour ses tirs, en échange du camp de Suippes, où elle tire actuellement avec l'armée de terre, ce qui n'est pas sans inconvénients. Dans ce cas, ce seraient les agriculteurs qui seraient perdants, car les gabarits de sécurité des tirs de l'armée de l'air étant bien supérieurs aux gabarits des tirs de l'armée de terre, il ne serait plus question de laisser les moutons paître sur le terrain militaire. »*

[Sans être des poubelles qui récoltent les ordures, pour reprendre l'expression particulièrement élégante du gendre du général de Gaulle, certains journaux sont bien placés pour recueillir — sans les avoir sollicités — des témoignages d'officiers, souvent parmi les plus jeunes et les mieux notés par le commandement, qui corroborent des lettres d'appelés sur le service.

Les deux mille cinq cents signataires de l'appel des cent n'appartenaient d'ailleurs pas dans leur immense majorité à des garnisons parisiennes. Et Draguignan n'est pas une métropole.

Le langage du général de Boissieu rappelle trop de souvenirs d'un passé récent. Chaque fois que des erreurs ont été commises dans ou par l'armée, ses chefs ont rendu responsables ceux qui les dénonçaient. Quitte, comme le général Massu, à passer aux aveux quelques années plus tard.]

(*) *Défense nationale*, octobre 1974, 1, place Joffre, 75007 Paris ; 9 francs.

Un groupe d'insoumis européens dénonce les « alliances militaires internationales »

Armée de métier ou armée de conscription ? Pour le groupe de douze insoumis, originaires de République fédérale d'Allemagne, de France, d'Italie et de Suisse, qui présentaient à la presse mardi 1er octobre, à Paris, *« la première insoumission collective internationale »*, la question est dépassée. Pour eux, il ne s'agit plus de *« s'enfermer dans cette alternative, comme s'il n'y avait aucune autre possibilité »*, mais, dans la perspective d'une *« société socialiste autogestionnaire »*, de réfléchir sur le concept général de la défense.

C'est dans ce but que Insoumission collective internationale (I.C.I.) entend s'adresser aux organisations politiques et syndicales de la gauche européenne. Toute une série d'interpellations et de campagnes sont prévues pour engager le dialogue avec ces dernières, notamment, en France, aux assises socialistes. *« Nous avons fait le choix fondamental*, écrivent les insoumis français dans une lettre au ministre de la défense, *de travailler à construire une société juste, centrée sur le respect de la personne humaine, tant au niveau individuel que collectif (...).*

A l'heure où *« les sociétés multinationales ont atteint une telle puissance, souvent supérieure à celle d'une nation tout entière »*, où *« les alliances militaires internationales, telles que l'OTAN, sont en place pour défendre un certain type de régime politique »*, I.C.I. estime non seulement que *« le concept étroit de défense nationale »* n'est plus de mise, mais encore que *« la solidarité se situe désormais au niveau de la communauté mondiale, qui ne peut plus accepter le système actuel aliénant et oppressif »*.

Enfin, les insoumis français réclament la suppression des tribunaux militaires et affirment *« la nécessité d'assister en grand nombre »* aux séances des tribunaux militaires, lesquelles sont publiques.

A Paris

UN MEETING ANTIMILITARISTE RÉUNIT UN MILLIER DE PERSONNES

Un rassemblement organisé mardi 1er octobre à la Mutualité, à Paris, sur l'initiative du Comité de soutien aux cent, appuyé notamment par le Comité de défense des appelés, la Fédération de Paris du P.S., le P.S.U. et les Jeunesses socialistes, a réuni un millier de personnes environ.

M. Claude Bourdet (P.S.U.), qui présidait la séance, a déclaré que la lutte actuelle des appelés était celle d'« hommes épris de justice se dressant contre la répression ». M. André Pouchet, ancien soldat à Provins, a affirmé que, à son avis, l'« appel des cent » provoque « une prise de conscience » parmi les appelés. Un ancien militant du comité de soldats de Reims a réclamé ensuite l'application intégrale des dix mesures annoncées en août par M. Soufflet, ministre de la défense.

Un ancien marin de Toulon, M. Leroy, a parlé de son expérience de rédacteur de « Col-Rouge » — une publication clandestine des comités de marins — et réclamé la suppression totale de la censure. Un militant de Foulards rouges, mouvement d'appelés calédoniens, a dénoncé l'utilisation dans son pays, du contingent comme « force de répression ». Un délégué de l'union locale C.F.D.T. de Gennevilliers (Hauts-de-Seine) a rappelé que l'existence d'un service militaire restait une garantie que l'armée ne sera pas utilisée contre les travailleurs. Comme les orateurs qui lui ont succédé, il a insisté sur la continuité des luttes dans l'entreprise et dans l'armée. Me J.-J. de Félice, avocat au barreau de Paris, a appelé à un grand mouvement de solidarité, car, selon lui, la population paraît trouver normal que l'armée reste une « zone d'infra-droit », avec un code et une juridiction exceptionnels.

● *M. Valéry Giscard d'Estaing et M. Jacques Soufflet, ministre de la défense*, se sont longuement entretenus, mardi 1er octobre, dans la matinée, des problèmes de la défense. Le ministre a précisé à sa sortie du palais de l'Elysée, que, contrairement à ce qui avait été annoncé, le premier ministre, M. Jacques Chirac, ne participait pas à cet entretien. Coupant court à une question sur le « malaise dans l'armée », M. Soufflet a répondu : « Il n'y a pas de malaise dans l'armée ».

Cet entretien précède une réunion du conseil de défense prévue pour le 10 octobre, qui fera suite à l'examen du dossier de la défense nationale entrepris en juillet dernier par le président de la République.

● *L'amiral Joire-Noulens*, chef d'état-major de la marine nationale, se rend ce mercredi 2 octobre en visite officielle en Union soviétique, sur l'invitation de l'amiral Gorghkov. Il se rendra le 4 octobre à Sébastopol, où il sera l'hôte du vice-amiral Khovrine, commandant la flotte de la mer Noire, puis le 5 à Leningrad, où il visitera notamment l'Académie navale.

PROTECTION CIVILE

AYANT EFFECTUÉ 81 000 SORTIES EN 1973

La brigade des pompiers de Paris envisage de se doter d'un « ordinateur d'alerte »

La brigade des sapeurs-pompiers de Paris vient de publier ses statistiques d'activité pour l'année 1973 d'où il ressort que, pour la première fois, le cap des 80 000 interventions a été dépassé. Les 6 573 hommes de la brigade ont en effet réalisé 81 181 sorties, soit 7 % de plus qu'en 1972. L'accroissement de la charge de travail de la B.S.P.P. continue donc depuis plusieurs années à un rythme continu, mais avec des nuances selon les sortes de sinistres.

En un an, le nombre d'incendies dans Paris et les trois départements périphériques est passé de 10 510 à 11 226, l'augmentation étant particulièrement sensible dans les établissements recevant du public — dans la plupart des cas, des feux de façade, en raison de l'accroissement de l'installation d'enseignes lumineuses — sur les chantiers de construction et dans les dépôts sur la voie publique et les terrains vagues.

Dans les immeubles à usage d'habitation, on note un accroissement de 25 % des feux ayant pris naissance dans les salles de séjour (soit 538) et de plus de 20 % pour ceux qui se sont déclarés dans des vide-ordures (421). En 1973, les feux ont tué 81 personnes, contre 53 en 1972 et 42 en 1971.

Le nombre des « opérations » (sauvetages et évacuations de personnes, sauvetages d'animaux, assèchements de locaux, ouvertures de portes, etc.), augmente plus vite que la moyenne : + 11 % (26 701) ; à ce propos, les responsables de la B.S.P.P. remarquent que *« opérations et sorties diverses totalisent à elles seules 57 736 interventions, pour la plupart d'entre elles bénignes, de courte durée, du ressort d'un spécialiste (serrurier, électricien, plombier, etc.) et non des sapeurs-pompiers. Pour freiner cette demande des sinistrés, qui adoptent la solution de facilité (rapidité et gratuité des secours), ne conviendra-t-il pas, dans un proche avenir, de définir la notion de « péril » en dehors de laquelle l'intervention des secours, tout en gardant son efficacité, serait payante ? »*.

« Le futur ne manquera pas de rendre nécessaires de nouvelles adaptations », constatent encore les auteurs du rapport. Le courage des hommes et la qualité du matériel d'intervention ne peuvent plus suffire à combattre un sinistre.

Après avoir conçu un modèle de simulation destiné à vérifier la validité de son dispositif, la brigade a décidé de faire appel à l'informatique pour mieux exploiter son potentiel. Le projet, baptisé « Oasis » (ordinateur d'alerte du service d'incendie et de secours), approuvé le 7 mai 1973 par le ministre de l'intérieur, vise trois objectifs :

— Prévenir simultanément les centres de secours en fonction des disponibilités et de la tactique d'emploi des moyens ;

— Gérer automatiquement les nombreux fichiers dont la consultation est indispensable au moment du départ des secours et en cours d'intervention ;

— Apporter une aide efficace à la mutation prévisionnelle de moyens dans les situations de crise afin de gagner des délais d'intervention.

Le ministre de la défense a invité l'état-major de l'armée de terre et la délégation ministérielle à l'armement à apporter leur concours à la brigade dans la réalisation de ce projet.

UNE MISE EN GARDE AUX UTILISATEURS D'APPAREILS DE CHAUFFAGE D'APPOINT

Le recours aux moyens de chauffage d'appoint pour pallier les carences des installations collectives dans les immeubles a provoqué, ces derniers jours, une recrudescence d'accidents aux conséquences souvent dramatiques. Pour la seule région parisienne, cinq enfants ont été asphyxiés, le 26 septembre, cité Malesherbes, et trois adultes ont trouvé la mort dans les mêmes conditions au Raincy (Seine-Saint-Denis), le 29 septembre.

L'état-major de la brigade des sapeurs-pompiers de Paris a donc diffusé une mise en garde. « Ces accidents, précise-t-il, sont le plus souvent dus à l'erreur ou à la négligence humaines. Deux catastrophes en découlent : l'incendie ou l'asphyxie.

» L'incendie est principalement causé par un appareil électrique dont la tension n'est pas adaptée au potentiel dont dipose l'utilisateur, un appareil électrique ou autre, disposé à proximité de matériaux inflammables, l'instabilité d'un chauffage d'appoint, dont le renversement peut être dramatique, le stockage de combustibles, qu'ils soient solides, liquides ou gazeux.

» L'asphyxie est principalement causée par un appareil en mauvais état, une utilisation non conforme au mode d'emploi, un conduit d'évacuation des gaz non vérifié, une déficience de la ventilation haute et basse et une absence de renouvellement de l'air dans la pièce. »

ÉDUCATION

Le rapport de Baecque sur les carrières des universitaires

• Un statut unique pour tous les enseignants • Deux corps de fonctionnaires : les professeurs et les maîtres-assistants

M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire d'Etat aux universités, a décidé de rendre public le rapport que son prédécesseur, M. Joseph Fontanet, avait demandé en juillet 1973 à M. Francis de Baecque, conseiller d'Etat, sur la carrière des personnels de l'enseignement supérieur (1). Il a *précisé* que la publication de ce texte n'impliquait pas de sa part « une quelconque prise de position sur les propositions formulées », mais qu'elle constituait une base utile de réflexion ».

M. de Baecque préconise en particulier de simplifier la situation des différentes catégories de personnel en créant un statut unique qui tienne compte à la fois de l'ordonnance de 1958 sur le statut des fonctionnaires et de la loi de 1968 créant les universités autonomes.

« *Simplification et équité* », tels sont les soucis majeurs qui ont guidé l'auteur du rapport, M. de Baecque. Celui-ci commence en effet par rappeler à quel point la situation administrative des personnels de l'enseignement supérieur est actuellement complexe : *grande diversité entre les disciplines dans les modes de recrutement et d'avancement, incertitude des textes réglementaires quant à la définition des fonctions et des services, apparition de nombreuses pratiques non conformes au droit, déséquilibre quantitatif entre les catégories ou les régions, tendance au népotisme et au recrutement local...*

D'où la nécessité, estime le rapporteur, de créer un statut unique pour tous les enseignants. La difficulté de l'entreprise provient toutefois de ce qu'il faut tenir compte d'un certain nombre de traditions et de spécificités propres à chaque discipline, et surtout de l'autonomie accordée par la loi d'orientation de 1968 aux universités. M. de Baecque n'estime pas nécessaire, par exemple, de remettre *en question les modes* de recrutement propres à chaque discipline : concours d'agrégation pour le droit et les sciences économiques, listes d'aptitude pour les lettres et les sciences...

Fixer clairement les droits et les devoirs

L'objectif principal du statut à définir serait de « *fixer clairement les droits et les devoirs des membres du corps* » universitaire, en particulier en évitant les inégalités, en allégeant les structures, en unifiant les règles de façon à simplifier la gestion, et en « *favorisant certains comportements* ».

La disposition centrale du projet consiste à ramener à deux le nombre des corps de fonctionnaires titulaires : les professeurs et les maîtres assistants. Les autres personnels seraient contractuels.

● LES PROFESSEURS. — Ce corps regrouperait les actuels professeurs et maîtres de conférences. Des possibilités internes d'avancement seraient assurées par la constitution de deux groupes et d'une classe exceptionnelle, correspondant à des niveaux différents de rémunération. La fonction des professeurs serait d'assurer l'essentiel de l'enseignement magistral, d'animer les travaux d'application, de diriger des équipes de recherche et de présider les jurys d'examens ou de thèses.

L'accès dans ce corps resterait soumis aux critères actuels (concours d'agrégation ou liste d'aptitude). Mais une règle nouvelle est proposée : le nouveau professeur ne pourra recevoir sa première affectation dans l'université où il enseignait auparavant. M. de Baecque souhaite, par cette disposition, assurer une mobilité des personnels et lutter contre les excès du recrutement local.

En ce qui concerne le service des professeurs, M. de Baecque suggère qu'il demeure fixé à trois heures de cours par semaine mais que chaque professeur assume en plus « *la charge d'une séance par semaine de travaux pratiques ou dirigés* ».

● LES MAITRES ASSISTANTS auraient en charge les « *travaux d'application* » et feraient un travail de recherche « *en liaison avec un professeur* ». Leur recrutement se ferait, pour toutes les disciplines, sur listes d'aptitude. Mais l'inscription sur la liste par le comité consultatif des universités serait soumise à un double rapport et chaque candidat devrait comparaître devant une commission de cinq membres. « *Cette mesure*, estime M. de Baecque, *atténuera le caractère secret de la procédure, mais surtout elle devrait permettre à la commission d'avoir avec chaque candidat une conversation particulièrement orientée sur l'aspect pédagogique de la fonction à laquelle il souhaite participer, la vérification des aptitudes à l'approndissement des connaissances et à la recherche continuant, comme par le passé, à être faite à partir de l'examen des travaux et des publications.* »

Une partie seulement des maîtres assistants auraient accès au corps des professeurs. Des aménagements de carrière devraient être prévus pour ceux qui resteraient dans ce premier corps pour qu'ils aient accès aux rémunérations assurées par les « *échelles-lettres* ».

Le service des maîtres assistants serait de six séances par semaine de « *travaux d'application, ce terme générique regroupant des formules diverses dont la modalité e tla durée varient selon les disciplines. Une ou deux séances par semaine pourraient être remplacées par des cours* ».

Les assistants disparaîtraient. Pour le personnel assurant actuellement ces fonctions, deux cas sont possibles :

— *Les agrégés de l'enseignement secondaire* seraient détachés pour cinq ans dans le corps des maîtres assistants. Ils ne pourraient être recrutés qu'après deux années de service effectif dans l'enseignement secondaire. Après cinq ans ils seraient titularisés s'ils ont fait la preuve de leurs aptitudes, ou retourneraient dans l'enseignement secondaire dans le cas contraire.

— *Les personnels non agrégés* auraient un contrat de quatre ans (avec une année de prolongation pour circonstances exceptionnelles). Ils auraient le titre de « *chargés de travaux pratiques* ». Leurs obligations de service seraient la moitié de celle des maîtres assistants pour qu'ils aient le temps de s'initier à la recherche.

Ouverture et concurrence

M. de Baecque suggère, d'autre part, un certain nombre de mesures ayant pour objet d'accroître l'ouverture de l'université vers le monde extérieur et la concurrence entre les établissements :

— Développer le recrutement de contractuels à temps partiel en provenance de la vie professionnelle pour assurer une partie des tâches effectuées actuellement par les assistants.

— Favoriser le recrutement d'enseignants associés pour une durée limitée (mais avec une possibilité d'intégration pour certains d'entre eux).

— Donner aux enseignants la possibilité d'avoir dans leur carrière « *une année de renouvellement* » pour faire autre chose, ou deux années de disponibilité sans traitement avec l'assurance de retrouver leur poste.

— Assurer une publicité suffisante aux postes vacants pour qu'il y ait une véritable compétition sur le plan national.

— Harmoniser les statuts des enseignants et des chercheurs pour favoriser le passage d'un domaine d'activité à l'autre.

M. de Baecque s'est efforcé, enfin, de définir les compétences respectives du comité consultatif des universités — qui gère le personnel sur le plan national et des universités autonomes. Selon lui, le comité consultatif doit conserver son rôle de « *garant de la qualité des maîtres* », et « *toute mesure importante dans la carrière d'un enseignant doit relever de lui* ». Toutefois, c'est le conseil de l'université qui doit avoir le dernier mot dans la décision de recruter un enseignant.

Le conseil doit en particulier, estime M. de Baecque, veiller à affirmer son autorité par rapport aux « *commissions de spécialistes* », internes à chaque université, qui sont chargées de faire des propositions de recrutement. En effet, observe le rapporteur, « *un organisme moins spécialisé peut plus facilement faire entrer en ligne de compte, à côté de la compétence technique de l'enseignant, dont il n'est pas question de contester l'importance primordiale, ses qualités de pédagogue, son aptitude à participer à l'orientation et à l'assistance aux étudiants, l'efficacité de ses activités de gestionnaire ou d'organisateur, sa faculté à collaborer à des tâches collectives, etc.* ».

M. de Baecque ne se fait pas d'illusions excessives sur la vertu d'une réforme des statuts, quelle que soit son bien-fondé : ceux-ci, estime-t-il, ne valent que s'ils sont effectivement appliqués. Le rapporteur compte sur le « *contrôle interne* » des enseignants pour qu'ils le soient. Mais comme cette méthode risque, malgré tout, d'être insuffisante, il suggère qu'un « *contrôle* a posteriori » soit assuré par l'inspection générale de l'administration... « *Il conviendra aussi*, ajoute-t-il, *de se méfier de la tendance à aménager par des instructions les règles fixées par des textes législatifs ou réglementaires ; en fin de compte, il y aura beaucoup de pratiques à modifier, c'est dire la vigilance dont il faudra faire preuve si l'on veut qu'un nouveau statut porte tous ses fruits.* »

Le rapporteur fait, en terminant, des propositions concernant les mesures transitoires, qui, précise-t-il, « *seront appréciées par les intéressés comme la preuve de la sollicitude ou de l'indifférence du gouvernement à leur endroit* ». Ces mesures transitoires devraient naturellement, conclut M. de Baecque dans son rapport au ministre, tenir compte « *d'exigences financières que je n'ai pas voulu souligner à chaque ligne du présent rapport, mais qui ont été présentes à mon esprit tout au cours de la mission que vous avez bien voulu me confier* ».

(1) Ce rapport sera publié prochainement par *la Documentation française*.

Un outil pour l'autonomie

« Quand je suis arrivé au secrétariat d'Etat aux universités, on m'a averti de l'existence d'un certain rapport de Baecque qui, paraît-il, était une bombe. On me l'a passé en grand mystère avec écrit dessus « CONFIDENTIEL » souligné trois fois. Et puis, rapidement, je me suis aperçu que des bouts du rapport de Baecque commençaient à circuler un peu partout. Tout le monde en parlait, mais personne ne savait vraiment ce qu'il y avait dedans. Alors, voilà ! Je le publie ! »

Ainsi M. Soisson poursuit-il la politique des « cartes sur la table » qu'il avait annoncée à son arrivée rue de Grenelle et qu'il poursuit avec bonheur depuis. Il n'ignore nullement, en effet, que le sujet abordé est tout particulièrement explosif. Si explosif que ses prédécesseurs, MM. Guichard et Fontanet, n'avaient jamais osé publier un certain « rapport Grégoire », première mouture sur ce sujet. Certes, sur certains points chauds, le rapport de Baecque est moins brutal et plus enveloppé que le rapport Grégoire. Mais sur le fond il lui ressemble comme un frère. Même diagnostic. Mêmes conclusions. Sur le premier point, les éléments du dossier sont bien connus : extraordinaire enchevêtrement de corps, catégories, sous-catégories, spécialités, « faisant fonction », contractuels de tous acabits... avec leurs conséquences inévitables : injustices, combinazione, passe-droits et chasses gardées.

Cette situation, dont on s'accommodait en période d'expansion (tout s'arrangeait en créant des postes), devient inextricable en cas de stagnation. La fuite en avant masquait les problèmes. L'arrêt du recrutement fait apparaître brutalement des déséquilibres de situations (1). *D'où le désir de simplifier et de « normaliser » : un seul statut, deux corps (professeurs et maîtres-assistants). Il faudra, bien sûr, créer des postes pour équilibrer les deux. Mais au moins on saura où on va.*

La race hybride, remuante, malheureuse des assistants est supprimée. Un contrat de quatre ou cinq ans et puis terminé... Cela fâchera les scientifiques et les pharmaciens (seules disciplines où il y ait des assistants titulaires), contentera les juristes (qui actuellement peuvent être congédiés chaque année) et les littéraires agrégés (qui seraient, dans le nouveau régime, assimilés aux maîtres-assistants) et ne changera pas grand-chose au sort des littéraires non agrégés. Un progrès toutefois pour ces futurs « chargés de travaux pratiques » : des services moins lourds, et une formation pédagogique.

Une pincée sur la balance

Un point sur lequel le « de Baecque » est nettement en retrait sur le « Grégoire » — le plus brûlant : le service des professeurs (les fameuses « trois heures »). Conscient qu'il y a là un problème épineux à l'égard des finances, M. de Baecque ajoute une pincée sur la balance pour faire meilleure poids : soit pour les trois heures de cours ! Mais rajoutons une séance de travaux dirigés... Beaucoup de professeurs qui feront éclater leur indignation ne manqueront pas de pousser intérieurement un « ouf » de soulagement... Les bruits les plus alarmistes ne circulaient-ils pas ?... Le rapport Grégoire avait sur ce point une position plus honnête en excluant toute notion de nombre d'heures et en indiquant que les services devraient être négociés dans chaque université en référence à un temps de travail annuel ou hebdomadaire. Trois heures de cours par semaine, cela peut-être considérable ou dérisoire selon le temps réellement consacré à la recherche, à l'organisation pédagogique, la gestion, l'aide aux étudiants... Chacun connaît l'hypocrisie du système. Qui osera s'y attaquer ?

Entre le centralisme et le népotisme

Autre point délicat : les pouvoirs des universités. Il n'y a pas d'autonomie sans pouvoir de décision sur le recrutement du personnel. La logique de l'autonomie voudrait que les universités gèrent elles-mêmes leur personnel. Toute la tradition administrative française s'y oppose. Du moins faut-il qu'elles aient une plus grande marge d'initiative dans le choix des hommes. Avec des risques cependant — les plus grands peut-être qui guettent les universités françaises : le népotisme et le localisme. D'où la nécessité de trouver un équilibre entre une initiative locale et une garantie scientifique nationale.

Pour cela, le système proposé est net : pour être nommé professeur, il faut être reconnu apte par une instance nationale et être sollicité par une université. Le rapport Grégoire allait même plus loin en donnant à l'université la possibilité de se séparer d'un enseignant qu'elle avait recruté.

M. de Baecque insiste sur le fait que la réforme qu'il propose n'est pas simplement administrative : elle veut être l'instrument d'une politique, caractérisée par l'ouverture, l'autonomie et la concurrence. D'où certaines suggestions intéressantes : une larg tions intéressantes : une large publicité des postes vacants pour assurer une réelle compétition sur le plan national, l'affirmation des pouvoirs du conseil d'université dans la politique de recrutement, la « rotation » obligatoire des nouveaux professeurs. On pourrait en ajouter d'autres, notamment une plus grande ouverture des organes statuant sur le personnel à des personnalités étrangères ou non universitaires.

Comme le fait très justement remarquer M. de Baecque, une réforme des statuts, en soi, n'est pas grand-chose : l'essentiel est de l'appliquer. Dans ce domaine on connaît l'inépuisable imagination de l'administration pour tourner l'esprit de ses propres réglements. Le rapport de Baecque tente de mettre un peu d'ordre et de souplesse dans un système incohérent et paralysé par la centralisation bureaucratique. Mais l'autonomie recherchée n'existera que si les universités sont prêtes à s'en emparer.

FRÉDÉRIC GAUSSEN.

(1) Voir *le Monde* des 13, 14 et 15 février 1972 : « Universitaires sans carrières ».

A TOULOUSE — Dix mille personnes manifestent pour la défense de l'emploi à la SNIAS

Dix mille personnes environ ont participé mardi 1er octobre, à Toulouse, à la manifestation organisée par la C.G.T. et la C.F.D.T. pour la défense de l'emploi à la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS). Les partis de gauche (parti socialiste, P.S.U., P.C.F., radicaux de gauche) et un certain nombre de centrales syndicales, notamment la Fédération de l'éducation nationale, la F.D.S.E.A., l'UNCAL, l'UNEF, l'Union syndicale des familles, se sont associés à cette manifestation, à laquelle ont participé des ouvriers des autres grandes entreprises toulousaines.

« Toulouse sans aéronautique, Toulouse ville morte », « Défense de l'emploi », « Sauver Concorde, *c'est assurer l'avenir* de la région », « Sauver l'aéronautique, c'est assurer l'indépendance nationale », tels étaient les slogans inscrits sur les banderoles, qui ouvraient le cortège depuis le cours Dillon jusqu'à la place du Capitole.

Les responsables syndicaux ont rappelé le sens de cette manifestation : « Une large vigilance assurée autour de la SNIAS et de ses productions. »

Le rassemblement s'est terminé sans incident. Force ouvrière, la C.G.C. et la C.F.T.C. *n'ont pas pris part à cette journée* de protestation, mais elles ont dénoncé les intentions d'achat d'appareils américains (des Boeing) par la compagnie Air France.

A Paris, le bureau élargi du comité central d'entreprise de la SNIAS examine ce mercredi 2 octobre la situation, sous la présidence de M. Charles Cristofini, président du directoire de la société nationale.

Le jeudi 10 octobre se réunira le conseil de surveillance de la SNIAS, présidé par le général d'armée aérienne (C.R.) Michel Fourquet, qui doit analyser le rapport d'activités du directoire, et le 29 octobre le comité central d'entreprise étudiera le plan de charge et le bilan d'activités pour 1973 de la société. Ce bilan sera ensuite soumis, le 30 octobre, à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires.

Avec quatre mois de retard, les dirigeants de la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS) présenteront le 30 octobre aux actionnaires le bilan de leur gestion financière pour 1973. Lorsqu'on lui demande si sa société a enregistré en 1973 un déficit de 480 millions de francs environ, le président du directoire, *M. Charles Cristofini, se* refuse à confirmer ou à démentir ces bruits. Il se contente d'indiquer que le déficit est comparable aux frais financiers de la SNIAS, lesquels atteindraient 450 millions de francs. Cette réponse est une façon *détournée* de désigner les responsables véritables — selon les dirigeants de la SNIAS — de la crise actuelle : l'État et les compagnies aériennes, qui paient avec retard, obligeant ainsi la SNIAS à s'adresser au crédit bancaire, à des taux du marché, pour faire face à ses échéances quotidiennes.

Le mal est en réalité plus profond. Avec ses quarante-deux mille employés, la société nationale, y compris ses filiales et les groupements d'intérêt économique qu'elle a pu constituer avec des partenaires étrangers, connaît un marasme sans précédent. Des difficultés d'emploi, qui, depuis fin septembre, ne traduisent par une agitation dans plusieurs des usines à *Toulouse et aussi dans d'autres* villes. Une sous-utilisation du potentiel technique, industriel et humain qui fait que, dans les bureaux d'études, les ingénieurs et les techniciens se contentent de mettre à jour les liasses d'outillage *ou* d'apporter des modifications mineures à des programmes en cours, tandis que, dans les ateliers, des ouvriers professionnels sont voués à des tâches secondaires d'entretien ou de... jardinage. Un risque, enfin, de dispersion — faute de travail — des équipes progressivement formées et de démantèlement des usines, cédées à d'autres industriels.

« La vache à lait du secteur privé »

La situation de la SNIAS est caractéristique de l'état général de la construction aérospatiale en France, un secteur où l'horaire moyen de travail est au plus bas de l'échelle dans l'ensemble de la métallurgie. Même le groupe privé *Dassault-Breguet*, dont les succès à l'exportation avec l'avion de combat Mirage ne se comptent plus, a enregistré, l'an dernier, une légère diminution de ses heures productives. Dans un marché mondial de l'aéronautique civile qui reste dominé à 90 % par les États-Unis, les industriels français luttent pour seulement conserver leur place.

Dans le cas de la SNIAS, l'affaire se complique en raison d'une disparité des productions. A l'exception de la société américaine Boeing, qui vit sur son acquis après *avoir conquis le* ciel avec ses long et ses moyen-courriers de tous les modèles, il n'existe pas d'autre constructeur aéronautique dans le monde — comme le fait remarquer fréquemment M. Cristofini — qui puisse prétendre équilibrer *ses* charges d'exploitation, avec, seulement, des productions civiles. A la SNIAS, plus de 18 % des heures productives sont assurées par les hélicoptères — à des fins militaires et civiles, depuis peu — et environ *13 %* par les engins tactiques, soit deux secteurs, principalement à vocation militaire, qui ne sont pas déficitaires. Le développement, la construction en série, et les réparations d'avions civils, représentent plus de 55 % des heures productives, et Concorde, à lui seul, près de 17 %, mobilisant six mille personnes environ sur les dix-huit mille que totalise cette division des avions civils. Le reste des heures productives couvre diverses activités, en particulier l'espace (satellites et lanceurs) avec environ 8 %.

Un diagnostic plus précis fait apparaître de graves échecs, essentiellement dans le domaine *de l'aviation civile, et*, avec *des* nuances, en matière de systèmes balistiques ou spatiaux, où la société nationale se conduit un peu comme un arsenal de l'État. La crise du transport aérien dans le monde, aggravée par la cherté des carburants, *et* l'incapacité *des* pays européens à définir une politique spatiale commune ont beaucoup contribué à ébranler les assises d'une société nationale insuffisamment préparée, au demeurant, à disputer à d'autres industriels des marchés militaires plus rémunérateurs.

La SNIAS est, aujourd'hui, dans la situation d'un fournisseur dont les clients potentiels — lorsqu'ils commandent ! — lui consentent des avances minimes, sans rapport avec la valeur du contrat, mais auquel le gouvernement — de crainte d'une récession qui secouerait profondément toute l'industrie aéronautique — interdit d'ajuster à la demande ses achats de matières premières ou ses approvisionnements et ses besoins de main-d'œuvre. De surcroît, ce même gouvernement a laissé, pendant des années, s'installer à la tête de la SNIAS des responsables, qui ont érigé en méthodes de direction la dissimulation de faits contraires à leurs souhaits, l'autosatisfaction et la fuite en avant devant les difficultés successives.

Pour des années encore, en attendant que les compagnies aériennes soient plus nombreuses à être convaincues par l'Airbus et Concorde, la SNIAS, ou, tout au moins, sa division des avions civiles, est condamnée à vivre d'expédients ou... d'espoirs plus ou moins déçus.

Sans compter les bureaux d'études, qui recherchent de nouvelles charges de travail, il manquera, dès l'an prochain, environ soixante-dix mille heures productives par mois dans les principales usines de la division des avions civils, notamment à Toulouse. Des transferts ou des compléments de charge sont envisagés par la direction : la fabrication des hélicoptères Super-*Frelon* et Lynx, passant de Marignane à Toulouse, ainsi qu'une participation à la production des avions Mirage F-1 et Super-Etendard, conçus par Dassault-Breguet, permettraient de couvrir le creux. Mais ces solutions, outre qu'elles apparaissent transitoires, voire hypothétiques, ont l'inconvénient de faire dépendre l'activité de la SNIAS encore davantage de la prospérité (ou des échecs commerciaux) d'un groupe privé qui lui fournit déjà — par des sous-traitances diverses sur ses avions d'affaires ou sur le Mirage III — l'équivalent de quatre mille emplois par an, soit le dixième des effectifs globaux de la société nationale.

Un déséquilibre des productions

Il est vrai que les deux principaux constructeurs d'avions en France n'ont jamais semblé avoir autant besoin l'un de l'autre pour franchir des caps difficiles, compte tenu de l'agressivité des industriels américains, soutenus par leur gouvernement, sur les marchés extérieurs. Mais la SNIAS n'est pas en mesure d'obtenir du groupe Dassault-Bréguet des contrats de coopération équitables. La crainte est grande, parmi les syndicats, que la société nationale devienne *« la vache à lait du secteur privé »*.

Une autre crainte du personnel est que le gouvernement ne cherche — en favorisant la création de divisions de plus en plus autonomes ou de groupements d'intérêt économique propres à chacun des grands secteurs de la production — à dissoudre la SNIAS au sein de plusieurs sociétés multinationales engagées, par des accords de co-fabrication et de financement partagé, sur des programmes précis et limités. Rien ne prouve, à ce jour, que telle est bien la politique du gouvernement. *Mais* certains imaginent que les activités militaires, jugées indispensables, seraient à terme dissociées du secteur civil, contrairement aux vœux de la direction actuelle de l'entreprise.

Ce démantèlement éventuel de la SNIAS conduirait à un gâchis de compétences laborieusement rassemblées et à la dénationalisation d'une société que son gigantisme, la dilution des responsabilités entre des administrations de tutelle souvent rivales et l'entêtement de certains dirigeants à persévérer dans le choix de programmes discutables auront progressivement amenée au bord de la faillite. Les auteurs du VIe Plan avaient estimé que l'aéronautique civile devait au milieu de cette décennie prendre le pas sur l'aéronautique militaire, en France. Paradoxalement, les dirigeants de la SNIAS en sont aujourd'hui à espérer le secours de productions militaires pour simplement pouvoir survivre.

JACQUES ISNARD.



RADIO-TÉLÉVISION

APRÈS L'ÉCHEC DE LEUR ENTREVUE AVEC M. ROSSI

Les syndicats de l'ex-O.R.T.F. envisagent des mouvements revendicatifs pour la fin de la semaine

Des mouvements de grève semblent inévitables à l'O.R.T.F. après l'échec de l'entrevue que M. André Rossi, secrétaire d'État auprès du premier ministre, porte-parole du gouvernement, a accordée mardi aux représentants syndicaux du personnel de l'Office. Les organisations représentatives du personnel de l'O.R.T.F. devraient faire connaître vendredi les formes que pourra prendre l'action revendicative des agents de l'ex-Office.

« *Une négociation globale serait contraire à la loi.* » La position de M. André Rossi n'a pas tardé au cours de l'entrevue de deux heures qu'il a accordée mardi après-midi aux délégués syndicaux de l'O.R.T.F. (F.O., SCORT et Intersyndicale). « *Nous nous sommes trouvés dans une situation figée* », déclarait, de son côté, M. Edouard Guibert, président de l'Intersyndicale, à sa sortie de l'hôtel de Clermont.

« *Nous avons démontré qu'il était possible d'inscrire* [la négociation globale] *dans le cadre même de la loi.* » « *Nous avons proposé un cadre de négociation. A chacun de prendre ses responsabilités. Nous ne reculerons pas devant les nôtres. Il apparaît désormais, sauf un changement dans les quarante-huit heures, que le conflit est inévitable*, devait ensuite préciser M. Guibert, qui rejetait sur le porte-parole du gouvernement la responsabilité de l'échec — prévisible — de cette rencontre, à laquelle les syndicats accordaient une importance particulière.

L'intersyndicale de l'O.R.T.F. avait en effet présenté l'entrevue de mardi comme l'ultime tentative de conciliation, avant une série d'actions que pourraient mener les agents de l'Office : le personnel de Paris s'est déjà prononcé depuis quinze jours en faveur d'une grève générale. Consultés la semaine dernière, les agents des centres de province ont également voté la grève générale, et parfois, à Lyon, par exemple, à l'unanimité.

Mais l'intersyndicale ne semble pas encore prête à déclencher une action « dure ». Ce mercredi et jeudi, les syndicats vont réunir leurs bureaux et les centres de province qui n'ont pas encore été consultés : Strasbourg, Nancy et Rennes vont tenir leurs assemblées générales. Ce n'est que dans la matinée de vendredi que l'intersyndicale devrait rendre publiques ses décisions au cours d'une conférence de presse.

Déjà un comité d'action

Déjà, pourtant, aux Buttes-Chaumont et à Joinville, le personnel devance les syndicats et mène leurs propres actions. Un « Comité d'action et de propagande inter-centres O.R.T.F. » s'est formé. C'est lui qui, le jeudi 26 septembre, a manifesté au cours de l'émission en direct de Guy Lux « Défendez vos couleurs ». Pendant quelques instants les téléspectateurs ont pu voir et entendre les slogans « *O.R.T.F., ça continue* ». Mardi matin, aux Buttes-Chaumont, environ deux cents agents ont forcé l'entrée du centre pour montrer leur opposition aux contrôles des cartes professionnelles et des laisser-passer que la direction a imposés, trois mois avant la dissolution de l'O.R.T.F. Il ne serait pas étonnant que dans les jours à venir de telles actions, que les syndicats ne contrôlent pas, s'intensifient, et se multiplient. Le malaise est en effet très profond dans tous les centres parisiens, mais aussi à Rennes où le personnel de la redevance s'inquiète de son sort.

Si la majorité des agents de l'Office est d'accord pour agir, il reste cependant à définir les modalités de l'action. Certains, à Rennes, par exemple, mais aussi à Lyon, refusent encore la loi du 7 août et veulent une grève totale.

Mais, pour qu'un tel mouvement aboutisse, les syndicats voudraient avoir la certitude d'une très large mobilisation du premier au dernier jour, ce qui semble difficile à obtenir. Le SCORT, syndicat des cadres, a assuré son « soutien », mais que se passera-t-il si la grève est déclenchée ? Aujourd'hui, les syndicats se retrouvent confrontés au corporatisme qui a été le propre des luttes syndicales à l'Office jusqu'à présent.

D'autre part, l'impopularité des luttes des agents de l'O.R.T.F. auprès des téléspectateurs est réelle. Les syndicats se heurtent une nouvelle fois à une relative sous-information du public, qui assimile tout le personnel aux quelques réalisateurs touchant de lourds cachets. En juillet, l'intersyndicale a essayé de créer des groupes d'information et de discuter à la sortie des gares, des métros et dans la rue. Actuellement, certains militants rédigent des tracts pour informer les ouvriers des autres entreprises, les employés, de ce qu'il se passe actuellement à la radiodiffusion et à la télévision, mais beaucoup se demandent s'il ne fallait pas le faire plus tôt.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

Dans les nouvelles sociétés

M. MICHEL MAY DEVIENT SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE DIFFUSION.

M. Jean Autin, président de l'établissement public de diffusion, a arrêté la liste de ses collaborateurs. C'est M. Michel May, actuellement directeur général adjoint de l'O. R. T. F., chargé des questions économiques — déjà désigné comme second représentant de l'Etat au conseil d'administration de TV 1, — qui devient le secrétaire général de l'organisme chargé de la diffusion. M. Claude Mercier, soixante ans, l'actuel directeur de la régie de diffusion, responsable des services techniques de l'O. R. T. F. depuis leur création en 1964, qui a présidé au développement des réseaux de diffusion de la radiotélévision (chaînes II et III, implantation de la M.F., lancement de la télé couleur), ne fait pas partie de cet organigramme.

● SECRETARIAT GENERAL : M. Michel May sera assisté de MM. Gérard Mineur, directeur adjoint de l'O. R. T. F., et Pascal Machuel, ingénieur des télécommunications.

● DIRECTION TECHNIQUE CENTRALE (D.T.C.) : M. Roger Buffard, ingénieur des télécommunications.

● DIRECTION CENTRALE DE L'EXPLOITATION (D. C. E.) : M. Bernard Gensous, ingénieur des télécommunications.

● DIRECTION DES RELATIONS EXTERIEURES (D.R.E.) : M. Louis Goussot, ingénieur des télécommunications.

● SERVICE DE LA COOPERATION INTERNATIONALE (S.C.I.) : M. J.-C. Michaud, adjoint au directeur des affaires extérieures et de la coopération de l'O. R. T. F.

PRESSE

Une « table ronde » sur les conseils de presse renonce à esquisser un statut modèle

Stockholm. — Une « table ronde » sur les conseils de presse vient de se tenir, fin septembre, à Stockholm, sous les auspices du gouvernement suédois, et à l'initiative de la Commission des droits de l'homme du Conseil de l'Europe et du Comité coopératif de la presse suédoise.

La composition, le fonctionnement et les compétences de ces conseils, leur contribution au respect de la liberté de l'information et à la protection des droits de l'individu, ont été largement débattus à Stockholm. Mais les rapports d'activité présentés par les délégués des conseils ont tout de suite montré qu'il ne serait pas possible, — comme l'aurait certainement souhaité M. Karel Vasak, conseiller à la direction des droits de l'Homme du Conseil de l'Europe — d'esquisser un statut modèle pour un conseil national.

Toutefois, cette « table ronde » a permis de l'avis général un échange de vues et d'expériences très utile. Des conseils de presse existent en Autriche, au Danemark, en République fédérale allemande, aux Pays-Bas, en Norvège, en Suède, en Turquie et au Royaume-Uni. Ils fonctionnent de façon différente, les conditions variant d'un pays à l'autre. Mais ils ont en commun le souci de protéger la liberté de la presse contre une éventuelle ingérence du pouvoir politique et aussi d'empêcher les abus qui peuvent menacer son indépendance.

De notre correspondant

Le conseil de presse doit être un organisme indépendant en mesure aussi d'examiner d'une façon *tout à fait impartiale les plaintes* déposées par le public, visant des actes qui seraient contraires aux règles fondamentales de l'éthique professionnelle. L'exemple unique de l'*ombudsman* suédois a suscité beaucoup d'intérêt. Alors que les *ombudsman* parlementaires sont des fonctionnaires publics élus par le Parlement, l'*ombudsman* de la presse est, lui, désigné par les organisations de presse en tant que partie du système d'autodiscipline et il ne dispose d'aucun pouvoir juridique. Mais son indépendance a été sauvegardée de différentes manières.

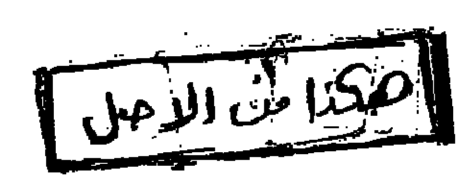
Il est nommé par exemple par un comité où la presse n'a pas la majorité. Depuis 1969, toutes les plaintes contre des journaux sont déférées à l'*ombudsman* de la presse pour enquête préliminaire. Il étudie la possibilité du droit de réponse ou d'une rectification dans le journal incriminé. Si le règlement à l'amiable s'avère impossible et s'il pense qu'il y a violation des règles déontologiques, il soumet l'affaire à la commission de bon usage devant laquelle il agit en tant que procureur. En cas de blâme, tous les journaux se sont engagés à publier le texte des arrêtés ; mais, afin de donner plus de force aux décisions, l'*ombudsman* a été également autorisé à imposer des amendes administratives, qui varient entre 1 000 et 3 000 couronnes suédoises, servant à couvrir les frais du système d'autodiscipline.

Plusieurs délégués ont mis en doute l'efficacité de telles sanctions financières symboliques. Il est préférable, selon eux, que les journaux reproduisent dans leurs colonnes le texte de la réprimande pour que les usagers aient vraiment le sentiment d'être protégés. Un moyen d'établir cette confiance avec le public est aussi naturellement de lui réserver un certain nombre de sièges dans les conseils de presse, si cela n'est déjà pas le cas. En Norvège, deux des sept membres du conseil sont des « *lecteurs de journaux* ».

Dans son discours de clôture, M. Pétrini, président du Club des publicistes suédois (qui célèbre justement cette année son centenaire), a déclaré que « *la presse, pour améliorer la qualité, pour garantir sa liberté et son indépendance, doit compter sur elle-même et sur elle seule. Elle ne doit pas fournir, par manque d'autodiscipline, l'occasion aux pouvoirs publics d'exercer un contrôle sur elle et de lui imposer des règlements.* »

La prochaine « table ronde » du Conseil de l'Europe sur le même sujet aura lieu probablement en 1975 au Portugal.

(Intérim.)



PRESSE

LE JOURNALISME

(Suite de la première page.)

Certes, le recours fréquent à des termes scientifiques et à des notions philosophiques, les références constantes à une vision de la société et à une démocratie de l'information rendent ce livre foisonnant parfois austère, voire difficile. Mais il est si dense, riche et nouveau que le lecteur est largement récompensé de sa peine.

Fonctions, structures, systèmes de l'information : tels sont les trois axes de la réflexion, les bases de l'essai. *La description du monde ou plutôt des mondes du journalisme, l'exposé des règles qui régissent cette profession au statut ambigu et à l'apparence mythique, si mal connue dans sa réalité, remettent en cause, et heureusement, bien des idées reçues.* Les démonstrations pratiques de la difficulté du compte rendu, des risques que comporte inévitablement tout choix dans un métier où, précisément, tout est choix et interprétation, le recours forcé à un langage « institutionnel », à un système de références, à des modèles critiques imposés par la collectivité, sont éblouissantes. Ainsi, pour le journaliste qui « pressent l'océan et regarde l'eau qui lui coule entre les doigts », *l'information traduit à chaque instant l'équilibre instable de la vie.*

Dans la galaxie complexe et mouvante de la presse et de l'audiovisuel, fonction référentielle, fonction expressive et fonction critique se combinent de mille façons. Conditionnée selon les destinataires visés, et donc selon les hiérarchies sociales, l'information peut emprunter à travers certains types de media le langage de l'establishment, ce qui aboutit à tenir à l'écart les classes populaires. Pour ces dernières, une presse « neuroleptique » (« ayant un effet sédatif sur le système nerveux ») fera l'affaire. Comment s'agencent les différentes fonctions du journalisme dans ces divers types de presse, comment se combinent ou s'excluent la fonction idéologique et la fonction critique, comment s'exerce la fonction politique dans la civilisation de l'audiovisuel aux conséquences proprement révolutionnaires, *toutes ces questions et d'autres* sont débattues, les rouages démontés, les lois énoncées. Dès lors, les vieilles notions d'objectivité, d'honnêteté, *de véracité se posent en termes tout à fait nouveaux* : « Le fait est fils de la critique et la critique fille du fait. »

On ne résume pas un tel livre : il fait doublement honneur à une profession plus ignorée et mal comprise encore qu'injustement décriée et qui constitue cependant entre les hommes un trait d'union essentiel. Marc Paillet prend rang désormais parmi les grands analystes de la communication ; et, s'il poursuit et approfondit encore ses recherches, il s'alignera aisément, paradoxes et à-peu-près en moins aux côtés d'un Mac Luhan.

PIERRE VIANSSON-PONTÉ.

★ *Le Journalisme*, par Marc Paillet. Collection « Regards sur le monde ». Denoël. 225 pages. 30 F.

● *La réforme de l'entreprise.* — Le douzième groupe de travail créé au sein de la commission d'étude pour la réforme de l'entreprise (*le Monde* du 24 septembre), groupe qui étudiera le statut des sociétés à but non lucratif, aura deux présidents : *MM. Hubert Beuve-Méry*, fondateur du *Monde*, et Roger Grégoire, conseiller d'État.

FAITS DIVERS

La catastrophe aérienne de Nantes

UNE MISE AU POINT DE M. CAVAILLÉ

Après la parution dans *le Monde* du 2 octobre d'un article sur la catastrophe aérienne de Nantes (soixante-huit morts, le 5 mars 1973) intitulé : « *La commission d'enquête mettrait en cause la responsabilité des contrôleurs militaires* », M. Marcel Cavaillé, secrétaire d'État aux transports, a publié la mise au point ci-dessous :

« *Le rapport de la commission n'existe encore qu'à l'État de projet. Toute information sur son contenu est pour le moins prématurée et nécessairement tronquée, et ne peut que nuire à l'objectivité de l'information.*

» *Le projet du rapport a été soumis par le président de la commission aux parties directement intéressées qui doivent faire connaître leurs observations. Seule la commission d'enquête, souveraine, a qualité pour apprécier dans quelle mesure elle doit prendre ces observations en compte.*

» *Dans ces conditions, toute accusation contre l'une des parties en cause ne peut qu'être mal fondée et, par suite, susceptible de causer un grave préjudice à ceux qui en sont l'objet.* »

[Nous confirmons les informations que nous avons données : le rapport d'enquête n'est pas définitif ; dans son état actuel, très avancé, il met nettement en cause, même si ce n'est pas de façon exclusive, le contrôle militaire. Il nous paraît toujours souhaitable que ce rapport soit, conformément à la loi, publié le plus rapidement possible. Faut-il ajouter que c'est moins la responsabilité des contrôleurs militaires qui est en cause que celle du gouvernement qui leur a confié une mission délicate pour laquelle ils n'étaient ni équipés ni préparés. — J.-J. B.]

● *Une cinquantaine d'enfants ont été pris de vomissements* après leur déjeuner du 1er octobre dans une cantine scolaire de Saint-Benoît (Vienne), près de Poitiers. Quatorze ont dû être hospitalisés. Deux d'entre eux sont sous perfusion ; leur état n'inspire pas cependant d'inquiétude. Les sardines au menu de ce repas seraient à l'origine de cette intoxication.

DIVORCE, AVORTEMENT

Les silences de M. Lecanuet

On ne saurait faire totalement grief à M. Jean Lecanuet, ministre de la justice, du discours précautionneux qu'il a prononcé mardi 1er octobre devant les premiers présidents et les procureurs généraux, chefs de cours d'appel (et dont nous avons donné de larges extraits dans *le Monde* du 1er octobre). Il a été aussi concret qu'il était possible sans risquer d'être accusé de fadeur.

La condition pénitentiaire, par exemple, n'appelait pas un flot nouveau de grandes idées, beaucoup ayant déjà été dit (ou plutôt rappelé) par le président de la République, ce qui n'a pas été sans effet sur la mise en chantier de cette réforme et sur son esprit.

Il était bienvenu aussi d'annoncer un accroissement de 50 % des ressources ouvrant droit à l'aide judiciaire ou de promettre une augmentation de l'indemnité versée aux avocats qui y concourent.

Certes, il faut se résoudre à gérer, ce à quoi ne répugne pas le titulaire de la mairie de Rouen, charge que M. Lecanuet *prend souvent pour* référence. Mais qui croirait que cela justifie la moindre pause s'agissant d'une institution, la justice, qui s'est trop, et bien à tort, flattée d'être immuable, quels que soient les événements survenus en dehors d'elle. Que de silences, alors, dans un discours que l'on espérait plus riche pour compenser le délai de quatre mois avant que le garde des sceaux ne prenne la parole devant *les* plus utiles de ses collaborateurs. Muet sur l'avortement, il est, au mieux, imprécis sur le divorce.

Est-ce parce que l'avortement ne donne plus lieu à des manifestations publiques qu'il aurait cessé d'être chaque jour pour des milliers de femmes un insoluble problème ? Est-ce parce qu'une circulaire — ordonnant l'interruption des *poursuites* contre les avortées — a été signée, que seraient guéries les insuffisances (ou les excès) de la loi ? Les procureurs généraux destinataires de tels ordres, peu respectueux de la suprématie de la loi, n'avaient-ils pas droit à quelques éclaircissements ?

Ce qui est vrai pour l'avortement ne l'est pas *moins* pour le divorce. Qu'est-ce donc que cette « large consultation » dont se vante M. Lecanuet ? Tout n'a-t-il pas été dit et écrit sur l'absurdité et l'iniquité de la réglementation actuelle ? Les solutions de remplacement ne sont-elles pas légion ? Venant de tous les horizons ? N'est-ce pas le rôle du ministre d'avoir le courage d'en faire le tri ? Ou bien cette frénésie de consultations doit-elle être assimilée à un renvol *sine die*, tant de concertation à un enterrement ?

La crédibilité

Serait-ce alors que, sans rejeter l'esprit de réforme, on fait en sorte qu'elle ne puisse aboutir ? Ou encore qu'on se décharge auprès d'un autre ministre, mieux assuré, indépendant de tout électorat, du dossier trop épineux, si l'échéance de son examen paraît inévitable comme c'est, peut-on le croire, le cas de *l'avortement.*

C'est trop reculer devant le risque électoral que serait la participation au projet très libéral dont on crédite le ministre de la santé publique. Doit-on le remettre à sa seule diligence parce qu'elle est soutenue, ou poussée, semble-t-il, *par le* président *de la* République ?

C'est encore reculer, consentir à trop d'abandons, faire preuve de trop d'indécision, de se satisfaire que la protection des libertés face au développement de l'informatique soit à la discrétion du ministre de l'intérieur. Ce n'est pas en maniant l'euphémisme, en désignant M. Poniatowski du seul titre de « ministre d'État », que M. Lecanuet rendra légitime une concession de cette taille.

Ce n'est pas en laissant démanteler ce qui pourrait représenter un renouveau de la justice que M. Lecanuet lui rendra une crédibilité après laquelle elle court depuis si longtemps.

PHILIPPE BOUCHER.

RAPATRIÉS

Correspondance

La situation des harkis

Après l'article consacré à la situation des harkis et à la grève de la faim observée par six d'entre eux (*le Monde* des 28 et 29 septembre), M. Mohamed Laradji, président de la Confédération des Français musulmans rapatriés d'Algérie, fait observer que « *les mesures concernant le logement et la scolarisation prises dans la circulaire du ministère du travail et de la population du 21 janvier 1974 ne s'appliquent qu'à environ vingt mille Français musulmans sur deux cent mille (un dixième) ; que celles concernant les retraites sont insuffisantes et que les années de travail, notamment dans l'agriculture, antérieures à la guerre d'Algérie, devraient être prises en compte, que le centre professionnel de Chantenay-Saint-Imbert est une réussite, mais qu'il ne ne concerne que cent trente-cinq enfants sur plus de cent mille* ».

« *Il semble qu'à ce jour*, conclut M. Laradji, *beaucoup de ces décisions soient restées lettre morte. Nous espérons que le ministère du travail voudra, rapidement, nous faire savoir à quel degré d'exécution il en est arrivé.* »

Selon le comité Alexandre Parodi (comité national pour les musulmans français), il y aurait seize mille Français musulmans visés par ces mesures sur un total de cent quatre vingt-cinq mille. D'autre part, soixante-dix mille enfants de harkis seraient nés depuis 1962 en France ; le centre de Chantenay-Saint-Imbert est destiné à ceux de ces enfants qui ne peuvent suivre une scolarisation normale.

JUSTICE

Au procès de René Huriez devant les assises de l'Aisne

Justice et bonne conscience

(De notre envoyé spécial.)

Laon. — Que cherchait René Huriez lorsque, le 10 mai 1973, il pénétra dans la cour de la gendarmerie d'Hirson (Aisne) et tira six coups de fusil dans la porte et dans les fenêtres de celle-ci ? « *Je voulais me faire descendre* », dit-il. « *Il a fait une cristallisation sur les gendarmes, cause de tous ses malheurs* », précise un expert psychiatre. Pour le juge d'instruction, il avait tout simplement tenté d'assassiner, avec préméditation, les deux gendarmes qui se trouvaient dans les locaux, et le magistrat le renvoya, le 1er octobre 1974, devant la cour d'assises de l'Aisne.

Impudique « justice » qui est à l'origine des malheurs de cet homme fruste, et qui ne craint pas de le juger en grande pompe. L'origine de l'affaire ? Le 25 septembre 1972, Yvonne Huriez, la femme de René, est écrouée en exécution d'un jugement du tribunal de Paris. Elle avait oublié de faire connaître à l'Horlogerie du Doubs, société à laquelle elle avait loué un téléviseur, son changement d'adresse. Cette société n'avait pas réclamé, en juin, moins de 2 700 francs pour un vieux poste en noir et blanc. Non prévenue de l'audience une première fois, puis une seconde, Yvonne Huriez fut condamnée, le 3 octobre 1970, à quatre mois d'emprisonnement et 500 francs d'amende.

Lorsqu'elle sera arrêtée, en septembre 1972, par les gendarmes d'Hirson, il y a plus d'un an que l'Horlogerie du Doubs a récupéré son poste de télévision. On incarcère pourtant cette mère de dix enfants, enceinte d'un onzième. L'un d'eux, Thierry, âgé de *quatorze* ans, ne supportant pas d'être traité de fils de voleuse, se suicidera le 22 novembre. Yvonne Huriez est alors relâchée, et plus tard la loi sur le jugement d'itératif défaut sera modifiée. Mais, pour l'accusée, le mal est fait.

René Huriez, qui avait pris soin des enfants autant qu'il le pouvait — « *Pour sûr, c'est dur de s'occuper de huit enfants.* » — est rendu responsable par sa femme de la mort de Thierry. Querelles, disputes, se multiplient dans le ménage. « *L'atmosphère de la famille, c'était plus pareil. On n'était plus comme mari et femme* », explique Yvonne, et elle ajoute à l'adresse du président : « *Ça vous affecterait pas de perdre un gosse ?* »

Une accusation malhonnête ?

Le 10 mai 1973, René Huriez après avoir bu trois bières, part pour la gendarmerie d'Hirson, là même où sa femme avait été arrêtée. Six coups de fusil, quelques vitres cassées, une porte et des plâtres grêlés de plombs : ce seront les seuls méfaits de l'inculpé. Par réflexe, les gendarmes avaient pu se mettre à l'abri. Détenu depuis seize mois — pour la plupart du temps en hôpital psychiatrique — René Huriez a tenté quatre fois de se suicider et trois fois de s'enfuir. Dans une telle affaire, comment l'interrogatoire ne paraîtrait-il pas indécent, l'accusation malhonnête ?

Car, pour se justifier, la « justice » doit accuser. Dès lors, tout est à charge : le président, M. Alfred Letréguilly, reproche à René Huriez son père — « *la police le tient pour un minus* », — ses sœurs, épileptiques, ses trop nombreux enfants (le président est-il un fervent partisan de l'avortement ?) ; il rappelle, comme à plaisir, tous les ragots qui ont couru sur la famille Huriez, sans que l'instruction ait, semble-t-il, essayé de les étayer. Quant à l'avocat général, M. Paul Chirol, il insiste sur l'accessoire, notamment les nombreuses injures proférées par René Huriez à l'encontre des gendarmes, comme si tel devait être le véritable procès. Le plus inquiétant n'est-il pas que M. Chirol comme M. Letréguilly affichent une parfaite bonne conscience ? Ils sont la Justice, il est vrai.

Après le réquisitoire et les plaidoiries, la cour d'assises de l'Aisne doit rendre son verdict dans la soirée du 2 octobre.

BRUNO DETHOMAS.

A LILLE

Polémique entre le Syndicat de la magistrature et le barreau à propos de contrôles médicaux

Après le renvoi, le 25 septembre, d'un procès opposant devant le tribunal de grande instance de Lille, la société Stein-Industrie aux unions locales des syndicats C.F.D.T. et C.F.T.C. (le procès portant sur l'interprétation d'une convention collective et le contrôle médical des prescriptions d'arrêt de travail), une vive controverse est née entre l'avocat de la société, Me Eric Lewalle, et la délégation régionale du Syndicat de la magistrature.

Poursuivis par la société Stein-Industrie pour avoir demandé à leurs adhérents de refuser le contrôle médical à domicile organisé par l'employeur, les syndicats avaient réuni, le 24 septembre, à Lille, une conférence de presse à laquelle assistait M. Hubert Dujardin, membre du Syndicat de la magistrature.

Dans une déclaration à la presse, Me Lewalle avait observé que la présence de ce magistrat aux côtés des syndicalistes impliqués dans une affaire qui n'est pas encore jugée était une « *intervention profondément choquante* ». L'avocat ajoutait : « *Dans l'esprit du justiciable, de tels faits ne peuvent être interprétés que comme le cautionnement et le soutien apportés publiquement (...) à la thèse soutenue par l'une des parties en cause, alors même qu'il n'en a pas encore été débattu devant le tribunal. Est-il besoin de préciser à cet égard que certains membres du Syndicat de la magistrature peuvent être appelés à siéger en la cause ? Que deviendrait la justice si de tels faits devenaient habituels et si à l'avenir les justiciables voyaient leurs juges, agissant par l'intermédiaire de leurs organisations professionnelles, s'opposer publiquement quant aux mérites respectifs des causes qu'ils ont à juger (...) ?* »

Me Lewalle concluait : « *J'estime, pour ma part, que s'il n'est pas mis un terme à de tels errements la justice n'y survivrait pas.* »

En réponse à cette déclaration, la délégation régionale du Syndicat de la magistrature a précisé dans un communiqué : « 1) *qu'elle entretient, depuis trois ans, des contacts avec la C.F.D.T. et que sa participation à la dernière conférence de presse est dans la ligne de cette action* ; 2) *que, dès mai 1974, le Syndicat de la magistrature, à l'issue d'une réunion de travail avec la C.F.D.T., s'était prononcé contre le principe du contrôle médical patronal* ; 3) *que ce soutien est indépendant de l'instance en cours et qu'il s'agit, pour le Syndicat de la magistrature, d'une position de fond, tenant au problème social et de santé posé par ce contrôle (...)* ; 4) *que le Syndicat de la magistrature s'intéresse au point de savoir si la C.F.D.T. peut être condamnée à verser des dommages et intérêts au préjudice causé par un mot d'ordre syndical, ce qui pourrait aboutir, à long terme, à l'impossibilité de ce genre d'action contre le Syndicat de la mation contre le syndicat de la magistrature, tout comme la mise en cause de la C.F.D.T., s'inscrit délibérément dans le cadre d'une volonté antisyndicale.* »

Me Lewalle a saisi le conseil de l'ordre des avocats de Lille, qui s'est réuni le 1er octobre, et devrait faire connaître prochainement son avis.

SPORTS

Du lycée aux centres d'animation : *une expérience, l'Eure*

III. — *Une idée mal employée*

Par FRANÇOIS SIMON

Amicale laïque et patronage transformé. Deux exemples, à Evreux, des efforts considérables menés par des animateurs pour offrir à tous les moyens de faire du sport. Sans parvenir, malgré cotisations, fêtes et subventions, à satisfaire les besoins (« le Monde » des 1er et 2 octobre).

La querelle entre le sport scolaire et celui que l'on appelle, par opposition, le sport civil n'est pas éteinte. Aux associations des établissements du second degré, il est reproché de maintenir l'élève dans son école, alors qu'il éprouve peut-être le besoin de s'en évader... en faisant du sport, précisément. Et puis, laisser les enfants aux mains des seuls professeurs d'éducation physique, ne serait-ce pas établir un monopole du mouvement sportif ?

Ceux qui expriment ces craintes proposent les activités du club comme alternative. On les accuse alors de n'être pas tout à fait désintéressés et de servir, peu ou prou, des buts idéologiques ou politiques.

Ce dialogue de sourds illustre des oppositions fondamentales, mais comment les concilier ? Unifier les multiples centres d'initiatives, non en les ramenant au plus petit commun dénominateur, ni en les fusionnant, mais en les orientant strictement vers la pratique du sport par le plus grand nombre ?

Les difficultés que rencontrent les centres d'animation sportive (C.A.S.), témoignent combien cet objectif apparemment simple, est dur à atteindre. Il semblait *a priori* intéressant de créer des centres d'animation qui auraient eu pour mission de coordonner sur place les différentes activités, de veiller au plein emploi des installations, de créer de nouvelles formes de pratique sportive chaque fois qu'elles auraient manqué et dès que le besoin s'en ferait sentir. Telles n'étaient pas tout à fait les intentions du secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports quand, en 1971, il institua ces C.A.S. qui sont, aujourd'hui, au nombre de quatre cents environ. En ne voyant là qu'un moyen de compléter les heures d'éducation physique en nombre insuffisant dans les établissements scolaires, le secrétariat d'Etat créait aussi une situation ubuesque, s'aliénant tout d'abord les services de ceux qu'il souhaitait voir animer ces centres, les professeurs d'éducation physique.

Donner et retenir

Pour ces derniers, en effet, et conformément au principe des cinq heures hebdomadaires prescrit par l'arrêté de 1969, donner et retenir ne vaut. Il leur paraît incongru de prétendre offrir à l'élève des activités physiques en dehors de l'école, alors que l'horaire réglementaire prévu pour les lycées et les collèges n'est effectué, faute de personnel, qu'à 40 %.

L'argument du « *sport optionnel* » — l'enfant pourrait choisir de pratiquer dans le C.A.S. le sport de son choix — leur paraît suspect : d'une part, il faudrait admettre que tous les centres d'animation soient en mesure d'offrir une gamme complète de disciplines sportives, d'autre part, *il est avéré que dans les établissements* où, par chance, les professeurs sont en nombre voulu — comme au lycée d'Etat d'Evreux — les activités sont suffisamment diversifiées pour qu'il ne soit besoin d'aller chercher pâture ailleurs.

Est-ce à dire qu'il faut reléguer les C.A.S. au musée des bonnes intentions ?

Jean qui pleure et Jean qui rit

Les C.A.S. sont un flasco pour les uns, une panacée pour les autres. La réalité est forcément plus nuancée, d'autant qu'il serait présomptueux de porter un jugement définitif sur une initiative qui a à peine deux ans d'existence. Le département de l'Eure tend à prouver que l'entreprise *est à la fois difficile et réalisable.*

Le difficile, on le rencontre à Vernon. Le coordonnateur du centre, M. Cordier, se débat à peu près seul et improvise. Les professeurs d'éducation physique refusent toute collaboration : ayant chacun en moyenne la charge de trois cent dix élèves, ils attendent que l'on renforce leurs effectifs avant d'envisager la moindre coopération.

Le réalisable, on le découvre à Bernay. Là, vit un coordonnateur heureux, M. Jeanne. Il se félicite de la présence à ses côtés de huit professeurs d'éducation physique, ce qui, en effet, ne se retrouve pas partout. Dès lors, tout s'ordonne. Plus une installation qui ne soit occupée en permanence : M. Jeanne en a les clefs, et c'est lui qui, à la demande de la municipalité, établit le « *planning* ».

La collaboration des enseignants, des clubs et des associations sportives lui permet de réaliser ses trois objectifs : concertation, coordination, enseignement et animation. Par enseignement, il faut entendre un réseau d'écoles de sport complémentaire de celui de l'école. Car ici, il convient de s'entendre clairement : contrairement à ce qui se passe dans d'autres départements, où les C.A.S. fonctionnent convenablement, l'adhésion des professeurs aux activités du centre de Bernay n'est concevable que parce que ces activités ne sont pas prises sur le temps scolaire, ce qui reste en contradiction avec les recommandations administratives. Ce qui reviendrait à constater qu'un centre d'animation sportive fonctionne bien à partir du moment où il ne remplit pas exactement la mission qui lui est confiée !

Partir de plus bas

Si, au travers des centres d'animation sportive, le secrétariat d'Etat *à la jeunesse et aux sports* cherche à faire pièce au Syndicat des professeurs d'éducation physique (SNEP), qui réclame chaque année le triple des postes d'enseignants accordés, la partie est perdue d'avance : il est prouvé que les C.A.S ne peuvent avoir d'existence sans le concours de ces mêmes enseignants. Si, au contraire, le secrétariat d'Etat veut se servir d'une idée juste à des fins moins médiocres, il faut tout mettre *en œuvre pour la réussite* des C.A.S.

> **VERS UNE RESTRUCTURATION**
>
> **Le secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports a bien pris conscience de la nécessité de restructurer le mouvement sportif. M. Pierre Mazeaud a plusieurs fois annoncé qu'il préparait un projet de loi d'orientation, et certaines de ses dernières initiatives — dont la création d'un diplôme universitaire pour les élèves professeurs en éducation physique — font, de toute évidence, partie de son projet d'ensemble.**
>
> **Le développement des sections sportives dans les établissements du second degré (« le Monde » du 10 août) et à l'Université est également interprété comme une mesure prise dans le cadre d'une redéfinition du sport de haut niveau.**
>
> **On doit s'attendre à de notables modifications dans l'organisation du sport en France au cours de l'année prochaine si, toutefois, les pouvoirs publics accordent toute l'attention voulue aux projets en cours.**

Et ne pas craindre de partir de l'école primaire. Il se trouve, en effet, que, toujours en vertu de l'arrêté de juillet 1969, les écoles primaires sont supposées appliquer le « tiers-temps pédagogique », formule qui est censée offrir aux enfants de ces écoles six heures d'éducation physique par semaine. L'enseignement de cette discipline étant confiée aux instituteurs, on *conçoit que, depuis cinq ans*, les choses n'aient guère évolué, les maîtres, dont la compétence générale n'est pas en cause, ne pouvant se transformer du jour au lendemain en professeurs d'éducation physique. De ce fait, la plupart des enfants qui arrivent dans le secondaire abordent pour la première fois la gymnastique, ou du moins n'en possèdent que des rudiments.

En s'appuyant sur l'Union sportive de l'enseignement du premier degré (USEP), la C.A.S. aurait un terrain d'action privilégié, que confirme son aptitude à développer les écoles de sport. Celle de gymnastique, qui fonctionne à Vernon, est un exemple de la nécessité d'offrir aux plus petits une initiation sans but compétitif. Ces écoles servent à la promotion de l'enfant et non pas à celle de l'activité en elle-même.

Certes, on trouve des initiatives analogues dans les clubs, et notamment à la Fédération sportive et gymnique du travail (F.S.G.T.), qui en a fait une application très étudiée. Mais les centres d'animation paraissent tout indiqués pour coordonner ces activités originales dont les instances sportives dans leur ensemble sont appelées à tirer profit.

Un besoin d'unification

Le moment est venu, selon le vœu *de M. Pelcerf, directeur* départemental de la jeunesse et des sports de l'Eure, de préciser la formule : tout commence à l'école, oui, mais à l'école primaire. Programme ambitieux, que les pouvoirs publics préconisent par voie d'arrêté, mais dont ils redoutent quelque peu la réalisation, car elle concerne des millions d'enfants. Programme indispensable cependant pour mettre fin à un émiettement des efforts.

Car, si fleurissent une grande quantité *d'initiatives grâce à plusieurs* centaines de milliers de bénévoles, ces initiatives sont disparates et leurs motivations ne coïncident pas toujours avec les intérêts de l'enfant. Dans le cas des centres d'animation, leur gratuité, la qualification de leurs coordonnateurs, tous formés au professorat, le fait qu'ils associent à leur action les représentants du milieu scolaire, ceux du milieu sportif et ceux des municipalités, en font le type même d'une *institution ouverte.*

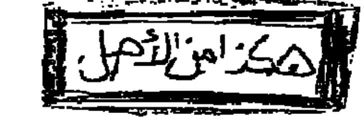
Les réactions des professeurs d'éducation physique de l'Eure tendraient à prouver que les enseignants se tiennent au bord du Rubicon, mais qu'il suffirait de peu de chose pour le leur faire franchir. Dans ce département, où chacun ne cesse de vanter leur compétence et leur conscience professionnelle, on estime à 67 % la proportion de ceux qui consacrent une partie de leurs loisirs aux clubs civils.

La preuve de leur dévouement paraît attestée également par le développement de l'Association sportive universitaire (ASSU) qu'ils animent et qui a vu ses effectifs doubler en quatre ans. Si un effort légitime, *puisqu'il serait conforme aux intentions* du ministre de l'éducation nationale, était fait dans le sens du renforcement de l'éducation physique dans le seconde degré, on verrait se dégeler une situation qui n'a que trop porté préjudice au mouvement sportif.

Ce faisant, on ne commettrait pas une injustice ; force est de constater que l'école est ce lieu idéal pour apprendre aux enfants, à tous les enfants, le goût du sport. L'éducation physique et sportive y a supplanté la « gym' » d'antan, si justement décriée, et les associations sportives prévues dans chaque établissement scolaire sont de nature, pour peu qu'on les y aide sérieusement, à compléter le travail fait pendant les heures réglementaires. La notion de sport pour tous y trouverait son compte autrement que par voie d'affiches ou de séquences télévisées.

Mais ce qui retient les pouvoirs *publics dans cette opération* de réanimation n'est pas seulement d'ordre politique. Le ministère des finances entre pour beaucoup dans le conflit. Sans doute, parce que le caractère de rentabilité de l'éducation physique ne lui est jamais apparu, répugne-t-il à élever le budget du secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports à une proportion qui dépasserait 0,75 % de celui de l'Etat. Sans doute pense-t-il que c'est un luxe de payer pour tant de choses à la fois : l'école, les *centres d'animation et les clubs.* Disons simplement qu'un pays se paye les luxes qu'il veut bien se payer.

FIN



Le Monde DES ARTS ET DES SPECTACLES

RENCONTRE A FIGUERAS

SALVADOR DALI ET SON MUSÉE

Par JACQUES MICHEL

Dali possède désormais son musée à Figueras, la ville où il naquit en 1904. Son musée n'aurait su se contenter d'être un musée comme les autres. C'est un ancien théâtre municipal détruit au cours de la guerre civile. Derrière sa façade banale d'édifice public de province, la salle est devenue une cour à ciel ouvert qu'entourent les murs restés debout avec leurs fenêtres comme un décor piranésien. Et la scène, une salle que ferme un grand rideau de verre transparent. Le musée Dali est un théâtre, un théâtre-musée où parade un monumental ancien décor de scène pour les ballets du marquis de Cuevas.

Dali dit et laisse volontiers dire que ce musée étrange, que couronne aujourd'hui une coupole géodésique transparente de l'architecte Pinero, lui est tombé du ciel, tout fait, « un musée ready-made », selon le mot de Marcel Duchamp, à la suite d'une bombe qui aurait, pendant la guerre civile, miraculeusement transformé ce banal théâtre municipal en décor surréaliste. En fait, la petite place de Figueras, que bordent d'un côté le théâtre et, de l'autre, la cathédrale, avait été le lieu d'un drame de la guerre civile. L'Espagne changeait de Dieu. La cathédrale avait été incendiée et le théâtre municipal transformé en maison du peuple. Par la suite, c'est le théâtre qui a été brûlé « en représailles » ; il est resté en ruine pendant trente ans. Aujourd'hui, cathédrale et théâtre sont reconstruits, les deux monuments se faisant face sur la place dans une réconciliation tacite. C'est ce théâtre que Dali voulait pour son musée, tout près de la cathédrale où il fut baptisé. « Puisque je suis croyant, catholique et romain... »

Un nouveau musée doit être doté d'une collection. Dali a flambé ses tableaux au cours d'une vie prodigue. Heureusement, Gala, son épouse, y a prélevé régulièrement une œuvre par an qu'elle garde pour l'instant. Mais elles viendront par la suite, selon Dali, enrichir ce musée dont les vastes murs de pierre demandent de la peinture. En attendant, la donation de Dali se monte principalement à un peu plus de vingt tableaux, de différentes époques, réunis dans une petite salle gardée par un vigile armé. Parmi eux, quelques pièces importantes comme le Morceau de pain, *une* Vision *surréaliste des années 30 ; deux tableaux récents peints dans sa nouvelle manière vermeerienne ; le portrait raphaélien de la* Galerina. *En haut un petit cabinet de sculptures en or et un « gisant » sous vitrine parodiant le sarcophage en jade de Pékin, récemment exposé au Petit Palais. Mais ses écailles sont des circuits transistorisés : le dieu impérial rejoint le décor baroque impérial.*

Dali a suppléé à la pauvreté relative de la collection de son musée par un décor. Un décor dalinien, délirant et excessif comme il se doit. Il faut monter à l'étage. (Au passage, on reconnaîtra une tête de Jean Cocteau donnée à Dali par Arno Brecker, l'ancien sculpteur de Hitler.) Nous sommes dans un « salon d'apparat » tendu de velours mauve et paré de dorures les plus outrancières. On y trouve son petit autoportrait à trente ans, noyé dans un cadre démentiel, et le dessin ingresque d'une grande beauté, étude pour le portrait de la Galerina *portant cette inscription d'Ingres :* « Le dessin est la probité de l'art ».

« Un théâtre-musée pour un peintre, Dali ?

— Naturellement ! Je suis peintre, certes. mais je crois que je suis meilleur comme écrivain. A vrai dire, comme peintre, je suis assez mauvais, bien que je sois quand même le plus grand de tous.

— Vous parlez des contemporains ?

— Oui, ils sont tellement mauvais qu'il n'est pas difficile d'être meilleur qu'eux. Mais si je me compare à Vélasquez ou à Vermeer, mon œuvre est alors une catastrophe totale.

— Qu'écrivez-vous en ce moment ?

— Une tragédie : *les Martyrs.* J'achève le dernier acte. Elle sera représentée dans mon théâtre-musée l'an prochain. L'époque est celle de Vermeer de Delft. Elle comprend trois personnages. En apparence, c'est une tragédie érotique. En fait, elle est métaphysique. Elle est fondée sur une hérésie d'avant Adam et Eve, au temps où on ignorait le péché originel. Ce sera sublime... J'espère que vous viendrez...

La liberté et l'angoisse

— Combien de tableaux avez-vous peints, Dali ?

— Ça, je l'ignore. Ça ne fait pas beaucoup. Et certainement pas autant que Picasso. Lui, c'est monstrueux. Il pouvait peindre cent tableaux en un jour. C'est un démon de fécondité. Tandis que moi... En ce moment, je ne peins pas plus de deux tableaux par an. Et je travaille tous les jours, du matin à la tombée de la nuit...

— Vous devez donc peindre très lentement ?

— Très lentement et avec la technique de Vermeer. Il faut que ça sèche, que l'on puisse reprendre sans laisser de marques. C'est de plus en plus élaboré...

— C'est donc le contraire de Picasso ?

— Tout à fait. Picasso est un anarchiste. Moi, j'ai une technique *(il martèle ses syllabes)* in-qui-si-to-riale... D'ailleurs, je suis pour la Sainte Inquisition en tout. En peinture et dans la vie.

— Et la liberté, alors ?

— La liberté ? C'est un désastre ! Tenez, en peinture, la liberté, c'est l'informel. Et dans la vie... Je l'ai expérimenté. J'étais anarchiste dans ma tendre jeunesse. On m'a mis en prison pendant trois mois...

— Pour faits d'anarchisme ?

— Non, pour une affaire locale. Mon père était notaire... Bref, j'étais prétentieux, peu sûr de moi, angoissé. En prison, je devins le plus heureux des hommes. Soudain, je me suis « reconquis » dans mon esprit. J'ai découvert le vrai plaisir d'être... C'était merveilleux... J'ai compris que les gens crèvent d'angoisse par excès de liberté. Alors je suis devenu furieusement anti-libéral. J'ai vu tous mes amis, des gens riches, comme Barbara Hutton et d'autres, qui meurent d'angoisse parce qu'ils sont si riches qu'ils peuvent faire tout ce qu'ils veulent.

» Pour vivre heureux, les gens ont besoin d'un système rigoureux, inquisitorial... Voyez l'art abstrait, qui est l'expression de la liberté... Tous les peintres abstraits américains de quelque importance ont fini par se suicider : Pollock, Rothko, Kline... Ils crevaient d'angoisse, de pouvoir tout se permettre sur leurs tableaux, sans contrainte.

— Vous préférez les hyperréalistes qui sévissent aujourd'hui ?

— Les hyperréalistes sont des gens heureux comme tout. Ils travaillent comme des chiens toute la journée à copier la photographie d'une cabine téléphonique. Le soir, ils se lavent les mains en quittant leur atelier. Ils sont contents. Pour moi, la contrainte est une condition essentielle de la joie de vivre. Lorsqu'on devient riche, on peut faire ce qu'on veut, mais ce n'est pas pour autant le paradis. On est plus angoissé qu'avant. La liberté est mauvaise pour tout le monde.

— Vous êtes donc toujours monarchiste ?

— Toujours ! Le roi est une autorité complètement irrationnelle. Ça m'amuse beaucoup lorsqu'un journaliste me demande : est-ce que vous croyez que votre prince Juan Carlos est intelligent ? Je lui dis : en tout cas, il l'est beaucoup plus que vous. Et, deuxièmement, il est d'une famille beaucoup plus connue que la vôtre. Troisièmement, il est plus beau que vous, vous n'avez qu'à vous regarder dans une glace... Et quatrièmement, un roi n'a nullement besoin d'être intelligent pour régner.

— De quoi a-t-il donc besoin ?

— D'être dans la légitimité génétique. Ça vient de Dieu. Et je crois en Dieu. Quelqu'un qui est au-dessus des partis politiques, c'est tout à fait irrationnel et poétique. Dans une monarchie, il peut parfaitement y avoir des communistes...

— Qu'est-ce qui est important pour vous dans la vie ?

— Dans la vie ? Crever de satisfaction toutes les trois minutes... C'est d'ailleurs ce qui m'arrive. J'ai toujours peur de mourir d'un excès de satisfaction. Je m'amuse - tout - le - temps. Même avec vous en ce moment, alors que ça devrait être une corvée...

— Et quelle place tient la peinture dans cette vie de plaisir ?

— La peinture n'est qu'une des multiples façons d'exprimer ma personnalité. Une toute petite façon... J'ai toujours dit que la peinture devait être de la photographie en couleurs faite à la main. Aujourd'hui, c'est devenu de l'avant-garde. On découvre la réalité. Comme vous le savez, les peintres actuels ne font que copier des photographies, mais chacun le fait à sa manière. Si Dali copie une photographie, ça devient un Dali. De même si Vermeer ou Vélasquez copiaient une photographie, ça serait un Vermeer ou un Vélasquez. Si c'est un idiot, eh bien ! il en sortira une idiotie...

» Un peintre ne doit pas se dire : je vais faire de l'expressionnisme ou tout autre *isme.* Il doit s'effacer devant la réalité et copier ce qu'il voit. Il a alors des chances de peindre quelque chose qui vienne de lui. Peindre, c'est observer : les choses entrent par les yeux et ressortent par la pointe du pinceau. La magie se fait ainsi.

Ingres, Meissonier, Cézanne et les hyperréalistes

— Comment a évolué votre manière de peindre ?

— Au moment du surréalisme des années 30, ma peinture était un pur automatisme imaginatif. Ça venait tout seul, comme d'une source. Aujourd'hui, c'est différent : j'utilise une technique photographique. Chaque tableau est défini d'avance par une structure parfaitement géométrique. En ce moment, je peins des tableaux stéréoscopiques, en utilisant deux miroirs qui reflètent deux photographies, comme les anciens, Vermeer par exemple. J'obtiens des visions et des couleurs uniques. Pour résumer, autrefois je peignais la fantaisie de la réalité. Aujourd'hui, je peins la réalité de la fantaisie...

— On peut remarquer un autre changement dans votre manière de dessiner. Elle est plus rapide et fulgurante.

— Vous savez, je suis très paradoxal. Je passe d'une période agitée à d'autres plus calmes et lentes. En ce moment, je fais des dessins ingresques.

— Vous aimez Ingres ?

— Beaucoup. C'est le dernier des grands dessinateurs.

— Et comme peintre ?

— D'après moi, c'est plutôt Meissonier qui est le plus grand peintre français. Cézanne est le plus mauvais. Ingres, c'est plus bureaucratique, convenable. Mais il n'a pas le génie de Meissonier.

— Et pourtant, c'est Cézanne qu'on aime aujourd'hui ?

— Il y aura des déceptions. Tout ça va s'effondrer... Attention, Cézanne était un peintre très honnête. Il voulait faire du Poussin d'après nature. Ses ambitions étaient merveilleuses. Mais il était maladroit au plus haut degré. Il voulait peindre une pomme ronde, elle sortait carrée ; une table en perspective, la bouteille qui était dessus tombait... Alors les paresseux ont préféré copier les défauts de Cézanne plutôt que les qualités de Vermeer. Encore que la tentative de Cézanne est intéressante parce que c'est un personnage pathétique. Mais en ce qui concerne ses imitateurs, c'est un désastre total,

— Comment expliquez-vous ce retour des peintres à la réalité.

— C'est dû à la lassitude du néant. Tous ces romantiques abstraits, avec leur manière quasi musicale, dénuée de technique traditionnelle, lorsqu'ils revenaient du cinéma pouvaient se dire : et si tout ça n'était rien du tout ?

— En d'autres termes, le cours de l'histoire de l'art vous aurait donné raison ?

— La preuve, c'est que la peinture photographique est devenue l'avant-garde. Mes derniers tableaux sont absolument copiés et, de ce fait, beaucoup plus mystiques qu'avant. Je retrouve ma peine du *Morceau de pain,* qui est un « pain-pierre », chef-d'œuvre que j'ai donné pour mon musée.

— Vous avez dessiné un portrait de de Gaulle. Le visage très ressemblant, grave, photographique, sur un buste d'empereur romain.

— De Gaulle a inventé la chair de poule horizontale, qui est le frisson patriotique, mais étendu à toute l'Europe jusqu'à l'Oural. J'avais demandé à le rencontrer. C'était le jour où les paras s'apprêtaient à tomber sur Paris, au moment de la guerre d'Algérie. J'ai une lettre de lui où il me disait : je m'excuse, mais en ce moment...

— Savez-vous s'il aimait votre peinture ?

— Je n'en ai aucune idée. L'art ne devait pas beaucoup l'intéresser. Il avait Malraux pour ça...

— Picasso a eu son musée à Barcelone. Celui de Miro est en construction à Monjuich. Vous êtes donc le troisième peintre auquel l'Espagne consacre un musée.

— Non, je suis le premier, puisque je suis le plus jeune. Je l'aurai donc eu avant.

— Vous vous placez au-dessus de vos deux aînés ?

— *Ah ! ça, certainement !* Mais, même après moi, ils sont grands. De toute façon, les peintres espagnols sont meilleurs que les autres. C'est vrai ! La peinture moderne gravite autour de l'Espagne depuis Vélasquez. Les impressionnistes français, dont Manet, n'auraient jamais existé sans le Prado. Le cubisme, sans Picasso et Juan Gris...

— ...Et le surréalisme sans Dali ?

— Dali et Miro...

— Vous vous entendiez avec André Breton ?

— Au début, très bien. Jusqu'au moment où il m'a expulsé du groupe surréaliste parce que je devenais trop important. Ma personnalité risquait dangereusement de l'éclipser. Alors, il s'est débarrassé de moi...

— On a aménagé un musée à la mémoire de Picasso, mais vous, vous vous êtes fait le promoteur de votre propre musée. Vous vous êtes bâti un temple dédié à votre propre gloire.

— Oh ! c'est normal, c'est dalinien !

— Ne serait-ce pas plutôt le rôle de l'histoire de décider s'il convient de vous donner un musée ?

— Il y a un proverbe catalan qui dit à peu près ceci : on n'est jamais mieux servi que par soi-même... Etant Phénicien, très prudent, et ayant vu que des personnages comme Cervantès et Christophe Colomb ont fini très mal, avec des dettes et dans la gêne, j'ai pris la précaution, d'abord, de devenir multimillionnaire, d'aller en prison très tôt et de ne pas trop tarder à faire mon musée.

— Vous aviez peur que l'histoire ne vous oublie ?

— Gala, mon épouse, m'a toujours dit : « Toi, avec ton génie et ton talent, c'est » un miracle que tu ne sois pas en train » de crever de faim. » C'est vrai...

A présent, Dali n'a qu'une crainte : mourir de plaisir... et de rire...

FRANÇOIS PÉRIER ET LE MÉTIER DE COMÉDIEN

FRANÇOIS PERIER, cinquante-quatre ans et trente-quatre années de théâtre et de cinéma, metteur en scène et acteur du « Tube » au Théâtre Antoine, est un comédien un peu à part, un des rares qui soient respectés par les jeunes générations, un de ceux qui ne se sont pas laissé étiqueter ; il voit son métier avec honnêteté, passion et ouverture.

« Etre comédien aujourd'hui, dit François Périer, c'est oublier toutes ses connaissances professionnelles et redevenir en quelque sorte l'acteur idéal de Bresson. On doit jouer le jeu sans le secours de son métier. Si on est suffisamment doué, on y arrive en luttant contre ses propres réflexes, ce que l'on appelle les « trucs », ce qui donne l'image de marque, tout ce qui est finalement désolant dans cette profession. A différentes périodes de ma vie, j'ai vu Grock, le clown, et, chaque fois, c'était le même tour qui se déroulait devant moi. Grock utilisait les mêmes astuces minutées. Le clown avait du génie. Mais l'idée de faire exactement la même chose toute sa vie... C'était peut-être comme une *messe pour lui.*

» Il ne faut surtout pas devenir un personnage, prendre un emploi qui est sensé vous convenir parce que l'on a eu la malchance de réussir avec. C'est un métier mouvant que l'on doit pratiquer le plus intensément possible. Personnellement, je ne ferme pas la porte à la création collective. Je ne suis pas certain d'aboutir à un résultat, mais si cela se présentait, j'essaierais et je jouerais le jeu sincèrement.

» En France, le comédien, à ses débuts, a quelquefois la chance de se frotter à un professeur qui est aussi une forte personnalité, mais en aucun cas on ne peut dire qu'il reçoit un enseignement profond. Est-ce pour cela qu'il donne souvent l'impression d'être en perpétuelle représentation devant lui-même, d'avoir trop le sens critique vis-à-vis de sa propre interprétation et d'aboutir à une certaine sclérose ? Il faut qu'il garde une dose d'ingénuité, d'indulgence, sinon il finit par tout s'interdire — il parvient sans doute alors à un grand dépouillement, mais il ne touche personne.

» J'ai été formé à l'école traditionnelle du Conservatoire. A cette époque, le théâtre d'avant-garde c'était le Cartel et ce n'était pas très audacieux. Après la guerre, j'ai découvert Sartre, j'ai été vers les autres, je suis entré dans d'autres univers — et comment faire autrement dans un monde en gestation qui se cherche dans le domaine artistique et qui fait des tentatives dans tous les sens. Simplement je suis resté sincère vis-à-vis de moi-même et de mon métier.

» J'exerce d'abord au théâtre parce que le pli a été pris ainsi, ça a toujours été l'activité dominante de ma vie (au cinéma, j'ai tourné et je tourne épisodiquement). Même après *Gervaise,* de Clément, et *les Nuits de Cabiria,* de Fellini, on ne m'a rien proposé d'intéressant pendant deux ans. Le théâtre, c'est un endroit où je me sens formidablement bien. C'est un besoin — si je ne joue pas, au bout de quatre mois je deviens emmerdant. Et, curieusement, je n'aime pas du tout le contact avec le public après le spectacle. Ce qui me fascine dans une pièce, c'est la pérennité du sujet. Je voudrais reprendre *le Diable et le Bon Dieu* et monter *la Vie de Galilée* dans une nouvelle adaptation. *Le Diable et le Bon Dieu,* ou la liberté sans Dieu, nous concerne tous, et le problème de Galilée, à qui on veut faire dire le contraire de ce qu'il pense, reste d'actualité.

» Bien sûr, le comédien doit premièrement exercer sa profession. Le jour où l'on ne jouera que des rôles qui enthousiasment n'est pas près d'arriver, dans le cadre de la société où nous continuons de vivre. Or le métier de comédien est essentiellement présent. Et il ne laisse rien.

» Sans doute il arrive un moment où l'on a le désir de s'exprimer d'une autre façon. Je mets en scène des pièces. J'ai été codirecteur de la Michodière pendant près de quinze ans : c'était trop astreignant. Ou alors, il faut avoir une troupe et être subventionné. On m'a proposé un poste plusieurs fois. Mais je préfère garder mon indépendance. J'ai aussi produit ou coproduit des films *(les Enfants du palais, Tumuc-Humac, Antoine et Sébastien),* ceux de Jean-Marie Périer, avec qui j'ai une complicité, je crois, sans complaisance. »

Propos recueillis par
CLAUDE FLEOUTER.

Une sélection

Cinéma

LANCELOT DU LAC
de Robert Bresson

Un film dur comme du granit, glacial et brûlant à la fois, d'où toute effusion est bannie et qui, pourtant, rejoint les grands mythes passionnels. Des images qui transcendent le réel pour mieux saisir dans leur vérité la rudesse et les élans mystiques du Moyen Age. L'aboutissement des recherches esthétiques, thématiques et stylistiques de Robert Bresson. Malgré certains partis pris parfois irritants, mieux qu'un grand film, une œuvre au plein sens du terme.

KASHIMA PARADISE
de Yann Le Masson et Bénie Deswarte

Une jeune sociologue et le meilleur cameraman français de cinéma direct partent pour le Japon filmer ce qui, sur la page blanche, n'aurait pu être qu'une thèse bien documentée sur « la métamorphose des campagnes industrialisées ». Marxistes-léninistes conséquents, ils découvrent une réalité qui a aussi peu de rapports avec la Sorbonne qu'avec Jean Rouch. Devant leur caméra, les masques tombent, l'exploitation et la mort lente de la petite paysannerie chassent les fantasmes d'un Japon hiératique et familier à la fois, où survivent encore les techniques d'un attrape-nigaud nommé « Giri » : le rituel du cadeau octroyé pour obliger et, finalement, dominer autrui.

L'AMPELOPEDE
de Rachel Weinberg

Un monstre familier des forêts de Sologne devient un sujet de curiosité et d'expérience pour technocrates et hommes d'affaires, destructeurs de la nature. Dans cette fable moderne, Rachel Weinberg, cinéaste-auteur de Pic et pic et colegram, *raconte sur le mode burlesque un mal de civilisation et réinvente un folklore provincial pour exprimer ses propres hantises*

LA TERRE PROMISE
de Miguel Littin

Au début des années 30, au Chili, des chômeurs partent en commando pour la ville voisine prêcher le socialisme. Ouvrage lyrique, dans la tradition des Raisins de la colère, *placé sous le signe de la guerre de guérilla du « Che ». Production somptueuse en couleurs, le dernier grand film chilien terminé à la veille du coup d'Etat, témoin des contradictions de l'Unité populaire.* (Prix Georges-Sadoul.)

LE FANTOME DE LA LIBERTÉ
de Luis Bunuel.

Une fois de plus, Bunuel nous impose ses songes. Des songes qui ne sont qu'une autre version de la réalité, l'auteur s'amusant à décoder les codes, à démontrer l'absurdité par l'absurde, à inverser le signe des sentiments, des tabous, des censures et des rites.

LES DERNIÈRES FIANÇAILLES
de Jean-Pierre Lefebvre

Un couple de vieillards retirés à la campagne attend l'heure de la mort dans un décor idyllique. Le Québécois Jean-Pierre Lefebvre, l'auteur de Il ne faut pas mourir pour ça *et de* la Chambre blanche, *imagine poétiquement sa propre mort, point d'orgue d'une vie harmonieusement construite et sanctifiée par l'amour conjugal.*

CELINE ET JULIE VONT EN BATEAU
de Jacques Rivette

La fiction au pouvoir dans un Paris de comédie musicale... sur les traces d'une bibliothécaire et d'une magicienne, aux dons très cinématographiques, dans le pays des merveilles de l'imagination.

— EXCLUSIVITES : Le Milieu du monde *(brève rencontre en Suisse)*, les Guichets du Louvre *(la rafle du Vel' d'Hiv')*, la Paloma *(rétro flamboyant)*, les Contes immoraux, Grandeur nature *et* les Mille et Une Nuits *(érotisme au second degré)*.

Théâtre

DOUZE, ROUGE, PAIR, MANQUE, CARRÉ, CHEVAL ET PLEIN au Biothéâtre

Une féerie presque silencieuse. A travers une fenêtre, le public surprend les manigances de quelques hommes qui s'oublient, jouent au casino, fouillent un grenier, et se retrouvent dans un banquet tragi-comique, après les obsèques d'un ami.

COLOMBE
de Jean Anouilh

De pièce en pièce, Anouilh jette de grandes tirades rageuses, douloureuses. En 1951 — « Colombe » a été créée cette année-là, — son humour sardonique avait encore la force de la sincérité, et il savait déjà offrir aux acteurs des occasions de théâtre comme ils en trouvent rarement.

PHILIPPE POUCHAIN au Café d'Edgar

Un nouveau départ de la pantomime : Pouchain abandonne l'imitation gestuelle, les stéréotypes, pour inventer avec le corps, mais aussi avec quelques sons abrupts, des images riches, vivantes, qui donnent plusieurs faces des choses à la fois (comme le cubisme dans la peinture).

LE PÉRIL BLEU
de Victor Lanoux aux Mathurins

Entre poésie et guignol, une fantaisie légère sur un argument grave : la naissance, l'entrée dans la vie, l'audition des mots inconnus, les voies sans issue que les grandes personnes vous présentent.

Variétés

— COLUCHE, au Caf'Conc de Paris (19 h. 30 et 22 h.) : *Avec la force et la puissance de Fernand Raynaud, avec le geste et la grimace du mime, Coluche s'impose comme le nouveau grand comique*

— VERONIQUE SANSON, au « Musicorama », Olympia, 7 octobre, 21 h. : *Une des rares chanteuses françaises possédant le « feeling » et le « beat » des chanteuses américaines. Sanson sera accompagnée par Stephen Stills.*

— MOULOUDJI, au Théâtre de la Renaissance (21 h.) : *Mouloudji contemporain.*

Musique

Concerts

LA RENTRÉE DES DOMINICAUX

Ils se disent délaissés par les pouvoirs publics ; on les croit sans cesse moribonds ; mais ils survivent et répondent tels quels à certaines demandes d'un très large public. Les concerts dominicaux de l'année 1974-1975 ressembleront donc comme des frères à ceux de 1973 - 1974. Gérard Devos dirigera le 6 un programme de musique russe et donnera la réplique à Christian Ferras dans le Concerto pour violon *de Tchaïkovski* (Concerts Pasdeloup au Théâtre des Champs-Elysées, à 17 h. 45). *Pierre Dervaux et l'Orchestre des Concerts Colonne interpréteront le même jour la* 5e Symphonie *de Beethoven et la* Symphonie fantastique *de Berlioz* (au Châtelet, à 18 h.).

— SCHOENBERG PAR L'ENSEMBLE « KONTRAPUNKTE » (suite op. 29, première symphonie de chambre, p. 9) : le 4, au Musée d'art moderne, à 20 h. 30 : *Des Viennois rendent hommage au « père de l'école de Vienne ».*

— LE G.R.M. A LA SORBONNE : films musicaux du service de la recherche (le 4), concerts Malec-Cage, Bayle (deux programmes différents, le 7 et le 8) au Grand Amphithéâtre, à 20 h. 30 : *La rencontre de l'électro-acoustique et du néo-dadaïsme.*

— GEORG SOLTI DIRIGE L'ORCHESTRE DE PARIS dans *Salome*, de Richard Strauss, avec Grace Bumbry, Ruth Hesse, Thomas Stewart et Georg Stoltze au Théâtre des Champ-Elysées, le 5, à 17 h. 30, et le 8, à 20 h. 30 : *Une distribution spectaculaire pour un opéra chanté en oratorio.*

— « UBU A L'OPERA », d'après Alfred Jarry ; musique d'Antoine Duhamel, adaptation et mise en scène de Georges Wilson. A partir du 11, au T.E.P., 20 h. 30 : *Sur une farce « énhaurme », une troupe d'acteurs explore l'expression musicale. Un « remake » d'Avignon.*

— NICANOR ZABALETA joue Bach, Beethoven, Fauré, Halffter, Granados, Albeniz, etc. Au Théâtre des Champs-Elysées, le 10, à 20 h. 30 : *Le vétéran de la harpe.*

Arts

L'ART AU PRÉSENT à Galliera

L'an dernier, le Festival d'automne demandait à la Galerie Sonnabend d'esquisser à Galliera un aperçu de l'art actuel. Cette année, c'est une autre galerie d'avant-garde, Daniel Templon, qui reçoit carte blanche. Vingt-trois artistes, principalement français et américains — peintres et antipeintres, fabricants d'objets, assembleurs de mots et inventeurs d'idées, — nous montrent les nouveaux matériaux de l'art du présent.

Un choix partiel et partial, comme il se doit. Eclectique aussi, car l'art d'aujourd'hui prend des apparences diverses avec Arman, Art-Language, Barre, Ben, Burgin, Cane, Devade, Flavin, Griffa, Judd, Kelly, Kosuth, Le Gac, Martinez, Meurice, Mosset, Motherwell, Noland, Olitski, Stella, Titus-Carmel, Valensi, Venet.

KOKOSCHKA à Paris

Aquarelles, dessins et projets d'affiches d'Oscar Kokoschka au musée de la Ville de Paris. Viennois de quatre-vingt-huit ans, vivant aujourd'hui en Suisse, c'est la première manifestation dans un musée français de cette figure majeure de l'expressionnisme germanique. Il a conduit la peinture frénétique du portrait aux profondeurs de la plus pénétrante analyse psychologique. (Du 27 septembre au 17 novembre.)

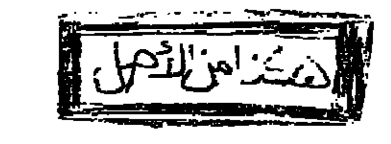
CENTENAIRE DE L'IMPRESSIONNISME au Grand Palais

Il y a cent ans s'ouvrait dans l'atelier du photographe Nadar, boulevard des Capucines, la première exposition impressionniste. Pour rappeler l'événement, on a rassemblé un certain nombre de toiles, choisies parmi les plus prestigieuses, les plus proches de 1874, les plus évocatrices de la diversité des tendances et des tempéraments d'un groupe qui ne prétendit jamais à la cohérence doctrinale. Une quarantaine seulement. L'exposition n'est donc ni une rétrospective ni un essai d'analyse historique (qui reste à faire ou à compléter) — la difficulté des prêts et les prix d'assurances ne le permettaient pas, — mais une évocation, une sorte de fête commémorative que soutiennent un ensemble de documents et un spectacle audio-visuel.

POUR MÉMOIRE à l'Arc 2

Bertholin, Bertrand, Boltanski, Gasiorowski, Le Gac, Lestié, Monory, Theimer, Thibeau : neuf artistes, neufs musées personnels. Des objets insolites thésaurisés, des photos jaunies, des textes, des documents, sans autre valeur qu'affective, réunis, conservés, des peintures aussi, mais marquées par le gel du temps. Pour illustrer un des aspects de la création artistique d'aujourd'hui, un courant qui se nourrit de souvenirs, de temps vécu — à retrouver, — de références culturelles, littéraires surtout, du côté de chez Proust.

L'exposition vient de Bordeaux, via La Rochelle.



L'invité de l'Orchestre national

SERGIU CELIBIDACHE, DE DOS

LE chef d'orchestre roumain Sergiu Celibidache est depuis un an l'invité presque permanent de l'Orchestre national. Il dirige cette saison une nouvelle série de concerts, et notamment en octobre un programme Schubert, Dvorak (le concerto pour violoncelle, avec en soliste Pierre Fournier), Dutilleux, Beethoven (le 5e concerto, avec Ar- Ravel (les 2 et 5) ; puis Brahms, (les 15 et 16) ; enfin, le 23, Roussel turo Benedetti Michelangeli), Ravel et Brahms.

Lorsque Pierre Vozlinsky, délégué général pour la musique dans l'ex-O.R.T.F., décida de faire appel à Sergiu Celibidache pour diriger l'Orchestre national, les milieux musicaux français furent surpris. Ce chef était inconnu ou presque. Il est aujourd'hui également admiré et critiqué, mais personne ne conteste que l'Orchestre national ait progressé comme jamais.

Un Chinois qui devait être sage estimait qu'on ne pouvait parler musique qu' « avec ceux qui ont compris le sens du monde » et qu'il fallait soi-même l'avoir compris *pour en parler. Une grande partie de* l'humanité pensante serait ainsi réduite au silence.

Quand un chef d'orchestre dirige, il *utilise* ses mains, son corps, son visage pour se faire comprendre. Personne ne décèle dans son comportement des anomalies. *Mais dès que la lumière revient dans une salle de concert, le public se* jette avec voracité sur des mots. Un monde pensable, dit-on, est un monde apaisé. La musique court dans un vocabulaire paralysé de naissance.

Le chef d'orchestre roumain Sergiu Celibidache *ressemble aux autres chefs.* De dos. *A entendre sa musique, on pourrait le soupçonner d'avoir compris. Ce qui* est certain, c'est sa légende. Elle lui tient lieu de biographie : il refuse d'enregistrer *des disques ; c'est un perfectionniste ; il* coûte cher, il exige beaucoup de répétitions ; *il travaille sans partition ; il n'a* pas fait une grande carrière ; s'il était aussi génial qu'on le dit, on en aurait entendu parler depuis longtemps...

***

« C'est un grand mystère que vous, Français, fabricants de révolutions, avec *votre intelligence, votre esprit critique,* vous ayez accepté que s'installe la médiocrité dans votre pays. » Celibidache parle de musique. « Votre vie publique ne reflète pas les qualités du peuple. Car je ne connais pas de peuple qui ait autant de dons, mais je n'en connais pas non plus qui ait été aussi mal conduit. Il y a quelque chose de *dramatique.* Il me semble que tout le monde attend un changement. Et rien ne se passe. En ce *moment d'incertitude générale, qui peut s'intéresser à l'état musical de la France?* C'est *beaucoup moins que le pétrole.* »

Il dit encore : « L'ignorance en musique est ici une maladie sociale. La presse elle-même fait preuve d'un amateurisme révoltant. On ne devrait pas laisser des tribunes aussi importantes à des irresponsables. » Il faudra dans la légende de Celibidache ajouter ses tendances au mépris. On pourra dire aussi qu'il a un fils très jeune et qu'il lui consacre beaucoup de temps, qu'il ne veut plus enseigner...

« Ne parlez pas de moi. Qu'est-ce que je suis ? »

Sergiu Celibidache travaille, une partition ouverte sur ses genoux. Son crayon dessine des coups d'archet. « L'orchestre *n'est rien d'autre qu'un quatuor.* » Les problèmes que doit résoudre un musicien ne sont pas d'ordre technique. Ce sont des problèmes de perception et de conscience. « Vous jouez les uns *sur les autres* », *crie-t-il au pupitre. Il descend dans les rangs, note des doigtés, des positions.* Derrière lui, les musiciens s'enivrent de roulades. Ils deviennent bruyants. Celibidache remonte au pupitre. Il fait face, l'orchestre se tait.

Vous jouez les uns sur les autres : en d'autres termes, vous n'avez pas de conscience collective, vous ne vous entendez pas. « *Tout orchestre est plus que* la somme des individus. En France, il est toujours moins. »

***

« Il faut apprendre les lois qui mettent en *mouvement* le son en fonction de la conscience humaine. La musique ne peut être perçue avec une conscience linéaire, un fait après l'autre. *Le mouvement du* son est expansion : il part de quelque *chose,* il s'étend et se replie sur lui-même. Ce qu'il faut développer en nous, c'est notre capacité d'établir des corrélations entre les phases de ce mouvement. »

Quand Celibidache répète, il parle. Un langage empirique. Les musiciens ont un *répertoire* de s e n s a t i o n s musicales acquises. Il ne peut s'exprimer différemment sous peine de n'être pas entendu. Son rêve est de faire des répétitions sans instruments. « Ce qu'on ne trouve pas *dans l'étude de la technique ou dans celle* de l'histoire des œuvres, il faut le chercher dans la philosophie et la phénoménologie. »

Quand Celibidache « parle musique », il joue. « La musique n'a rien à faire avec les notes. Elle n'est pas la sonorité. Aussi longtemps qu'elle reste empirique, elle se confond avec la succession des perceptions. La musique transcende les sons ; elle ne s'en sert que pour les dépasser. Et s'il existe autre chose après le mouvement du son, il n'est pas définissable. *Il existe et ne pourra jamais être* dit. Affirmer que cette musique est belle, c'est la réduire à son niveau le plus bas. Elle est ou elle n'est pas. »

LOUIS DANDREL.

André Engel met en scène des questions angoissantes sur Trotsky

LE Théâtre Mécanique s'installe dans un ancien cinéma, le Monge-Palace, et y accueille à partir du 9 octobre *Trotsky à Cayoacan,* de Hartmut Lange. A nouvelle salle nouvel auteur : c'est la première fois que Lange est joué en France.

Hartmut Lange est né en 1937 dans l'actuelle R.D.A. Il milite dans les Jeunesses communistes et devient dramaturge au *Deutsches Theatre* en 1963 ; sa première pièce n'est pas jouée. En 1965, il passe en Allemagne de l'Ouest et se tait pendant trois ans. Ensuite, il écrit une série de pièces qui tournent autour de deux thèmes : le déclin de l'idéologie dominante et l'histoire du parti communiste de l'Union soviétique. Il présente son travail comme une tentative pour s'élever contre deux consciences sociales : d'une part, la politique culturelle stalinienne ; d'autre part, l'esthétisme bourgeois. Et il place *Trotsky à Cayoacan* dans la perspective de ce qu'il appelle « le chant du cygne du marxisme classique ».

C'est André Engel qui met en scène *Trotsky à Cayoacan,* au Monge-Palace, dans l'adaptation de Sylvie Muller et Jean Jourdheuil. Dominique Muller assure la dramaturgie. Tous se connaissent ; ils appartiennent à la compagnie Vincent-Jourdheuil. André Engel a collaboré à la mise en scène de *la Jungle des villes ;* il a participé en tant que comédien et dramaturge à la seconde version de *la Noce chez les petits-bourgeois ;* il a réalisé le *Don Juan et Faust,* de Grabbe, en cassant le lyrisme exacerbé du texte, en le traduisant dans le langage du burlesque et de l'ironie.

« La mise en scène de Trotsky à Cayoacan *ne refusera pas l'ironie, bien au contraire, mais ce n'est pas elle qui donnera le ton, et le ton sera certainement dur, amer,* dit-il. *Si le marxisme est la raison pratique à l'œuvre dans l'histoire, alors, avec Staline, c'est l'irrationnel qui s'empare de l'histoire, la dialectique qui s'affole, la vérité qui se transforme en mensonge. Mensonge qui, par raison d'Etat, devient valeur absolue parce que la démesure devient une vertu positive.*

» La question que pose Lange est celle-ci : « Trotsky représentait-il une alternative réelle face au stalinisme et au nazisme ? » *Il ne montre pas Trotsky en action sur le front rouge, mais là, à Cayoacan, enfermé dans une maison cernée par un univers dangereux, inquiétant. Enfermé avec dix personnes subissant les pressions extérieures, ne participant plus à l'action. Ils sont réunis, ils débattent et se débattent.*

» Trotsky, isolé à Cayoacan, compense l'irrationalisme qui s'est emparé de l'histoire, compense son manque de pratique politique en affirmant avec force sa foi dans la raison, sa foi dans la classe ouvrière. Parce que la situation est désespérée, elle est désespérante et le désespoir est entré en nous

» Le texte possède une qualité importante : il représente une tentative pour parler poétiquement de l'histoire. Depuis les Grecs et les Latins, depuis Shakespeare, on n'y était plus habitué. De plus, il offre un matériau susceptible d'être traité de diverses manières, tout aussi efficaces. Il peut contenir une dimension tragique, et je la mets en avant.

» Nous voulons rompre avec le travail brechtien qui a été le nôtre jusqu'ici. Nous ne mettons pas l'accent sur la fable, la démonstration. Nous essayons d'établir une psychologie de situation, de jouer la vérité humaine des personnages, leur épaisseur. La question, pour les comédiens, est de trouver comment les prendre en charge sans avoir peur de « jouer », de jouer les sentiments. Nous faisons un certain travail sur le naturalisme. Non pas dans le domaine décoratif, et d'ailleurs nous n'en avons pas les moyens, mais dans celui de l'expression dramatique. Nous cherchons une base de jeu naturaliste, détournée, déséquilibrée par des données hétérogènes qui interviennent comme éléments critiques. »

La mise en scène de *Trotsky à Cayoacan* représente une étape dans l'itinéraire personnel d'André Engel. Lange pose des questions angoissantes avec un cynisme angoissé. L'intention d'Engel est de provoquer le malaise.

« *De provoquer le malaise,* dit-il, *même si le malaise a toutes les chances de se retourner spontanément contre celui qui arrache violemment les spectateurs à leur fauteuil, c'est-à-dire à leur sommeil.* »

Ce qui signifie que le spectacle risque de déclencher des débats, des attaques, des réponses passionnés.

COLETTE GODARD.

★ Au Monge-Palace (Théâtre Mécanique) à partir du 9.

Un festival, une salle d'exclusivité

Le super-8 dans les circuits commerciaux ?

LE petit format fait son entrée parmi les grands : le super-8 tient cette semaine son premier festival officiel à Thonon-les-Bains et pénètre dans les circuits de diffusion commerciale. « *Allez, on se téléphone* », un long métrage de Philippe Viard, va être programmé régulièrement au Studio Jean-Cocteau, qui appartient au groupe Publicis-Parafrance.

Thonon-les-Bains, sur les bords du Léman, accueille, du 3 au 11 octobre, les pionniers du super-8 : les Américains Richard Leacock, James Blue, Lenny Lipton, les Français Jean Rouch et Jean-Pierre Beauviala... Parmi beaucoup d'autres. Thonon se veut lieu de rencontre : techniques, tendances, formats, écoles, chacun comparera ses avantages et ses expériences. Dirigé par Jacques Robert, avec la collaboration du Centre national d'action audiovisuelle, le festival offrira un choix de films 8 mm, super-8 et 16, sans exclusive. Et *un palmarès sera établi, avec des* garanties de distribution... C'est là le fait nouveau.

Alors que nombre de tenants du super-8 *s'interrogent encore sur* l'utilité de diffuser commercialement ces films « hors système », Jacques Robert, soutenu par l'Association française des cinémas d'art et d'essai (qui subventionne Thonon) a créé cette rencontre dans l'espoir qu'elle révélera de « nouveaux talents ». Un peu comme Hyères et Toulon — dont il fut naguère l'animateur.

« *Le cinéma super-8,* explique-t-il, *permet à n'importe qui — avec un minimum d'argent — de faire un film. A Thonon, les « œuvres » présentées en compétition sont réalisées par des inconnus. C'est-à-dire qu'elles n'ont jamais été exploitées en France. C'est un festival « ouvert ».*

Pensant qu'il est utile de faire connaître ces films à Paris, *de façon* normale, Jacques Robert a passé un accord avec la direction du cinéma Le Marais (dont il est le programmateur) afin d'assurer dans l'année la sortie de tous les films sélectionnés pour Thonon. « *Il est indispensable,* dit-il, *que ce festival ne soit pas un cercueil. D'autre part, Le Marais, qui est une petite salle « laboratoire », possède maintenant un projecteur spécial qui permet la diffusion des films en 8 mm. Mais je ne crois pas du tout à l'utilisation du cinéma super-8 en circuit commercial. Ce type de projection demande un travail particulier. Il y a des impossibilités techniques. Les copies de films s'usent. Et en France, les salles ne sont pas équipées.* »

***

Moins prudents, ou plus sensibles à la mode, à l'engouement de certains jeunes pour le super-8, les animateurs de Publicis-Parafrance, franchissent le pas ; ils présentent *Allez, on se téléphone,* film d'auteur de Philippe Viard, à raison de cinq séances par jour, au prix « normal » de 12 F.

« *Ce film a coûté 50 000 F,* explique un assistant d'Alain Siritzski (responsable de Parafrance Films). *Il a été tourné en quatre semaines. Les producteurs y gagnent. Le coût total de cette opération est d'environ 150 000 F. Pour le prix d'un film en 35 mm, dix réalisateurs peuvent en tourner en super-8.* »

Le super-8 produit nouveau ? « *A ce jour, aucun circuit commercial ne s'est emparé de l' « affaire ». Il est vrai que la technique n'a pas suivi l'évolution du super-8. Mais je possède trois copies du film de Philippe Viard, et je suis sûr de ne pas avoir de difficultés. Nous en assurons la sortie commerciale à Paris, puis éventuellement en province. Il suffit d'installer des cabines dans les deux cents salles qui nous appartiennent.* »

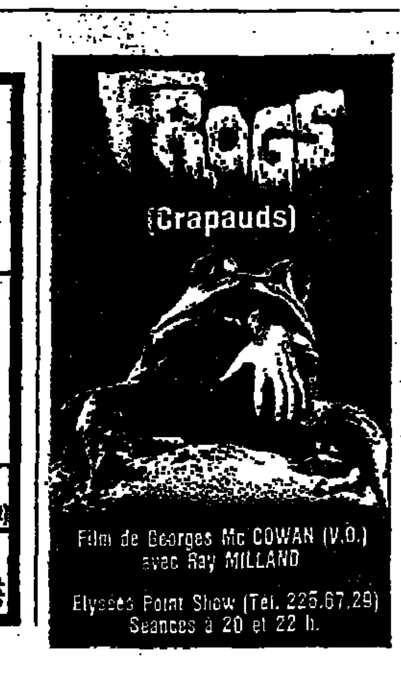
« *Nous essayons de commercialiser ce système, même si, pour l'instant, nous en sommes encore au stade de l'artisanat. Mais on gagne sur le matériel, la pellicule, le développement, sur le prix de location des studios et de l'auditorium.* »

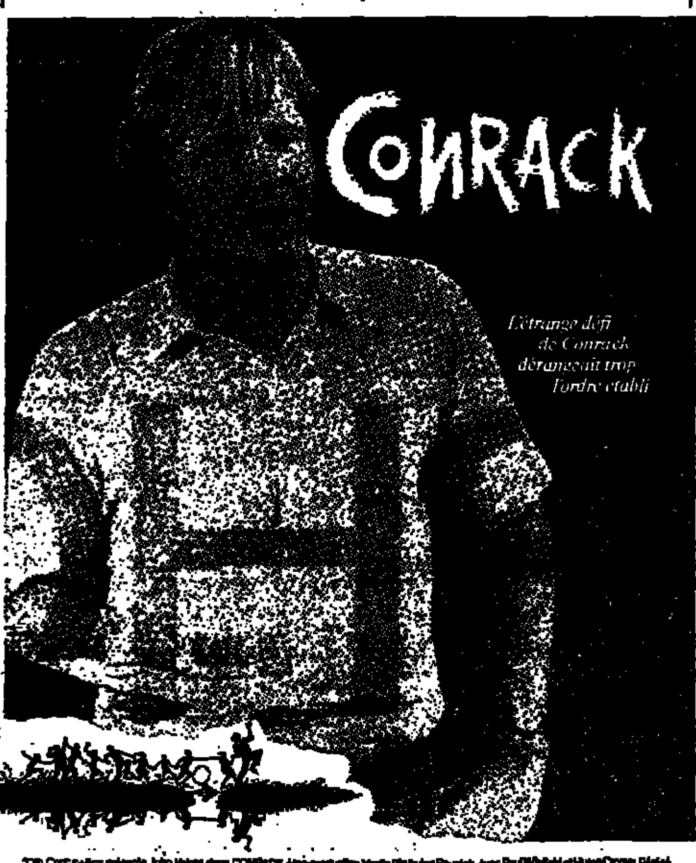
Découvrir de jeunes réalisateurs, oui, mais surtout produire plus pour le moins cher possible. Une opération rentable, semble-t-il.

Ainsi, le groupe Action super-8 (Jérôme Diamant-Berger et Dimitri Davidenko), qui a organisé en décembre 1973 le premier Festival français du super-8, prépare trois manifestations. Il présente au Studio Olympic, du 6 au 16 novembre, son deuxième festival. Puis, du 19 au 30 décembre, il organise à l'Espace Cardin le premier rendez-vous international du super-8 et de la télédistribution (1). A l'occasion de cette rencontre, à laquelle participeront t o u t e s les télévisions par câble, aura lieu la première session des Etats généraux de l'audiovisuel libre (EGAL). Une *plate-forme d'information, où vont se* retrouver « tous ceux qui cherchent à diversifier les sources de diffusion ». Ensuite, du 25 janvier au 10 février, tous ces films vus à Paris seront p r o j e t é s à New-York lors du premier Festival mondial de super-8 et de vidéo. Jérôme Diamant-Berger et Dimitri Davidenko refusent la dépendance et cherchent d'abord à ce que le super-8 soit réellement un moyen d'échange personnel qui permette l'animation locale. « *Le phénomène super-8 n'est intéressant,* disent-ils, *que s'il y a autoproduction, puis autodiffusion. Il faut devenir producteur, distributeur, et exploitant, afin d'assurer une autogestion et trouver une homogénéité.* » A partir de février, le premier centre technique et d'accueil international sera *créé dans un local cofinancé par* Frédéric Mitterrand, le propriétaire des salles Olympic.

M.-F. L.

(1) Tous les films en super-8 peuvent être diffusés à l'occasion du Festival français et du Festival international. Il suffit de les faire parvenir, 2, rue Visconti, Paris-6e.





Concerts

CHANTS ARMÉNIENS

Vieille terre où la musique est née il y a près de quatre mille cinq cents ans et n'a cessé de s'affiner au contact des cultures asiatiques et européennes, l'Arménie est un pays de musiciens et de mélomanes d'une sensibilité particulière. Il n'est donc pas étonnant que la musique soit un lieu de rencontre privilégié pour les Arméniens de Paris. Depuis trois ans la Quatra (association d'action artistique arménienne, 3, square Claude-Debussy, Paris-17e) a organisé au musée Guimet vingt-sept concerts gratuits, où ont été données vingt-quatre premières auditions de compositeurs arméniens.

Le premier concert de la saison, vendredi dernier, a permis d'apprécier, dans des œuvres d'Albinoni, de Vivaldi et de Bach, le jeune ensemble de la Quatra, au lyrisme plein de verdeur, de sel et d'entrain, sous la direction vigoureuse de Cyril Diederich, ainsi que le violoniste iranien Heratch Manoukian, dont la sonorité ample et sombre navigue parfois malheureusement aux limites de la justesse.

J. L.

Exposition

RÉTROSPECTIVE J.-M. SERREAU AU THÉATRE D'ORSAY

« Le metteur en scène reste un intermédiaire empirique qui met en œuvre et transforme en événements les idées du poète. » Et peu de metteurs en scène découvrirent autant de poètes que Jean-Marie Serreau, mort l'an dernier.

Chez Jean-Louis Barrault et Madeleine Renaud, une trentaine de panneaux avec photos et commentaires retracent son itinéraire, ses rencontres et ses créations. Présentation en noir et blanc, un peu terne et froide, pour ceux qui ne connaissent pas Jean-Marie Serreau, mais qui permet de suivre fidèlement son évolution, des théâtres d'art et d'essai de la rive gauche aux expéditions du « globe-theater » à la Martinique, au Canada, à Venise, Baalbec, Alger, Salzbourg, Milan, Dakar...

Nous le voyons en compagnie de « ses auteurs » : Vian, Brecht, Beckett, Ionesco, Genêt, en compagnie de ses acteurs et actrices, Toto Bissainthe et Danièle Vandercheyke dans le rôle des « bonnes » (noires) de Genêt, qui racontaient la détresse du tiers-monde. Il aimait en être le compagnon et le porte-parole fraternel, car « toute culture qui ne se métisse pas est vouée à la lettre morte ». C'est ainsi que plusieurs photos le présentent en train de monter *Arc-en-ciel pour un Occident chrétien*, du Haïtien René Depestre, *Les ancêtres redoublent de férocité*, de l'Algérien Kateb Yacine, et la *Tragédie du roi Christophe*, du Martiniquais Aimé Césaire.

Ces panneaux trop bien alignés illustrent une quête incessante que résume cette phrase de Jean-Marie Serreau : « Il y a du nouveau à trouver, ou plutôt à chercher, que ce soit dans le monde capitaliste ou socialiste : la place réelle du poète. »

EN BREF

Musique

L'ORCHESTRE DE PARIS RÉPOND A L'INTERVIEW DE GEORG SOLTI

A la suite de l'interview de Georg Solti parue dans la revue *Harmonie* (*le Monde* du 12 septembre), le comité d'entreprise de l'Orchestre de Paris déclare, notamment, dans une lettre à cette revue :

« *Nous aurions voulu travailler plus souvent et d'une manière moins décousue avec maître Solti, et c'est pourquoi nous déplorons qu'il n'ait pas pu ou cru devoir être physiquement à la tête de l'Orchestre de Paris plus de cinq jours par mois en moyenne. (...) Nous aurions voulu que maître Solti s'intéresse plus évidemment à l'Orchestre de Paris, et c'est pourquoi nous regrettons, nous aussi, les malentendus et les projets avortés, les tournées interrompues à mi-chemin et les disques réalisés ailleurs, les espérances déçues et les paroles amères, qui ne seront pas, espérons-le, tout ce qui restera de trois années.* »

Théâtre

« BAAL » UNE JEUNE TROUPE POUR LE JEUNE BRECHT

Le Chantier-Théâtre, dirigé par François Joxe, présente, à partir du 4 octobre, au Théâtre de la Plaine, *Baal*, la première pièce de Brecht. François Joxe la *définit comme une pièce « romantique, exaltée, nihiliste »*. C'est l'histoire d'un individualiste forcené, de son impossibilité à vivre, à nier les contraintes sociales, à y échapper, c'est l'histoire de sa déchéance. « *Et*, ajoute François Joxe, *c'est un grand thème contemporain, éternel.* »

« Baal *est une œuvre délibérement poétique, très lourde à monter — il y a vingt-cinq comédiens, — mais j'aime les distributions nombreuses et j'aime la difficulté. Pour la mise en scène, je ne prends aucune position par rapport à Brecht. Ma position est de ne pas en avoir. Je ne tiens pas compte de ses écrits théoriques, qui sont ultérieurs. Pour moi, dans* Baal *se retrouve surtout l'influence de Rimbaud, et la pièce évoque autant le Claudel de* Tête d'Or *que le Brecht de la maturité. Alors que toutes ses autres œuvres ont un caractère essentiellement moral, celle-ci est dominée par une angoisse métaphysique.*

» *Nous essayons de la jouer le plus « vrai » possible, c'est-à-dire que je m'appuie sur la personnalité des comédiens pour tirer les personnages à eux. Mais toutes ces paroles sont bien théoriques. En fait, je choisis les acteurs, non pas en fonction de leur habileté, mais de leur personnalité, de la manière dont elles se confrontent, dont elles se conjuguent. On met beaucoup de temps à se choisir. L'essentiel est de former une équipe à toute épreuve.* »

François Joxe a travaillé au Théâtre du Soleil et voudrait retrouver la même communauté d'esprit, la même unité. Il a une subvention de 40 000 F, et il veut nier la pauvreté : « *On monte* Baal *comme si on en avait les moyens. J'aurais 100 millions, la mise en scène ne serait pas différente. C'est une question de courage et d'ingéniosité. On parcourt la France pour se faire donner les costumes, on répète pendant des mois, avec comme seul espoir les recettes que l'on va se partager. C'est une question de confiance.* »

C. G.

Villes

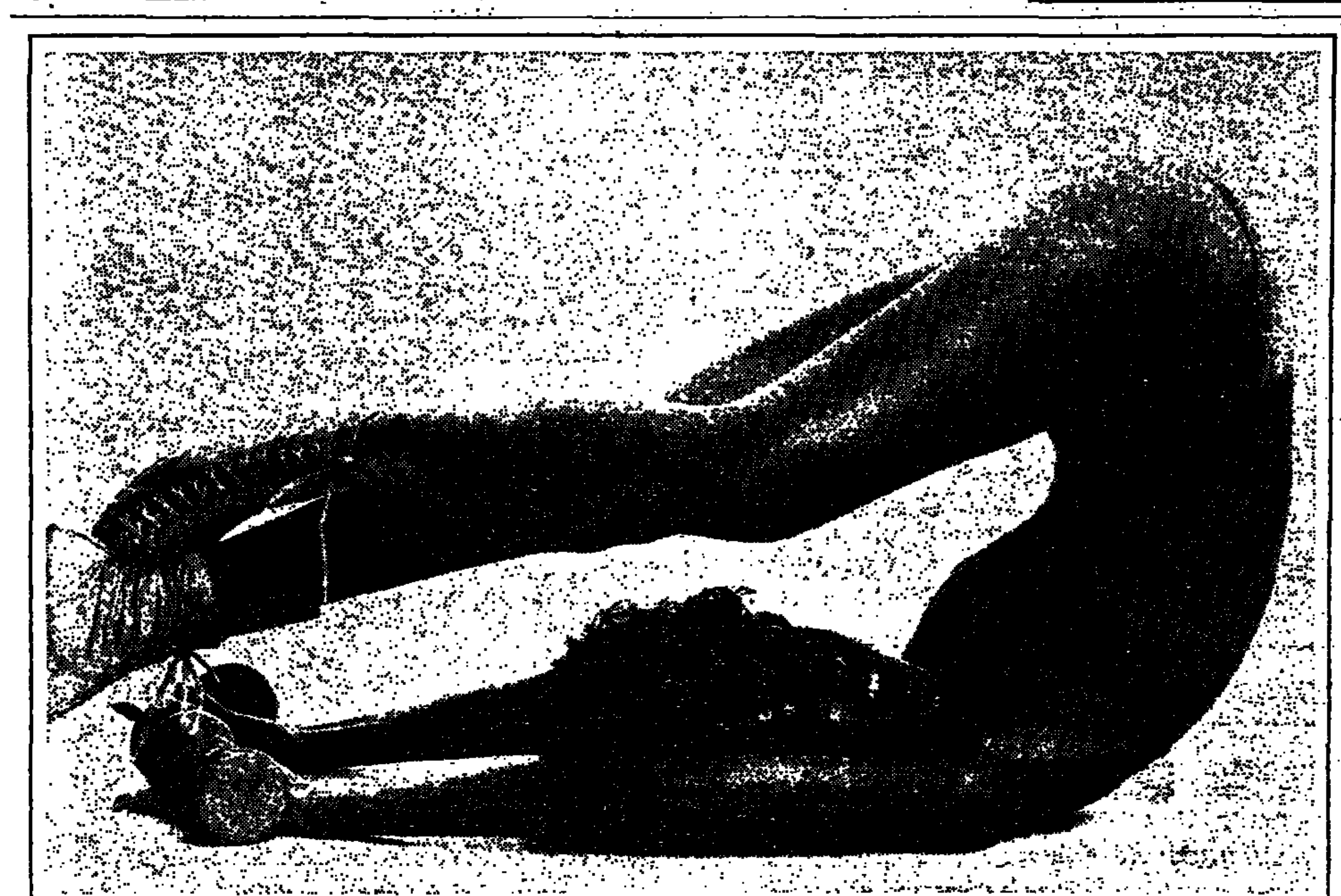
LES « QUATRE SAISONS » DE CHAGALL A CHICAGO

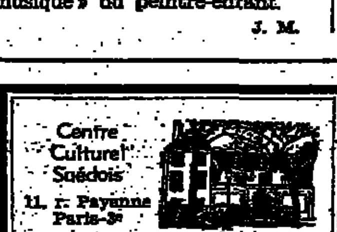
Chicago a inauguré la grande mosaïque murale de Marc Chagall qui décore une des rares places de la ville. C'est une œuvre monumentale qu'un mécène et le peintre dédient au « peuple de Chicago ». Une manifestation solennelle, suivie d'un concert de Rostropovitch ont marqué cette première du peintre dans la grande cité du *Middle-West*.

Le mur de Chagall porte le titre d'un morceau de musique : les *Quatre Saisons*. Ce sont les quatre saisons de la couleur. Le peintre en joue comme un musicien, car, pour lui, la couleur, c'est de la musique, toujours saturée d'étranges sonorités joyeuses et plaintives à la fois. Cette fois, l'instrument du peintre est la pierre ancrée au sol. Elle est recouverte de mosaïque transparente faite de petits carrés baroques mis bout à bout pour déployer un grand « tissu » de couleurs recouvrant les quatre côtés d'un mur de 21 mètres de long et 5 de haut. Des rouges de toutes les nuances, des bleus et des verts chagalliens qui s'épousent et se repoussent.

Cette mosaïque est la troisième œuvre monumentale que s'offre Chicago pour « humaniser » l'espace devant ses grands buildings neufs. C'est Picasso qui en avait inauguré la série, il y a sept ans avec une sculpture à tête de cheval, sorte d'hippocampe royal et grotesque agrandi à l'échelle monumentale pour répondre ironiquement au Federal et au Civic Center, tout proches. Puis c'était le tour de Calder avec un énorme *stabile* cambré, planté parmi les architectures carrées comme un brontosaure du pléistocène. Le mur de Chagall, lui, ne fait peur à personne. Il est là pour mettre en joie des passants dont les pas seront dorénavant accompagnés, en toutes saisons, par la « petite musique » du peintre-enfant.

J. M.





Expositions d'arrière-saison dans le quadrilatère de l'Italie du Nord

Par ANDRÉ CHASTEL

La tendance à inverser les perspectives, « explorer les zones méprisées, à redécouvrir les artistes de second ou de troisième rang, à remettre en évidence ce qui avait été dévalorisé par le goût « moderne », n'est pas moins nette en Italie qu'en France. Les expositions revêtent ainsi un double caractère de redécouverte d'œuvres et de réhabilitation d'artistes. C'est comme cela. Les bénéficiaires sont, naturellement, les peintres de l'âge académique par excellence qu'est le dix-septième siècle, et ceux de l'âge qui a cru en hériter légitimement, le dix-neuvième. Un tableau des rétrospectives ou des panoramas historiques présentés dans les galeries publiques ou privées d'Europe, serait révélateur de ces nouvelles curiosités que stimulent à la fois l'intérêt légitime mais « pervers » (au sens britannique) pour les maniérismes de tout genre, le besoin naturel de tout explorer et l'incitation du marché. Il n'y a plus de périodes creuses : les victimes du changement de goût qui avait fait préférer les « primitifs » aux peintres trop savants, les modernes purs aux artistes de l'école, reparaissent et sont — avec ou sans réserves — offerts à l'attention.

Le mouvement prend toutefois en Italie comme en France, mais plus nettement encore qu'en France, un double caractère. Et d'abord il bénéficie de l'ardeur de la conscience régionale, de l'auréole du terroir.

A Vérone, un travail considérable a été accompli pour dégager du purgatoire tiède de l'histoire une demi-douzaine de peintres actifs autour de 1600, dont le souvenir n'avait jamais été perdu sur place, dans une sorte de protestation locale contre le prestige trop exclusif des Vénitiens.

De même à Mantoue, sous le titre un peu trompeur de Trésors d'art de la terre des Gonzague, ce sont les pièces les plus notables d'orfèvrerie et de sculpture des églises de la province qui sont regroupées dans le château et commentées avec l'attachement qu'on peut avoir pour des objets familiers. A Bergame, c'est au peintre romantique et sentimental du milieu du siècle dernier, Carnovali, affublé du surnom attendrissant du « Piccio » (le Tout-Petit), que la foule des dimanches évoluant à travers la vieille ville va rendre visite, comme à un parent sympathique et respecté.

L'autre trait, que tous les voyageurs d'Italie connaissent bien, est l'habileté des organisateurs à tirer parti des édifices anciens. A Vérone, l'intérieur de l'énorme palais de Gran Guardia, devant les arènes, retenu pour la commodité des immenses salles, a été aménagé intelligemment en un parcours gradué. A Mantoue, c'est au-delà de l'extraordinaire cour à torsades de la Cavalarizza que les salles du palais-labyrinthe ont été utilisées avec leurs retours et leurs plafonds de stuc pour l'exposition de l'art sacré ancien. Dans les deux cas, le « style » général de l'exposition est analogue : montage « pauvre » utilisant le bois blanc comme support et comme fond; les grands tableaux d'autel de Mantoue, décadrés, apparaissent comme nus sur ces panneaux non élaborés, les sculptures et les reliquaires mantouans sont valorisés par le contraste. A Bergame, au cœur de la citadelle, l'intérieur du merveilleux Palazzo della Ragione, en haut de son long escalier, a été découpé avec aisance à l'aide des panneaux et de voiles. Dans les trois cas a été produit un catalogue élaboré, solide et complet, celui de Vérone étant le plus novateur.



Marcantonio Barsetti : « le Serpent d'airain ».

Verone 1600

VERONE possède un charme prenant et il n'y a pas eu que Ruskin à s'y attarder. La peinture n'y démontre pourtant pas la continuité et la force soutenue des grands centres voisins. Entre Lombardie et Vénétie règne une zone intermédiaire curieuse et fertile, véritable « quadrilatère » de la culture artistique, avec ses autres pointes à Mantoue, à Bergame et à Parme ; là, les interférences et les singularités sont multiples. On a souvent l'impression que le départ, en 1555, de Paolo Caliari, qui prendra justement le surnom de « Veronese » vers Venise, et celui de Ligozzi en 1577 pour Florence, la ville de l'Adige avait perdu ses meilleures chances et s'était un peu assoupie sur la fin du XVIe siècle. Il semblait charitable de ne pas regarder les grandes toiles dites « baroques » dont abondent les sanctuaires.

Une vaste exploration a été conduite du côté de ces mal-aimés sous la conduite du Dottore L. Magagnato (1). L'histoire a recommencé à parler. On a peu à peu redécouvert un milieu informé, que domine une « Accademia Filarmonica » capable de soutenir un peintre comme Felice Brusasorzi autant que les musiciens. Brusasorzi, avec ses compositions ondulantes, ses étoffes moirées, ses variations brusques d'éclairage, est un peintre qui émerge définitivement, grâce à l'exposition. On a observé la multiplication des ordres religieux à Vérone, et donc des commandes massives de peinture sacrée, vers 1580, puis vers 1615-1620, la plus remarquable étant les trois « pale » (tableaux d'autel) pour l'église de Santo Stefano demandées à trois artistes, dont les noms peuvent et doivent maintenant être retenus : Bassetti, auteur des *Cinq évêques martyrs*, avec l'effet bizarre et frappant des mitres d'argent mêlées aux brocarts d'or et aux notes bleues ; P. Ottino, dont le *Massacre des innocents*, aux plans nets et aux contre-jours efficaces, a on ne sait quelle résonance pré-poussinesque ; Turchi, enfin, avec la toile des *Quarante martyrs*, encombrée de corps suppliciés et de trous d'ombre.

Rien ne montre mieux que ces ouvrages comment la peinture s'est arrachée alors aux agréments du XVIe siècle finissant. Tout est plus trouble et plus fort. Autour de ces maîtres ouvrages, beaucoup d'autres ont été regroupés. Les carrières se sont redessinées. Et finalement une campagne intense de restaurations a permis de présenter un ensemble qu'on n'avait, en somme, jamais vu dans son ampleur et dans son éloquence. Car il s'agit bien d'une rhétorique religieuse, concentrant chaque thème sur une situation parlante : une torche dans la nuit, une figure qui monte, un emmêlement de gestes. Pas de paysages, des actions véhémentes imaginées entre ciel et terre. Ces peintres ont cherché appui du côté des Lombards contre la luminosité vénitienne ; mais c'est à Rome que les Lombards exerçaient maintenant leur maîtrise et qu'il fallait aller interroger les nouveautés du ténébrisme, et on n'est pas surpris d'apprendre que le trio de Santo Stefano se trouvait précisément à Rome, auprès de Saraceni, héritier plus ou moins légitime du Caravage. Peut-être, un de leurs collègues, Pietro Bernardi, presque un inconnu, qui émerge favorablement de l'exposition avec ses larges scènes pathétiques, les y avait-il précédés.

En tout cas, pour tous ces Véronais et les comparses mineurs qu'il faut leur adjoindre, la fluidité du discours est ce qui importe. Aussi ont-ils laissé d'intéressants dessins, dont la vivacité et la fermeté ajoutent un élément convaincant de plus à la réunion.

Un petit romantique bergamasque

La révision du dix-neuvième siècle porte avant tout sur l'art de tradition. En France et dans les autres pays. Le cas de l'Italie est à part, car c'est la première fois depuis cinq siècles qu'elle n'est plus le foyer direct ou indirect des grands styles. Une figure très touchante, celle du Piccio, né près de Luino (Bergame) en 1804, mort noyé à soixante-dix ans, illustre les faiblesses et les velléités du romantisme méridional, à partir d'un incontestable talent qui a fait de lui, comme de tant d'autres enfants du Sud, une sorte d'enfant prodige, mais s'est peu à peu usé dans la timidité de l'imagination et le repliement provincial : il s'est fixé très tôt, à Crémone, dans l'isolement.

L'exposition de Bergame (2), bien préparée, montre d'abord la force du portraitiste dans la bonne tradition de Fra Galgario : le portrait de la comtesse Spini (vers 1840) est précis et féroce au possible, d'autres plus tendres à mesure que la palette s'éclaire dans les gris. Il était évidemment né pour ce travail artisanal. Mais il y a ce que révèlent les autoportraits, où l'on suit, comme dans le journal d'Amiel, l'obsession de son destin manqué dans un cheminement finalement douloureux et bizarre. Il ne connut pas le succès mais fut aimé d'un groupe restreint.

Son tourment est la grande composition. Il travaille, comme s'il était Titien, à la fois à un tableau d'autel, une *pala* sur le thème de *Agar au désert* pour l'église d'Alzano — qu'il livrera en 1863, — et en même temps à une *Suzanne* et à une *Mort de Virginie* ; le même mouvement en S, accentué par les remous des vêtements, s'impose chaque fois, et le pinceau mêle les ocres et les verts dans une sorte de lainage bariolé mais sourd, caractéristique du style d'esquisse ; le souvenir de Corrège y flotte plus que l'exemple des Vénitiens, et on a parfois l'impression d'un tardif émule de Fragonard qui n'aurait pas osé. Quelques petits thèmes érotiques reviennent en effet avec insistance comme pour confirmer l'importance des sujets que traite indifféremment la même facture déliée.

Dans le petit homme sensible se croisent ainsi des lignes d'effort peu conciliables. Il fit en 1831 un voyage anachronique à Rome : qu'allait-il interroger là-bas ? Plutôt Raphaël qu'Ingres, comme le prouvent trop de figures d'« expression ». En 1845, il partit à pied, oui, à pied, avec un ami, pour Paris ; il semble avoir alors découvert Delacroix ; un petit frémissement de plus, une certaine animation de la couleur, après cette date, le donnent à penser. Mais il est vraiment difficile de poursuivre sérieusement, comme on l'a fait parfois en Italie, le parallèle et de faire du « petit », qui aurait pu peut-être être un vériste du portrait à la Courbet, un émule italien du maître de Sardanapale et des Odalisques.

A Mantoue : l'art sacré ancien

Il n'y a guère plus d'un siècle (1866) que Mantoue est entrée définitivement dans le royaume d'Italie. Elle avait gardé, sous la domination habsbourgeoise, qui ne l'épargna guère, une sorte d'identité, et ce n'est pas un enfantillage que de l'appeler la terre des Gonzague, comme le fait l'exposition d'art sacré qui vient de s'ouvrir dans le château célèbre, si vaste et si étrangement distribué. Il reste que précisément les trésors du palais n'ont pas résisté aux malheurs de la dynastie : c'est à la suite des ventes fameuses et des pillages du dix-septième siècle que le Louvre a pu hériter, en partie, des peintures du *studiolo* d'Isabelle.

Ce serait un travail fabuleux et même impossible que de reconstituer sérieusement les collections de la maison, du quatorzième siècle au début du dix-huitième siècle, où elle fut brisée. L'exposition (3) est tout simplement un rassemblement des orfèvreries et des objets liturgiques du diocèse, excellent exemple de ces opérations « grenier », qui s'appliquent ici aux sacristies et aux nefs ; on extrait, nettoie, revalorise des pièces anciennes, souvent précieuses, chargées d'histoire, pour qui l'inattention des fidèles et du clergé est encore plus redoutable que l'appétit des brigands.

Il en est résulté une curieuse et sympathique présentation, édifice par édifice, des plats, calices, statues, chasubles, reliquaires de la province. On commence par la basilique ducale de Santa-Barbara et on arrive aux églises de village le long du Pô. Le catalogue prend ainsi un caractère d'inventaire, et chaque visiteur, selon ses préoccupations, ses souvenirs, trouve son intérêt. Quelques pièces hors pair, comme le reliquaire de la sainte Croix, crucifix en cristal de roche et argent doré (à l'intérieur les petites pièces de bois sont tenues par des plaques d'émail cloisonné byzantines), et l'urne fastueuse, en ébène, quartz et argent, du précieux Sang, tous deux ouvrages du seizième siècle, qui attestent l'étonnante importance du culte des reliques dans cette région. Une disposition thématique aurait pu montrer les développements profonds de cette dévotion au sang du Christ, particulièrement chère aux Gonzague.

Le visiteur français est naturellement attiré par la Vierge gothique en argent de la cathédrale, donnée par le prince à celle-ci en 1597 : elle offre une analogie frappante dans l'inflexion et dans les plis avec la Vierge de Jeanne d'Evreux au Louvre. Le goût mantouan est favorable aux formes robustes et solides, sensible dans les tables et secrétaires de noyer, les pieds des calices, etc. Parmi les curiosités, une chasuble du dix-huitième siècle à décor de soie, utilisant une « chinoiserie », et des éléments du fameux décor d'armures de l'église Sainte-Marie-des-Grâces, sanctuaire de la plaine, qui est devenu une sorte de musée Grévin.

De la région d'Asola, sont venues des statues de bois, appartenant à des groupes pathétiques de *Deposition*, courants en France vers 1500, et plutôt dérivés, ici, de Niccolo dell'Arca. De l'église de Medole, on a tiré la grande toile importante et discutée de l'« Apparition du Christ ressuscité à Marie » (1567), où le récent nettoyage permet d'apprécier la part du Titien.

(1) *Cinquant' anni di pittura veronese : 1580-1630*, peintures et dessins, 210 numéros, catalogue sous la direction de L. Magagnato. Palais de la Gran Guardia (jusqu'au 4 novembre).

(2) *Il Piccio*, 146 numéros, introduction de Marco Valsecchi, catalogue F. Rossi et B. Lorengelli (jusqu'au 10 novembre).

(3) *Tesori d'arte della terra dei Gonzaga*, 304 numéros, introduction par C. Ferrari, essais de L. Bosio, G. Guidetti, etc. (jusqu'au 15 novembre).





Théâtres

Les salles subventionnées

OPERA, 8, rue Scribe, 9e (073-59-59), les 2 et 9, à 19 h. 30 : les Noces de Figaro ; les 3, à 20 h. 30 (abon. Eb gala) et 10, à 19 h. 30 : Ballets (la Bayadère, acte III), l'Après-midi d'un faune, Agon, le Fils prodigue) ; le 11, à 19 h. 30 (abon. Vg) : Ballets (la Bayadère, acte III, Scherzo fantastique, Agon, Circus Polka, Capriccio).

OPERA STUDIO, 5, rue Favart, 2e (742-59-69), les 9 et 11, à 20 h. 30 : la Flûte enchantée.

COMEDIE - FRANÇAISE, Théâtre Marigny, Carré Marigny, 8e (256-04-41 ou 742-27-31) (relâche jusqu'au 7), les 8, 9, 10, 11 (salle réservée), 12 et 13, à 20 h. 30, les 9 (abon. série blanche), 12 (abon. série 1) et 13, à 14 h. 30 : Hernani.

THEATRE DE LA VILLE, 16, quai de Gesvres, 4e (887-54-42) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. sam. et dim., 14 h. 30 : Nikolais Dance Theatre.

THEATRE DE L'EST PARISIEN, 17, rue Malte-Brun, 20e (636-79-09), le 5, à 20 h. 30 : Cohelmec Ensemble ; les 11 et 12, à 20 h. 30, le 13, à 15 h. : Ubu à l'Opéra. — Petit T.E.P., (J., D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 16 h. : Brocabric.

Les autres salles

ACT-ALLIANCE FRANÇAISE, 101, bd Raspail, 14e (548-67-93) (D. soir, Mar.) 20 h. 45, mat. dim., à 15 h. et 18 h. 30 : la Nuit des dauphins.

ANTOINE, 14, bd de Strasbourg, 10e (208-77-71) (L.) 20 h. 30, mat. dim., à 15 h. 30 : le Tube.

ATELIER, place Charles-Dullin, 18e (606-49-24) (L.) 21 h., mat. Dim., à 15 h. : Et à la fin était le bang.

ATHENEE, square Louis-Jouvet, 9e (073-82-23) (L.) 21 h., mat. Dim., à 15 h. : le Sexe faible.

BIOTHEATRE, 4, *rue* Marie-Stuart, 2e (508-17-80) (L.) 20 h. 30, mat. Dim., à 15 h. : 12 rouge pair manque carré cheval et plein.

BOUFFES-PARISIENS, 4, rue Monsigny, 2e (073-87-94) (L.) 20 h. 45, mat. Dim., à 15 h. : Monsieur Amilcar.

CARRE THORIGNY, 8, rue de Thorigny, 3e (277-36-39) (D. soir, L.) 21 h., mat. Sam. et Dim., à 16 h. : Pourquoi la robe d'Anna ne veut pas redescendre.

CHARLES DE ROCHEFORT, 64, rue du Rocher, 17e (522-08-40), à partir du 4 (L.) 21 h., mat. Dim., à 15 h. : Les portes claquent.

COMEDIE CAUMARTIN, 25, rue Caumartin, 9e (073-43-41) (J.) 21 h. 10, mat. Dim., à 15 h. 10 : Boeing-Boeing.

COMEDIE DES CHAMPS-ELYSEES, 15, avenue Montaigne, 8e (359-37-03) (L.) 20 h. 30, mat. Dim., à 15 h. : Colombe.

CYRANO, 76, rue de la Roquette, 11e (700-91-89).

COUR DES MIRACLES, 23, avenue du Maine, 14e (548-85-60) (D.) 20 h. : Gueule de tabouret ; Boulouchka-Song ; 21 h. 30 : Cauch'rêves ; 22 h. 30 : Appelez-moi maître.

DAUNOU, 7, rue Daunou, 2e (073-64-30) (J.) 21 h., mat. Dim., à 15 h. : Hello Dollby ! (à partir du 4).

DIX HEURES, 36, bd de Clichy, 18e (606-08-35) (D.) 20 h. 30 : la B.I.D.

EDOUARD-VII, place Edouard-VII, 8e (073-67-90), à partir du 8 (D. soir, L.) 21 h., mat. Dim., à 15 h. : la Mama.

ESSAION, 6, rue Pierre-au-Lard, 4e (278-46-42) (D.) I, 20 h. 30 : Comment harponner le requin ? ; II, 20 h. 30 : Phèdre. 22 h. 30 : Mougnou-Mougnou, 22 h. 30 : Haut-parleurs et Cargos lents.

FONTAINE, 10, rue Fontaine, 9e (874-74-40) (J.), 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. : les Jeux de la nuit.

GAITE-MONTPARNASSE, 26, rue de la Gaîté, 14e (833-16-18) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., à 14 h. 45 et 18 h. : Marco Millions.

GYMNASE, 38, bd de Bonne-Nouvelle, 9e (770-16-15) (L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. : le Cheval évanoui.

HEBERTOT, 78, bd des Batignolles, 17e (387-23-23) (J.), 21 h., mat. dim., à 15 h. et 18 h. 45 : l'Amour fou.

HUCHETTE, 23, rue de la Huchette, 5e (326-38-99) (D.), 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.

LA BRUYERE, 5, rue La Bruyère, 9e (874-76-99) (L.), 20 h. 45, mat. dim., à 15 h. : De l'influence des rayons gamma sur les marguerites.

LUCERNAIRE, 18, rue d'Odessa, 14e (326-57-23) (D., L.), 20 h. 30 : Pasiphae, 22 h. : Molly Bloom.

MADELEINE, 19, rue de Surène, 8e (265-07-09) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : le Tournant.

MATHURINS, 36, rue des Mathurins, 8e (265-90-00) (à bureaux fermés, le 3) (D. soir, L.), 21 h., mat. sam., à 17 h. et dim., à 15 h. : le Péril bleu.

MICHEL, 38, rue des Mathurins, 8e (265-35-02) (mer.), 21 h. 10, mat. dim., à 15 h. 10 : Duos sur canapé.

MICHODIERE, 4 bis, rue de la Michodière, 2e (742-95-22) (L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : l'Arnacoeur.

MONTPARNASSE, 31, rue de la Gaîté, 14e (326-89-90) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., 15 h. et 18 h. : Madame Marguerite.

MOUFFETARD, 76, rue Mouffetard, 5e (336-02-87) (D., L.), 20 h. 30 : Question de virilité.

NOUVEAUTES, 24, bd Poissonnière, 9e (770-52-76) (J.), 20 h. 45, mat. dim., 15 h. : Pauvre France ! (dernières).

ŒUVRE, 55, rue de Clichy, 9e (874-45-52) (D. soir, L.) 21 h. ; mat. dim. à 15 h. et 18 h. : la Bande à Glouton.

PALACE, 8, rue du Faubourg-Montmartre, 9e (D., L.), 20 h. 30, mat. sam. et mer., 16 h. : Clark Cooldridge contre l'assemblée des femmes d'Aristophane.

PALAIS-ROYAL, 38, rue Montpensier, 1er (742-84-29) (L.) 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : la Cage aux folles.

PLAISANCE, 111, rue du Château, 14e (273-12-65) (D.), 20 h. 30 : Un étrange après-midi.

POCHE-MONTPARNASSE, 75, bd du Montparnasse, 14e (548-92-97) (D.), 20 h. 45, le sam. à 20 h. 45 et 22 h. 30 : le Premier.

SAINT-GEORGES, 51, rue Saint-Georges, 9e (878-63-47) (J.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : l'Arc de triomphe.

STUDIO DES CHAMPS-ELYSEES, 15, avenue Montaigne, 8e (359-36-88), à partir du 4 (L.), 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. : l'Exil (première le 3).

TERTRE, 18, rue Lepic, 18e (606-11-82) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. 30 : le Sauvage (dernière le 6).

THEATRE DE LA CITE INTERNATIONALE, 21, bd Jourdan, 14e (589-67-57), à partir du 7 (dim.) 21 h. : Hommes de toutes les couleurs.

THEATRE DE LA FORTUNE, 147, bd A.-Blanqui, 13e tous les vendredis à 21 h. : Toujours aussi con ? (entrée gratuite).

THEATRE D'ORSAY, quai Anatole-France (548-65-90) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. sam. et dim. à 16 h. : Harold et Maude.

THEATRE DE LA PLAINE, 15, rue du Général-Guillaumat, 15e (842-57-57) (D. soir, L., Ma.), 20 h. 30, mat. sam. et dim. 15 h. 30 : Baal.

THEATRE PRESENT, 211, avenue Jean-Jaurès, 19e (203-02-55) (D., L.), 20 h. 30 : Zut.

THEATRE 13, 24, rue Daviel, 13e (589-05-99), jeu., ven., sam. à 21 h., mat. sam. et dim. à 15 h. : les Caprices de Marianne.

THEATRE 347, 20 bis, rue Chaptal, 9e (874-28-34) (L.), 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. : Arlequin prend la mouche.

TROGLODYTE, 74, rue Mouffetard, 5e (222-93-34) (D., L.), 22 h. : l'Inconfortable.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN, 6, rue Thérèse, 1er (742-99-79) (D.), 20 h. 30 : Choco. prognathe. ; 21 h. 30 : les Amours de Jacques le Falaliste ; 22 h. 45 : Chansons interdites ; 24 h. : Yann B.

CAFÉ D'EDGAR, 58, bd Edgar-Quinet, 15e (326-13-68) (L., D.), 20 h. 30 : Pouchain ; 22 h. : Péchin et Sylvie Joly.

CAFÉ DE LA GARE, 41, rue du Temple, 3e (278-52-51) ; 22 h. : les Semelles de la nuit.

CAFÉ-THÉATRE DE L'ODÉON, 3, rue Monsieur-le-Prince, 6e (326-43-98) (D.), 20 h. : Une plus une ; *21 h. 30 : Huis clos ; 23 h. : Quand* j'serai grande, j'serai paranoïaque ; 24 h. : Hypothenar tombe la veste.

LE FANAL, 85, rue Saint-Honoré, 1er (236-62-75) (D.), 21 h. : Une fle pour le five o'clock ; 23 h. : Confession d'une bourgeoise.

LE PETIT CASINO, 17, rue Chapon, 4e (747-62-75) (D.), 21 h. 15 : la rentrée de Greta Garbo dans « Phèdre » ; 22 h. 15 : le Beau Rôle.

LA PIZZA DU MARAIS, 15, rue des Blancs-Manteaux, 4e (887-97-58) (D.), 20 h. 30 : Sainte-Jeanne du Larzac ; 22 h. 30 : Arron et Evrard ; 24 h. : Una Ramos.

LE SELENITE, 18, rue Dauphine, 5e (033-53-14) (Ma.). — I : 20 h. 30 : Tous des frères ; 22 h. : Et pour mourir, Cordoue ! ; 23 h. 30 : les Bous-Bous à Mimi. — II : 21 h. : la Folle ; 22 h. 30 : la Jacassière ; 24 h. : les Nuits de Sabbat.

LE SPLENDID, 8, rue d'Odessa, 14e (326-73-83) (D., L.), 20 h. 30 : Ma tête est malade ; 22 h. 30 : J'vais craquer.

LA VIEILLE GRILLE, 1, rue du Puits-de-l'Ermite, 5e (707-60-93) 21 h. : Pourquoi je ? ; 23 h. : Cyglamour et le pape.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA REPUBLIQUE, 1, bd Saint-Martin, 3e (278-44-45), 21 h. ; mat. dim., à 15 h. 30 : La p'tite bal-baise qui monte.

DEUX ANES, 100, bd de Clichy, 18e (606-10-26) (Ma.), 21 h. ; mat. dim. à 15 h. 30 : Au nom du père et du fisc.

DIX-HEURES, 36, bd de Clichy, 18e (606-07-48), 22 h. : l'Esprit fraudeur.

Les cabarets

CRAZY HORSE SALOON, 12, avenue George-V, 8e (225-67-29), 22 h. et 0 h. 30 : Douze super-beautés.

MAYOL, 10, rue de l'Echiquier, 10e (770-95-08) (Me.), 16 h. 15 et 21 h. 15 : Q nu.

MOULIN ROUGE, place Blanche, 18e (606-00-19), 22 h. : Revue « Festival ».

Le music-hall

ALCAZAR, 62, rue Mazarine, 5e (633-64-94) (D.) 21 h. : Une nuit à l'Alcazar.

CAF'CONC, 2, rue de Berri, 8e (359-12-63) (D.) 20 h. et 23 h. (lundi à 21 h. : Coluche.

CASINO DE PARIS, 16, rue de Clichy, 9e (874-26-23) (L. 20 h. 45, mat. Dim. à 14 h. 30 : Zizi, je t'aime.

FOLIES BERGERE, 32, rue Richer, 9e (770-02-51) (L.) 20 h. 30 : J'aime à la folie.

LIDO, 78, avenue des Champs-Elysées, 8e (359-72-20) 22 h. 30 et 0 h. 30 : Grand Jeu.

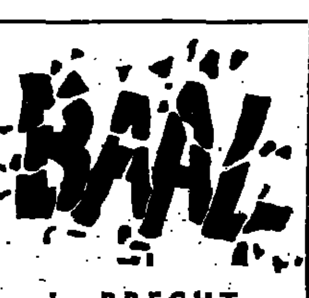
OLYMPIA, 28, bd des Capucines, 9e (747-25-49) (L.) 21 h. 30, mat. Dim. à 14 h. 30 : Claude Nougaro, avec Baden Powell. Le 5 à 18 h. : Jean Vasca. Le 7 à 21 h. 30 : Véronique Samson.

RENAISSANCE, 20, bd Saint-Martin, 9e (208-18-50) (D. soir., L.) 21 h., mat. Dim. à 15 h. et 18 h. : Mouloudji.











Expositions

CENTENAIRE DE L'IMPRESSIONNISME. — Grand Palais, entrée avenue du Général-Eisenhower (231-81-24). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h., le mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 8 F ; le samedi : 5 F (gratuite le 31 octobre). Jusqu'au 24 novembre.

CEZANNE DANS LES MUSEES NATIONAUX. — Musée de l'Orangerie des Tuileries (073-99-48). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h., le mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 6 F ; le samedi : 4 F (gratuite le 9 octobre). Jusqu'au 14 octobre.

LES PRIMITIFS DE L'ECOLE DE COLOGNE. — Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf le mardi, de 9 h. 45 à 17 h. Entrée : 3 F ; gratuite le dimanche (le ticket d'entrée au musée donne accès à l'exposition). Jusqu'au 14 octobre.

LE MUSEE DU LUXEMBOURG EN 1874 (peintures). — Grand Palais, entrée Clemenceau (231-81-24). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h., le mercredi, jusqu'à 22 h. Entrée : 6 F ; le samedi : 4 F. Jusqu'au 18 novembre.

JOAN MIRO. — Grand Palais, entrée Clemenceau (voir ci-dessus). Entrée : 8 F ; le samedi : 5 F. Jusqu'au 13 octobre.

Œuvre gravé, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson. Jusqu'au 13 octobre.

POUR MEMOIRES : BERTHOLIN, BERTRAND, BOLTANSKI, GASIOROWSKI, LE GAC, LESTIE, MONORY, THEIMER, THIREAU. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, A.R.C. 2, 11, avenue du Président-Wilson (553-48-10). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 45. Entrée : 3 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 27 octobre.

L'HOMME ET SON EMPREINTE. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus).

KOKOSCHKA, aquarelles, œuvres graphiques. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus).

ART/VOIR, BEAUBOURG — C.N.A.C., 11, rue Berryer (257-45-34). Sauf mardi, de 12 h. à 19 h. Entrée libre. Du 1er au 7 octobre, de 12 h. à 23 h., présentation de films d'art. Le jeudi 3 octobre, à partir de 17 h., les architectes R. Piano, R. Rogers et G. Franchini répondront aux questions du public.

DELACROIX ET PAUL HUET. PRECURSEURS DE L'IMPRESSIONNISME. — Musée Delacroix, 6, place Furstenberg (033-04-87). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. Entrée : 5 F. Jusqu'au 10 décembre.

FESTIVAL D'AUTOMNE

L'ART AU PRESENT. — Musée Galliera, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (720-85-23). De 13 h. à 18 h. 30. Jusqu'au 10 novembre.

LIVIO ABRAMO. — Galerie Debret, 28, rue La Boétie. Du lundi au vendredi, de 12 h. à 19 h. Jusqu'au 18 octobre.

K. HOLST ANDERSEN. — Boutique danoise, 42, avenue de Friedland (227-02-92). Jusqu'au 19 octobre.

VIDEO SOCIOLOGIQUE. — Galerie Germain, 19, rue Guénégaud (633-85-81).

HANS HARTUNG (peintures 1973-1974). — Galerie de France, 3, faubourg Saint-Honoré (265-69-37). Jusqu'au 12 octobre.

WIFREDO LAM (œuvres de 1938 à 1946). — Galerie Albert Loeb, 10, rue des Beaux-Arts (633-06-87). Jusqu'au 12 octobre.

ROGER NELLENS. — Galerie Alexandre Iolas, 196, bd St-Germain (222-75-90). Jusqu'au 12 octobre.

DENNIS OPPENHEIM. — Galerie Yvon Lambert, 15, rue de l'Echaudé (633-42-30).

PARAT. — Galerie Regards, 40, rue de l'Université (548-96-12). Jusqu'au 12 octobre.

CLAUDE RUTAULT. — Galerie 22, 17, rue Campagne-Première (033-22-77). Sauf lundi, de 15 h. à 19 h. Jusqu'au 19 octobre.

PIERRE SOULAGES. — Eaux fortes lithographies 1952-1973. Galerie La Hune, 170, boulevard Saint-Germain (548-35-85). Jusque fin octobre.

HELMUT BOOZ et WOLF EGGERS. — Centre culturel allemand, 31, rue de Condé (723-61-21). Jusqu'au 31 octobre.

PEINTRES NAIFS SUEDOIS, DE 1850 A NOS JOURS. — Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (272-87-50). De 14 h. à 18 h. Jusqu'au 17 novembre.

BANLIEUE

CORBEIL-ESSONNES. — Sérigraphies d'artistes contemporains. (Centre culturel Pablo-Neruda, 22, rue Marcel-Cachin. Jusqu'au 2 novembre.)

MONTATAIRE (Oise). — Di Martino, sculptures (Petit château du centre culturel communal. Jusqu'au 20 octobre.)

VILLEPARISIS. — Vanarsky, sculptures. (Galerie du centre culturel municipal, 114, avenue Ambroise-Croizat (427-07-95). Mercredis et samedis, de 14 h. à 19 h. ; *dimanches*, de 10 h. à 12 h. et de de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 31 octobre.)

BARBIZON. — Les artistes de Barbizon. (Salle des fêtes. Jusqu'au 21 octobre.)

BEZIERS. — Donation Florence Marinot. (Musée des beaux-arts, place de la Révolution.)

SEDAN. — Yves Sorin et Angelo Satalino : Marges 1. (Châteaufort. Jusqu'au 27 octobre.) Galéa : gravures, eaux-fortes, peintures. (Châteaufort. Jusqu'au 20 octobre.)

Festivals

FESTIVAL D'AUTOMNE (Rens. et loc. : 246-92-31).

(Rens. et loc. [illegible])

[illegible]

A partir du [illegible], 16, bd St-Martin, [illegible]. 20 h. 30, mat. [illegible] Sacramentales.

Variétés, 7, bd Montmartre, 2e (231-09-92) (D. soir, L.) 20 h. 15, mat. Dim. à 14 h. 30 : A [illegible] for Queen Victoria.

DANSE

Théâtre de la Ville, place du Châtelet, 1er (887-35-39) (D. soir, L.) 20 h. 30, mat. sam. et dim. à 14 h. 30 : Alwin Nikolaïs Dance Theater.

MUSIQUE

Musée Galliera, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie, 8e (720-85-23) jusqu'au 5 à 20 h. 30 : Milford Graves. Les 6 et 7 à 20 h. 30 : Anne de Groat. (Danse).

Musique

Les concerts

MERCREDI 2

SALLE PLEYEL, 20 h. 30 : English Chamber Orchestra et Daniel Barenboïm (Mozart).

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : Orchestre National. Dir. : S. Celibidache (Rossini, Dvorak, Dutilleux, Ravel).

VENDREDI 4

MUSEE D'ART MODERNE, 20 h. 30: Ensemble Kontrapunkte de Vienne. Dir. : P. Keuschnig (Schoenberg).

SAMEDI 5

ABBAYE DE ROYAUMONT, 20 h. 15 : Trio Baroque Français et A. Dumay (violon) (Rameau, Bach).

O.R.T.F. (studio 104), 18 h. : même programme que le 2 au Théâtre des Champs-Elysées.

DIMANCHE 6

SALLE PLEYEL, 17 h. : Orchestres de jeunes de la Schola Cantorum.

LUNDI 7

CENTRE CULTUREL SUEDOIS, 11, rue Payenne, 3e, 21 h. : Quintette à vent de la Philharmonique de Stockholm (Roman, Carlstedt, Nilsson, Ligeti, Poulenc).

LUCERNAIRE, 18 h. 30 : Ensemble B. Escavi et Martine Gelliot.

MARDI 8

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : Alexandre Lagoya (guitare).

PALAIS DES CONGRES, 20 h. 30 : Orchestre de Paris. Dir. : G. Solti (Strauss : « Salomé »).

Le jazz

SALLE PLEYEL 252, Faubourg Saint-Honoré, 17e (227-06-30), le 4 à 19 h. 30 et 22 h. 30 : Count Basie et Oscar Peterson trio.

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 15, avenue Montaigne, 8e (225-44-36), le 3 à 21 h. : The Pointer Sisters.

Les opérettes

BOBINO, 20, rue de la Gaîté, 14e (326-68-70) (L.), 20 h. 30, mat. dim. à 14 h. 30 : Il était une fois l'opérette.

CHATELET, place du Châtelet, 1er (231-44-80) (J.). 20 h. 30, mat. dim. à 14 h. 30 ; les Trois Mousquetaires.

Les comédies musicales

EUROPEEN, 3, rue Biot, 17e (387-88-14) (L.), 21 h., mat. dim à 15 h. : Gomina (à partir du 7, à bur. ferm. le 8).

THEATRE DE PARIS, 15, rue Blanche, 9e (874-20-44) (L.), 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. : les Aventures de Tom Jones.

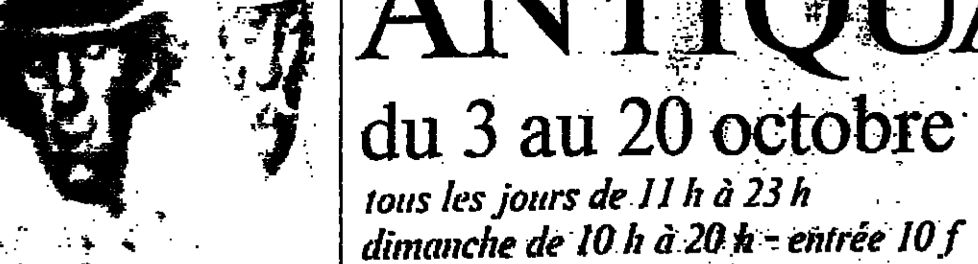
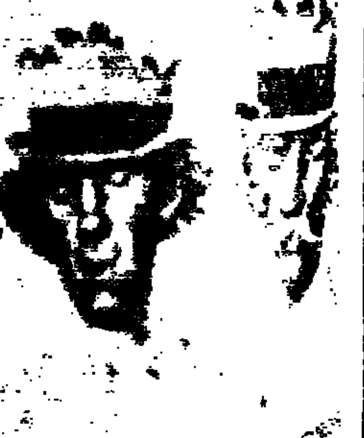
HENRI-VARNA-MOGADOR, 25, rue de Mogador, 9e (285-28-80) (D.), 20 h. 45, mat. dim. à 14 h. 30 : la Révolution française.

La danse

Voir Festival d'Automne.

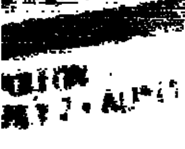
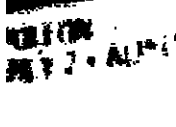
PALAIS DES CONGRES, porte Maillot, 17e (747-27-78) (D., 7 et 8) 20 h. 45, mat. Sam. à 17 h., dim. à 15 h. et 18 h. : Ensemble National de Hongrie.

PALAIS DES SPORTS, porte de Versailles, 15e (250-79-80) (D. soir., L.) 21 h., mat. Dim à 16 h. et 19 h. 30: Ensemble polonais Mazowsze.







Cinéma

La cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT
(704-24-24)

MERCREDI 2 OCTOBRE. — 15 h., M. Sennett, A. Roach; 18 h. 30, *Chotard and Cie*, de J. Renoir ; 20 h. 30, *To be or not to be*, d'E. Lubitsch ; 21 h., *The Hellstrom Chronicle*, de W. Green ; 22 h. 30, *Woody et les robots*, de W. Allen (en présence de l'auteur) ; 23 h., *Love from A to Z*, de B. Eisen.

JEUDI 3. — 15 h., *les Portes de la nuit*, de M. Carné ; 18 h. 30, *When Willie comes marching home*, de J. Ford ; 19 h., *The Passing years*, de M. Flaum ; 20 h. 30, *Bananas*, de W. Allen ; 21 h., *Saturday night*, de C. B. de Mille ; 22 h. 30, *Allez coucher ailleurs*, de H. Hawks ; 0 h. 30, *College Rhythm*, de N. Taurog.

VENDREDI 4. — 15 h., *Jeunes filles en uniforme*, de L. Sagan et G. Froelich ; 18 h., *Ghost and Mrs. Muir*, de J. Mankiewicz ; 19 h., *Prelude to war*, de N. Noxon ; 20 h. 30, *Onze fioretti de saint François d'Assise*, de R. Rossellini ; 21 h., *Broadway*, de P. Fejos ; 22 h. 30, *Scarface*, de H. Hawks ; 23 h., *The love light*, de M. Neilan ; 0 h. 30, *Emperor Waltz*, de B. Wilder.

SAMEDI 5. — 15 h., *Alexandre Nevski*, de S. M. Eisenstein ; 18 h. 30, *Orfeu Negro*, de M. Camus ; 19 h., *Hollywood the great stars*, de J. Hallen ; 20 h. 30, *Zabriskie point*, de M. Antonioni ; 21 h., *The student prince*, d'E. Lubitsch ; 22 h. 30, *les Oiseaux*, d'A. Hitchcock ; 23 h., *Wine of youth*, de K. Vidor ; 0 h. 30, *Charlie Chan at the circus*, de H. Lachman.

DIMANCHE 6. — 15 h., *Intolérance*, de D. W. Griffith ; 18 h. 30, *Vivre sa vie*, de J.-L. Godard ; 19 h., *France conquest to liberation*, d'A. Boyajian ; 20 h. 30, *les Poings dans les poches*, de M. Bellochio ; 21 h., *The vanishing American*, de G. B. Seitz ; 22 h. 30, *les Ensorcelés*, de V. Minnelli ; 23 h., *Barbed wire*, de R. V. Lee ; 0 h. 30, Mysterious Mr. Moto, de N. Foster.

LUNDI 7. — Relâche.

MARDI 8. — 15 h., *l'Homme à l'Hispano*, de J. Epstein ; 18 h. 30, *Notre pain quotidien*, de K. Vidor ; 19 h., *The primal call*, de D. L. Wolper ; 20 h. 30, *Maison de poupée*, de J. Losey ; 21 h., *les Nouveaux Messieurs*, de J. Feyder ; 22 h. 30, *Voyage en Italie*, de R. Rossellini.

RUE D'ULM
(033-11-17)

MERCREDI 2. — 19 h. 30, *la Nuit fantastique*, de M. Lherbier ; 21 h., *Allô Berlin, ici Paris*, de J. Duvivier.
JEUDI 3. — 19 h. 30, *la Maternelle*, de J.-B. Levy ; 21 h., *Divine*, de M. Ophüls.
VENDREDI 4. — 19 h. 30, *Le ciel est à vous*, de J. Gremillon ; 21 h., *le Caporal épinglé*, de J. Renoir.
SAMEDI 5. — 19 h. 30, *Jenny*, de M. Carné ; 21 h., *le Corbeau*, de H.-G. Clouzot.
DIMANCHE 6. — 19 h. 30, *Montparnasse 19*, de J. Becker ; 21 h., *Belles de nuit*, de R. Clair.
LUNDI 7. — 19 h. 30, *les Dames du bois de Boulogne*, de R. Bresson ; 21 h., *Angèle*, de M. Pagnol.
MARDI 8. — Relâche.

Les exclusivités

AMARCORD (It., v.o.) (**) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont-Champs-Elysées-S.F., 8e (225-67-29) ; v.f. : Templiers, 3e (272-94-56), *P.L.M.-Saint-Jacques*, 14e (589-68-42), Athéna, 12e (343-07-48).
L'AMPELOPEDE (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
L'ARNAQUE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Bretagne, 6e (222-57-97), *Helder*, 9e (770-11-24).
CELINE ET JULIE VONT EN BATEAU (Fr.) : Dragon, 6e (548-54-74), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
COMME UN POT DE FRAISES (Fr.) : A.B.C., 2e (236-55-54), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Mercury, 8e (225-75-90), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LES CONTES IMMORAUX (Fr.) (**) : Vendôme, 2e (073-97-52), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Hollywood-Boulevards, 9e (770-10-41), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02), Cambronne, 15e (734-42-96), Passy, 16e (288-62-34), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LE CRI DU CŒUR (Fr.) : Gaumont-Lumière, 9e (770-84-64).
DE MAC LARREN A PETER FOLDES (TOUT LE DESSIN ANIME CANADIEN) (v.o.) : Le Seine, 5e (325-92-46), de 14 h. à 18 h. 30.
LES DERNIERES FIANÇAILLES (Ca., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
DITES-LE AVEC DES FLEURS (Fr.) : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), *Publicis-Matignon*, 8e (359-31-97), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16), Quintette, 5e (033-35-40).
EMMANUELLE (Fr.) (**) : Triomphe, 8e (225-45-76), Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-35), Paramount-Orléans, *14e (580-03-75)*, *Lux-Bastille*, 12e (343-79-17), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Plaza, 8e (073-74-55), Arlequin, 6e (548-62-25), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
ERWINKA (Is., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
LE FANTOME DE LA LIBERTE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40), UGC-Odéon, 6e (325-71-08), Concorde, 8e (359-92-84), Ermitage, 8e (225-15-99), Caméo, 9e (770-20-89), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), *Mayfair*, 16e (525-27-06), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA FOLLE DE TOUJANE (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).
L'EXORCISTE (A., v.o.) : Bretagne, 6e (222-57-97), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Normandie, 8e (359-41-18), Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; v. f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Max-Linder, 9e (770-40-04), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Wepler, 18e (387-50-70).
GENERAL IDI AMIN DADA (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
GOLD (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). (v.f.) : Richelieu-Gaumont, 2e (233-56-71), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Images, 18e (522-47-94).
GRANDEUR NATURE (Fr.) (**) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Murat, 16e (288-99-75).
LES GUICHETS DU LOUVRE (Fr.) : Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Marignan, 8e (359-92-82), Quintette, 5e (033-35-40).
LES JOYEUSES AVENTURES DE LA PANTHERE ROSE (A., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04), à 14 h., 16 et 18 h., Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Petits-Poucets-Rive-droite, 9e (770-63-40).
LANCELOT DU LAC (Fr) : Quintette, 5e (033-35-40), Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-26-36), Concorde, 8e (359-92-84), Madeleine, *8e (073-56-03)*, *Gaumont-Sud*, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Quartier-Latin, 5e (326-84-65).
MAHLER (Ang., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-67-29) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
LES MILLE ET UNE NUITS (It., v.o.) (**) : Studio Médicis, 5e (633-25-97), Biarritz, 8e (359-42-33) ; v.f. : Omnia, 2e (231-39-36).
LE MILIEU DU MONDE (Suis.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), 14-Juillet, 11e (700-51-13).
NE VOUS RETOURNEZ PAS (A., v.o.) (*) : Bilboquet, 6e (222-87-23), Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Miramar, 14e (326-41-02), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA PALOMA (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40).
SOLEIL VERT (A., v.o.) (**) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; v.f. : Maxeville, 9e (770-72-87).
LA TERRE PROMISE (Chili, v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91), 14-Juillet, 11e (700-51-13).
TROLL (Suède) (Faites donc l'amour, on n'en meurt pas !) (v.f.) (**) : Gramont, 2e (742-95-82).
VERDICT (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33), Cluny-Palace, 7e (033-07-76), Gaumont-Bosquet, 7e (551-44-11), Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Gambetta, 20e (797-95-02), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
VIVE LA FRANCE (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).

Les séances spéciales

LA CHINE (It., v.o.) : Le Seine, 5e (325-92-46), à 12 h
LES FEUX DU MUSIC-HALL (It., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.
FLESH (A., v.o.) (**) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82), à 13 h. 30 et 0 h. 15

Les films nouveaux

S.P.Y.S., film américain d'Irwin Kershner, avec Elliot Gould et Donald Sutherland. — v.o. : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90), Cluny-Ecoles, 5e (633-20-12), Napoléon, 17e (380-41-46). — v.f. : Rex, 2e (236-83-93), Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (734-20-70).

NOUS VOULONS LES COLONELS, film italien de Mario Monicelli, avec Ugo Tognazzi, Claude Dauphin et François Périer. — v.o. : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), La Clef, 5e (337-90-90), Studio Raspail, 14e (326-38-98).

RAPT A L'ITALIENNE, film italien de Dino Risi, avec Marcello Mastroianni et Oliver Reed. — v.f. : Liberté Club, 12e (343-01-59), Murat, 16e (288-99-75), Omnia, 2e (231-39-36), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Rotonde, 6e (633-08-22). — v.o. : Biarritz, 8e (359-42-33), Studio des Ursulines, 5e (033-39-19), Bonaparte, 6e (326-12-12).

VINCENT, FRANÇOIS, PAUL ET LES AUTRES..., film français de Claude Sautet, avec Yves Montand, Michel Piccoli, Serge Reggiani et Gérard Depardieu. — Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59), St-Germain-Studio, 5e (033-42-72), Gaumont-Colisée, 8e (359-29-46), Français, 9e (770-33-88), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Fauvette, 13e (331-56-86), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), *Caravelle*, 18e (387-50-70), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Gaumont-Gambetta, 20e (797-95-02).

LA POURSUITE IMPLACABLE, film américain de S. Sollima, avec O. Reed et F. Testi. — v.o. : France-Elysées, 8e (225-19-73). — v.f. : Maxéville, 9e (770-72-87), Méry, 18e (522-59-54), Fauvette, 13e (331-60-74), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Gaumont-Gambetta, 20e (797-95-02), Cambronne, 15e (734-42-96).

LARRY LE DINGUE ET MARY LA GARCE, film américain de John Hough, avec Peter Fonda et Susan George. — v.o. : Ciné-Halles, 2e (236-71-72), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Ermitage, 8e (359-15-71). — v.f. : Hollywood-Boulevards, 9e (824-62-52), Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90), Montparnasse-Bienvenüe, 15e (544-25-02), Magic-Convention, 15e (828-20-32), Telstar, 13e (331-06-19), Liberté-Studio, 12e (343-01-59), Murat, 16e (288-99-75).

LA RIVALE, film français de *Sergio Gobbi*, avec Bibi Andersson, Jean Piat, Geneviève Fontanel et Maurice Biraud. — (073-34-37), Paramount-Odéon, Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Capri, 2e (508-11-69), Maine-Rive-Gauche, 14e (567-06-96), Galaxie, 13e (580-76-86), Clichy-Palace, 17e (387-77-29), Publicis-Sofitel, 15e (à 20 h. et 22 h.).

CONRACK, film américain de Martin Ritt, avec Jon Voight, Hume Cronyn et Paul Winfield. — v.o. : Action-Christine, 6e (325-85-78).

KASHIMA PARADISE, film français de Yann Le Masson et Benie Deswarte (commentaire de Chris Marker). — Studio Alpha, 5e (033-39-47).

ALLEZ, ON S'TELEPHONE, film français de P. Viard, avec Marianne Comtell et Bernard Le Coq. — Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62).

LA CONVERSATION SECRETE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.
MACUNAIMA (Brés., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h et 24 h.
PIERROT LE FOU (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h. et 24 h.
REPULSION (Ang., v.o.) (**) : Châtelet-Victoria, 1er (236-12-83), à 11 h. 45 et 0 h. 15.
SATYRICON (It., v.o.) (**) : Châtelet-Victoria, 1er (236-12-83), à 13 h. 30, 15 h. 40 et 17 h. 50.

Les grandes reprises

BUTCH CASSIDY ET LE KID (A., v.o.) : Cinoche, 6e (633-10-82) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
2001 ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).
EASY RIDER (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
LA DOLCE VITA (It., v.o.) : Studio République, 11e (805-51-97).
LA VIE EST A NOUS (Fr.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).
LES TROIS AGES (A.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
WEST SIDE STORY (A., v.o.) : Paris, 8e (359-53-99)

Les festivals

INGMAR BERGMAN (v.o.) : Racine, 6e (633-43-71) ; mer. : le Silence ; jeu. : Jeux d'été ; ven. : Persona ; sam. : le Septième Sceau ; dim. : Toutes ces femmes ; lun. : Rêves de femmes ; mar. : la Fontaine d'Arethuse.
CARNET-PREVERT : Ranelagh, 16e (224-14-08) : mer. : les Enfants du Paradis ; ven., lun., mar. à 20 h. et sam. et dim. à 14 h. 30 et 19 h. 30 : Drôle de drame ; ven., lun., mar. à 22 h. et sam. et dim. à 17 h. et 22 h. : les Visiteurs du soir.
MARTIN RITT (v.o.) : Action-La Fayette, 9e (878-80-50) ; mer., 14 h. : les Feux de l'été ; 16 h. : Hombre ; 18 h. : Aventures de jeunesse ; 20 h. : l'Insurgé ; 22 h. : Sounder ; jeu., en alt. : Traître sur commande ; Pete and Tillie.
ROBERT ALTMAN (v.o.), à partir du 4 : Action-Lafayette, 9e (878-80-50) ; ven. : Brewster McCloud ; sam., mar. : le Privé ; dim. : Mash ; lun. : Thieves Like U.S.
FRED ASTAIRE (v.o.), à 20 h. et 22 h. : Studio Marigny, 8e (225-20-74) ; mer., dim. : Parade de Printemps ; jeu., lun. : Tous en scène ; ven., mar. : Entrons dans la danse ; sam. : la Belle de Moscou.
PROMOTION DU CINEMA : Studio 28, 18e (606-36-07), mer. : Terreur dans la nuit ; jeu. : Règlements de comptes à OK Corral ; ven. : Les ordres sont les ordres ; sam. : la Permission d'aimer ; dim. : les Violons du bal ; mardi jusqu'à 20 h. : les Violons du bal ; à 21 h. 30 : film en avant-première.
JEAN RENOIR, à 22 h., New-Yorker, 9e (770-63-40), mer., jeu., ven. : les Bas-fonds ; sam., dim., lun. : la Bête humaine.
JAMES BOND (v.o.) : Acacias, 17e (754-97-83), 14 h. : Bons Baisers de Russie ; 16 h. : Au service secret de Sa Majesté ; 18 h. : James Bond contre docteur No ; 20 h. : Goldfinger ; 22 h. : Vivre et laisser mourir.
WESTERNS (v.o.) : Boîte à films I, 17e (754-51-50), relâche le mardi ; 14 h., 20 h. : Rio Lobo ; 16 h. et 22 h. : Un homme nommé cheval ; 18 h. : l'Homme sauvage.
FILMS FANTASTIQUES (v.o.) : Boîte à films II, 17e (754-51-50), relâche le mardi ; 14 h. et 20 h. : Asylum ; 16 h. et 22 h. : Duel ; 18 h. : *Histoires d'outre-tombe*.
HUMPHREY BOGART (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50), mer., jeu. : les Passagers de la nuit ; ven., sam. : les Anges aux figures sales ; dim., lun., mar. : la Comtesse aux pieds nus.
CINEMA JAPONAIS (v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34), mer. : Jetons les livres et sortons dans la rue ; dim., jeu. : L'eau était si claire ; ven. : le Petit Garçon ; mar., sam. : l'Homme H. ; lun. : les Sept Samouraïs.
CHILI, UN AN DE RESISTANCE (v.o.), en alternance, chaque jour : 14 Juillet, 11e (700-51-13) : Vote + Fusil, la Première Année, Dialogue avec l'Amérique, Quand le peuple s'éveille, Valparaiso mi amor.

VIRAGES DANGEREUX

Marchés persans et bric-à-brac

A Turin, chaque mercredi matin, Umberto Agnelli, administrateur-délégué général de la FIAT, réunit ses dix principaux collaborateurs. La discussion dure trois heures. La gestion du premier constructeur automobile européen est passée au crible. Commentaire de Sandro Doglio, porte-parole de la société : « *Avant la crise, Fiat, comme les autres constructeurs, était mené avec une certaine largesse. Cette réunion n'avait lieu qu'épisodiquement. Aujourd'hui, chaque détail de la politique quotidienne est discuté.* »

L'industrie automobile européenne vit à l'heure de l'ascèse et de la réflexion. Pour la première fois depuis quinze ans, cet empire doute de son invincibilité. « *La guerre du pétrole a été le pavé dans la fourmilière* », commente un expert qui ajoute : « *D'abord les sociétés se sont accrochées à l'idée que les Etats-Unis remettraient au pas les pays arabes et que le boom de l'automobile se poursuivrait, à peine atténué. Depuis juin, c'est la douche froide.* » Diagnostic que confirme un des dirigeants de Renault : « *On ne pensait pas que la chute serait aussi forte.* »

Au premier semestre, l'activité des constructeurs français n'a fléchi que de 5 %. Résultat consolant si on le compare aux pertes trois à quatre fois supérieures subies par les autres sociétés européennes et les géants américains. Mais, pour les quatre mousquetaires français, ce n'était qu'un répit : depuis juin, par rapport à l'année précédente, leurs ventes d'automobiles sont en recul de 20 % sur le marché national, ainsi que de plusieurs points à l'exportation. Sans doute aucun, l'hiver sera aussi mauvais. Moins 20 %, cela signifie moins 40 % sur les très gros modèles (D.S., Chrysler) ; et moins 25 % sur les R 16, R 12, 504, 304, 204, Simca-1100.

Seules, les petites voitures « marchent » bien. « *Hélas !* », conviennent les constructeurs, car, si les modèles de faible cylindrée représentent près de 60 % des débouchés actuels, les plus vieux d'entre eux — 2 CV, Dyane, R 4, R 6, Simca-1000 — ne laissent qu'une courte marge bénéficiaire, « *quand ce n'est pas une perte* ». Le plus souvent, ces voitures sont produites avec des techniques et des outillages obsolètes ; et leurs prix avaient été avant la crise maintenus au niveau le plus bas pour donner avant leur retrait du marché un dernier élan aux ventes. Il n'y a plus en ce moment que deux « bonnes affaires » : la Peugeot-104 et surtout la Renault-5. Plus d'une voiture sur dix vendue aujourd'hui en France est une R 5. Résultat exceptionnel qui n'avait plus été atteint par aucun constructeur depuis le lancement de la R 4.

Un bon modèle ne fait pas le printemps. Renault, comme les autres européens, va devoir cet automne diminuer franchement sa production. Chez Volkswagen, on a déjà observé sept périodes de chômage partiel, et la direction en annonce une huitième. Elle s'apprêterait aussi à ramener le nombre des employés à 100 000 personnes, contre 118 000 au début de l'année.

Chez Fiat, le stock d'invendus s'élève à 280 000 automobiles, soit le cinquième des ventes annuelles, et une immobilisation de 300 milliards de lires. Aussi, la direction cherche-t-elle avec les syndicats les moyens « *les moins douloureux* » de réduire ses fabrications de 200 000 unités d'ici à février. Le constructeur turinois prévoit de produire 1 300 000 véhicules en 1974 et 1 350 000 en 1975, contre 1 500 000 en 1973. Les deux frères Agnelli n'attendent pas de reprise avant 1976, pronostic que partagent Peugeot et Renault. « *Les chiffres de 1975 seront sans doute encore inférieurs à ceux de 1974* », dit-on à la Régie. Alors, est-ce la grande crise ?

La fin du miracle

« *Pour l'avenir à long terme, toutes les études prévoient une reprise modérée de notre industrie* », tranche un expert de la chambre syndicale des constructeurs. « *Il n'y aura pas de « démotorisation » des Français* », assure un adjoint de Pierre Dreyfus qui « *n'imagine pas une société où les besoins de circulation soient en nette décroissance* ». Acte de foi ? Les centres de prévision travaillant pour l'automobile fondent leur relatif optimisme sur le fait que depuis un an tout s'est ligué contre cette dernière et qu'à l'avenir « *ça ne pourra qu'aller mieux* ». Il y a eu en même temps, observent-ils, renchérissement brutal (à cause de l'essence) des coûts d'utilisation de la voiture : + 20 % en 1974 malgré la réduction du kilométrage parcouru par le Français moyen ; étranglement du crédit alors qu'on y recourait pour la moitié des achats ; début de crise économique. Or toute réduction de 1 % du revenu entraîne une diminution de 2 % des dépenses pour l'automobile ; et enfin « *culpabilisation* » du conducteur, ce qui aurait entraîné un transfert de dépenses de la voiture vers d'autres biens : « *On achète aujourd'hui une chaîne haute fidélité ou une salle à manger au lieu de changer son automobile.* »

Bref l'industrie automobile aurait « *déjà reçu tous les coups durs* ». D'où l'espoir d'une reprise « *sauf catastrophe économique générale* », espoir que les constructeurs européens — et français en particulier — pourraient saisir d'autant plus vite qu'ils « *ont moins abusé que d'autres de la situation précédente* ». En clair : selon les experts, l'industrie de l'après-crise ne sera plus celle du « miracle » ou du « boom ». En particulier son taux d'expansion tomberait à 3 % contre 10 % auparavant ; mais, pour avoir été moins loin que leurs concurrents américains dans le domaine du gaspillage et de l'opulence, les européens devraient mieux réussir leur conversion.

On vendra tous des « coccinelles »

« *Ce n'est pas être trop optimiste que de prévoir pour 1978-1980 un taux de progression de 3 % et 4 % du marché occidental* », observe M. Francis Rougé, président du directoire de Peugeot-Automobiles, qui continue : « *A quoi peut s'ajouter une augmentation de 8 % à 10 % de nos ventes pour la grande exportation : pays africains et surtout arabes, etc.* » Déjà, en 1974, le marché algérien de Peugeot est passé de deux mille à vingt mille voitures. Et la « *grande exportation* » représente 60 % des ventes à l'étranger de la firme de Sochaux contre 40 % en 1973. Les autres constructeurs, moins bien représentés jusqu'ici sur les « marchés persans », s'apprêtent, eux aussi, à y faire un grand effort. Il faut prévoir aussi une offensive en règle de l'industrie européenne sur le marché américain, où le programme sur la sécurité et la pollution a été mis en veilleuse. Fiat a, pendant le premier semestre, vendu 4 % des voitures immatriculées aux Etats-Unis. Et Peugeot parle d'y quadrupler ses exportations en deux ans.

En attendant, il faut « *gérer la crise* », comme dit M. Agnelli. Et en premier lieu réduire les investissements. Chez les constructeurs les plus touchés — les deux ou trois européens dont l'indépendance ou l'existence est en jeu — on n'entreprend plus « *aucune dépense qui ne pourra être rentabilisée en deux ans, et on chipote sur le nombre de machines à écrire et de stylos feutre* ». Chez les autres, on a réduit les programmes d'extension ou de modernisation. Peugeot et Renault ont écorné de 15 % et 20 % leurs prévisions d'engagements. Fiat a renvoyé aux calendes grecques la construction de deux usines d'assemblage prévues près de Rome et de Naples. En revanche, les Agnelli maintiennent leurs projets d'expansion au Brésil et en Argentine, de même que Peugeot achève son usine du Nigéria et songe à monter une petite chaîne d'assemblage en Iran, en liaison avec Chrysler. Tiers-monde d'abord.

Deuxième changement : pour l'Europe, les constructeurs se hâtent de préparer des voitures nouvelles d'« *après-crise* » qui ressembleront beaucoup, à les en croire, aux modèles « *actuels* ». « *On a toujours cherché à faire des voitures économiques. Il n'y aura pas de changement majeur* », s'indigne-t-on à la régie Renault. Les constructeurs avouent tout de même avoir différé l'étude de certains modèles et au contraire accéléré la préparation d'autres. « *Nous avons demandé beaucoup de choses à nos bureaux d'études*, raconte M. Rougé de chez Peugeot. *Sur la réduction de la consommation d'essence, sur l'extension de l'emploi du carburant ordinaire, sur les moteurs Diesel, sur des recherches de standardisation et de simplification des gammes. Les priorités de lancement ont été revues. Nous avons changé les cahiers de charge. Mais je le confirme : pas de révolution fondamentale.* »

Autrement dit, les constructeurs continuent à parier sur la voiture moyenne. Ils se contenteront de faire bon gré mal gré des automobiles plus robustes d'une durée de vie moyenne de douze ans, comme autrefois, au lieu de dix, plus sobres, moins luxueuses et surtout d'un entretien plus aisé, car si elles « durent » davantage elles iront souvent au garage ; or il y a pénurie de bons mécaniciens. « *La crise a changé le système de valeurs*, observe M. Sandro Doglio de chez Fiat. *On ne proposera plus la rapidité mais de l'accélération-sécurité. La cinquième vitesse sera ventée comme un moyen de réduire la consommation. La ligne aura moins d'importance. On vendra tous des « coccinelles »* ».

Polyculture

Des « coccinelles » mais aussi des machines-outils, des bulldozers, des voyages, des hôpitaux clés en main, de la viande, du bric-à-brac. Troisième retombée de la crise, les constructeurs européens se hâtent de devenir moins « automobiles ». Peugeot étant l'exception qui confirme la règle, sans doute parce que trop occupé aujourd'hui à gober Citroën. Mais les autres ? Renault, Fiat et même Citroën jettent un regard attendri sur le développement de leurs filiales « véhicules utilitaires ». Berliet va cent fois mieux que Citroën, qui ne pourrait — il est vrai — aller plus mal. Le groupe « poids lourds » Fiat-O.M.-Unic, bientôt consolidé par l'absorption de la société allemande K.H.D.-Magirus, augmentera cette année ses ventes de 40 %. Aussi s'est-il taillé la part du lion dans les investissements de la Fiat (+ 125 % de progression en 1974 contre 25 % en moyenne pour le groupe).

Fiat, encore, par la fusion de sa branche matériel de travaux publics avec l'Américain Allis-Chalmers, est en passe de devenir la seconde affaire mondiale du secteur, derrière Caterpillar. Objectif : le même que pour les véhicules industriels, c'est-à-dire conquérir le fabuleux marché de la construction et des grands chantiers dans les pays nouveaux riches du Proche-Orient. Renault, acquéreur récent des Constructions de Clichy, et Fiat se retrouvent en concurrence dans la machine-outil avec pour ambition, une fois encore, de vendre des usines clés en main et des outillages dans le tiers-monde. La Régie a aussi apporté de gros moyens à Europcars, sa filiale pour la location de voitures. Elle se lance dans l'affrètement maritime et possède... un bateau. « *Ne le dites pas trop haut. On va nous coller la France sur le dos* », ironise un de ses dirigeants. Volkswagen s'essaie à l'élevage bovin au Brésil et Fiat prend une série d'initiatives dans des secteurs extérieurs aux transports : énergie nucléaire, infrastructure routière, constructions d'hôpitaux, recherches biologiques.

« *La Fiat a un tel bagage général qu'elle peut faire à peu près n'importe quoi* », dit M. Doglio, en rappelant le pari des Agnelli de grossir d'ici à 1980 les activités étrangères à l'automobile jusqu'au niveau de 50 % du chiffre d'affaires de leur société contre 33 % actuellement. Objectif que partage Renault si l'on considère l'exhortation lancée au début de 1974, par M. Pierre Dreyfus, à ses collaborateurs : « *Il faut*, aurait-il dit, *que la Régie garde à l'avenir un taux de croissance aussi fort que par le passé et qu'elle conserve sa place de première société française.* » En clair, Renault cherche déjà ailleurs que dans les voitures le meilleur de son expansion. L'industrie automobile est morte. Vive la polyculture automobile !

PIERRE-MARIE DOUTRELANT.

Comment vendre sans clients ?

« Les concessionnaires ont servi de tampon entre la chute des ventes et la production. Nous avons fait de gros efforts, mais nous ne les ferons plus ! » *Clair, sec et définitif. M. Dallois, président de la branche concessionnaire de la C.S.N.C.R.A. (Chambre syndicale nationale du commerce et de la réparation automobile), n'a pas de mots assez forts pour traduire la* « *rogne* » *de ses adhérents.*

Les concessionnaires, face à la crise de l'automobile, sont « plus pessimistes que le roi ». *Les constructeurs pansent leurs plaies en sourdine ; eux les étalent avec fracas. En contact permanent avec la clientèle, ils mesurent mieux que quiconque la* « *désaffection* », *le* « *désenchantement* », *le* « *climat de suspicion* » *des acheteurs vis-à-vis de l'automobile. Et ils accusent le gouvernement de* « faire tout ce qu'il peut pour dissuader le public d'acheter ou d'utiliser des voitures », *et d'avoir créé une* « crise artificielle », *à coups de limitation de vitesse, de hausse des prix du carburant et de déclarations alarmistes :* « Un ministre des finances qui profite d'un congrès pour lancer la bombe des tickets de rationnement, pensez donc ! » *Ils accusent aussi, en termes moins violents, les constructeurs, qui ont* « tenté de camoufler la crise et leur ont imposé des stocks insupportables ».

Réaction excessive ? La situation des concessionnaires est sans doute moins dramatique qu'ils ne veulent le faire accroire, et les constructeurs n'ont pas toujours eu une attitude intransigeante à leur égard. Il reste que la chute des ventes, le gonflement des stocks, la limitation du crédit ont rogné leurs marges et rendu leur trésorerie plus précaire que jamais.

Le ton est cependant différent d'une concession à l'autre, reflétant la situation respective des firmes qu'elles représentent. La relative sérénité de Renault contraste avec l'angoisse de Simca-Chrysler.

Les « ficelles »

Pour tous, cependant, la « *crise* » *a commencé, dès janvier, avec la réduction brutale des carnets de commandes pour les modèles puissants. Les concessionnaires sont liés aux constructeurs par des contrats annuels de livraison fixés sur la base de leurs ventes des années précédentes. Contraints de respecter leurs engagements, ils ont donc accumulé des stocks importants de grosses voitures. Leur financement a pesé d'autant plus lourd que jusqu'alors les concessionnaires étaient accoutumés à ne recevoir, dans leurs garages, que des véhicules déjà vendus.* « J'avais six mois d'avance en commandes, *explique l'un d'eux ;* maintenant, je n'ai plus de carnet de commandes du tout et je paie des voitures avant de les avoir vendues. » *Certains constructeurs (Simca-Chrysler notamment) ont, en fait, transféré leurs stocks, bourrant de voitures les magasins de leurs concessionnaires et accordant à ceux-ci, incapables de régler le montant des livraisons, des facilités de paiement exceptionnelles.*

L'écoulement des modèles devenant de plus en plus difficile, les concessionnaires se sont livrés à une véritable « course aux immatriculations », *où tous les coups étaient permis. Certains d'entre eux ont aussi immatriculé des véhicules au nom de M. X..., les ont fait rouler pendant une centaine de kilomètres, puis les ont vendues en* « fausse occasion », *ce qui leur permettait de bénéficier de conditions de crédit à la consommation plus favorables sur le marché des véhicules d'occasion que sur celui des automobiles neuves. Conséquence : les sociétés de crédit sont devenues de plus en plus réticentes pour accorder des prêts, que la voiture considérée soit neuve ou non.*

La chute des masques

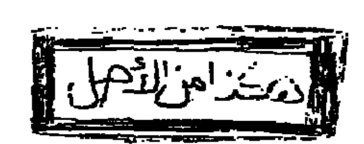
Autre « *ficelle* » *: la location. Nombreux sont les concessionnaires (chez Renault notamment) à s'être tournés vers ce* « *créneau* ». *Les véhicules sont, dans ce cas, immatriculés à leur propre nom, loués pour des périodes qui peuvent atteindre deux ans, puis revendues, encore en* « occasion ».

Ces pratiques ont faussé les chiffres d'immatriculation et contribué à engorger le marché des voitures d'occasion. Elles ont, en outre, renforcé l'hésitation des automobilistes à changer leurs véhicules dans la mesure où le montant des « *reprises* » *s'effondrait.*

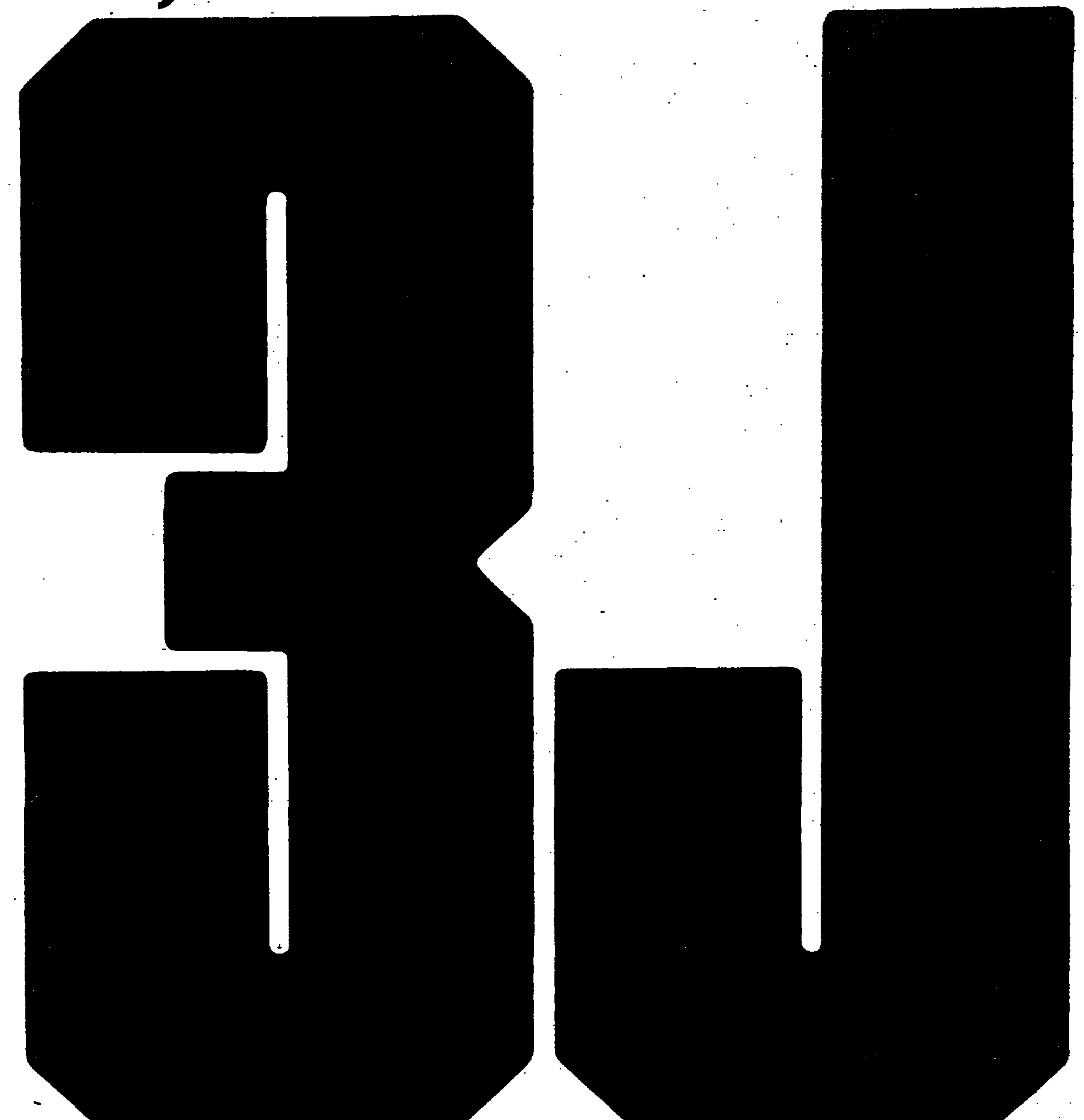
Les « *efforts* » *des concessionnaires se sont ainsi soldés par des difficultés accrues. Les professionnels se retrouvent à présent encombrés de voitures puissantes (neuves ou non) qu'ils ne peuvent vendre. Ce qui les contraint à des acrobaties financières auxquelles ils n'étaient pas accoutumés.* « Nos efforts ont permis aux constructeurs de garder haut le masque pendant un certain temps. Il leur était facile de dire fin juillet que la production n'avait pas chuté : mais combien restait-il alors de voitures chez nous ? A présent, c'est fini. Nous ne pouvons plus respecter nos contrats. La production souffrira aussi... »

VÉRONIQUE MAURUS.

● *Nouveau président à la General Motors*, M. Thomas Murphy, cinquante-huit ans, a été élu président de la première société mondiale en remplacement de M. Richard Gerstenberg, qui prendra sa retraite le 1er décembre. M. Elliott Estes a été élu directeur général à la place de M. Edward Cole. M. Murphy a passé trente-deux ans dans les services financiers de General Motors. Il en était le vice-président depuis 1972.



aux Galeries Lafayette 3, 4 et 5 octobre



3 jours pas comme les autres, des achats exclusifs, des prix 3J dans tous les rayons !

			baisse
Manteau daim ou cuir, intérieur fourrure, col renard ou loup	~~2800~~	1950 f	30 %
Pantalon de femme gabardine, 5 coloris	~~135~~	60 f	55 %
Costume droit pour homme, 2 boutons	~~575~~	395 f	31 %
Chaussures homme tout cuir, avec boucle	~~220~~	130 f	40 %

			baisse
Pantalon enfant, velours côtelé Absorba, le 8 ans	~~103~~	68 f	34 %
Drap pastel, 1 personne	~~55~~	35 f	36 %
Téléviseur noir et blanc Continental Edison	~~1325~~	950 f	28 %
Rocking-chair, noyer ou blanc	~~220~~	160 f	28 %
Cuisinière Arthur-Martin, 5 feux, tout gaz	~~1305~~	995 f	24 %
Perceuse Black et Decker	~~321~~	241 f	25 %

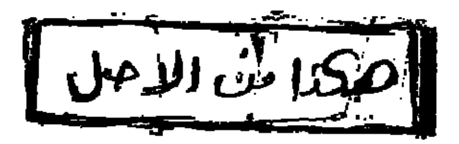
et 20 % d'escompte sur toute la librairie, sur tous les bijoux en or, sur tous les tapis d'Orient, tapis en fourrure et copies d'Orient, sur les marques d'éclairage, de canapés et de meubles.
Exemple : Petit Larousse 1975, 46,10 f au lieu de 57,60 f.

prix barrés précédemment pratiqués dans nos rayons • offre valable jusqu'à épuisement des stocks

galeries lafayette

HAUSSMANN-MONTPARNASSE-BELLE EPINE

dayel - studio g.l.



CARNET

Naissances

— M. Serge Allain et Mme, née Chantal Rain, laissent à Henri-Serge la joie d'annoncer la naissance, le 28 septembre 1974, de sa petite sœur

Laure.

7, avenue de Ségur, Paris-7e.

— M. et Mme Etienne Leduc sont heureux d'annoncer la naissance de leur fils,

Charles.

Le 20 septembre 1974.

— M. et Mme Philippe Marquant sont heureux d'annoncer la naissance de leurs filles

Anne et Hélène.

Le 10 septembre 1974.
22, avenue Emile-Zola,
75015 Paris.

Fiançailles

— On nous prie d'annoncer les fiançailles de

Claire de Laboulaye,

fille de M. François de Laboulaye, ambassadeur de France au Japon, et de Mme, née Antoinette de Vienne,

avec Jean-Louis
de Montesquiou de Fezensac,

fils du comte Henri de Montesquiou-Fezensac et de la comtesse, née Marie-Hélène des Isnards.

— Le colonel et Mme Jean Magdelain,
M. et Mme Albert Mouchet,
sont heureux d'annoncer les fiançailles de leurs enfants,

Sophie et Christian.

Décès

— Mme Edmond Ardoin,
M. et Mme Jean Hugon, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Francis Brumpt, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme André Morain, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme André Ardoin et leurs enfants,
Le docteur et Mme Pierre Ardoin et leurs enfants,
Le colonel et Mme Paul Ardoin et leur famille,
Mme Henri Thelinge et sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Edmond ARDOIN,
officier de la Légion d'honneur,

survenu à Paris le 28 septembre 1974, dans sa quatre-vingt-onzième année.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu à Paris dans l'intimité familiale.

34, rue de la Verrerie, 75004 Paris.

— On apprend la mort de l'auteur dramatique

André BIRABEAU,

décédé lundi à Monaco.

Il était âgé de quatre-vingt-quatre ans.

[Avec Baisers perdus », qui fit les beaux soirs de la Comédie-Française, « le Cœur sur la main », « Un déjeuner de soleil », qui fut porté à l'écran, « Fleur d'oranger » et « Dame Nature », André Birabeau a écrit une soixantaine de comédies, de romans et de contes.]

— On nous prie d'annoncer le décès du

marquis Amaury
de BUYER-MIMEURE,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
chevalier de l'ordre équestre
du Saint-Sépulcre-de-Jérusalem,
industriel
et administrateur de société,

survenu le 1er octobre 1974 à son domicile du Val-d'Ajol, muni des sacrements de l'Eglise.

Les obsèques auront lieu le vendredi 4 octobre 1974, à 10 heures, en l'église du Val-d'Ajol ; l'inhumation aura lieu à Besançon le jour même.

De la part de :
La marquise de Buyer-Mimeure, son épouse ;
Le comte et la comtesse Arnaud de Buyer-Mimeure et leurs enfants,
M. et Mme Hervé de Segogne et leurs enfants,
Le comte Hervé de Buyer-Mimeure,
Le comte et la comtesse Tristan de Buyer-Mimeure et leurs enfants,
ses enfants et petits-enfants ;
Mlles Marcelle et Marie-Thérèse de Buyer-Mimeure,
M. et Mme René de Soras,
ses sœurs et beau-frère.
88340 Le Val-d'Ajol.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. Robert Clark,
M. et Mme Michel Clark et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Madeleine CLARK,

survenu le 29 septembre 1974.
2, boulevard Pereire, Paris-17e.

— Mme Marcel Davenat,
M. et Mme Bernard Davenat,
M. et Mme Jean-Paul Agnellet,
M. et Mme Philippe Agnellet,
Mlle Hélène Davenat,
M. Louis Pichon,
M. et Mme Patrick Brechot et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Pierre Tomat et leurs enfants,
Mlle Yolande Colloridi,
Les familles Moreau, Cholet, Agnellet, Marnat, Caillat, Michaud, Kapoulkine, Budin, et tous ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Marcel DAVENAT,
chevalier de la Légion d'honneur,

leur époux, père, grand-père, beau-frère, oncle, cousin et ami, survenu le 29 septembre 1974 à Saint-Rémy-l'Honoré (Yvelines), à l'âge de soixante-treize ans, muni des sacrements de l'Eglise.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 3 octobre 1974 en l'église de Saint-Rémy-l'Honoré (Yvelines), où l'on se réunira à 10 h. 45, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille au cimetière de la commune.

— Le président et les membres du comité d'administration, les membres du comité de direction et le personnel du Cercle de l'industrie et du commerce, 2, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris-9e, font part du décès de

M. Marcel DAVENAT,
président du comité de direction.

— La direction et les employés du Cercle central des lettres et des arts-Académie de billard des boulevards, 5, boulevard Montmartre, Paris-2e, font part du décès de

M. Marcel DAVENAT,
président du comité d'administration.

— M. et Mme Gilbert Rabate,
M. et Mme Nicolas Kayanakis,
M. et Mme Georges Kayanakis,
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Jean KAYANAKIS,

le 25 septembre, à Paris.

L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité le 30 septembre, à Saclas (91).

15, rue Lacanale, 75015 Paris.
Les Terrasses, rue Raymond-Croland, 92 Fontenay-aux-Roses.
200, rue Lafayette, 75010 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Lucienne LANGLET,

survenu le 30 septembre 1974 à l'âge de soixante-treize ans.

Les obsèques seront célébrées le jeudi 3 octobre 1974 à 11 heures, en l'église de Véron (Yonne), où le corps sera déposé.

Elles seront suivies de l'inhumation dans le caveau de famille, où repose M. Maurice Langlet, son époux, secrétaire général de l'Union nationale des fédérations d'organismes d'H.L.M., décédé le 3 décembre 1973, pour qui une pieuse pensée est demandée à ceux qui gardent son fidèle souvenir.

Cet avis tient lieu de faire-part.
U.N.F.O.H.L.M.,
2, rue Lord-Byron, 75008 Paris.

— M. et Mme Marc Leroy
ont la douleur de faire part du décès de leur fils

Patrick LEROY,

survenu à Paris, hôpital Saint-Louis, le 28 septembre.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

3, place Charles-Fillion, Paris-17e.

— Les Pères de la Compagnie de Jésus,
M. et Mme Georges de Macédo et leurs enfants,
La comtesse Paul Niel et ses enfants,
font part du rappel à Dieu du

Père Jean de MACEDO s.j.,

le 29 septembre 1974.

Les obsèques auront lieu le 3 octobre, à 10 h. 30, en la chapelle Saint-Ignace, 35, rue de Sèvres. Elles seront suivies de l'inhumation au cimetière de Montmartre (boulevard de Clichy, avenue Rachel).

Ni fleurs ni couronnes ; la Mission invite à faire célébrer des messes pour le repos de son âme.

Cet avis tient lieu de faire-part.
148, rue du Château,
92100 Boulogne-sur-Seine.
26, rue Henri-Rochefort,
75017 Paris.

— Les amis
d'Olivier PICARD
ont la douleur de faire part de son décès, survenu à Bruxelles le samedi 28 septembre 1974.

— Le lieutenant-colonel (E.R.), Mme Marcel Roger et leurs enfants,
Monick Schmeltz,
M. et Mme Yannick Marcille et leurs enfants,
Henry-Marie Schmeltz,
M. et Mme Philippe Schmeltz et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès du

colonel Henri SCHMELTZ,
grand officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918, 1939-1945,
T.O.E.,
officier de cavalerie,

survenu dans sa quatre-vingt-quatrième année, muni des sacrements de l'Eglise.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 4 octobre, à 15 heures, en l'église Notre-Dame d'Arques-la-Bataille (76 880).

Ni fleurs ni couronnes. Messes et prières.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— On nous prie de faire part du décès de

M. Pierre VASSEL,

rappelé à Dieu le 22 septembre 1974, dans sa quatre-vingt-treizième année.

Selon la volonté du défunt, les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale en l'église du Magny (Indre), le 24 septembre.

De la part de :
Mme Pierre Vassel,
son épouse ;
M. et Mme Gaston Moreau,
M. et Mme Bernard Moreau,
M. et Mme Jacques Moreau,
Mlle Solange Moreau,
ses enfants et petits-enfants ;
Stéphanie et Marc,
ses arrière-petits-enfants ;
Des familles Vassel, Demay, Blassel.
32, rue du Capitaine-Duguet,
176, rue Nationale,
36400 La Châtre.

— M. et Mme Michel Warme,
M. et Mme Daniel Malignac,
M. et Mme Dominique Thierry et leurs enfants,
Philippe et Corinne Malignac,
Mme Jacques Warme,
ses enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants et belle-fille ;
Les familles Robin et Garet,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Lucien WARME,

survenu à Neuilly le 27 septembre 1974, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

La cérémonie religieuse en l'église Saint-Jean-Baptiste de Neuilly et l'inhumation dans le caveau de famille ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.
1, rue Tournebonneau, 51100 Reims.
17, rue de l'Eglise,
92200 Neuilly-sur-Seine.

Remerciements

— Mme Victor L. Tapie,
Sœur Aline Joseph U.J.,
Le vicomte et la vicomtesse Charles de Cambourg,
très *touchés* par les marques de sympathie qui leur ont été témoignées, remercient tous ceux qui se sont associés à leur peine.

36, boulevard Saint-Germain,
75005 Paris.
44110 Saint-Aubin-des-Châteaux.

Anniversaires

— Pour le quatorzième anniversaire du décès subit de

Boris LEBOVIC,

une pensée est demandée à tous ses amis.

— Une cérémonie aura lieu au cimetière du camp de Vernet-d'Ariège le 6 octobre, à 11 heures, pour commémorer le trentième anniversaire des départs des convois de résistants vers l'île d'Arigny et le camp de Dachau, devant les cent quarante-trois tombes de déportés.

Messes anniversaires

— Une messe sera célébrée à la mémoire de

M. Robert LABBÉ,
décédé le 27 août 1974,

en l'église de la Madeleine, place de la Madeleine, à Paris, le lundi 14 octobre, à 18 h. 30.

De la part de :
Mme Robert Labbé,
Ses enfants,
Sa famille,
Et des associés-gérants de MM. Worms et Cie.

ENVIRONNEMENT

M. GALLEY LANCE UNE OPÉRATION « PROPRETÉ » DANS LES PORTS

Inaugurant, le mardi 1er octobre à Bordeaux, le deuxième colloque sur l'exploitation des océans (Océanoexpo 74), M. Robert Galley, ministre de l'équipement, a notamment déclaré : « *J'ai demandé aux ports français d'engager une vaste opération : elle portera sur le ramassage des ordures ménagères, celui des huiles et des eaux usées produites à bord des navires, sur le nettoyage des plans d'eau et l'assainissement des zones portuaires. Je leur demande également de mettre dès maintenant en œuvre les dispositions de cette convention* [la convention internationale conclue à Londres pour lutter contre les rejets des navires] *en engageant la construction ou le renforcement des stations nécessaires au nettoyage des citernes des navires pétroliers, que j'impose par ailleurs aux bateaux de navigation intérieure sur nos fleuves et nos canaux.* »

● LE COUT DES NUISANCES. — A l'Académie des sciences morales et politiques, M. Philippe Saint-Marc, auteur du livre *Socialisation de la nature*, a fait, le 1er octobre, une communication sur le coût des nuisances. « Notre société de consommation, a-t-il déclaré en conclusion, a sacrifié les biens immatériels (la qualité de la vie) à l'accumulation des biens matériels. Il est temps de renverser la vapeur. »

A L'HOTEL DROUOT

Jeudi

EXPOSITIONS

S. 5 - Grav. et gouaches XIXe. Nomb. bijx or et argent, pièces monnaies or et argent, mobilier st. L. XVI. Me Oger.
S. 6 - Ameublemt. Mes Boisgirard.



RELIGION

LES TRAVAUX DU SYNODE

Deux évêques suggèrent la remise en cause du célibat ecclésiastique

Rome. — Parler d'évangélisation sans parler des principaux évangélisateurs que sont les prêtres constitue un paradoxe qui ne pouvait durer bien longtemps. Le cardinal Garrone, préfet de la congrégation romaine pour l'éducation catholique, lors de la quatrième assemblée générale du synode du 1er octobre, s'est étonné qu'on ait jusqu'ici mis dans l'ombre la crise du sacerdoce (pénurie de vocations, départ de prêtres, etc.), peut-être, a-t-il dit, parce que c'est un problème « trop douloureux ».

De notre envoyé spécial

Quelques minutes auparavant, Mgr Beras Rojas, archevêque de Saint-Domingue (République Dominicaine), avait évoqué les « présidents d'assemblée » qui existent dans son pays et qui sont des laïcs ayant reçu mission de l'évêque de rassembler la communauté paroissiale, de commenter l'Ecriture, de distribuer la communion, y compris aux malades, et de gérer les biens spirituels et matériels de la communauté locale. Ces laïcs, a-t-il précisé, ont reçu une solide formation et ils assurent un bien meilleur travail que ne le feraient des diacres.

Mgr Georges-Hilaire Dupont, évêque de Pala (Tchad), semble du même avis, mais il va plus loin. Avec un franc-parler que certains lui reprocheront peut-être mais dont beaucoup se réjouiront en privé, il a dit : « *Nous regrettons que les responsables de communautés qui assument la partie la plus difficile de leurs fonctions : construire la communauté, l'animer, la développer, ne puissent pas remplir le reste des fonctions qui leur reviendraient : consacrer l'eucharistie et absoudre les péchés. L'un d'eux disait : « Quand j'ai réconcilié deux » chrétiens, pourquoi dois-je faire » appel à un étranger pour les » absoudre ?* »

» *Que répondre ? A côté de prêtres ordonnés comme nous l'avons été pour l'évangélisation missionnaire, ne pourrait-il pas y avoir de place pour des prêtres ordonnés pour une évangélisation pastorale ?* »

C'est tout simplement réclamer l'ordination de laïcs, mariés ou non, perspective qui, on s'en souvient, avait fait massivement reculer le précédent synode, en 1971. Il reste encore quelques traces de pudeur dans la revendication de cette solution de bon sens. La preuve en a été donnée la veille. Alors que Mgr Samuel Carter, archevêque de Kingston (Jamaïque), aurait affirmé, si l'on en croit le *Corriere della Sera* : « *Il faut reconsidérer le problème du célibat ecclésiastique* », le communiqué de langue française n'a pas donné cette information. Il serait intéressant de connaître l'origine et la cause de cette omission, si omission il y a.

Autre omission, mais celle-là à la demande expresse de l'intervenant : les propos tenus par le cardinal Stefan Wyszynski, archevêque de Varsovie (Pologne), qui se reconnaît lui-même allergique à la presse et s'oppose à ce qu'elle soit informée. « *On dit*, a-t-il déclaré en substance, *que l'Ouest est chrétien, libéral, capitaliste ; on dit que l'Est est collectiviste, marxiste, athée.* » Tout cela semble inexact au prélat, qui a accusé par surcroît les revues occidentales de répandre des idées subversives et a demandé qu'on ne les importe pas en Pologne.

La place des Eglises orientales

Des dix-huit interventions de la journée, retenons quelques propos saillants : Mgr Emmanuel Nsubuga, archevêque de Kampala (Ouganda), se méfie du laxisme qui a cours dans certains milieux missionnaires. « *On ne peut*, dit-il, *accepter le principe selon lequel la mission de l'Eglise consiste à transformer des musulmans en meilleurs musulmans et des païens en meilleurs païens* » (voir *le Monde* du 25 septembre).

Mgr Lawrence Picachy, archevêque de Calcutta (Inde) : « *L'Eglise ne peut demeurer indifférente devant des millions d'hommes en proie aux affres de la faim, à la maladie, à l'ignorance, à l'exploitation. Elle doit prendre une part active à cette œuvre de libération, œuvre qui est partie intégrante de la proclamation du salut.* »

Mgr Maxim Hermaniuk, archevêque (des Ukrainiens) de Winnipeg (Canada) : « *Les Eglises orientales remarquent que l'Eglise catholique de rite latin continue sa domination sur les Eglises catholiques orientales. On déplore la présence de trop de prélats de rite latin à la congrégation pour les Eglises orientales. Rendons aux synodes des Eglises orientales tous leurs droits et faisons en sorte que les membres de la congrégation pour les Eglises orientales soient désignés par toutes les Eglises orientales.* »

Enfin, le cardinal William Conway, archevêque d'Armagh (Irlande), a fait allusion à la guerre qui sévit dans son pays : « *On présente faussement ce conflit, qui déchire depuis cinq ans le nord de l'Irlande, comme une guerre de religion. Il est inexact de dire qu'il s'agit d'un conflit religieux. La religion n'est ni la cause, ni l'occasion, ni l'aliment du conflit. C'est un conflit politique et social. C'est accidentellement que la plus grande partie de ceux qui veulent l'union avec la Grande-Bretagne sont protestants, tandis que ceux qui veulent l'unité de l'Irlande sont catholiques. Les rapports de l'Eglise catholique avec les autres Eglises sont bons...* »

HENRI FESQUET.

Une « unité factice »

(De notre envoyé spécial.)

Rome. — « *Une forme d'Eglise est à l'agonie. Il faut s'en féliciter, car sa mort permettra la naissance d'une autre. Le synode ne peut se cacher qu'il existe deux christianismes. L'Eglise officielle cherche à dissimuler ce qui déchire les chrétiens sous le masque d'une unité factice et d'un langage intemporel. Après Vatican II, les évêques ont identifié le « peuple de Dieu » avec les consommateurs du culte. Or l'homme est un producteur avant d'être un consommateur. Il faut en finir avec la suprématie d'une clientèle.* »

Ces propos — on s'en doute un peu — n'ont pas été prononcés par des pères du synode, mais bien à Rome, à deux pas de la basilique Saint-Pierre, par le Père Jean Cardonnel, théologien dominicain, un des six orateurs qui ont pris la parole le 30 septembre, au cours d'une réunion organisée par les « chrétiens critiques » de divers pays et notamment par le mouvement français Echanges et Dialogue.

Le Père Cardonnel refuse de s'affliger devant le départ de certains prêtres, car celui-ci exprime à son avis « *la rupture avec la caricature de la foi* ».

H. F.

ÉCHECS

LA SEPTIÈME PARTIE EST NULLE

Après l'ajournement de la septième partie qui l'oppose à Anatole Karpov dans la finale du tournoi des prétendants au championnat du monde, Victor Kortchnoï possédait un pion d'avance. Il ne lui a pas été possible de concrétiser ce mince avantage, et au quarante-huitième coup les deux grands maîtres se sont mis d'accord sur la nullité. Karpov mène toujours par 2 à 0.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75 427 PARIS - CEDEX 09
C. C. P 4 287 - 23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)			
69 F	123 F	177 F	230 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE			
144 F	273 F	402 F	530 F
ETRANGER par messageries			
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE			
94 F	172 F	252 F	330 F
II. — TUNISIE			
104 F	193 F	282 F	370 F

Par voie aérienne tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

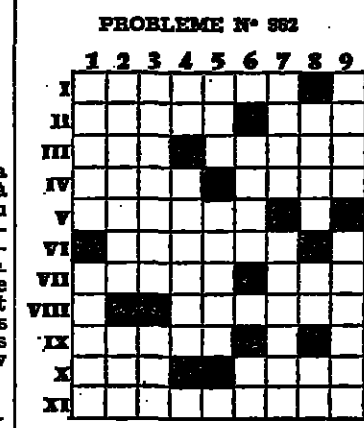
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 962



HORIZONTALEMENT

I. Plus tendre que « forte ». — II. Marchande de frivolités. Plus d'une fois remis sur le métier. — III. Marque un déplacement futur. Capitale étrangère. — IV. L'Irlande. Tout naturel. — V. N'abuse personne quand elle est mauvaise. — VI. Se font à l'appui de ce que l'on dit. — VII. Usai avec modération. Fait une tache rouge dans une coupe. — VIII. En Europe. — IX. Ne saurait passer pour une distraction innocente. — X. Motive une séparation. Sous son règne, bien des records de vitesse ont été battus. — XI. Facilement cueillie dans un buisson.

VERTICALEMENT

1. Toucha le cœur d'Henri IV. Evoque une rupture qui peut faire du bruit. — 2. L'amour est sa raison d'être... à moins que ce ne soit la raison. A fait connaître à plus d'un les traits de nos ancêtres. — 3. Peuvent devenir savantes. Titre anglais. — 4. Vient de rire. Termes de sport. — 5. Jamais dans le passé. Fait la sourde oreille. — 6. Le premier venu. Quotient. — 7. Câble. Fort chères. — 8. Rend plus flatteur. Rapport certain. Pratiques consacrées. — 9. Prophète. Meurt où il s'attache.

Solution du problème n° 961

HORIZONTALEMENT

I. Fou. Apte. — II. Ravin. Eus. — III. Atelier. — IV. Ie. Oasis. — V. S.S. Titres. — VI. Réseau. — VII. Bais. Lu. — VIII. Ame. Népes. — IX. Lin. Elise. — X. Leste. — XI. Es. Osiers.

VERTICALEMENT

1. Frais. Balle. — 2. Oatès. Amies. — 3. Uve. Riens. — 4. Ilotes. To. — 5. Niais. Nées. — 6. Esterel. — 7. Périra. Pipe. — 8. Tu. Seules. — 9. Est. Usées.

GUY BROUTY.

Transports

FEUX CLIGNOTANTS POUR LES CARS DE RAMASSAGE SCOLAIRE A L'ARRÊT

Le signal de détresse (utilisation simultanée des quatre feux clignotants) devra dorénavant être utilisé par les cars de ramassage scolaire lorsque ceux-ci s'arrêteront pour permettre aux enfants de monter ou de descendre des véhicules.

L'arrêté concernant cette nouvelle disposition, publié au « Journal officiel » du 1er octobre, implique un regain d'attention de la part des automobilistes, qui devront doubler les véhicules ainsi signalés avec la plus grande prudence.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 2 octobre 1974 :

DES DECRETS

● Portant création d'écoles nationales de perfectionnement.

DES ARRETES

● Relatif au contrôle de la distribution du fuel-oil domestique ;

● Portant attribution de la qualité d'officier de police judiciaire à des militaires de la gendarmerie nationale.

UNE LISTE

● Des candidats autorisés à continuer les épreuves orales du concours de recrutement des maîtres de conférences agrégés des disciplines juridiques, politiques, économiques et de gestion, ouvert en 1974 (section Histoire des institutions et des faits économiques et sociaux).

UNE INSTRUCTION

● Fixant les règles de survol du territoire français par les aéronefs d'Etat étrangers.

INFORMATIONS PRATIQUES

Télévision et radiodiffusion

« Le Monde » publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

MERCREDI 2 OCTOBRE

● CHAINE I

18 h. 50 Pour les jeunes : Autobus à impériale.
20 h. 15 Feuilleton : Etranger, d'où viens-tu ?
20 h. 30 Débat : « Lettres ouvertes », d'A. Duhamel, A. Campana, M. Bassi et J.-P. Alessandri. Lettres ouvertes à Mme Françoise Giroud, secrétaire d'Etat à la condition féminine.
22 h. Pour le cinéma, de F. Rossif et R. Chazal.

● CHAINE II (couleur)

19 h. Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Les oiseaux de Meiji Jingu.
20 h. 35 Film : « le Syndicat du meurtre », de J. Guillermin (1967), avec G. Peppard, R. Burr, G. Hunnicutt.
22 h. 20 Match sur la deux.

● CHAINE III (couleur)

19 h. Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Feuilleton : John l'intrépide.
20 h. 5 Jeu du langage : Francophoniquement vôtre.
20 h. 35 Reportage : La ligne transatlantique.
21 h. 30 Danse : L'Ecole de l'Opéra de Paris, par M. Roussin.

● FRANCE-CULTURE

20 h., Concert de musique de chambre (première partie), avec le concours de M. Josté, pianiste, de l'octuor à vent M. Bourgue, et avec la participation de D. Neuranter, basson et J. Cazauran, contrebasse : « Divertissement n° 1 pour deux hautbois, deux cors, trois basses, une contrebasse », Haydn, « Mana », six pièces pour piano : « Beaujolais, l'oiseau, la princesse de Bali, la chèvre, la vache, Pegase », A. Jolivet, « Klavierstucke, V, IX, VIII », Stockhausen, « Octuor, partita, opus 57 », F. Krommer ; 21 h., Dits et écrits sur la musique, par C. Maupomé : Jean-Claude Malgoire ; 21 h. 20, La science en marche, par F. Le Lionais : La vie, enfant du hasard et des lois, avec E. Kahane ; 21 h. 50, Musiques de notre temps à Avignon : Alfred Jarry et ses prolongements ; 23 h., Aux quatre vents ; 23 h. 35, Littérature.

● FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.), Festival de Salzbourg, Orchestre philharmonique de Vienne, direct. K. Boehm : « la Femme sans ombre », opéra de R. Strauss, avec J. King, L. Rysanek, R. Hesse, W. Berry, Ch. Ludwig ; 24 h., Musique et poésie (T. Carolan, Haydn, Liszt, C. Ballif, Jolivet) ; 1 h. 30, Nocturnales.

TRIBUNES ET DÉBATS

TELEVISION (chaîne 1) : 20 h. 30, Mme Françoise Giroud, secrétaire d'Etat à la condition féminine.

EUROPE 1 : 19 h. 15, M. Pierre Dreyfus, P.-D.G. de la régie Renault.

JEUDI 3 OCTOBRE

● CHAINE I

18 h. 50 Pour les jeunes : La vie est là.
19 h. 20 La parole est aux grands partis politiques.

La Fédération des républicains indépendants.

20 h. 15 Feuilleton : Etranger, d'où viens-tu ?
20 h. 30 Au cinéma ce soir, d'A. Panigel. Actualités de 1949. Film : « Manèges », de Y. Allégret (1949), avec S. Signoret, B. Blier, J. Marken.

Le mari d'une jeune femme grièvement blessée dans un accident d'automobile évoque à son chevet leur vie conjugale, puis apprend de sa belle-mère une autre vérité.

Etude de mœurs d'une extrême noirceur, construite sur deux versions subjectives et successives de la même histoire. Armand Panigel a reconstitué la bande originale du film dont les producteurs avaient fait supprimer une séquence finale, un troisième « point de vue ».

● CHAINE II (couleur)

19 h. Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Les oiseaux de Meiji Jingu.
20 h. 35 Variétés : French Cancan, de G. Lux.
21 h. 45 Feuilleton : L'orchestre rouge, de H. Hohnès. « Coro ne répond pas ». Réal. F. P. Wirth. Avec P. Fricke.

En 1943, tout le réseau de résistance s'effondre. Mais Trepper et Kent échappent aux nazis.

● CHAINE III (couleur)

19 h. Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Feuilleton : John l'intrépide
20 h. 5 Reportage : La baie d'Ariake.
20 h. 35 Magazine : Regards, de Ph. Alfonsi et R. Pesnot.
21 h. 30 Variétés : On connaît la chanson, d'A. Halimi, avec B. Poirot-Delpech.

● FRANCE-CULTURE

20 h., Carte blanche : « la Forêt ou la mer », de M. Jeury, avec R. Blaess, R. Favey, A.-M. Coffinet, L. Siou, P. Mikael, G. Jor, Ph. Clay (réal. B. Horowicz) ; 21 h. 20, Biologie et médecine ; 21 h. 50, Livre d'or ; 22 h. 30, Groupe de recherche musicale O.R.T.F. ; 23 h., Les noctambules (1). Le gardien de phare, par S. Maïll ; 23 h. 30, Le club des poètes.

● FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.), Festival de Salzbourg. Récital de lieder, avec le concours de : E. Mathis, soprano, B. Fassbaender, alto, P. Schreier, ténor, W. Berry, baryton, P. Schilhawsky et E. Werba, piano ; « Spanisches Liederspiel », Schumann, « Liebeslieder Walzer », Brahms ; 21 h. 30 (S.), Festival estival : Orchestre de chambre de Toulouse : Jolivet, Boucourechliev, Constant, Bartok ; 22 h. 45 (S.), Clarté dans la nuit ; 23 h. (S.), Le monde des jazz : Rééditions de jazz classique ; 23 h. 40, Jazz panorama ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques : Rameau, J.-M. Leclair, Albinoni, Boccherini, Debussy ; 1 h. 30, Pop-music.

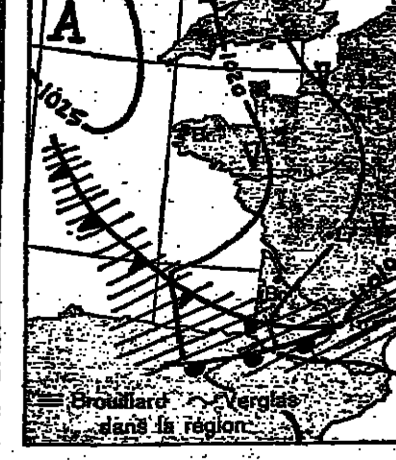
TRIBUNES ET DÉBATS

TELEVISION (chaîne 1) : 19 h. 20, Les Républicains indépendants.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 02.10.74. A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 03.10.74. DÉBUT DE MATINÉE



Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige ∇ averses orages ➔ Sens de la marche des fronts
Front chaud Front froid Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 2 octobre à 0 heure et le jeudi 3 octobre à 24 heures :

Une perturbation venue de l'Islande s'est déplacée, beaucoup plus vite qu'on ne l'attendait, vers les îles Britanniques. Atteignant nos côtes de la Manche dans la matinée de mercredi, elle traversera l'ensemble de la France, s'étendra des Pyrénées aux Alpes jeudi matin, et pénétrera ensuite en Espagne, en Méditerranée et en Italie.

Jeudi 3 octobre, il pleuvra le matin sur la moitié sud-est de la France et il neigera en montagne au-dessus de 1 000 mètres. Sur la moitié nord-ouest, le temps sera plus variable avec des éclaircies et des averses. Au cours de la journée, le mauvais temps persistera sur les Pyrénées et les Alpes, où les chutes de pluie et de neige prendront le caractère d'averses, mais seront parfois accompagnées d'orages. Les chutes de neige s'abaisseront jusqu'à 800 mètres. Sur le Languedoc et la Provence, les pluies dureront moins et seront suivies d'assez belles éclaircies. En Corse, au contraire, les éclaircies matinales feront place à des pluies et à des averses.

Enfin, sur le reste de la France, le temps sera frais et instable, les nuages seront abondants et donneront des averses, parfois des orages.

Les vents viendront généralement du nord-ouest ; ils seront assez forts dans les régions méditerranéennes, modérés ailleurs, de fortes rafales accompagnant les orages.

Les températures minimales seront en hausse des Pyrénées aux Alpes et au Nord-Est, les maxima varieront peu.

Mercredi 2 octobre, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 021,7 millibars, soit 766,3 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 1er octobre ; le second, le minimum de la nuit du 1er au 2) : Biarritz, 19 et 6 degrés ; Bordeaux, 13 et 3 ; Brest, 14 et 6 ; Caen, 14 et 7 ; Cherbourg, 13 et 7 ; Clermont-Ferrand, 11 et 5 ; Dijon, 12 et 6 ; Grenoble, 9 et 4 ; Lille, 12 et 4 ; Lyon, 11 et 5 ; Marseille, 12 et 10 ; Nantes, 16 et 4 ; Nancy, 12 et 4 ; Nice, 19 et 9 ; Paris-Le Bourget, 14 et 3 ; Pau, 1 6et 2 ; Perpignan, 14 et 8 ; Rennes, 15 et 6 ; Strasbourg, 11 et 6 ; Tours, 14 et 3 ; Toulouse, 9 et 6 ; Ajaccio, 19 et 12 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 11 et 4 degrés ; Athènes, 25 et 18 ; Bonn, 9 et 4 ; Bruxelles, 12 et 3 ; Le Caire, 29 et 23 ; Iles Canaries, 23 et 19 ; Copenhague, 12 et 4 ; Genève, 10 et 4 ; Lisbonne, 23 et 15 ; Londres, 12 et 6 ; Madrid, 21 et 8 ; Moscou, 23 et 11 ; New-York, 19 et 8 ; Palma-de-Majorque, 22 et 14 ; Rome, 19 et 11 ; Stockholm, 14 et 6 ; Téhéran, 26 et 17.

Visites et conférences

JEUDI 3 OCTOBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques, 14 h. 30, Grand Palais, Mme Pennec : « Exposition le Luxembourg 1074 ». — 15 h., mairie de Clamart (autobus 189), Mme Chapuis : « Arrestation de Condorcet à l'auberge Crespinet à Clamart ». — 15 h., métro Jussieu, Mme Legregeois : « Des arènes de Lutèce au quartier Mouffetard ». — 15 h., devant l'église, Mme Vermeersch : « Saint-Philippe-du-Roule et son quartier ».

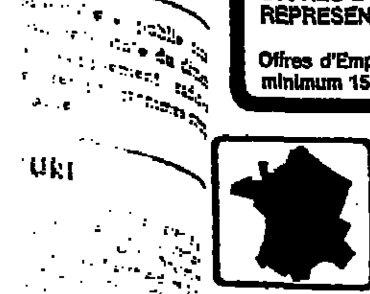
14 h. 45, sortie de la gare de Meudon-Val-Fleury (train gare des Invalides ou autobus Mairie-d'Issy) : « Le Musée de l'air à Meudon » (l'Art pour tous). — 14 h. 45, avenue des Gobelins, 42 : « La manufacture des Gobelins, savonnerie, Beauvais » (Paris et son histoire). — 15 h., entrée château : « Le château de Vincennes » (Jadis et Naguère). — 15 h., Louvre, pavillon de Flore : « Les primitifs de Cologne » (Tourisme culturel). — 15 h., boulevard Saint-Jacques, 17 : « Le P.L.M. Saint-Jacques » (Mlle Hager). — 15 h., rue de Montmorency, 51 : « Les deux plus vieilles maisons de Paris, abbaye Saint-Martin-des-Champs » (A travers Paris).

CONFERENCES. — 18 h. 15, rue de Rennes, 136 : « Présentation de la saison du TEP » (Rencontres de la FNAC). — 20 h. 30, rue Bergère, 26, Mme M.-M. Davy : « L'homme et sa structure : 1. La connaissance de soi » (l'Homme et la Connaissance). — 21 h., rue Keppler, 11 bis : « Le message de la théosophie » (Loge unie des théosophes).

Edité par la S.A.R.L. le Monde.

Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe



ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02
REPRÉSENTAT. : Demandes	15,00	17,21
Offres	30,00	35,02
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER		
Achat – Vente – Location	24,00	28,02
AUTOS – BATEAUX	22,00	25,68
PROPOSITIONS COMMERC.		
CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	22,00	25,68

emplois régionaux

Pour ses Unités de Fabrication de Haute Normandie (DIEPPE) La Société Française des Téléphones ERICSSON crée de nouveaux postes de

psychotechniciens

Les candidats, hommes dégagés des O.M., titulaires du Bac, B.T., B.T.S., D.U.T., ou niveaux équivalents, posséderont une première expérience des problèmes de recrutement ou seront désireux d'en acquérir la formation en milieu industriel. Les postes seront centrés sur les recrutements et les études concernant le Personnel Ouvrier et Technicien.

Les candidats intéressés adresseront C.V. détaillé, photo et prétentions au Service Psychologie Industrielle

ericsson 76260 EU
ou au Siège Social 36 Boulevard de la Finlande 92700 COLOMBES.

Ericsson

Groupe Industriel
600 personnes - C.A. 90 millions.
Côte Atlantique.

deux jeunes ingénieurs

Etudes Prototypes.

Quelques années d'expérience ou même débutants.
45 à 55.000 F/AN.
A.M. ou équivalent, pour concevoir, étudier et réaliser nos nouveaux produits en liaison avec les méthodes et la fabrication.

Toutes informations sur cette offre seront données en toute discrétion au téléphone par Information Carrière SVP 11.11 de 9 h à 18 h qui donnera un rendez-vous aux candidats concernés.

Information Carrière **SVP.11.11**

Réf. 398.

37, Rue du Général Foy
75008 Paris.

GRENOBLE
INGÉNIEUR
ORGANISATION INDUSTRIELLE

La Société d'Economie mixte : Icare

Société d'organisation et d'informatique travaillant pour les collectivités urbaines de la région Rhônes-Alpes, recherche sur Grenoble un Ingénieur pour prendre en charge des actions d'organisation dans les services techniques de cette ville, au sein d'une équipe d'organisateurs et d'ingénieurs-analystes déjà constituée.

Le candidat retenu aura au minimum 5 ans d'expérience en organisation industrielle, complétée d'une expérience en organisation administrative.

Adresser lettre manuscrite et curriculum vitae à M. RICHARD, Société ICARE, Mairie de GRENOBLE, 11, boulev. Jean-Pain, 38000 GRENOBLE.

études marketing

SEB

La SEB, principale Société du Groupe SEB : SEB - TEFAL - CALOR (C.A. 1 milliard de F) recherche un Adjoint au Responsable des Etudes Marketing.

Il devra concevoir, diriger et coordonner les études en liaison avec les Directions du Marketing et des Ventes et les Chefs de Produits.

Le poste s'adresse à un(e) candidat(e) de formation E.S.C. ou Sciences Eco ayant au moins 2 ans d'expérience de Marketing grande consommation ou en société d'études.
La société est située près de Dijon.

La rémunération ne sera pas inférieure à 50.000 F.

Ecrire sous réf. 27.620/M, à I.C.A. qui transmettra. *Les candidatures seront traitées confidentiellement par un Consultant.*

I.C.A. International Classified Advertising
3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

SOCIÉTÉ DE PÉTROLE
recrute pour le NORD de la FRANCE

UN INGÉNIEUR

spécialisé dans les domaines de l'instrumentation et de l'électricité

Cette personne, qui aura rapidement un commandement important, sera responsable du fonctionnement de l'ensemble de l'instrumentation des automatismes et du matériel électrique.

Un début d'expérience professionnelle est indisp.

Env. C.V., photo et salaire actuel, sous n° 74.538, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, 75040 Paris-1er, Cedex 01, qui transmettra.

---

adjoint au responsable du personnel

Pour mener de front son développement économique et celui des hommes au travail, une importante entreprise de l'industrie micro-mécanique recherche un homme disposant de réelles qualités d'animateur et d'organisateur.

Sous l'autorité du Chef du Service du Personnel, il veillera particulièrement à la marche interne du service : cette responsabilité lui permettra d'intervenir dans tous les domaines de la fonction.
Il aura un rôle d'assistance technique à jouer lors des négociations avec les partenaires sociaux.

Ce poste est à pourvoir dans une grande ville du Centre-Est, au sein d'un établissement de 700 personnes ;
il intéresse un cadre de formation supérieure ayant plusieurs années d'expérience dans la fonction.

Adresser votre candidature avec c.v. détaillé sous la réf. 54 699
à Havas Contact
156, Bd Haussmann
75008 Paris.

Nous sommes le troisième fabricant français de bouteilles

Nous créons le poste de

RESPONSABLE DU CONTROLE QUALITÉ

Placé sous l'autorité du Directeur Usine, le titulaire sera chargé :
— de l'étude et mise en place du contrôle statistique des fabrications ;
— d'être le porte-parole de la Société dans les réunions professionnelles de normalisation et de spécification ;
— de développer les contacts techniques avec la clientèle.

La personnalité que nous recherchons, de 30 ans minimum, de formation technique supérieure (grandes écoles ou universitaire), sera rompue à l'utilisation du calcul statistique.

Une expérience de l'Entreprise, si possible au sein d'un service identique, est nécessaire.

Les candidatures seront adressées à :
M. le Directeur des
VERRERIES DU PUY-DE-DOME
63290 PUY-GUILLAUME.

Un important Groupe de Distribution grande consommation recherche dans le cadre du développement de sa fonction logistique

INGENIEUR

de formation A.M. ou niveau analogue, minimum 35 ans, pour lui confier le poste de

CHARGÉ D'ÉTUDES LOGISTIQUES

Il concevra et mettra en place les circuits de distribution en fonction de ses propres analyses techniques et économiques.
Une expérience d'environ 5 ans, si possible en stockage, approvisionnement, transports, manutention, sera appréciée.
Résidence Lyon.

Ecrire avec C.V. détaillé, photo et rémunération actuelle à PUBLICITE MARTIN, service P.A., 35, rue Alexis-Carrel, 69500 BRON, qui transmettra.

Pour compléter son équipe le service TRAVAUX NEUFS d'une IMPORTANTE SOCIETE située dans le MIDI de la FRANCE recherche :

UN INGENIEUR DIPLOME GRANDES ECOLES
(Mines, E.C.P., etc.)

Quelques années d'expérience des problèmes thermiques seraient appréciées.

Envoyer C.V. manusc. détaillé avec photo + prétentions à no 74.568, CONTESSE PUBL., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Vous êtes intéressés par la VENTE D'EQUIPEMENTS pr les industries de l'emballage, l'assemblage et le traitement des surfaces.
Vous avez des aptitudes en mécanique.
Vos connaissances en anglais sont bonnes.
Vous avez une bonne culture générale.
Vous aimez voyager,

alors vous êtes l'un des

INGÉNIEURS TECHNICO-CCIAUX

que nous cherchons pour les régions SUD-EST, EST et RHONE-ALPES pour parfaire notre pénétration sur le marché.

Nous vous offrons :

— Un travail stable, varié ;
— Une grande indépendance ;
— Un salaire élevé (13 mois) ;
— Une voiture ;
— Des possibilités de promotion.

Pour un entretien, *téléphoner à R. Le Goff,* NORDSON - FRANCE S.A., 93, avenue de Strasbourg, 93130 NOISY-LE-SEC. Téléph. 844-34-64 - 844-01-66.

Organisme de Formation « Rhôn Organisme de Formation « Rhône-Alpes » recherche ingénieur A.M. ou équivalent, pour travailler au sein d'une équipe et intervenir dans des groupes en formation sur les problèmes d'organisation d'entreprise. Exp. industrielle indispensable. Ecrire n° 7.297 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e, qui transmettra.

ECOLE TOULOUSE demande prof. J.F. B.T.S., expérience professionnelle Tourisme. Tél. : (61) 80-65-52.

Recherchons pour 1er Novembre maxim. BARMAID ou BARMAN professionnel pour bar/club Age 25 ans minimum. *Références de qualité*, langue Anglaise appréciée. Rémunération 3.800 F à 4.000 F minimum. Ecrire lettre manuscrite avec C.V. détaillé et photo récente à : NOVOTEL, « Club du Capricorne » 2, rue Honoré-de-Balzac 45100 ORLEANS.

IMPORTANTE SOCIETE DE CONSTRUCTION MECANIQUE DU NORD DE LA FRANCE (près de Valenciennes) recherche

JEUNE INGENIEUR
ARTS ET METIERS
ayant si possible 2 ou 3 années d'expérience industrielle.

Pour poste
D'ADJOINT AU CHEF DE SERVICE
DES ATELIERS DE MECANIQUE
Larges possibilités d'évolution de carrière.

Logement assuré.

Ecr. n° 72.982, Contesse Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Usine sidér. LORRAINE proche NANCY recherche

JEUNE INGENIEUR
Grande Ecole pour poste ADJOINT CHEF DE SERVICE
ETUDES ECONOMIQUES

Ecrire n° 700, BLIQUE, 160, av. de Strasbourg, 54000 NANCY.

B S L
recrute pr son usine de SOISSONS

ANALYSTE-PROGRAMM.

Profil recherché :
DUT + 4 ans d'expérience dans le domaine de la GESTION. Une connaissance des mini-ordinateurs en temps réel serait appréciée.

Adresser CV à M. DEMON, BSL 106, r. de Reims-02206 SOISSONS

emplois féminins

« L'Aide aux Mères de Famille » de Nice recrute Directrice formation ou expérience problèmes sociaux. Ecrire Réf. à Maître de CRUSON, 10, rue de la Liberté - 06000 NICE.

offres d'emploi

● Nous sommes
un très gros utilisateur télétraitement d'IMS en France,

● Nous disposons *du matériel IBM suivant :*
- 1 x 370/168 - 3.000 K
- 2 x 370/158 - 2.000 K
dont l'un sera bientôt remplacé par un deuxième 370/168 de 3.000 K
- 300 terminaux téléprocessing à ce jour.

● Vous êtes :

chefs de projet
analystes
ingénieurs système
programmeurs

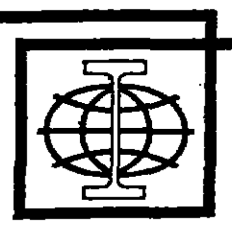
● Vous êtes intéressés *par les bases de données et le téléprocessing.*

NOUS AVONS BESOIN DE VOUS !

ECRIVEZ-NOUS !

G.I.E. Service du Personnel (sous réf. 5613 M)
Tour Franklin - Cédex 11
92081 - PARIS LA DEFENSE

plein emploi



Cie FRANCAISE d'ENTREPRISES METALLIQUES

recherche
INGENIEUR GRANDE ECOLE
Expérience confirmée
en vue d'occuper dans les deux années à venir le poste de

CHEF DU SERVICE ELECTROMECANIQUE

Ce service est chargé du commercial, des études, de la définition des achats, des mises au point lors du montage pour des réalisations mécaniques importantes, notamment : ponts roulants et portiques de grande capacité, machines de chargement, mécanismes d'ouvrages mobiles (portes d'écluses, vannes de barrage, ponts tournants basculants ou levants), matériel d'off-shore.

La perspective est de doubler le chiffre d'affaires du service.

Missions :
— réaliser en accord avec la Direction une politique commerciale bien élaborée,
— négocier à un niveau élevé,
— animer une équipe technique très compétente,
— assurer la bonne gestion des affaires traitées par le service.

Des connaissances techniques dans le domaine concerné et une expérience de la négociation sont demandées. La connaissance de langues étrangères est très souhaitable.

La rémunération est fonction des responsabilités impliquées par le poste.

Adresser curriculum vitae dét. et prétent. sous réf. 121.284
30, rue de Mogador
75009 PARIS.



C&C

Très important Groupe de Distribution

adjoint au responsable du personnel

PARIS.

De formation supérieure, il assistera le responsable du personnel dans l'ensemble de ses tâches.

Toutes informations sur cette offre seront données en toute discrétion au téléphone par Information-Carrière SVP 11 11 de 9 heures à 18 heures qui donnera un rendez-vous aux candidats concernés.

Information Carrière **SVP.11.11**

Référence 408.

37, rue du Général Foy
75008 Paris

GROUPE INTERNATIONAL de Sociétés de SERVICES
DE PREMIER PLAN
recherche
son futur

CHEF COMPTABLE

Placé initialement auprès du Chef des Services Administratifs du Groupe, il sera appelé à en diriger la comptabilité et à prendre en charge les données statistiques sur ordinateur.

Le candidat idéal est un comptable confirmé qui a des « idées » en *informatique et de bonnes notions* d'anglais et souhaite participer à la mise en place d'une organisation qui réponde au développement rapide du groupe.

Les hommes d'expérience que ce poste intéresse sont priés d'adresser CV et prétentions, avec photo si possible, sous No 2082. (discrétion assurée)

PARFRANCE
Publicité
4, rue Robert Estienne
75008 PARIS
qui transmettra

AU MAROC

IMPORTANTE SOCIETE DE FILATURE ET DE TEXTILE

recherche

DIRECTEUR DE PRODUCTION

Formation : Ingénieur d'une grande école de Textiles.
Age minimum : 35 ans.
Expérience : 5 ans au moins d'exercice dans un poste similaire - Connaissance approfondie des problèmes de production, d'organisation, de contrôle et de maintenance du matériel.

Ecr. en env. C.V. et prétent. à : UNIVAS MAROC, 61, avenue des F.A.R. — CASABLANCA N° 5.140.

---

ingénieur système

Société Paris, recherche INGENIEUR SYSTEME
● 30 ans minimum,
● formation technique supérieure,
● ayant expérience confirmée en série 600/6 000 HONEYWELL.

Ecrire avec C.V. dét. sous réf. 714/M, à

guillon sélection
2., AV. DE LIVRY - 93340 LE RAINCY

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02
REPRESENTAT. : Demandes	15,00	17,21
Offres	30,00	35,02
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER		
Achat — Vente — Location	24,00	28,02
AUTOS — BATEAUX	22,00	25,68
PROPOSITIONS COMMERC.		
CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	22,00	25,68

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

GAZ INDUSTRIELS

IMPORTANTE SOCIÉTÉ INTERNATIONALE

recherche pour son service APPLICATIONS

JEUNES INGÉNIEURS ou Techniciens MÉTALLURGISTES

ayant de préférence une connaissance des problèmes de combustion ou de traitements thermiques.

CHARGÉS DE DÉVELOPPER L'UTILISATION DE NOS PRODUITS DANS LES DOMAINES DES ATMOSPHÈRES CONTROLÉES ET DE LA FUSION.

Les postes offerts demandent une expérience approfondie des problèmes techniques et commerciaux.

Nous offrons la sécurité d'un groupe important et des salaires en rapport avec la valeur des candidats.

Une bonne connaissance de la langue anglaise sera appréciée.
Ecrire et envoyer curr. vitae sous le n° 203 à

PUB. RB-IDÉES, 18, rue Fourcroy, 75017 PARIS, qui transmettra.

CISI

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE SERVICES EN INFORMATIQUE

nous avons de l'ambition

La fusion CISI-SIA, c'est :
- 850 personnes,
- des services spécialisés de qualité, tant en informatique de gestion qu'en informatique scientifique et technique,
- 6 centres équipés d'ordinateurs CDC, CII et IBM interconnectés en réseau.

et vous ?

Poursuivant la politique d'expansion de notre réseau et de développement de nos activités, nous recherchons pour PARIS, la RÉGION PARISIENNE et la PROVINCE :

Ingénieurs commerciaux (Réf. FVP)
confirmés dans la vente de services informatique.

Ingénieurs technico-commerciaux (Réf. AT)
possédant quelques années d'expérience et connaissant si possible les matériels IBM, CDC, CII.

Ingénieurs débutants (Réf. DE)
diplômés de l'enseignement supérieur (de préférence Grande Ecole option informatique ou maîtrise d'informatique) capables d'assumer, après une période de formation complémentaire, la responsabilité de postes commerciaux de technico-commerciaux.

Il sera répondu à toutes les candidatures adressées avec C.V., prétentions et références à :
CISI/SIA, 35, boulevard Brune, 75680 PARIS, Cédex 14.

emplois et carrières

Très importante société française de produits alimentaires de grande consommation, membre d'un groupe multinational, recherche pour PARIS (proche banlieue Sud-Ouest) dans le cadre de sa forte expansion :

assistant du directeur de la distribution physique

dont la fonction conçue dans un sens large et moderne, est :
- de définir et de gérer tous les mouvements physiques des produits -des usines aux points de vente- en vue de placer ces derniers au bon endroit, au bon moment en quantité suffisante, au meilleur coût pour l'entreprise et ses clients ;
- d'assurer la gestion des dépôts et des transports ;
- de participer à l'élaboration des politiques notamment en matière de stocks et de conditionnement en liaison avec :
  - les services de la distribution (notamment les dépôts),
  - le marketing, les ventes et la clientèle,
  - la production, l'ordonnancement,
  - le contrôle de gestion, l'informatique...

L'assistant recherché aura pour mission d'intervenir dans les principaux aspects de la fonction ci-dessus avec le principal souci de développer LE SERVICE A LA CLIENTELE.

- formation universitaire souhaitée (sup. de co., école d'ingénieurs...) ;
- quelques années d'expérience de la grande distribution alimentaire seraient vivement appréciée.

Ecrire avec CV détaillé, photo, salaire actuel et prétentions au Service 5600 M

plein emploi — qui transmettra

Ingénieurs-Analystes

IMPORTANTE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE (Siège PARIS) recherche pour sa **Direction de l'organisation et de l'Informatique :**

INGÉNIEURS ANALYSTES diplômés de l'Enseignement Supérieur, ayant au minimum deux ans d'expérience dans l'organisation, la conception et la réalisation de systèmes informatiques de gestion.

ILS AURONT LA RESPONSABILITÉ DU DÉVELOPPEMENT DE PROJETS DE GESTION INDUSTRIELLE ET ADMINISTRATIVE ORIENTÉS BASES DE DONNÉES ET TÉLÉTRAITEMENT ET DONNANT UNE GRANDE IMPORTANCE AUX PROBLÈMES D'ORGANISATION.

Adresser C.V. sous référence ESNOT à :



Afrique Occidentale francophone
DIRECTEUR DE FILIALE

Un groupe industriel français, leader mondial dans son secteur alimentaire et hautement performant — taux d'expansion, rentabilité — cherche un successeur au Directeur d'une des filiales africaines, promu au Siège.
Cette filiale réalise un C.A. de 2 milliards 5 CFA, avec 250 personnes dont 7 cadres. Une nouvelle unité de production, opérationnelle début 1975 répondra aux besoins de marché pour les produits actuels. *Des développements considérables* sont possibles par le lancement de produits nouveaux.
Cette situation d'un avenir certain en Afrique à moyen terme, éventuellement ailleurs dans le groupe ensuite, convient à un dirigeant de formation supérieure et de profil commercial, gestionnaire, confirmé par l'expérience.
Rémunération : 8 millions 5 CFA/an + villa + voiture + frais. Retour chaque année : congés de deux mois.

sélé CÉGOS garantit une totale discrétion à l'étude de votre dossier sous référence M. 23.348, 33, quai Gallieni, 92153 Suresnes

SOCIETE INTERNATIONALE
recherche pour son Département Micrographique dans le cadre de la diffusion de son système COMPUTEUR OUTPUT MICROFILM

un VENDEUR haut niveau
possédant une bonne expérience dans l'informatique.
Référence M1

un TECHNICO-COMMERCIAL
ayant une solide expérience d'un ou plusieurs systèmes et de l'analyse fonctionnelle pour la recherche et la mise au point des applications du système COM.
Référence M2

ANALYSTE-PROGRAMMEUR
Connaissances obligatoires : • Assembleur IBM, • langages COBOL et/ou PL1, • systèmes DOS et/ou OS; et connaissance de l'anglais souhaitée.
Référence M3

un TECHNICO-COMMERCIAL
qui sera chargé d'assister l'équipe commerciale pour le suivi de nos clients et de la promotion de nos produits COM. Conneiss. des techniques photographiques souh.
Référence M4

- Notre siège se trouve dans la banlieue Ouest de Paris.
- Conditions générales : fixe x 13 + prime d'objectif - frais - voiture fournie après période d'essai.

Envoyer lettre manuscrite avec C.V. et photo en rappelant la référence du poste sous n° 74239 à CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui tr.
Discrétion et réponse assurées.

Pour son Département de Ventes de matériel de

REPROGRAPHIE

Gamme de copieurs ZNO et papier libre
Importante Société en expansion, membre d'un groupe multinational
recherche pour PARIS

INSPECTEUR DES VENTES

MISSION :
management d'un groupe de vente de 6/7 représentants.
REMUNERATION :
sera liée aux résultats obtenus et ne sera pas inférieure au départ à
50.000 FRANCS PAR AN
L'expérience de la branche serait un avantage.

Adresser lettre manuscrite et curriculum vitae à HAVAS CONTACT, 156, boulevard Haussmann, 75008 PARIS, sous référence 34531.

(Nos collaborateurs sont informés de cette annonce)

ipag

Prépare en 3 ans, après le bac, à la gestion des entreprises. Quatre périodes de stage, dont une aux USA, alternant avec 5 périodes d'enseignement.
Le développement de notre département STAGES nous conduit à rechercher notre

RESPONSABLE DES STAGES

Il sera chargé de l'organisation et du suivi pédagogique des stages (ouvrier, vendeur, cadre, études en entreprise) ainsi que des relations avec les entreprises. Il aura également la responsabilité du stage de fin d'études aux USA.

Il doit avoir :
- une formation supérieure (gestion de préférence),
- deux ou trois années d'expérience de l'entreprise,
- le sens de l'organisation et l'aptitude au travail d'équipe,
- le goût de l'animation des groupes,
- la maîtrise de la langue anglaise et une bonne connaissance des USA.

Les candidatures (lettre manuscrite, C.V. et photo) seront examinées avec toute la discrétion d'usage, sous la réf. M 721, par
EURO-SELECTION
à l'attention de Madame G. LORE
10, Villa Les Pommiers 78100 Saint-Germain-en-Laye

SOCIETE D'INGENIERIE GENERALE

directeur de chantier

de montage d'un important complexe agro-alimentaire en

AFRIQUE NOIRE

35 ans minimum. 130.000 F/AN +

Ce poste conviendrait à un Ingénieur de formation type A et M possédant une très solide expérience acquise essentiellement en pays africain.

Toutes informations sur cette offre seront données en toute discrétion au téléphone par Information-Carrière SVP 11.11 de 9 heures à 18 heures qui donnera un rendez-vous aux candidats concernés.

Information Carrière SVP.11.11

Référence 414.
37, rue du Général Foy 75008 Paris

IBM EUROPE

recherche pour ses services financiers

UN ANALYSTE
EN TRAITEMENT INFORMATIQUE

qui sera chargé de l'étude des procédures des départements comptabilité, paye et budget.

Le candidat devra avoir une expérience de 2 à 3 ans en traitement de l'informatique et une excellente connaissance de l'anglais.

Adresser C.V. au service 1534 - 8-10, cité du Retiro, PARIS-8e.

SOCIETE APPAREILLAGE POUR RESEAUX ET INSTALLATIONS ELECTRIQUES INDUSTRIELLES PARIS proche banlieue Sud

recherche

DIRECTEUR EXPORTATION

30 ans minimum, formation supérieure, expérience confirmée vente produits techniques. Pratique courante Anglais, Allemand indispensable.

L'entreprise — effectif 120 — en croissance soutenue, leader dans sa spécialité, a acquis en peu d'années une solide position export (un tiers du C.A.) essentiellement en Europe, mais débuts positifs dans le reste du Monde.

Concessionnaires distributeurs dans les principaux pays industriels.

Sous l'autorité de la Direction Générale, le Directeur export aura en charge le fonctionnement général et les relations courantes Clients et Agents ainsi que le développement des marchés et la recherche de débouchés nouveaux.
Déplacements assez nombreux mais espacés, l'activité largement prépondérante demeurant au Siège.

Ce poste exige une personnalité de premier plan avec formation de base soit technique, soit commerciale, mais très à l'aise dans les deux domaines, puissance de travail, mémoire et facilités d'adaptation, aisance des contacts à niveau élevé.
Rémunération importante et situation d'avenir.

Ecrire avec C.V. et prétentions à n° 8.762, Publicités Réunies, 112, bd Voltaire, 75011 Paris.

PHARMACOLOGUE

Nous sommes l'un des plus importants Laboratoires pharmaceutiques français

Dans le cadre de l'expansion de notre Département "Recherche et Développement" nous créons un poste de Pharmacologue.
Il (ou elle) sera chargé (e) de la Coordination et de la Planification des études pharmacologiques et biologiques nécessaires au Développement International des produits issus de notre Centre de Recherches.

Quelques années d'expérience en laboratoire sont vivement souhaitées.

- Un esprit d'analyse • Une aisance dans les contacts
- Une excellente connaissance de l'anglais
- Un goût affirmé pour la rédaction scientifique, sont des atouts indispensables pour réussir dans ce poste.

Adresser lettre manuscrite et c.v. sous réf. 34500 à Havas Contact 156 bd Haussmann, 75008 Paris, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

MANAGER FOR INTERNATIONAL TURNKEY PROJECTS

Switzerland's largest firm of consulting engineers, whose operations are rapidly going international, is seeking an outstanding manager to organize the diversification of its international services to include turnkey business. Main fields of activity are energy supply and distribution, industry and building.

This is a new position. The appointee will work directly with the Managing Director for International Operations and will be based in Geneva. The post requires a man of stature and creativeness, with considerable experience in marketing and organizing turnkey projects overseas. Evidence of success in assembling package deals and carrying out top level contractual negociations is indispensable.

Professional qualification in an engineering discipline, finance or law would be an advantage, but a history of achievement and results is more important. Nationality is unimportant but fluency in English is necessary; French, German or Spanish would be assets. Remuneration is fully open to discussion.

Every application will be treated in absolute confidence and will receive a prompt reply. Please write, including curriculum vitae, to :

Publicitas n° D 18-115590
CH 1211 Geneva Switzerland.

Société Internationale de Parfumerie

cherche

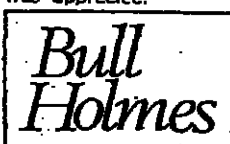
pour sa Filiale française un

Directeur Général

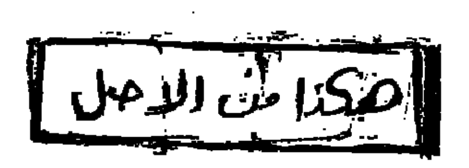
La rémunération sera de l'ordre de 150.000/180.000 F

La société de notre client se trouve près de Paris, faisant un C.A. de 40 millions de francs.

Le candidat retenu, âgé de 37 ans au moins et de formation supérieure, doit avoir une expérience de plusieurs années dans le domaine de MARKETING et une connaissance approfondie de ce secteur français, comme Directeur Général Adjoint ou Directeur de Marketing d'une société bien placée sur le marché national. Une connaissance de l'anglais sera très appréciée.



Ecrire avec C.V. à Hugo Holmes, Directeur Général, Bull, Holmes Limited, 45, Albemarle Street, London, W1X 3FE, Angleterre. Aucune information ne sera transmise à notre client sans votre autorisation, donnée au cours d'un entretien personnel avec M. Holmes à Paris.



	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02
REPRESENTAT. : Demandes	15,00	17,21
Offres	30,00	35,02
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER		
Achat — Vente — Location	24,00	28,02
AUTOS — BATEAUX	22,00	25,68
PROPOSITIONS COMMERC.		
CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	22,00	25,68

offres d'emploi

Société en développement

sopalin Kleenex Kotex Freedom

recherche pour son usine de

ROUEN

Département Engineering

UN INGÉNIEUR

SES OBJECTIFS :

- *Gérer des équipements (machines de transformation et conditionnement ouate de cellulose ;*
- *Assurer la promotion technique du secteur ;*
- *Développer, en liaison avec le marketing, les produits ;*
- *Assister la fabrication ;*
- *Définir les règles d'entretien.*

CE POSTE NECESSITE :

Une expérience industrielle (2 ans minimum) et la pratique de l'anglais.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions à : Société SOPALIN - François ROBERT, 4, bureaux de la Colline (92) SAINT-CLOUD

(discrétion et réponse de rigueur),

ou lui téléphoner au 602-25-00.

Très grand groupe français d'ENGINEERING

ingénieurs

Grandes Ecoles

ANGLAIS

Ayant plusieurs années de pratique dans le domaine des études ou de la réalisation d'ensembles industriels complexes pour les spécialiser dans une discipline nouvelle et évolutive.

"Quality Assurance"

Toutes informations sur cette offre seront données en toute discrétion au téléphone par Information-Carrière SVP 11.11 de 9 h à 18 h. qui donnera un rendez-vous aux candidats concernés.

Information Carrière SVP.11.11

Référence 401

37, rue du général Foy 75008 PARIS

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE TRAVAUX PUBLICS

RECHERCHE

Attaché de Direction administrative et financière

HOMME diplômé Grande Ecole ou Licencié, possédant quelques années d'expérience dans la branche.

Le poste comporte la prise en charge de sujets très divers et nécessite une polyvalence certaine.

Fréquents déplacements de courte durée en province

Situation d'avenir dans le cadre d'un des premiers Groupes de la Profession

Adr. curric. vitae et photo à LEVI-TOURNAY, 5, cité Pigalle, 75009 PARIS, sous référence 4.720.

Un Laboratoire Pharmaceutique Français

(C.A. 80 M) recherche un

chef du personnel

PARIS 100 000 F

Le poste situé au sein de la Direction Administrative et Financière, exige une personnalité de haut niveau : • apte à recréer la fonction et structurer le service, • rompue aux relations humaines efficaces, • sachant prendre les problèmes à bras le corps... et les résoudre, • dotée de compétences solides en gestion, recrutement, formation, salaires, législation sociale et droit du travail.

Adresser C.V. détaillé à H. LE BAUT sous référence 9106A, à

BOSSARD SELECTION

12, rue Jean-Jaurès - 92807 Puteaux

(Membre de SYNTEC et de l'ANCERP)

PARIDOC

(SUMA, MAMMOUTH)

Premier Groupement de Distribution Français

dans le cadre de son expansion offre de réelles possibilités de carrière à de

JEUNES DIPLOMÉS grandes écoles

HEC - ESSEC - SUP de CO - HEC JF - SC. PO. acceptant formation progressive.

Envoyer lettre manuscrite, photo et curriculum vitae à Direction du Personnel - PARIDOC, 52, rue de Clichy - 75442 PARIS, CEDEX 09.

TOTAL

Compagnie Française des Pétroles

La Direction Economique de notre Groupe

propose à un

JEUNE ÉCONOMISTE

de l'intégrer dans l'une de ses équipes.

Il sera chargé de la recherche, de l'analyse et du traitement des informations et participera à la rédaction des études.

Il lui est demandé une solide formation en Sciences Économiques (D.E.S. ou Doctorat).

Des qualités de rédaction.

Si possible la connaissance de l'anglais.

Envoyez votre curriculum vitae avec photo sous référ. 74.023 à

C.F.P. - SERVICE RECRUTEMENT,

5, rue Michel-Ange - 75781 PARIS CEDEX 16.

CEGEFRA

Société de Services

Filiale d'un Groupe Financier Important

recherche

Ingénieur Commercial de haut niveau

— l'objet de la Société est d'intervenir comme promoteur et conseiller pour le rapprochement d'industriels européens et sud-américains sur la base d'un transfert de technologie ;

— le candidat, âgé de 30 ans au moins, devra avoir 5 ans d'expérience dans l'industrie et aura pour mission de prospecter, négocier et étudier les projets ;

— la rémunération de départ, intéressante, évoluera en fonction des résultats.

Envoyer curriculum vitae manuscrit et photo, *sous la référ. I.C.*, à : CREATIONS DAUPHINE, 41, av. de Friedland, PARIS (8e), qui transmettra.

BASF

recherche

TECHNICIEN SPÉCIALISTE DES EAUX

PROPRES ET USÉES

Appuyé par une puissante infrastructure de recherche, le titulaire de ce nouveau poste sera chargé de faire connaître nos produits de traitement des eaux sur le marché professionnel français.

Outre une spécialisation technique, ce poste exige une très bonne connaissance de la langue allemande, le goût des contacts et une grande disponibilité. — (Déplacements fréquents en France et en Allemagne.)

Adresser curric. vitae détaillé, photo et prétentions, Service du Personnel de la

COMPAGNIE FRANÇAISE BASF

140, rue Jules-Guesde - 92303 LEVALLOIS.

ORGANISME INTERPROFESSIONNEL DE FORMATION

audience nationale

recherche

ANIMATEURS DE FORMATION

pour PARIS et AIX-EN-PROVENCE

Formation supér. A. et M., C.N.A.M. ou équivalent

Les candidats doivent avoir :

— 30 ans minimum ;
— une *expérience industrielle confirmée* ;
— une aptitude à s'intégrer dans une équipe pluridisciplinaire.

ILS SERONT CHARGES D'ASSURER DES ACTIONS DE FORMATION portant entre autres sur :

— LES PROBLEMES D'ORGANISATION DU TRAVAIL.
— LA GESTION DE LA PRODUCTION au NIVEAU CADRES et MAITRISE.

Ces postes impliquent des déplacements de courte durée

Si vous êtes intéressé et que vous répondiez à ces critères écrivez à : C.A.P.I.C., 18, rue Volney, PARIS (2e), sous no 74.101, en envoyant curriculum vitae, prétentions et références

---

HONEYWELL AUTOMATION

poursuit son développement et recherche plusieurs

INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

POUR SA DIVISION SYSTEMES DE REGULATION INDUSTRIELLE

Ces postes offrent une activité de promotion et vente de matériels sophistiqués impliquant des contacts et négociations à niveau élevé.

Les salaires sont attractifs, une voiture est fournie. Remboursements sur frais réels.

Prière d'adresser C.V., photo et prétentions à : HONEYWELL - DIRECTION DU PERSONNEL, 12, rue Avaulée - 92 MALAKOFF.

KNOLL INTERNATIONAL FRANCE

(Fabriq. de meubles et sièges) recherche pour son usine de SAINT-OUEN-L'AUMONE (95)

1 TECHNICIEN SUPERIEUR

de fabrication ou

AGENT DE METHODES

CONFIRME

LIBRE RAPIDEMENT

TEL : PR REND.-VOUS A M. CHANTEUR - 464-40-92.

Organisme du bâtiment Paris-14e

recherche

EMPLOYE SERVICE ACHAT

Connaiss. outillage, tous corps d'Etat, bâtiment (gros-œuvre, métaux, bois, peint., électricité) pour établissem. et vérification de listes de matériel et contrôle des prix.

Adress. C.V. détaillé et prét., C.C.C.A., Service du Personnel, 7, rue du Douanier-Rousseau-14e.

SURVEILLANTS d'externat. Tél. : 754-26-05.

Société industrielle recherche COMPTABLE CONFIRME dont la format. (BTS - BP) et une première expér. de quelques années de la fonction dans une entreprise lui permettront d'assumer la *responsabilité* :

— tenue de la comptabilité,
— Etablissement du bilan,
— Situation de gestion,
— Déclarations fiscales,
— Coordination de la comptabilité analytique et générale.

Adr. C.V. et photo C.E.R., 5, r. de Prony (17e). Tél. 622-55-20.

Recherche 1 secrétaire direction pour Neuilly, connaissant les produits de laboratoire pour pâtiss., boulang., restaurant, etc. SERIEUSES REFER. EXIGEES Tél. 961-31-38 et 961-02-72.

Très impte Sté de distribution, échelle nationale, siège région parisienne recherche

REVISEURS COMPTABL.

niv. D.E.C.S. min., avec plusieurs années de pratique du contrôle et de la révision pour succursales province. Position cadre. Situat. d'avenir, libres rapidement si possible. Env. C.V. et prét. à S.E.E.C., 12, rue du Rocher, PARIS-8e.

ECOLE PRIVEE, PARIS-3e

cherche PROF. ECONOMIE et COMPTAB., CLAS. PROBAT. et D.E.C.S. Tél. 272-13-30.

J. H. dynamique, sér., pr. poste TECHNICO COMMERCIAL niveau Bac scientifique, très bonne présentation, ayant effectué service militaire, libre rap. Situation très stable. Possibilité promotion pratique conduite auto. Se présenter avec C.V. manuscrit et certificat de 14 h à 18 h seul ou sur rendez-vous. LUNEAU S.A. 3, r. d'Edimbourg, Paris-8e. (Saint-Lazare).

IMPORTANT BUREAU D'ENGINEERING recherche pour chantier *longue durée au* MOYEN-ORIENT

UN INGENIEUR GENIE CIVIL

Ayant expérience gros chantiers à l'étranger et en France, de préférence dans le domaine des centrales thermiques et parlant couramment l'anglais. Adresser C.V. dét. et prétention à no 74.284, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris (1er) q. tr.

CHEF DE PRODUITS

Pour Société de PARFUMS ET COSMÉTIQUES

Diplômé H.E.C. - I.E.P. - E.S.S.E.C. ou LICENCE SCIENCES - ECO

Age minimum 26 ans

2 à 3 ans d'expérience chez annonceurs - Cabinets conseil.

Expérience dans un service informatique vivement appréciée.

Dans le cadre de la gestion des produits, il devra : collecter, centraliser et interpréter les informations sur les produits.

Etablir et mettre en œuvre les recommandations d'un plan marketing.

Excellentes connaissances en anglais et allemand exigées.

Appointements suivant expérience.

Résidence PARIS puis ORLÉANS à partir de juillet 1975

Adr. C.V., prétent. et photo sous réf. no 73.496 à CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

Rev. réputée pêche maritime industrielle Paris, rech. J.H., min. 25 a., dég. oblig. milit., passionné marine, excel. instr., responsable service administratif, commercial. Poste intéressant et d'avenir pr candidat sérieux. Env. let. manuscrite avec référ. à S.P.M.E.C., 190, bd Haussmann, 75008 PARIS, qui transmettra.

Impte Sté magasins populaires, région Paris et province, siège quartier Saint-Lazare, rech. pr contrôle et organisation de ses magasins

CADRE COMPTABLE

jeune et dynamique. Envoyer curr. vitae + photo à M. Armessen, 21, rue Auber-9e.

Direction Labo scientifiques des TERRES AUSTRALES et ANTARCT. FRANÇAISES

recherche

UN ELECTRONICIEN

CONFIRME

NIV. A.T. 3 ou A.T.P.

pour station ionosphérique des îles Kerguelen. Connaissances souh. en télécommunic., télémesure et enregist. magnétique. Contrat 16 à 20 mois pr séj. 1 an dans *condit. diffic. d'isol.* S'ad. M. Lavergnat G.R.I., 4, av. de Neptune, 94100, Saint-Maur-des-Fossés. Tél. : 883-46-50.

SOCIETE 13e ARRONDISS. rech. pr son serv. informatique équipé IBM 3/10 disques

PROGRAMMEUR

Tél. pour rendez-vous 580-86-94.

Etabliss. petit effectif cherche

EDUCATEUR

ou personne dynamique, active, pouv. encadrer enfants difficiles mais intelligents. Collège Saint-Maximin (Institut psychopédagogique), place de l'Eglise, 60740 ST-MAXIMIN - 455-96-10.

Société de SERVICES EN INFORMATIQUE rech. ingénieur commercial ou Technico-commerçant. Age 25 à 30 ans (fixe + voiture + intéressement). Ecr. no 7.291 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

REVUE ch. pr. rédact. collaborateur tps plein. BIOLOGISTE, niv. min. doctorat 3e cycle, aimt écr., contact facile. Ecr. av. C.V., no T 060.638, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.

Direction Départementale de l'Equipement, recherche : Technicien Supérieur possédant BTS, DUT ou équivalent en gestion et informatique. Adresser C.V. Manuscrit + prétentions à la D.D.E. de Seine-et-Marne, Arrondissement Fonctionnel, 288, av. G.-Clemenceau, 77000 MELUN-VAUX-LE-PENIL.

ANALYSTE-PROGRAMM. ET PROGRAMMEUR

PL 1 - O.S.

Formation universitaire souhait. Téléph. 742-35-25.

Pour T.V. éducative Algérie recherchons urgent

INGENIEUR TECHNIC. ou SUPERIEUR VIDEO

Expér. minim. 5 ans télévision. Téléph. M. BITRAN, AUDECAM, 555-56-38.

SOCIETE INDUSTRIELLE 17e recherche

COMPTABLE homme

35 ans minimum. Chef section comptabilité facturation, codification, statistiques. Ecrire avec C.V., photo et prétentions no 1.617, PUBLIPRESS, 31, boulevard Bonne-Nouvelle, 75082 PARIS CEDEX 02.

DROIT DES SOCIÉTÉS

Au sein d'une équipe de spécialistes, notre prochain

COLLABORATEUR JURIDIQUE

aura à rechercher les solutions aux problèmes posés par l'application du droit des sociétés, et d'en gérer les dossiers, problèmes à la taille de notre Groupe multinational, 3.000 personnes en France. Chargé également des questions immobilières, il devrait pouvoir s'orienter à moyen terme vers d'autres aspects du droit dans l'entreprise.

Ce qui lui permettra de réussir ?

Plus son expérience pratique en cabinet ou en entreprise (Assistant de conseil juridique, Responsable de la gestion des dossiers de société, ...) que sa formation de base (niveau licence ou minimum capacité ou équivalent).

Votre C.V. et prétent., adressés à Jacques FAURE, CIBA-GEIGY, 8, rue Lionel-Terray, 92505 RUEIL-MALMAISON, nous permettra de vous répondre sous huitaine en toute discrétion.

JEUNES

INGÉNIEURS TRAVAUX

VOUS avez une formation Grandes Écoles (X, ECP, ENPC, ESTP, etc.).

VOUS recherchez un poste dans lequel, au-delà de vos connaissances techniques, vous pourrez faire la preuve de vos qualités de meneur d'hommes et de gestionnaire.

NOUS vous proposons un poste incluant la responsabilité technique et financière d'importants chantiers de bâtiment.

NOTRE Entreprise occupe un rôle de leader dans le secteur de la construction par son dynamisme et ses innovations techniques.

SON expansion continuelle garantit votre évolution ultérieure.

Les postes sont à pourvoir à PARIS et en PROVINCE.

Pour un premier contact, adresser C.V. et photo sous le no 8.157, à ORGANISATION ET PUBLICITÉ 2, rue de Marengo, 75001 Paris, qui transm.

Vd es

— Consultor de empresas para la Formacion y las Ciencias Humanas con mas de 5 anos de experiencia ;

— Bilingüe español-francès ;

— Dispuesto à vivir por lo menos 2 años en España y tener exito en un puesto autonomo con iniciativa y responsabilidad.

Envie por favor, su C.V. en Francès y foto a :



quaternaire éducation

34, rue de Liège. — 75008 PARIS

SOCIÉTÉ CONSTRUCTIONS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES, BANLIEUE SUD PARIS

RECHERCHE

JEUNES INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

E.S.E. - E.N.S.I.

pour Service Technique, applications servo-mécanismes et variations de vitesse.

JEUNES INGÉNIEURS

E.S.E. - E.N.S.I.

très bonne formation logicial pour études réalisations et mises en œuvre de systèmes industriels à base de calculateurs.

TECHNICIENS

D.U.T. INFORMATIQUE

pour participation à études du logicial de systèmes industriels à base de calculateurs.

Adresser curriculum vitae détaillé à no 9.620, SPERAR, 75, Champs-Elysées, PARIS (8e), qui tr.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'ÉTUDES ET DE TRAVAUX

travaillant pour l'industrie du pétrole

recherche

INGÉNIEUR

Électricité — Régulation

Pour prendre en charge les études faites par la Société dans ces domaines et assurer leur coordination avec les Sociétés clientes, sous-traitantes et fournisseurs de Matériel.

Une bonne connaissance de l'Anglais est nécessaire.

Le poste à pourvoir est à Paris avec déplacements *assez fréquents en France et en Europe.*

Env. lettre de candidat. manuscrite, C.V. et photo (ret.) sous référ. 87.915 PUBLICITE ROGER BLEY, 101, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02
REPRESENTAT. : Demandes	15,00	17,21
Offres	30,00	35,02
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER Achat — Vente — Location	24,00	28,02
AUTOS — BATEAUX	22,00	25,68
PROPOSITIONS COMMERC. CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	22,00	25,68

offres d'emploi

Recherche instituteur retraité, enseignement général, pour garçon de 15 ans. Tél. : 842-40-54, le soir après 20 heures.

STE LEADER DANS SA BRANCHE EN EUROPE recherche

RESPONSABLES DES VENTES

A L'EXPORTATION

— Position cadre, formation ESSEC ou Sup. de CO.
— Anglais et allemand écrit et parlé.
— Exp. 3 ans minimum dans le domaine de l'exportation des produits indispensables de grande consommation.

Envoyer C.V. manuscr., prétent. et photo, sous Nº 2417 B à : BLEU 17, rue Lebel, 94300 Vincennes, qui tr.

LE CENTRE NATIONAL D'ETUDES SPATIALES recherche pour son Centre de KOUROU (Guyane française)

1 INGENIEUR

ELECTRONICIEN ou ELECTROMECANICIEN (Grandes Ecoles, Armée de l'Air ou Marine).

Adjoint au Chef du bureau « Qualité, Gestion, Méthodes »,
— Il sera chargé du contrôle des services du Centre spatial sur les plans qualité, maintenance, gestion technique et procédures opérationnelles ;
— Il participera aux enquêtes techniques et à l'élaboration de règlements techniques ds les domaines ci-dessus.

Expérience souhaitée cinq ans minimum exploitation et maintenance d'équipements sol électroniques et électro-mécaniques, trois ans minim. gestion technique des matériels électroniques.

Anglais souhaité.

Contrat de trois ans renouvelable. Avantages importants.

Envoyer C. V. nº 74.672, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, PARIS (1er), qui transmettra.

Organisme du bâtiment Paris-14e recherche

AIDE METREUR

Tous corps d'état bâtiment ayt quelques années expér. pr études de devis descript. et quantitatifs.
— Contrôle de règlements de situation de travaux. (emploi sédentaire).

Adresser C.V. détaillé et prétent. C.C.C.A., Service du Personnel 7, r. du Douanier-Rousseau, 14e.

TRANSPORTS MICHAUX

recherchent pour leurs services de Paris

TAXATEUR (TRICE)

CONFIRME

Tél. : 878-72-72, écrire ou se prés. 2, r. de Rocroy, Paris-10e.

BUREAU D'ENGINEERING PARIS-DEFENSE recherche :

INGÉNIEUR-ÉCONOMISTE

Pour études de planification et aménagement régional ou sectoriel (énergie, industrie, transport).

ANGLAIS COURANT
Niveau d'expérience suffisant pour prendre en charge étude complète.

Adr. C.V. dét. et prétention à nº 73.588, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris 1er, q. tr.

Pr Société Professeur Arabe moderne. - 285-07-68 - 07-69.

Ecole Garçons, enseignement privé, hors contrat, région Versaillaise, recherche INSTITUTEUR (TRICE) classe de 7e, pour remplacement 4 novembre 74 au 7 février 75. Possib. logt. Ecrire nº T 60.689, REGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

IMPORTANTE SOCIETE METALLURGIQUE

recherche

UN COMPTABLE ANALYTIQUE HAUT NIVEAU

capable seconder chef de service dans les tâches d'établissement du budget et des résultats d'exploitation.

Expérience similaire indisp.

La fonction nécessite une habitude du contact humain.

Lieu de travail : LES MUREAUX (Yvelines)

Adresser C.V. et prétent. sous nº 74.527, CONTESSE PUBL., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

SOCIETE D'INGENIERIE recherche

INGENIEURS

[illegible]

IMPORTANTE FABRIQUE FILS ET CABLES ELECTRIQUES Proche banlieue Ouest de Paris.

recherche

JEUNE INGENIEUR

E.N.S.A.M., E.C.A.M. ou équivalent. Formation électronicien. Dégagé des O.M. Apte à diriger une unité de production de l'usine.

Adres. C.V. et prétent. à ARCHAT, 34 bd Haussmann 75009 Paris (s/référence D. 614) qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE PRODUITS CHIMIQUES recherche pour poste TECHNICO-COMMERCIAL

INGÉNIEUR CHIMISTE

Connaissant bien l'industrie des peintures et des encres et les matières premières utilisées dans ces domaines.

Expérience pratique de la formulation très souhaitable. Connaissance de l'anglais indispensable. Poste à PARIS avec fréquents déplacements de courte durée.

Adresser C.V., photo (perdue), prétentions, à nº 1.694 PUBLIPRESS, 31, boulevard Bonne-Nouvelle, 75082 Paris Cédex 02.

IMPORTANTE SOCIETE MINIERE AFRIQUE NOIRE FRANCOPHONE

recherche pour son exploitation

CHEF SERVICE APPROVISIONNEMENTS

pour être chargé de la réorganisation du service et de la gestion d'un stock de matériel électro-mécanique d'une valeur de l'ordre de 30 millions de francs.

A ce poste conviendrait ingénieur niveau Arts et Métiers ou équivalent.

Plusieurs années d'expérience dans l'entretien et la gestion des stocks dans l'industrie lourde sont indispensables.

La situation présente tous avantages contrats outre-mer.

Envoyer curriculum vitae, prétentions, références, à : Nº 1.607 PUBLIPRESS 31, bd Bonne-Nouvelle 75082 PARIS Cédex 02 qui tr.

Société spécialisée dans Mat. alimentaires, recherche :

DESSINATEUR CHEF D'EQUIPE

Titulaire B.T.S.

Ecr. : Sté MATEC, S.A.R.L., 20 a, rue de Stalingrad, 76140 PETIT-QUEVILLY.

cours et leçons

Diplômé gde école donne cours maths, sciences, toutes classes. Tél. . h. de bureau. 272-04-22.

ANGLAIS MRS THOMPSON dipl. Oxford. — 633-17-16.

Anglais par professeur d'origine. Tous niveaux, enfants, adultes. Tél. : 231-64-70.

Anglais prof. d'orig. maître de lettres mod. Téléph. : 222-67-87.

Maths Leç. part., rattrap. rap. LOU. 84-97, midi à 14 h.

formation profession.

PROGRAM. D'EXPLOITATION SUR IBM 3 Niveau BAC ou 1re 6 à 7 mois — 180 h. de cours

ÉCOLES **FAX** Ecole privée 4, rue d'Amsterdam. 874-95-69.

autos-vente

FIAT 5e MODELES 1975 DISPONIBLES LEASING PARTICULIER SUR 4 ANS GARAGE DES PATRIARCHES 11 RUE MIRBEL PARIS 5e TEL. 336.38.35 Mº Censier - Daubenton

Cadre Citroën vd G.S. 1220 Club 6 mois, 4.000 km. M. Alexandre. 578-61-61, poste 2620 (hres bur.).

Particulier à particulier vend 504, conduite intérieure. Modèle 972, 62.000 km, parfait état. Bleu métall., intérieur cuir noir. Prix ARGUS. Tél. : 227-75-95.

occasions

ACHAT BIJOUX, or, brillant, [illegible]

[illegible]

MAISON GORVITZ-FAVRE [illegible]

demandes d'emploi demandes d'emploi

Ex-ANIMATEUR et Adjoint Chef de Village AU CLUB MEDITERRANEE

Connaissant parfaitement l'ANIMATION et la DIRECTION d'un village-vacances (ou hôtel-vacances), 37 ans, marié, dynamique, excellente présentation,

CHERCHE UN EMPLOI SIMILAIRE ou autres propositions valables (France ou étranger)

Sérieuses références morales et professionnelles, libre immédiatement.

Pour 1er contact, écrire sous référ. 19-37 à HAVAS, B.P. 53 - 33500 LIBOURNE, ou téléph. aux heures de bureau au (56) 51-34-44.

ING. ENSIG + IAE - 36 ans LICENCIE ES SCIENCES

DIRECTEUR USINE 300 personnes

PRODUITS GRANDE CONSOMMATION

Expérience : GESTION DE PRODUCTION ORGANISATION METHODES PRIX DE REVIENT SENS ET EXPERIENCE RH

très bonnes connaissances informatique GE 58

recherche POSTE SIMILAIRE ou ADJOINT DIRECTION P.M.E. France ou OUTRE-MER.

Ecr. D 6570, agence Havas, 33075 BORDEAUX.

MEDECIN-INFORMATIC.
— Docteur en médecine, 31 a. ;
— Maîtrise en informatique ;
— 4 ans d'expérience chef de centre d'informatique dans un hôpital au Canada,
cherche POSTE DE CONSULTANT chez constructeur ou SCI ou centre hospitalier. Ecr. à 7.239, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

JURISTE EXP. ET SOCIOLOGUE

spécialisée Droit social et problèmes développ. écon. et agric. TIERS MONDE rech. poste respons. serv. socx, jur. et cont. importante société. De passage en France jsq 13 oct. Tél. 033-20-69, de 12 h. 30 à 15 heures. Ecr. à 1.439, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CADRE COMPTABLE et administratif.
H., 37 a., BP ste absorption sté, rech. situat. ds Sté industriel, dyn., employ. méth. mod. gest. Expér. compt. gle, budgets P.R. Gest. personn. Rém. en 80.000 F. Lieu résidence 93. Libérable. Ecr. à 73.570 CONTESSE PUB., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

J.H. 37 a. D.E.S. DROIT
Leasing, contentieux, cherche travail intéressant. Sal. 5.500 F. Ecr. à 1.405, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Hme 28 ans, responsable achats pour l'Europe dans une firme américaine, ayant 5 ans expér., rech. sit. simil. ds l'industrie. Ecrire nº 51.737, P.A. S.V.P., 37, rue Génér.-Foy, Paris (8e).

Profess. d'anglais 35 a., agrégé 5e éch., dispos. de 6 h. hebdo env. cherche emploi utilis. ses capacités Paris ou banl. Ecrire nº 15.744, P.A. S.V.P., 37, rue du Général-Foy, 75008 PARIS.

CADRE FINANCIER dynamique, 28 ans, expérience 10 ans résultats prouvés dans
— Banque ;
— Trésorerie ;
— Etudes financières ;
— Contrôle de gestion.
Connaiss. anglais, espagnol, ch. poste de préférence dans activité financière et administrative. Etudierait toutes propos. Intéres. région Paris, Seine-et-Marne, Aisne, Oise et Marne. — Ecrire nº T 60.582, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, Paris, q.t.

J.H. 27 a., ét. sup., angl., all., ital., exp. 15 m. attaché dir., ch. sit. Tél. 10 h.-19 h. : 532-56-61.

J.F., 22 ans, SECRETAIRE, Bac. G 1, B.T.S.S., 1 an expér., cherche emploi intér. si possib. région Argenteuil. Mlle EON, 6, pl. Dessau, 95100 Argenteuil.

ASSISTANTE DE DIRECTION 32 ans. Cadre 10 ans d'expér., sérieuses référ., habituée resp., initiatives et relations humaines, connaissant anglais, ch. poste stable collaboratrice. Libre immédiatement. Ecr. nº 73.442, Contesse Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr. ou téléph. 366-40-76.

CADRE ADMINISTRATIF Hme 29 ans, chef compt. dans société franç. bâtiment et T. P., ayant exercé 5 ans Afrique noire et 2 ans Paris, ch. situat. identique ds secteur équivalent ou société commerciale Afrique ou France. Libre de suite. Ecrire nº 1.359, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.F. 18 a., C.A.P. maroquinerie déb. spéc. sac. Lib. ste, ch. pl. Ecr. nº 6.569, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Prof. licence droit IDA, 2 ans exp. comme prof. compta. commerce calculs comm. Cherche poste. Ecrire Régie Presse, Nº 80.143 85 bis, r. Réaumur, 2e.

J.H. 28 a., lic. et maîtr. allem., angl. excell., expér. enseignem. et quest. africain., étudie toutes proposit. temps plein ou partiel. Blin, 4, sq. Dordogne, Paris-17e.

J. H. 23 ans, diplômé Business School Européenne, option finances banque, anglais, espagnol cour., connaiss. allem., étudier. toutes proposit. Paris, banque, audit, analyses financ.). Libre rapidem. Ecr. M. Simon Bruno, 2, r. Pierre-Wols, 60230 Chambly.

J. F. 21 ans, secrétaire sténo-dactylo, sér., aimant contacts, bonnes conn. anglais, 18 mois expér., ch. pl. stab., libre suite. Salaire 2.200 mens. X 13 X40. Mlle DIETERLEN, 47, chaussée Jules-César, 95130 Franconville. Téléph. 803-76-43.

Cherche place animateur dessin mécanique pour stages formation continue adultes. — Ecrire HAVAS 111.428, 65-TARBES.

J. F. 21 ans, ch. pl. assistante de réception, parl. cour. anglais, bonnes connaissances allemand, format. Holiday-Inn. — 883-42-44.

J.F. 28 ans, sens organisat. et cont. humain, format. artistique, expér. cinéma, presse, audio-visuel, dem. empl. relations publiques. — Ecrire A. TERESI, 109, bd de Grenelle, PARIS-15e.

Licencié sciences économiques, 26 ans, anglais courant, dégagé O.M., marié, ch. place dans imp.-exp., ét. tte autre propos. Ecr. nº 6.573 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Ingénieur recherche travail d'appoint en dehors horaire normal, toutes propositions étudiées, connaissances particulièr. des eaux. Téléph. soir : 958-31-85.

J.H. 25 ans, dipl. école sup. de commerce, anglais courant, not. allem., espagnol, expér. 3 a., responsable direction étranger gde banque d'affaires, initiat., sens responsab., ch. poste cadre en rapport avec ses compétences et son dynamisme. Ecrire nº T 60.686, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e, q.t.

Jeune homme 25 ans, [illegible] A.T. 2, expérience aéro., cherche emploi métallurgie. Téléph. 577-91-79.

J. F. lic. lettres, lic. hist.-géo., maîtr. hist., étud. toute propos. Ecr. nº 1.442, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Masseur kinésithérapeute Hme 30 a. ch. empl. tps part. Paris, proche banlieue. Tél. 633-34-04.

Chargé aff., form. ing. arch., 44 a., dyn., bns cont. hts niv., rech. poste Paris. Lib. suite. Accept. dépl. court. dur. France, étrang. Ecr. nº 1.446, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. F. 20 ans, B.T.S. tourisme, anglais, allemand, dactylo, recherche empl. société ou agence voyages. — Mlle GANOVELLI, 9, rue Feutrier, 75018 PARIS.

Ingénieur grande école, 27 ans, certifié urbanisme Ecole Centrale Paris, stage U.S.A., cherche emploi temps plein ou partiel dans recherche opérationnelle, mathématiques appliquées, méthodologie, enseignem., thèse en architecture et urbanisme. — Ec. Marc Berman, 53, r. Brillat-Savarin, 75013 Paris. T. 344-23-67.

J. F. 24 ans, B.T.S. secrétaire direction, situation stable Nantes ou Paris. Ecr. MAUPETIT, 11, rue Morlaix, 44800 SAINT-HERBLAIN.

J. F., 2 ans anc. ds banque, trésorier-adjoint, gradée, rech. poste similaire uniq. banque. Mme Mazanet, 2, allée H.-Orset, 94190-Villeneuve-Saint-Georges.

J. H. 28 a., lic. et maîtr. allem., angl. excell., expér. enseign. et quest. afric., étudie toutes propositions temps plein ou part. BLIN, 4, sq. de la Dordogne, Paris-17e.

Licencié d'espagnol ayant maîtrise cherche emploi professeur dans école secondaire. Ecrire H. Petit, 2, sq. L.-Gentil, 75012.

Cadre 36 ans, niv. doctor. droit, 5 ans gest. person. dans soc. multinationale, étudierait toutes propositions littoral méditerran. ou région parisienne. Ecrire T. 60.708, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

J.H., 27 a., Lic. droit, IDA, CEJ, CEE, DU, DECS, recherche sit. serv. contentieux ou comptable. Ecr. REGIE PRESSE nº 79988, 85 b., r. Réaumur, Paris-2e, q. tr.

Ingénieur I.D.N. mécanique générale et mécan. des fluides, début., libre O.M., ch. poste bur. étude ou recherche, de préfér. rég. Paris. Ecrire M. Lemoine, rue du Moutier. - 95 VETHEUIL.

J.F., secrétaire sténo-dactylo, ch. pl. stable av. responsabilités. 2.400 + 13 — 5X8. Libre sous un mois apr. accord. Ecr. nº 6.576 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

TELEPHONIE
A.T.P., 29 a., 10 a. d'exp. matériels classiques et électroniques de grosses capacités. Allemand courant. Recherche poste de responsabil. techniques ou technico-commerciales. Paris, France, Etranger. Ecrire à nº 79.958, REGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Journaliste camerounais, 27 ans, lic. let. et soc., dipl. inst. franç de presse, ch. poste rédacteur publications quotidien. ou périodiques ou presse d'entreprise. Ecr. nº 6.577 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Jeune Femme, 27 ans, célibat., licenciée en droit, 2 a. d'expér. fiscalité, droit social, droit privé, droit administratif, ch. emploi en rapport ; libre immédiatement. Ecr. nº 1.436 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

H. E. C.
30 ans I.C.G., droit, formation audit., spécial. ds organ. compt. fisc., trésorerie, personnel, par suite fusion, cherche situation. ECRIRE HAVAS, 1.028 Aix, 13.625.

CADRE INFORMATICIEN
42 ans, 18 ans expérience IBM, dont 9 ans comme respons. de SERVICE INFORMATIQUE - Cherche situation stable.
Ecr. Hav. nº 181, 24100 Bergerac.

J.H. 28 ANS, CELIBATAIRE DIPLOME EDC, PARFAITE connaissance anglais/espagnol. Stage Etats-Unis, 3 ans expérience professionnelle accepte déplacements France-étranger. Etudierait toutes propositions. Tél. : 555-64-39.

J.F. 27 a., nationat. japonaise célibat., parf. trilingue, japonais-anglais-français, diplômée université Kyoto, dact., 2 a. expér. de secrét. en France, ch. empl. ds Sté franç., déb. 75. Ecr. Nº T 60.698, Régie Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

J.F. 39 a., parfaitement biling. Français-Anglais (sténo dans les 2 langues), bonne connaissance italien, not. allemand, 16 ans expérience, postes secrétariat et attachée direct., gde habitude rédaction, traduction anglais-français, contacts tous niveaux, responsabilité, organisation réunions. Accepte déplacements. Poss. lib. rapidement. Ch. poste assistante ou secrétaire direction. Position cadre. Ecrire : Nº T 60.723 REGIE PRESSE 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

J.F. 28 ans, maîtrise PSYCHOLOGIE, cherche situation région parisienne hôpital I.M.P. animation socio-culturelle atelier poterie ou autre branche. Ecrire Nº 80.124 REGIE PRESSE. 85 bis, r. Réaumur, 2e, qui tr.

Chef de comptabilité D.E.C.S., 34 ans, sens des responsabilités. Bilan C.E. législation sociale fiscale recherche direction comptable, administrative PME pour collaboration moteur avec direction générale efficace. Libre rapidement. Rémunération : 75/85.000. Ecrire Nº 80.166. Régie Presse 85 bis, rue Réaumur, 2e, qui tr.

ADJOINT [illegible]

emplois féminins

SOCIETE INTERNATIONALE QUARTIER BOURSE recherche POUR SECRETAIRE GENERAL

ASSISTANTE DE DIRECTION

— Ayant expérience juridique, vie des Sociétés, établissement des contrats.
— Expérience des polices COFACE et des dossiers financiers exportation.
— Ordre, initiative, rapidité.
— Doit assurer secrétariat complet et savoir gérer les dossiers.
— Parlant et écrivant anglais et espagnol pour relations avec filiales.
— Rémunération intéressante.

Adresser C.V. manuscrit, photo (retournée) et prétentions à IRO ENGINEERING GESTION, 83, rue Montmartre, 75002 PARIS.

Sté assistance techn. informatiq. recherche **SECRETAIRE STENODACTYLO** EXPERIMENTEE. Bonne formation. Contact aisé. Tél. 742-35-25.

QUARTIER BATIGNOLLES
Filiale Groupe Allemand (matériel électromagnétique) cherche

SECRÉTAIRE COMMERCIALE
bilingue Français-Allemand
● Sténodactylo (sténo allemande non exigée) ;
● Allemand écrit et parlé (liaisons avec usine et [illegible]
[illegible]

Important organisme social recherche :
1) UNE STENODACTYLO DIRECTION.
2) UNE DACTYLO EXPERIMENTEE.
Avantages sociaux. Restaurant entreprise - Samedi libre. Envoyer C.V. détaillé et prétent. Bureau d'Organisation, GAMEX, 118, r. Tocqueville-17e.

Cherche personne pr garder enf. 3 après-midis par semaine 14 h 30-18 h 30. - Tél. 551-95-02.

Bureau en France de Société Pétrochimique Internationale rech. pour Paris-La Défense SECRETAIRE STENODACTYLO SERBO-CROATE, franç., anglais ou allemand, pour assurer liaison avec les bureaux de la Sté en Europe de l'Est. Ecr. av. CV et photo, à J.-P. RENOUARD, 10, r. J.-Jaurès - 92170 Puteaux.

INFIRMIERES [illegible]

[illegible] sema [illegible] MONTROUGE

[illegible] HOPITAL AMERICAIN [illegible] NEUILLY-SUR-SEINE

L'immobilier

exclusivités

appartem. vente

Paris

IIe - BOURSE PLEIN CENTRE GIRPA PROPRIETAIRE VEND DANS BEL IMMEUBLE DE CARACTERE, RESTAURE ENTIEREM. ET AVEC GOUT : STUDIOS - DUPLEX 2 PIECES ET 3 PIECES LOGGIA (PLAFONDS DE 3 A 4,20 METRES). TRES GRAND STANDING, INVESTISSEMENT DE GRANDE QUALITE. LE PROPRIETAIRE - GIRPA : 325-56-78 + 25-25.

XIIe, SUR FG-SAINT-ANTOINE PRES BASTILLE ET MARAIS, DANS IMMEUBLE RESTAURE STYLE EPOQUE, GIRPA VEND 87 STUDIOS ET DUPLEX + POSSIBLE GRANDES SURFACES. POUTRES APPARENTES + FENETRES PETIT BOIS, ASCENSEURS + INTERPHONES. V.-O. COUR INTERIEURE AMENAGEE AVEC FONTAINE ET ARBRES D'ORNEMENT. IDEAL PLACEMENT. STYLE + CONFORT. LOCATION ET GESTION ASSUREES - LE PROPRIET. GIRPA : 325-25-25 + 56-78.

CAMPAGNE A PARIS GRAND JARDIN PRIVE 2 niv., dble séj., 3 ch. + stud. SOLEIL. — ODE. 42-70.

Vue N.-Dame et Jardins, 75 m², grenier, dupl., lux. aménagé. Imm. caractère. — ODE. 42-70.

Claude-Bernard, bel imm., 3/4 P. pr., cuis., bs, chff. cal, 85 m² : 270.000 F. DEGOVE. SEG. 55-31.

BROCA. B. 3 P. + 2 terrasses, 100 m², 9e, seul à l'étage. Prix : 460.000 F. Téléphone : 337-88-14.

Alésia, stud. 30 m², tout confort, 6e ét., asc. 125.000 F. 589-49-34.

Glacière, 2/3 P., 60 m², tout cft, 6e ét., balc. 185.000 F. 589-49-34.

R. du Pont-Neuf, 5e, asc., 3 P., C., s. bs, chf. cal. TUR. 97-81.

Montaigne, splend. appt de réc., 350 m² à rénover. T. : 742-23-80.

Solférino, appt de réc., 235 m², vue impren., soleil. — 742-22-80.

S/CHP-DE-MARS. 230 m², appt de prestige. 5e étage. - 742-23-80.

16, rue Sophie-Germain : Studio, gd cft, ref. neuf, à partir de : 80.000 F. Mardi, merc., 14-18 h.

Parc Montsouris. b. 3 P., cuis., wc, bns, chauff. centr. 589-49-34.

Mº BAC IMMEUBLE 1930 3e étage, asc.-desc. Entr., TR. B. RECEPT., s. à m., 4/5 P., 2 s. de bs, sal. eau, cuis., avec escal. et entrée de service, chauff. et eau chaude collectif. Prix 950.000 F. Me voir s/place : 28, BD RASPAIL (au 3e étage droite), les 2 et 3 octobre, de 14 h 30 à 18 h 30.

Alésia, bel imm. p. de t., 4 P., gde cuis., wc, entr., 100 m² + service : 370.000 F. — 589-49-34.

PR. JARDINS du RANELAGH IMMEUBLE GDE CLASSE LUX. APPART de RECEPT. TR. ORIGIN. 300 m² + 100 m² en dupl. 2.500.000 NEVEU ET CIE - JAS. 51-84

RUE BEETHOVEN
Lux. appt. 4e étage, 110 M2, parking. — CIABA : 720-66-66.

MAISON - XVIIIe SIECLE
200 m. St-Eustache, 4 P., tt cft, ambiance except., conv. artiste. CIABA : 720-66-66.

Région parisienne

A 2 MINUTES DU BOIS NEUILLY - SAINT-JAMES : Quelques studios et 2 Pièces, dans immeuble de classe supérieure. Calme - Soleil - Jardin. Tél. : 722-99-85 et 747-82-24.

locaux commerciaux

MURS DE BOUTIQUE A vendre, plein centre de Paris, état impeccable. Loués : 5.000 francs par mois. Situation de premier ordre. Tél. : 434-14-41, pr rendez-vous.

TTE PROPR., RARE, BUTTE-MONTMARTRE. Bout. + appt lumineux, tt cft, 60 m² + s.-sol. Idéal commerce ou prof. artist., tourisme. 588-01-20, préf. matin.

GIRPA VEND DIRECTEMENT BOUTIQUES EMPLACEMENTS EXCEPTIONNELS VIIe - VANEAU - SEVRES (PRES « BON MARCHE ») 3 MURS DE BOUTIQUE GROUPEES OU SEPAREMENT. BAIL NEUF GROSSE RENTABILITE 15e FRONT DE SEINE MURS SALON COIFFURE QUARTIER EN PLEINE EXPANSION. PLUS DE BAIL. PROPRIETAIRE 325-25-25 + 56-78.

PLEIN CENTRE ST-DENIS - A louer à bail Bureaux Ateliers 600 m² envir. Parking. Faible reprise. Trav. - 887-87-84.

[illegible]

LE PERREUX [illegible]

constructions neuves

INFORMATION LOGEMENT

Centre Nation : 346-11-74
Centre Etoile : 525-25-25

pour vous loger ou pour investir vous propose :

— 30.000 appartements et pavillons nfs à l'achat ;
— une document. précise sur chaque programme ;
— un entretien personnalisé avec un spécialiste ;
— des conseils juridiques, fiscaux et financiers.

SANS AUCUN ENGAGEMENT DE VOTRE PART.

Service gratuit de la Compagnie bancaire.

CHAMPS-ELYSEES
11, RUE DE BERRI
STUDIOS, 2 et 3 PIECES
AU 7e ETAGE 6 PIECES 168 m2 TERRASSE 100 m2
TRES GRAND STANDING
PRIX FERME ET DEFINITIF
Finitions, livraison début 75
Bur. de vente s/pl. ouvert ts les jours 14 h-19 h (sf merc. et dim.)
P. DOUX 3, av. Grande-Armée 553-16-62

XVIe - TROCADERO
MEILLEUR PLACEMENT Prix ferme, non révisable. 6-8, RUE CHARDIN : LUXUEUX PETIT IMMEUBLE DE TRES GRAND STANDING, DOUBLE EXPOSIT., SOLEIL. QUELQUES 3 PIECES, BEAUX DUPLEX 120 M2, TERRASSE. Livraison janvier 1975. Appt témoin, vente s/place, tous les jours, 13-19 h., sauf dim. Tél. : 527-33-20 et 622-16-08.

locations non meublées

Offre

BOULOGNE - RESIDENTIEL Tr. belle réception + 1 chbr tél., gar. + Jard 400 m², Lux équip. 2.900 F. Tél. : JAS. 51-84.

BOULOGNE RESIDENTIEL STUDIO, lux. équipé. téléphone 800 F + charges. - JAS. 51-84.

ODEON - BD SAINT-GERMAIN RAVISS. 2 P., 110 M2. Tr. b. imm. gd stdg. 1.200 F. 704-88-15.

NATION, Studio, 43 m², 5e étage ascenseur, 640 F. — 366-14-92.

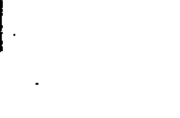
Demande

Cherche directement en banlieue Ouest 2 à 5 Pièces. - 950-36-70.

PARTICULIER à PARTICULIER Cherche 3, 4, 5 Pièces. 577-70-96.



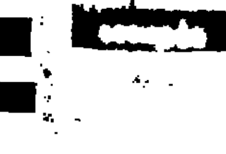



locations meublées

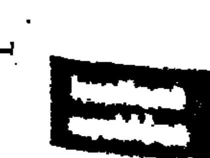
Offre

Montmartre, tr. b. appt origin. 70 m², mbles style, terrasse. Vue panoram. TEL. MOQ. 704-88-15.

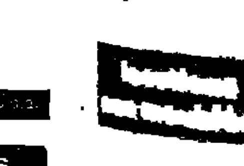
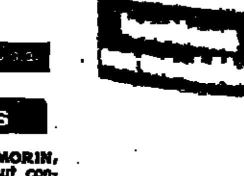
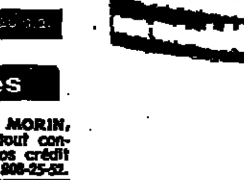


hôtels-partic.

AUTEUIL - CALME ABSOLU : Charm. mais. style anglais, état parf., récept., 3 ch., 2 bns, petit jardin. LARGIER. ANJ. 82-97.





bureaux bureaux

Au 17, av. GEORGE V

Il reste à louer
1920 m² de bureaux divisibles
lots à partir de 190 m²
Prestations luxueuses.




Richard Ellis s.a.

17, rue de la Baume - 75008
Tél : 225.27.80 et 551.08.54

URGENT - RECHERCHE : 10.000 à 14.000 m² de bureaux à l'achat. — Libres ou occupés. Paiement comptant. O.F.I.M.P., 25, rue Marbeuf. - BAL. 09-21.

BASTILLE. Propr. loue direct. IMM. ADMINISTR. OU CCIAL, 3.200 m² en 1 ou 2 lots, entièr. rénové, climatisé, équipem. intérieur au gré du preneur. Bail 3, 6, 9. LOYER EXCEPTIONN. BAL. 66-10.

Trocadéro. Petit immeuble neuf, 500 m² bureaux + 100 m² appts + dépend., tt cft, lib., bail sans repr., 10 lign. tél. — 225-66-10.

STRASBOURG-SAINT-DENIS S/BD 3e étage 85 m2 en 4 bureaux. Téléph. + 6 postes. En bail. 887-05-94.

fonds de commerce

PROVINS. Artère princ., à vdre très beau magasin pr ts commerces ou burx, logem. except., sur 2 étages, tout cft, cour, jard., possibilit. acquérir murs. Téléphone : 408-02-37.

PONTHIEU - COLISEE Bout. lib., 210 m² + s.-sol 135 m², bail 6 ans, loyer ann. 60.000 F. Téléphone : 225-66-10.

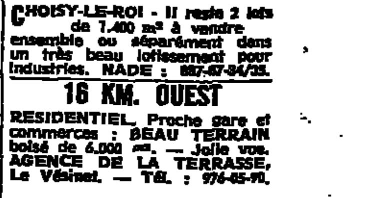
pavillons

R.E.R., NOGENT. 2 P., C., s. de B. + jard. 120.000. TUR. 97-87.

propriétés

COULOMMIERS, BORD MORIN, propriété parfait état, tout confort, prix 300.000 F, gros crédit possible. Téléphone : 808-25-52.

FLEURINES PRES SENLIS
42 kilomètres autoroute : belle maison, 360 m², 3 niveaux, jardin boisé 2.000 m², luxueux, confort, soleil. Tél. : ODE. 42-70.



terrains

CHOISY-LE-ROI - Il reste 2 lots de 7.400 m² à vendre ensemble ou séparément dans un très beau lotissement pour industries. NADE : 887-67-84/35.

16 KM. OUEST
RESIDENTIEL. Proche gare et commerces : BEAU TERRAIN boisé de 6.000 m². — Jolie vue. AGENCE DE LA TERRASSE, Le Vésinet. — Tél. : 976-85-90.

villas

PARC MAISONS-LAFFITTE (PRES HIPPODROME)
BELLE VILLA NEUVE
365 m², jardin 1.300 m², tt conft. S.P.E.I. : ALM. 55-11, poste 258, 14, avenue F.-D.-Roosevelt (8e).

les annonces classées du



Monde

sont reçues par téléphone

233.44.31

[illegible] **233.44.21**



	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02
REPRESENTAT. : Demandes	15,00	17,21
Offres	30,00	35,02
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER Achat – Vente – Location	24,00	28,02
AUTOS – BATEAUX	22,00	25,68
PROPOSITIONS COMMERC. CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	22,00	25,68

L'immobilier

appartements vente

Paris

...SON. IDEAL PLAC., 2 P., ... bs, 140.000, av. 28.000 F. ...ass. par nos soins. 555-72-54.

AVENUE HENRI-MARTIN ... 3 P., bains, mod., 95 m², ...ét., gd conft, ch. service. ...CHEL & REYL S.A. 265-90-65.

...E SUR SEINE. Près ORTF, ...n. P. de T., 9e asc., living ...ch., tt cft, 87 m². UNIQUE. ...000. - FONCIAL, 266-32-35.

...TION. Imm. P. de T., 4 p.p., conft, 4e, ascenseur, 85 m², téléphone, 900-44-73.

PASTEUR. Bel immeuble, gentil 4 pièces. ...RTIN, Dr Droit. 742-99-09.

CHAMP-DE-MARS ...cent studio, tt confort, sur jd. ...RTIN, Dr Droit. 742-99-09.

...RES AVENUE BRETEUIL ...ns imm. très grand standing ...P., 132 m² ...... 860.000 F ...P., 168 m² ...... 1.104.000 F ...ISPONIBLE IMMEDIATEM. ...L Mme Raynaud - 256-98-98.

...INT-GEORGES. Clair, beau ...p., conft, belle ch. service. ...RTIN, Dr Droit. 742-99-09.

CONVENTION (Métro) ...RFAIT 3 PIECES, CALME, ...CFT. Mercredi et jeudi, ...h. 30 à 19 h., 6, villa Robert-Lindet.- Tél. 531-72-77.

IDEAL PLACEMENT ...opriétaire vd. XVIIe, Villiers, ...ns imm. rénové, lux. studio, ...ec poutres appar., cuis. équ., bains, moqu. 828-02-74.

...ART, vd 2 p., entrée, cuis., ...de bs, wc, asc., tél., tout ...t, 50 m² + balc., calme, très ...soi., près Me Bus Marcel-Sembat, et tous commerc., libre ...suite, 165.000 F. Téléphoner après 20 h. au 605-04-94.

MADELEINE - TRONCHET ... bel appt, 7e étage, 125 m² ...balc., sal. s. à m., 4 ch., tt cft. PROGESCO, 522-24-83.

...EIN CIEL. 28e ét., tr. b. 4 p. Prix intéressant - 325-83-81.

SAINT-FRANÇOIS-XAVIER ...viss. 3-4 pièces à aménager. ...m. XVIIe classé. - CHARME, ...EICHER, BAL. 42-67.

...ecom. exceptionn. Stud. et ...p. à part, 50.000 F. 227-19-75.

...OURCELLES-PARC-MONCEAU ...udio grand luxe, immeuble neuf. - Tél. 522-42-90.

...ORTE DOREE 40, rue de TOUL ...pièces, 65 m², 5e ét. asc. Vis. ...le 3 de 14 à 19 h - 331-89-46.

15e RUE LECOURBE Immeuble neuf 4 pièces, 88 m² + loggia. 407.000 F, parking compris. ...isp. début 75. SOVIC : 533-80-90

...UGEAUD Studio confort dans immeuble récent 240.000 F. - Tél. 927-92-39.

ESPLANADE DES INVALIDES Sompt. rénov. DANS UN CADRE EXCEPTIONNEL ...UELQ. STUDIOS et DUPLEX traités luxueus. avec ascens. ...r. bne rentab. Poss. tél. et gar. ...pl. mercredi, jeudi, 12-19 h : 40 BIS, RUE FABERT

...IATION. Ds bel imm. P.d.T., ...pis escal., charges vendeur ...EAU 3 P. entr., cuis., w.-c. Poss., bs. occupé ...ar couple âgé, 100.000 F créd., ...oss. Vis. par propr. jdi 14h.30 16h.30. 8, r. Chevreul. 720-84-47

...AUTEUIL à rénov., caract. ...P. DUPLEX + TERRASSE. Lib. ste urgent. 548-60-07.

19e BUTTES-CHAUMONT. Immeuble neuf, 3 pièces 65 m² + jardin privé 93 m², 220.100 F. SOVIC - 533-80-90.

ROME SOL. 39-30 ...liv. + 2 ch. chff. centr., tél. ...rue et jdin, 230.000+C.F. Vis. ...di 14 h 30-17 h., 19, r. Bridaine.

PARIS-8e TERNES, très bel appt refait entièr. ...nf, imm. gd stand., 7 PCES, ...53 m², 2 s. de bs, cuis. entièr. ...équip., balc., 3 chb. de serv., libre de suite. Px 1.180.000 F. UFFI - 522-82-90.

23 AV. MOZART Propr. vend ...t cft, liv. dble angle, 3 chbr., ..., bs, 2 ent., 2 wc. -Tél. 10-19 h.

BUTTES-CHAUMONT ...déal pour placement, Standg. ...studio tout confort, 85.000 F. Location assurée - 345-86-41.

AVENUE TRUDAINE ...Studio 2 et 3 p., gd cft, imm. ...standg. Vis. ts les jours 10 h.-...18 h. 30, 3, rue Gérando.

TOUR DE SEINE ...8e ét. Vue except. Tr. b. 2 p., ...52 m², cuis., s. bains. Téléphone. Sur place, jeudi, vendredi, de 14 à 19 h., 39, quai de Grenelle.

SEGONDI, 874-68-45
17e TERNES Ds bel imm. P. de T., gd 4 p., ..., bs, wc, 98 m²+ch. serv. Px in-tér. Vis. jdi 14 h. 30-17 h. 30 : 82, AVENUE DES TERNES.

VUE PANORAMIQUE SUR PARIS. SOLEIL. BUTTE-MONTMARTRE Grand 4 pièces, tout conft. Prix 480.000 F. - HUSSON : 255-44-18.

16e EXCEPTIONNEL ...ds b. imm. angle, tt cft, appt caract., 3 nivx, 9 pces, poss. divis., 270 m²+balcon, terrasse. Vue panoram., soleil. Prix total, 900.000 F, 4e étage, asc., droite. Visites jeudi, 15 à 18 heures : 62, BOULEVARD MURAT. ELASDROT

XVIe - ALMA
Petit imm., gd standg, reste : 2 APPTS 3 et 4 Pièces. 522-83-14.

Région parisienne

A St-Cloud, entre Ch.-de-courses et gare du VAL-D'OR, appart. 4 p. + cave + box fermé, vue panoramiq. sur PARIS, 1.500 F/mois + charges. Tél. 772-16-70 ou 380-76-80, M. J.-C. Passedat.

MARLY-LE-ROI. Part. vend F5, 78 m² + 6 m² logg., vue panor., proximité R.E.R. Prix 165.000 F, crédit possible 130.000 F. Tél. dom. 963-36-95, téléphone bureau 963-39-21.

PANTIN (Me Eglise) Propriétaire vend, libres, studios et 2 pièces confort. Crédit important. M. MARTIN, 17, rue Godot-de-Mauroy, 75009 Paris. - 742-99-09.

Parc MAISONS-LAFFITTE Lux. APPT 7 PIECES, 190 m², avec 55 m² balcon, terrasse. Parking et garage. EXCLUSIVITE - 590.000 F. Sélection Immobil. 962-50-95.

FONTENAY-LE-FLEURY Parc Saint-Cyr, 4-5 p., 90 m², 8e et dernier étage. A SAISIR - 175.000 F. Sélection Immobilière, 962-50-95.

LA DEFENSE. IMM. U.A.P., TRES B. 4 PIECES, VUE, Ctre comm., pisc., aire jeux enfts. 878-07-43 matin, 783-43-99 H.B.

CLAMART. 2-3 pces, tout conft, calme. Tél. : 736-39-25.

NEUILLY-STE-FOY. 1er étage, B. 5 P., chbre serv., gar., tt cft, 700.000 - R.E.F., ELY. 02-85.

BANLIEUE OUEST
SURESNES. A saisir appt 5-6 p., 120 m², tt cft, ét. impec. 280.000.
CHAVILLE, 4 p., 80 m², réc., 8e étage, tout confort, parking.
BOULOGNE. Réc., studio tout confort, calme, 150.000 F. 256-32-65 et 225-66-44.

NEUILLY dans imm. P.d.T., grand 3 Pces, tout conft, refait par décorateur. Belle terrass., tél., sur place : mercredi-jeudi, 14 h. à 19 h., 22, RUE D'ORLEANS.

appartem. achat

JE RECH. tr. beau 6 ou 7 p. dans secteur 17e-8e. Tél. heures bur. Mme GILET, 387-75-82.

Achète, urgt, Rive gauche préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, studio, paiem. cpt ch. notaire. 873-20-67.

ACHETE URGENT COMPTANT chbre bonne Paris - 873-23-55.

appartements occupés

LE MARAIS
AFFAIRE EXCEPTIONNELLE Superbes appartem. occupés, tt conft, 4 et 5 pièces, dans bel imm. 18e Sc. Vendus 60 % valeur libre. - 260-30-15.

locations meublées

Offre

9e. 3 pièces, cuisine, bains. 1.400 F - TRI. 32-79, le matin.

Champ-de-Mars. Belle chbre, bains, chauffage, conft. 306-19-11.

locations non meublées

Offre

A LOUER. Lib., fin oct., 3 p., conft, 10e ét., 5e arrdt, près Jardin-des-Plantes. Repr. just. Téléph. : 508-28-00, poste 23-21.

5e. Studio, 770 F Ag. s'abst. 15-17 h. - 766-18-60.

MARNES-LA-COQUETTE 2 pièces, cuis., salle bains, cave, tél., envir. 50 m², 900 F mens.+ 15 % env. de charg. TAI. 61-00.

Bd Malesherbes. Imm. stdg, 4 pces, tt cft, moq., tél., prof. et mixte. Impeccable, 3.500 F. AMP. 17-47.

CHATILLON. Av. Division-Leclerc. 3 p., 2e ét., tt cft, 900 F, charges en sus. Renseign. : 253-54-10, av. 9 h. ou apr. 19 h.

8e Impecc. stud., moq., tt cft, tél., 800 F. 229-53-98.

Demande

Pr direct. sté rech. beaux appts std. ou villas 16e Neuilly, banl. Ouest jusqu'à 8.000 F. Faire offre 954-15-97, 954-30-49.

Coll. journal ch. 1er décembre, pav. ou appt 5-6 p., banl. sud. Ecr. à 6.574, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

NEUILLY. Part. ch. studio, tél. Ag. s'abst. 747-11-25, poste 307.

Etdte 1re a., pédiat, ch. studio tt cft + tél. ou poss. tél., 500 à 600 F max. Ag. s'abst. Ecr. à J. JAUBERT, c/o Mme ROUIL, 29, rue de Plaisance, Paris-14e.

hôtels-partic.

NEUILLY-S-Seine. Hôt. part., s/3 plans. Sél. dble + 5 ch. Jd. privé. Créd., 11 à 19 h. 18, AV. PH.-LE-BOUCHER.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

bureaux bureaux

BUREAUX MEUBLÉS GRAND STANDING
ENTRE
l'ÉTOILE et le TROCADÉRO
SERVICES COMPLETS :
- Hôtesses et Standardistes trilingues.
- Salles de conférences.
- Télex – Photocopies.
- Garage visiteurs.

HERSA - 553-50-11

NEUILLY
Ptaire loue 1 ou plus. bureaux, immeuble neuf. Tél. 758-12-40.

ITALIE, locat. 310 m², 17 bur. Park., 6 lignes tél. — M. POLO COFREMCA, 66, rue Moulin-de-la-Pointe (13e) — 588-57-47

A SAISIR
2 bureaux agencés, haut standing, 115 et 200 m². Vue imprenable ds imm. gde classe, 100 mètres périphérique et Me Porte-de-Pantin. Téléphones et Parkings. Loc. 450 F le m² clés en main. Tél. 359-92-30 — 92-79-29-04.

Bureaux 40 m² à céder, Champs-Elysées façade. Tél. 720-38-40.

GRANDS BOULEVARDS
Building commerc. gd stand., loue bureaux meublés hôtesses tril., secrét., park. télex salle conférence. Tél. : 770-90-12.

RAPP. GARANT. 10 %
POUR INVESTISSEUR
à 200 m. PARIS
Embranchement périphérique
Immeuble à usage de bureaux et atelier
LOTS DE 182 M²
Rens. S.A. H. Le Clair, 65, av. Foch, à Chatou. Tél. 976-30-02.

A LOUER 220 m² aménagés ds imm. nf gd stand. R. de Ch. sur BOULEVARD-17e, très belle vitrine publicitaire de 15 m., climatisat. Tél. 5 lign., 3 park., 8.500 F mens. Tél. : 766-54-60.

locaux commerciaux

Rue Caumartin. A vendre en l'état immeubles de bureaux à rénover, 500 mètres carrés environ sur 3 niveaux plus 100 mètres carrés sous-sol am. Prix à débattre. Rens. et vis. Protovelle S.A. 742-87-66. Poste 13.

Métro Bac, magnifiq. boutique, 330 m2, fac. 20 m., 2 lig. tél. 2 park. Ces. bail plus loyer 180 000 annuel. Excl. 705-22-68.

SEVRES-MAIRIE
Local libre en toute propriété. 40 m² environ : 80.000 F, avec possibilité appt 2 pièces, 40 m² environ, entrée, cuisine, w.-c., possibilité bains, 85.000 F. Rens. et visites : 755-85-30.

A CEDER DROIT AU BAIL
BUREAUX ET ATELIERS
Sortie autoroute Nord-Roissy.
BUREAUX : 160 m² sur 2 nivx, avec Matériel et Machines. ATELIERS : 120 m². COUR : 100 m² + garage. Chauffage central installé, parking aisé. 2 lignes téléph. Bail 3, 6, 9. Loyer mensuel 1.200 F. Inter. s'abstenir. Tél. pour R.V., heures de bureau : 427-14-91 ou Domicile : 932-61-90.

CRETEIL (Métro ECHAT)
2.000 ou 4.000 m² de dépôts. 500 ou 1.000 m² de bureaux. Location. Téléphone : 292-23-18.

fonds de commerce

Chartres, pied cathédrale, spl. restaurant, bar, discothèque, cadre idéal. Pos. exc. pour hôtelier., état neuf, prix justif. Tél. : 566-05-87.

CHARENTE S. PAPET.-LIBR. Empl. 1er ord., log. conf. CA 1 unit. à dév. Poss. murs. Il faut minimum 300.000 pour traiter. Tél. (45) 82-05-49, après 20 h.

AGENCE IMMOBILIERE
Rive gauche. Tenue 20 a. C.A., 550.000. gr. rapp. 350.000 F. VIOU, 20, r. Pt-Neuf - 236-86-29.

immeubles

Immeubles de rapport à vendre Paris, banlieue, province. Vion S.A., 89, faubourg Saint-Honoré, Paris-8e. Tél. 266-66-92.

constructions neuves

XVIIe
LE CENTAURE
143, rue de Saussure.
LUXUEUX Petit immeuble habitable FEVRIER 1975
PRIX FERME 4.700 LE M2
3 pces 70 m² + 19 m² balc. S. Bs., cuis. décorées, équip., cave, PARKING en sous-sol. Crédit 80 % sur 20 ANS.
S/PL. ts. les jours 15-19 h. sf. dim. et lundi ou tél. INF. IMMOBILIERE : 266-56-50.

CHATOU
R.E.R.-OUEST
12 MINUTES ETOILE
IMMEUBLE DE LUXE
1 A 7 PIECES
20 % COMPTANT
Rens. H. LE CLAIR, ALM. 13-72.

propriétés propriétés

CORSE - GOLFE DE PORTO
vends
TRÈS BELLE PROPRIÉTÉ
bord mer, plage, site unique
construction porphyre rose
3 chambres, séjour, 2 salles d'eau
Terrasses, garage, jardin, 4.000 m2 boisés
Libre vente.
Ecr. HAVAS ST-RAPHAEL, No 1971, qui transm.

Bord rivière, type normande, vaste séj. âtre, pout., appt. 3 chbs, bns, conft, cuis. équip., cave, gren. am., gar. 1 600 m2, terr. site remarq. 210 000 av. gr. créd. AVIS, 8, fbg Cappeville, Gisors. Tél. (10-32) 405.

LARGIER
AGENCE DES AMBASSADES
32, bd Malesherbes, Paris (8e). ANJ. 18-83, recherch. d'urgence pour sa client. PROPRIETES JUSQU'A 70 Kilomètres. PARIS OUEST, SUD et NORD. Prix indifférent si justifié.

TOURAINE 180 km PARIS
Plaisante GENTILHOMMIERE 8 Pces communs, parc, bois, terres, prairies. 40 ha, 1.500 m. rivière. Ensemble sympathique. CHATET 371 - 50 FRANCUEIL.

Rég. Les Andelys. Typ. mais. normande, sans travaux, 3 P., tél., bns, conft, cuis. arr., cuis., cell., gren. amén., gar., b. terr. clos, 135.000 F avec 27.000 F. AVIS 8, Faubourg Cappeville, Gisors. Tél. (10-32) 405.

CHOIX MAS - BASTIDES, Le Tuc, B.P. 14 ORANGE 84.

Pr. Fontainebleau, demeure caractère 10 p., 400 m2, parc 2 ha. Mais. gard. 600.000. TRI. 95-21.

80 KM NORD, jol. mais. med de pl.-pied liv. 65 m² 4 ch., 3 bns., impecc., tout cft. dépend. Parc 5.000 m² bord. par rivière. LARGIER. ANJ. 18-83.

chasse-pêche

Chasse perdreau Beauce organisée journée 6-13-20 oct. Tél. : 8 h. mat. ou soir (15-38) 02-00-40.

terrains

MENTON terrain boisé 6.000 m2 + cabanon, expos. sud et ouest. Vue sur mer et montagne, eau, électr., route. Prix : 70.000 F. Ecr. No 7.295 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

REG. MONTF.-L'AMAURY
Superbe parc boisé de 11 hectares et demi traversé par ruisseau, belle pièce d'eau, arbres centenaires essences diverses

LOTISSEMENT ACCORDE
25 lots pour propriétés grand standing. Prix 2 800 000 F. Tél. : 936-21-76.

MEAUX près terr. à bâtir, av. perm. constr., 530 m², 45.000 avec 5.000. TRU. 86-81.

Seine-et-Marne. Vd terr. 15.000 m² construct. pour entrep. ou particul. Bord route et forêt. Viabilité. Prix intéressant. Tél. 423-52-91, sauf le mercredi.

villas

Brétignolles-sur-Mer, Vendée, villa 4 p., 500 m. plage, ent. aménag., 160 000 F. T. Inter. Téléph. 973-63-59, heures bureau.

CHAVILLE. Impeccab. Séjour, 3 chbr., gd conft, gar. Beau jard., 400.000. 926-82-80.

viagers

CHERCHE-MIDI, 3 p., 85 m2. Charme ancien sur jardin, 3e ét. ss asc. T. ELY. 02-85.

maisons de campagne

MAISON CAMPAGNE
PIERRES DU PAYS APPARENTES
Montagne Bourbonnaise
Salle commune, gde cheminée, poutres apparent., 3 ch., grenier. 1.000 m² terrain environ, EDF branchée, eau sur place.
PRIX 42.000 F
PROGECO, 20, r. Source-Hôpital, (03200) VICHY. Tél. 16-70-98-39-90, même dimanche sur rend.-vous (fermé le mercredi).

fermettes

NEMOURS Fermette toute pierres, sortie village calme, 4 bel. pièces hab. suite + gren., dépend. + grange, cave, jardin-verg. clos. 145.000 F Facil. - G.I.M. NEMOURS FACE EGLISE 428-03-09 et 428-11-74

domaines

SOLOGNE
Agréable PROPRIETE CHASSE, 225 ha seul tenant, 1/3 plaine, 2/3 bois, travers. par rivière. Poss. 2 étangs. M. M. 1 2 p. + R.D.V. chasse. 8 p. Fermette. TOUT LIBRE A LA VENTE CABINET LA SOLOGNE ROMORANTIN Tél. : 76-02-92.

pavillons

Construct. ancienne, coin camp., cuis, séj, salon, s. eau 1er ét., 3 chamb, sal. de bains, 2e ét. en grenier, chauf. cent., cave, terr. 1 000 m2, possib. divis. 350 000 F. Galées, 64, r. prés. Roosevelt, Sartrouville.

Maisons-Laffitte, pavillon époq. 1900. Sur joli jardin 400 m2 séjour double 23 m2, salle à manger 16 m2, 4 chambres, deux bains, garage, buanderie, w.-c. Exclusivité, 400 000 F. Sélection immobilière, Tél. : 962-50-96.

CHATOU 5' R.E.R.
Pavill. ravalé, 6 Pces, tt conft, jardin, garage. Prix : 330.000 F. S.A. H. LE CLAIR, 65, av. Foch A CHATOU. - Tél. : 976-30-02.

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

URBANISME

CENT VILLES A PROTÉGER

M. Guy manque d'hommes pour appliquer sa politique

En décidant d'intervenir dans le destin des villes ordinaires, en souhaitant être « *averti* » *des décisions qui s'y préparent*, en sortant du carcan « vieilles pierres » ou « villes d'art », M. Michel Guy se veut « ministre de l'urbanisme » au même titre que l'est le ministre de l'équipement.

Si le secrétaire d'Etat à la culture comptait sur les seules forces de ses services pour mener à bien cette politique, il n'irait pas très loin. Il faudra encore deux ans pour que le ministère dispose, par exemple, d'un représentant par département. Dix postes d'architectes des bâtiments — ces fonctionnaires à qui les décisions de M. Guy vont *donner un surcroît de travail.* — Alors que, face à eux, la moindre direction départementale de l'équipement (D.D.E.) dispose de sept ou huit architectes pour examiner les permis de construire.

Pour faire passer dans la réalité son souci que les centres des villes soient préservés des changements trop brutaux, des percées assassines et des « rénovations » intempestives, M. Guy devra compter aussi sur les fonctionnaires du ministère de l'équipement eux-mêmes. Du haut en bas de la hiérarchie, de Paris vers les D.D.E., un *nouvel état d'esprit* se dessine. Ceux qui voient les villes transformées en vastes échangeurs, qui rêvent de plans de circulation, oublient les bâtiments qui bordent les rues et envoient en enfer l'âme des villes, devront se recycler. Penser à la ville et non plus aux routes qui la traversent, comme par exemple les responsables de l'aménagement du territoire et de l'équipement ont commencé à le faire, en lançant avec les affaires culturelles la stratégie des villes moyennes. — M. Ch.

Ricardo Bofil

l'homme du « taller » de Barcelone

Un architecte de talent, habité par le feu sacré. Le regard intense, la silhouette frêle. Simple. Modeste, presque. Le sens des formes et de leurs valeurs symboliques, aimant les idées générales et généreuses. Ricardo Bofil est l'architecte qu'a choisi M. Michel Guy, secrétaire d'Etat aux affaires culturelles, pour diriger le Centre de réflexion sur l'architecture.

Il n'a pas l'allure de l'architecte-homme d'affaires ni de l'architecte-technocrate qui manipule des opérations complexes. Au contraire, c'est un poète qui n'est sûr de rien. La recherche inquiète est son domaine. Des architectes de cette trempe, on en trouve partout. Ce sont des architectes de vocation. Mais ce n'est pas le genre qu'on poussait il y a encore peu, en France, où l'industrialisation a conduit l'architecture dans une phase fonctionnaliste stérile.

Le « taller », l'atelier de Ricardo Bofil, de Barcelone, ville d'un autre architecte génial et fou celui-là, Gaudi, n'a pas tenté de ressembler à une entreprise moderne — comme c'est le cas en France. C'est une organisation artisanale, dont le capital est la matière grise, l'imagination et l'intuition, la capacité d'intégrer les rêves des gens pour leur donner forme.

Des « ateliers d'architecture », il en existe en France. Ils additionnent les connaissances d'architectes, d'ingénieurs, de sociologues, de décorateurs, etc. Mais le « taller » de Barcelone associe, lui, depuis une dizaine d'années, les architectes aux poètes, écrivains, peintres, philosophes. Tous hommes d'intuition et tous choisis pour leur complémentarité, capables de rêver pour les autres et d'interpréter le rêve des autres. Ils font du « marketing », mais au second degré, par une approche poétique qui tente de débusquer les désirs profonds des gens pour les réaliser ici dans un ensemble de logements, là dans un espace urbain ou un édifice public.

C'est selon cette voie intuitive que Ricardo Bofil a conçu son plan pour les Halles. Son jardin sera une « architecture verte », créé pour la fête et les loisirs populaires. Le « taller » travaille en artiste et non en technocrate. Sa démarche est trop floue et incertaine pour réussir à tous les coups. Mais ses ambitions sont généreuses et peu courantes dans le monde de l'architecture des pays industrialisés, qui s'est mis plutôt à ressembler à une entreprise industrielle.

Un des projets du Centre de réflexion architecturale qu'animera Ricardo Bofil concernera la « recréation » d'un espace urbain. Le plan-construction a réalisé des expériences fort intéressantes sur le renouveau de l'architechture du logement (le Monde *du 28 février), mais l'amélioration touche surtout l'espace privé de l'habitat. Il n'aborde pas vraiment celui de la rue, que l'architecture moderne a détruite. Entre les immeubles, le « vide » est également un espace architectural public dont on a perdu le sens et qu'il va falloir réinventer : redessiner des places, des centres, des espaces verts, bref, des espaces où se déroule la vie publique.*

D'un gouvernement à l'autre, le changement est caractéristique. Naguère, on avait rattaché l'innovation à l'équipement. Voici qu'on la remet aux mains de la culture. Ricardo Bofil pense que, au-delà du fonctionnalisme, l'architecture ne saurait se renouveler que par de nouveaux apports culturels, dans la mesure où elle redevient le domaine de l'imagination et de la poésie. Le festival de l'architecture en projet pourrait bien provoquer un bouillonnement d'idées dont il peut rester quelque chose.

JACQUES MICHEL.

LES PROPOSITIONS DE L'ADMINISTRATION

Les nouveaux sites

Voici la liste des sites parisiens que M. Guy souhaite inscrire à l'inventaire et la liste des cent villes auxquelles il propose de délimiter un « site inscrit » dans leur centre historique.

Dans un site inscrit, les demandes de permis de construire doivent être soumises pour avis à l'architecte des Bâtiments de France, qui a deux mois pour refuser ou accepter le projet ou encore proposer des modifications.

● A PARIS : quatre arrondissements de la rive droite.

M. Guy propose d'inscrire à l'inventaire les huitième, neuvième, seizième et dix-septième arrondissements, et de compléter la protection des sept premiers arrondissements qui l'étaient déjà presque entièrement. D'autres sites plus restreints seront délimités : autour du canal Saint-Martin (dixième et onzième), un îlot du début du vingtième siècle, près de la gare de Lyon (douzième), un ensemble de villas, rue Mouzaïa (dix-neuvième), et l'ancien village de Charonne (vingtième).

● EN PROVINCE : le centre historique de cent villes.

Agen, Ajaccio, Alençon, Angers, Angoulême, Annecy, Arras, Auch, Aurillac, Autun (1), Avignon (1).

Bastia, Bayonne, Beauvais, Belfort, Bergerac, Besançon (1), Béziers, Biarritz, Blois (1), Boulogne-sur-Mer, Bourg-en-Bresse, Bourges (1), Brive-la-Gaillarde.

Cambrai, Cannes, Carcassonne, Carpentras, Castres, Châlons-sur-Marne, Chambéry, Charleville-Mézières, Charenton, Châtellerault, Chaumont, Clermont-Ferrand, Compiègne, Creil.

Dieppe, Douai, Dreux.

Epinal.

Fréjus.

Gap, Grenoble.

Hyères.

Laval, Lille (1), Limoges, Lunéville, Lyon (1).

Mâcon, Marseille, Martigues, Meaux, Melun, Menton, Metz, Montauban, Montluçon, Montpellier (1), Moulins, Mulhouse.

Narbonne, Neuilly-sur-Seine, Nice (1), Nîmes, Niort.

Orange, Orléans.

Pau, Perpignan, Pessac, Poissy.

Quimper.

Roanne, Rochefort, Rodez, Rouen (1), Rueil-Malmaison.

Saintes, Saint-Brieuc, Saint-Cloud, Saint-Etienne, Saint-Maur-des-Fossés, Saint-Omer, Saint-Quentin, Salon-de-Provence, Sélestat, Sète, Stains, Strasbourg (1).

Toulon, Toulouse, Tulle.

Valence, Valenciennes, Vichy, Vienne, Vincennes.

(1) Villes ayant déjà un secteur sauvegardé, mais qui semblent mériter une protection sur un périmètre plus large.

LES NOUVEAUX MONUMENTS

D'autre part, M. Guy va proposer à la commission supérieure des monuments historiques d'inscrire ou de classer deux cents édifices postérieurs à 1815. Le propriétaire d'un monument inscrit à l'inventaire doit aviser l'architecte des bâtiments de France des travaux, voire de la démolition, qu'il envisage. Le fonctionnaire a deux mois pour dire s'il accepte ou refuse les modifications prévues. A la limite, il peut, pour empêcher la démolition, proposer le classement de l'édifice. Cette mesure, qui nécessite l'accord du propriétaire ou l'intervention du Conseil d'Etat, est beaucoup plus rigoureuse. Aucune modification ne peut être faite sans l'accord du ministère. Des subventions compensent cette contrainte.

Voici la liste des nouveaux monuments situés à Paris :

Ier arrt. — Bourse du commerce, par Blondel ; magasin Bally, 11, boulevard de la Madeleine, par Mallet-Stevens ; immeuble moresque, 28, rue de Richelieu.

IIe arrt. — Salle de lecture de la Bibliothèque nationale, par Labrouste.

IVe arrt. — Hôtel de Ville, extérieur et décors.

VIe arrt. — Immeuble, 26, rue Vavin, par Sauvage ; immeuble, 140 bis, rue de Rennes, par Auscher, 1904.

VIIe arrt. — Immeuble, 3, square Rapp, par Lavirotte ; immeuble, 18, rue Sédillot, par Lavirotte.

VIIIe arrt. — Eglise Saint-Augustin, par Baltard ; Petit Palais ; Grand Palais.

IXe arrt. — Eglise Saint-Eugène, par Boileau ; magasins du Printemps, boulevard Haussmann, par Sédille ; magasins Galeries Lafayette, grand hall et coupole.

Xe arrt. — Hôpital Lariboisière ; gare du Nord, par Hittorf.

XIe arrt. — Ateliers Esders, 78, avenue Philippe-Auguste, par Perret ; église Saint-Cristophe de Javel.

XIIIe arrt. — Cité refuge de l'Armée du Salut, 12, rue Cantagrel, par Le Corbusier.

XIVe arrt. — Atelier Braque, rue du Douanier, par Perret ; maison Guggenbuhl, angle rues du Douanier et Nansouty, par Lurçat ; maison Ozenfant, 53, avenue Reille, par Le Corbusier ; hôtels particuliers, 1, 3, 4, 8, 9, 11, villa Seurat, par Lurçat ; église Notre-Dame-du-Travail, 59, rue Vercingétorix.

XVIe arrt. — Hôtels, 4, 6, 7, 10 et 12, rue Mallet-Stevens, par Mallet-Stevens ; immeubles, 17, 19 et 21, rue La Fontaine ; 43, rue Gros et rue Agar, par Guimard ; hôtel, 60, rue La Fontaine, par Guimard ; immeuble, 65, rue La Fontaine, par Sauvage.

XVIIIe arrt. — Maison de Tristan Tzara, 15, avenue Junot, par Loos.

PREMIÈRES RÉACTIONS DES ÉLUS DE LA BANLIEUE : DES CONTROLES SUPPLÉMENTAIRES

Les responsables des communes de la banlieue parisienne dont les centres historiques vont être inscrits à l'inventaire des sites ont accueilli cette nouvelle avec perplexité.

A *Stains* (Seine-Saint-Denis), on s'interroge sur la signification du terme « centre historique ». Est-ce la rue du centre ville, ou les abords des monuments comme la mairie ou l'ancienne porte du château ? Dans le premier cas, les édiles souhaiteraient pouvoir rénover totalement ce que ne leur permet pas la proximité de l'aéroport du Bourget ; dans le second, ils réclameraient des crédits pour restaurer les vieilles pierres.

A *Saint-Maur-des-Fossés* (Val-de-Marne), on cherche à quel centre ville le secrétariat d'Etat à la culture peut se référer, car la commune en possède quatre, autant que de stations du métro express régional. Les monuments historiques comme l'église Saint-Nicolas, le square de l'Abbaye et la tour « Rabelais » présentent la caractéristique de ne pas se trouver dans l'un de ces centres...

A Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine) et à Charenton (Val-de-Marne), on craint que des contrôles supplémentaires ne viennent compliquer les rénovations en cours. M. Alain Griotteray, maire républicain indépendant de Charenton, nous a déclaré à ce sujet : « *J'espère que la nouvelle réglementation me facilitera la tâche. Mais si c'est un contrôle de plus, c'est une erreur. Car, on discute à n'en plus finir d'un étage d'un bâtiment et par ailleurs, on laisse faire, comme à Ivry, ou on construit une cheminée hideuse en face de ma mairie qui est classée.* »

TRANSPORTS

A BORD DU « FRANCE »

Les volontaires décidés à « se battre jusqu'au bout » sont invités à s'y engager par écrit

« *Nous allons vers un durcissement de l'action.* » Tel est le sentiment exprimé mardi soir 1er octobre par le comité de coordination à bord du *France*, après la réunion du Conseil supérieur de la marine marchande. Pour beaucoup de marins, cette réunion semblait constituer l'ultime espoir. Mais, étant donné son échec sur la question du paquebot, les responsables du mouvement n'attendent pas « *une fin rapide du conflit* ».

Au cours d'une réunion à bord, l'un des animateurs du comité a déclaré : « *Nous sommes déterminés à ne pas accepter le « diktat » du gouvernement concernant un retour du navire au Havre sous certaines conditions que nous jugeons inacceptables et nous sommes résolus à poursuivre l'occupation du navire telle qu'elle se déroule actuellement.* »

Le *France* est toujours ancré au large de Saint-Vaast-la-Hougue et tous les membres de l'équipage décidés à « *se battre jusqu'au bout* » ont été invités à s'engager par écrit.

En prévision d'un probable prolongement de la grève, des dispositions ont été prises par le commandant Christian Pettré pour assurer le réapprovisionnement de son navire en mazout. Une barge chargée de 2 500 tonnes est attendue prochainement.

D'autre part, le plan de croissance de la marine marchande, qui était examiné mardi au Conseil supérieur, a été approuvé par tous les membres du conseil, sauf par les syndicalistes C.G.T. et C.F.D.T., qui se sont abstenus. Pour M. Louis Coppin, président de la fédération C.F.D.T. des gens de mer, il s'agit d'un plan « *qui oublie le cabotage, les questions de formation professionnelle et la part du trafic français sur les liaisons de la Manche* ». Pour M. Augustin Gruenais, secrétaire de la fédération des marins C.G.T., « *le plan est vague et les transports de passagers sont passés sous silence* ».

En Italie : un trou de 900 millions de francs

De notre correspondant

Rome. — L'affaire du paquebot *France* est suivie en Italie avec un milaire agité ici en ce moment grand intérêt. Car un problème si-même, et à une plus grande échelle les milieux maritimes. Un projet de loi, qui doit être soumis prochainement au Parlement, prévoit, en effet, le désarmement des grands transatlantiques appartenant à l'Etat et l'abandon progressif des croisières internationales d'ici à 1977-1978. Il ne restera plus en activité que quelques navires de moindre importance, affectés aux circuits courts et reliant les îles. Mais on créera une flotte marchande très importante, qui permettra à l'Italie de ne plus confier 80 % de ses produits d'importation et d'exportation à des navires battant pavillon étranger.

Les mesures projetées concernant la Finmare, société financière qui regroupe les quatre compagnies de navigation à capital public : l'Italia (possédant notamment le *Raffaelo* et le *Michelangelo*) l'Adriatica la Tyrrenia et la Llyod Triestino. Comme en France, elles s'expliquent par des raisons simples et chiffrées : en 1962, 68 % des voyageurs franchissaient l'Atlantique nord par bateau ; la proportion n'était plus dix ans plus tard, que de 2,5 % à cause du développement des moyens de transport aériens. Les paquebots de la Finmare — parmi lesquels vingt-deux « géants » — ont coûté à l'Etat italien 70 milliards de lires en 1971, 90 milliards de lires en 1972 et 120 milliards de lires en 1973 (près de 900 millions de francs). Le déficit prévu pour les années à venir est tel qu'on a préféré en rester là. Deux solutions ont été envisagées : la vente des navires (à une société libérienne par exemple, qui voudrait les utiliser pour des croisières en Afrique) ; la conversion du *Raffaelo* et du *Michelangelo* (25 milliards de lires de déficit à eux seuls en 1974) en auberge flottante pour les ouvriers et techniciens italiens qui construisent une aciérie dans le golfe Persique ; enfin le désarmement.

C'est cette dernière solution qui a été choisie et les syndicats ont dû s'y résigner. Mais ils ont demandé de ne pas faire payer aux seize mille employés de la Finmare les erreurs d'une politique de prestige, commises pendant les années 60, alors que la crise était déjà prévisible. Réclamant un étalement des mesures de désarmement — cinq ans au lieu de trois — les syndicats se montrent particulièrement inquiets, quant au sort réservé aux quelques quatre mille membres du personnel hôtelier de bord. — R. S.

A PROPOS DE...

La modification des circonscriptions administratives

REDESSINER LA FRANCE

Alors que les remous provoqués par le projet du gouvernement de transférer à Toulon la préfecture du Var continuent à agiter les milieux politiques et économiques de ce département provençal, le conseil des ministres du mercredi 2 octobre devait adopter des mesures d'équipement en faveur de la Corse et décider d'engager la procédure permettant d'aboutir à la division de l'île en deux départements et en deux conseils généraux.

M. Michel Poniatowski, ministre d'Etat et ministre de l'intérieur, aime les opérations « coup de poing ». Et pas seulement pour ce qui concerne la sécurité des citoyens. On l'a bien vu avec l'annonce surprise, il y a une semaine, du projet de déposséder Draguignan de sa préfecture au profit du port et de la ville industrielle de Toulon. Serait-ce dans l'optique de rattacher une jour la région de Draguignan aux Alpes-Maritimes ? En tout cas, ce fut une bombe, et les protestations se multiplièrent. Non sans raison. Plusieurs observateurs remarquèrent que le projet était visiblement contradictoire avec politique d'aménagement du territoire — dont le ministre d'Etat est responsable — et qui consiste, très officiellement, à tout faire pour réanimer les régions rurales, notamment en mettant un terme aux fermetures de services publics (écoles, perceptions, postes, voies ferrées).

En revanche, on est en droit de penser que c'est ce souci qui anime le ministre d'Etat pour ce qui concerne l'île de Beauté. Après son voyage en Corse, en mars dernier, M. Pierre Messmer, alors premier ministre, avait promis un renforcement des structures administratives et davantage de pouvoirs et de responsabilités aux fonctionnaires régionaux de l'île. Maintenir ou créer davantage de services publics auprès des habitants dans une région où les montagnes rendent difficiles les communications, c'est une intention qu'on ne peut qu'approuver. Mais la nouvelle « opération Corse » projetée par les pouvoirs publics est ressentie dans l'île comme une affaire purement politique. Il s'agirait de permettre à la majorité présidentielle, représentée par le député U.D.R., M. Jean-Paul de Rocca-Serra, de se renforcer par la présence d'un député supplémentaire à Ajaccio. On aboutirait à une coupure de l'île, le nord penchant vers la gauche, le sud étant plus favorable à l'actuelle majorité. Mais ce projet, s'il est engagé, risque de déclencher une nouvelle tempête de protestations de Bastia à Bonifacio.

Puisque M. Poniatowski prend des initiatives de géographie administrative, on est tenté de lui suggérer de regarder vers le département du Nord. L'arrondissement de Valenciennes, à l'est (380 000 habitants), est plus peuplé que chacun des quarante-trois derniers départements français et que la seule région de Corse. L'idée, soutenue vigoureusement depuis plusieurs années par les clubs — (giscardiens, Perspectives et Réalité — serait de créer un nouveau département du Hainaut rassemblant les arrondissements de Cambrai et d'Avesnes, avec, au total, 800 000 habitants. A Valenciennes, en effet, on supporte mal « le monopole de la métropole » lilloise. Comme le disaient récemment les responsables de cette ville, « au moment où on veut favoriser les cités moyennes, cette omnipotence apparaît de plus en plus comme de l'inconvenance ».

Et puisque M. Poniatowski réunit sous sa tutelle la réforme régionale, on espère qu'il essaiera, sans attendre, de mettre un terme à certaines querelles de limites régionales. Et aussi qu'il favorisera la réunification de la Haute et de la Basse-Normandie. La chose ne devrait pas être trop difficile depuis que M. André Bettencourt (rép. ind.) a remplacé à la présidence de l'assemblée de Haute-Normandie M. Jean Lecanuet, garde des sceaux, maire de Rouen, qui excluait jusqu'à maintenant l'idée que la préfecture de la nouvelle région pourrait être installée ailleurs qu'à Rouen.

Aménager le territoire c'est peut-être d'abord redessiner les régions et les départements. Du coup, les impératifs économiques ne peuvent être dissociés des préoccupations sociologiques et politiques.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

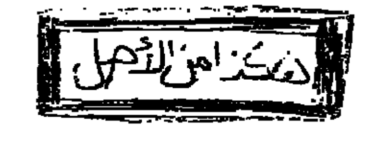
CORRESPONDANCE

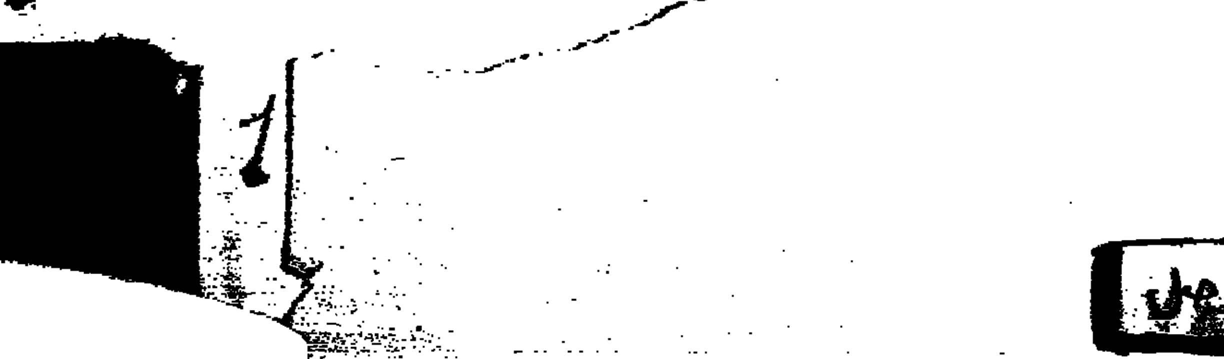
Passagers sans bagages

M. Serge Doubrovsky, professeur à l'université de New-York, nous écrit :

Je me permets de vous écrire pour exprimer ma surprise et mon désarroi devant l'« oubli » où ont sombré... les passagers du *France*. S'il est question, comme il se doit, des gigantesques problèmes (à la taille du navire, en somme) posés au gouvernement et à l'armateur, d'une part, et à l'équipage, de l'autre, il est rarement fait état de ceux qui se situent entre ces deux positions, c'est-à-dire, pour l'heure, dans un vide de jour en jour plus inconfortable.

Certes, passagers et bagages de cabine ont été transbordés à quai le 11 septembre dernier. Mais une cinquantaine de voitures et de nombreux bagages de cale n'ont pas été déchargés. Comme M. Augustin Gruenais, secrétaire général des marins C.G.T., le relevait dans vos colonnes, tous les passagers du *France*, de loin s'en faut, ne sont pas des milliardaires. Il y a, surtout en cette saison, beaucoup de professeurs et d'étudiants, venus passer l'année dans nos universités et lycées. Pour ces personnes, dont je suis, il devient chaque jour plus difficile de se vêtir, d'exercer leur profession, avec leurs instruments de travail au large, et, tout simplement, de vivre. Il y a des cas de détresse véritable. Pour certains de leurs propriétaires, leurs voitures, qui ne sont ni des Mercedes ni des Cadillac, étaient un moyen de se rendre en leurs lieux de travail, qui en Iran, qui en Suède, qui en Yougoslavie, et des familles entières se trouvent jetées à terre, démunies de leurs possessions terrestres.





LA VIE ÉCONOMIQUE

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU FONDS MONÉTAIRE

Il n'y a pas d'effondrement à craindre sur les marchés financiers

déclare le secrétaire américain au Trésor

De notre envoyé spécial

Washington. — C'est devant une salle comble que M. William Simon, secrétaire américain au Trésor, a assuré mardi que les mécanismes de marché continuaient à « répondre raisonnablement bien aux exigences de la situation présente » et qu'il n'y avait pas d' « effondrement » à craindre de ce côté-là. (Voir les extraits ci-dessous de la déclaration de M. Simon.)

Bien qu'elle s'adressât, en principe aux cent vingt-cinq autres délégations présentes, l'allocution de *M. Simon paraissait* au moins autant destinée au public américain qu'il s'agit de convaincre — au moment où l'administration républicaine met la dernière main à son programme anti-inflationniste — que l'inflation est l' « ennemi n° 1 » à combattre, et non pas le marasme économique.

Que l'inflation soit le plus grave, sinon l'unique danger que court actuellement l'humanité, c'est ce qu'a proclamé avec plus de conviction que quiconque, dès sa première phrase, le ministre allemand des finances, M. Hans Apel. Il a été le seul à affirmer cette évidence qu'« *il n'y a aucun besoin d'une augmentation générale des liquidités internationales* » et que « *le Fonds, en tant que gardien du système monétaire international, ne devrait pas, de son propre chef, engendrer de nouvelles pressions inflationnistes* ».

Pour ou contre de nouvelles « facilités » monétaires

Bien que M. Apel ne s'oppose pas (comment le pourrait-il tout seul ou presque ?) à ce que le F.M.I. « *explore et utilise* » d'autres formules de « recyclage », il préférerait que l'argent des pays producteurs de pétrole serve à financer non pas les importations courantes des pays déficitaires, mais des investissements à long terme, notamment dans les pays pauvres. Comme s'il y avait un début de solidarité entre les pays créanciers, l'Allemagne fédérale s'est montrée soucieuse de voir augmenter l'influence des pays producteurs de pétrole au sein du F.M.I. et de la Banque mondiale.

C'est une tout autre chanson qu'on a entendue du côté italien : M. Emilio Colombo, ministre du Trésor du gouvernement de Rome, a demandé une nouvelle allocation de droits de tirage spéciaux. De même, du côté britannique, M. Healey, a affirmé que la hausse du prix du pétrole avait des effets au moins autant déflationnistes — parce qu'elle induit une baisse de la consommation — qu'inflationnistes. Si M. Fourcade voit dans cette diminution de l'utilisation du pétrole une incitation pour changer de modèle de société, *telle n'est pas du tout la préoccupation* du chancelier de l'Echiquier, qui cherche à promouvoir des *mécanismes permanents de financement* des déficits auxquels il ne semble pas envisager la possibilité (ni peut-être la désirabilité) de mettre un jour fin.

Encore qu'il n'ait pas cité de chiffre pour la nouvelle « *facilité* » (c'est le mot employé, et il est bien trouvé de crédit, qu'il préconise de créer au sein du F.M.I. pour « recycler » les capitaux arabes ou iraniens en faveur, cette fois-ci, des pays industrialisés, il semble que M. Healey pense que 10 milliards de dollars seraient un minimum pour la première année (1975). C'est sans doute pour calmer cette ardeur que M. William Simon, dont le pays n'aura probablement pas besoin des services du Fonds pour continuer à attirer chez lui les capitaux arabes, iraniens ou vénézuéliens, a cru bon de préciser qu'« *aucun mécanisme de recyclage ne donnera à chaque pays l'assurance qu'il pourra emprunter des sommes illimitées* ».

En l'absence jusqu'à ce jour d'intervention de la part des gouverneurs des pays producteurs d'hydrocarbures (la plupart des ministres arabes sont retenus chez eux par le *Ramadan*), le discours prononcé mardi après-midi par le ministre des affaires économiques et financières de l'Iran, M. Hushang Ansary, a fait sensation, même s'il reprenait, avec une vigueur et un talent particuliers, les arguments des pays de l'OPEP. L'inflation préexistait au renchérissement des produits pétroliers, a rappelé M. Ansary, et la responsabilité en incombe aux pays industrialisés. Quant à l'indexation, elle jouerait plutôt comme un frein à l'inflation en encourageant justement les pays consommateurs à lutter plus sérieusement contre elle.

Le propos a intéressé : la machine boiteuse des institutions issues des accords défunts de Bretton-Woods continue sa difficile et coûteuse marche ; la réunion de l'assemblée générale du F.M.I. et de la Banque mondiale représente chaque année une dépense de plusieurs dizaines de millions de dollars. Certains pensent donc qu'il serait décent de la réunir seulement une fois tous les deux ans. Mercredi et jeudi, les deux comités nouvellement créés, l'un pour suivre le fonctionnement de ce qui subsiste du système monétaire international (le comité intérimaire) et l'autre (le conseil dit conjoint du Fonds et de la Banque) pour étudier les moyens de transférer des « ressources réelles » vers les pays en voie de développement, tiendront leur première séance de travail.

La question du transfert, si sérieuse soit-elle, retient surtout l'attention des observateurs, parce qu'elle demeure l'une des rares occasions de faire apparaître la traditionnelle opposition entre les États-Unis et la France, sans risque ni pour l'un ni pour l'autre des protagonistes. Les Américains s'opposent à ce qu'un « lien » soit établi entre, d'une part, l'émission des droits de tirage spéciaux et, de l'autre, l'aide aux pays pauvres (mais ils consentent désormais que le sujet soit étudié).

La France est au contraire devenue un chaud partisan de cette méthode pour le moins contestable, qui revient à reconnaître ouvertement que l'émission monétaire est un moyen institutionnel de redistribution des revenus.

Le pécule du F.M.I.

Les Américains poussent une idée à peu près aussi scabreuse et qui, du reste, n'a pratiquement pas de chance d'être jamais appliquée : la vente sur le marché par le F.M.I. de l'or qu'il détient (plus de 6 milliards de dollars, au prix fictif de 42,2 dollars l'once). Pour la France et beaucoup d'autres pays européens, le F.M.I. n'aura pas trop de tout son or, réévalué au prix du marché (la revalorisation de l'or est déjà derrière nous, dit-on dans l'entourage de M. Fourcade) pour servir de contrepartie à l'énorme édifice de crédit qui est en train de s'édifier au-dessus de l'imposante masse déjà existante.

De toute façon, la question n'est pas près d'être tranchée, et les menaces américaines continuent d'avoir un effet plutôt contraire sur les spéculateurs, comme semble *l'attester la flambée des cours constatée* depuis le début de la semaine. Les affaires monétaires de ce monde ayant cessé d'être « *conduites* », comme le prouve, s'il était besoin, la réunion de Washington. Elles sont livrées aux forces et aux faiblesses du marché.

Il a été procédé dans la journée de mardi à l'élection des quinze administrateurs élus des conseils *d'administration du F.M.I. et de la* Banque. Chacun des membres élus représente un groupe de pays. Aucun des groupes n'a voulu accepter en son sein l'Afrique du Sud (représentée par l'Australie jusqu'à la victoire des travaillistes dans ce pays). Pretoria n'a donc plus de porte-parole officiel ni au F.M.I. ni à la Banque.

PAUL FABRA.

● M. SIMON : le F.M.I. devrait pouvoir vendre l'or.

Dans son discours devant les assemblées générales du F.M.I. et de la Banque mondiale, M. Simon, secrétaire américain au Trésor, a rappelé que les États-Unis entendaient tirer les conséquences de l'élimination de l'or du *système monétaire international*. Cela suppose notamment que le F.M.I. puisse vendre sur le marché libre une part de son stock d'or, a dit M. Simon, qui souhaite que les pays membres du F.M.I. ne soient plus tenus de payer en or le quart de leur quota au Fonds, comme le prévoient les statuts de *1945*.

« *Je ne crois pas que le monde soit sur le point de glisser vers une récession cumulative, bien que nous devions être sur le qui-vive et prêts à agir avec rapidité* », a, d'autre part, déclaré M. Simon, qui a ajouté : « *Je ne crois pas que les marchés financiers internationaux soient au bord de l'effondrement.* »

Evoquant les approvisionnements en pétrole et autres matières premières des pays industrialisés, M. Simon a rappelé que les restrictions décidées par les producteurs « *menacent la prospérité de tous les pays* ». Il a renouvelé l'offre de coopération faite la semaine dernière par les dirigeants américains pour trouver des « *solutions orientées dans le sens du marché, équitables et bénéfiques pour tous* ».

En revanche, le secrétaire au Trésor estime que le besoin de créer de nouvelles institutions pour redistribuer les revenus des producteurs de pétrole n'apparaît pas clairement pour l'instant, et il a mis en garde certains pays contre l'illusion de « *pouvoir emprunter en quantités illimitées* ». Jusqu'ici, le système financier international « *s'est révélé à la mesure de la tâche* », notamment le système bancaire américain, qui a reprêté depuis le début de l'année 15 milliards de dollars à des pays étrangers.

● M. ANSARY : le niveau de vie des pays riches est trop élevé.

M. Hushang Ansary, ministre iranien des affaires économiques et des finances, a déclaré de son côté que la hausse des prix du pétrole n'était pas le facteur le plus important de l'inflation mondiale. Sur un taux d'inflation avoisinant les 14 % en 1974 dans les principaux pays industriels, la part du pétrole ne dépassait pas une moyenne de 1,4 %.

Auparavant, M. Ansary avait rappelé les « *déséquilibres et injustices* » qui avaient caractérisé les relations économiques internationales après la deuxième guerre mondiale, au détriment des pays en voie de développement. Selon le ministre, les pays industriels doivent procéder à un ajustement de leur « *style de vie* » pour réduire leurs « *consommations excessives* », l'ère du pétrole et des matières premières à bon marché étant terminée.

ÉNERGIE

UNE CAMPAGNE D'INFORMATION SUR LES ÉCONOMIES EST LANCÉE PAR LES POUVOIRS PUBLICS.

Une campagne d'information sur les économies d'énergie, d'une durée de six à huit mois, a été lancée par les pouvoirs publics le mardi 1er octobre.

« *Cette campagne*, a expliqué M. Denis Baudoin, délégué général à l'information, *a pour but d'obtenir une économie de 15 % de la consommation énergétique par la sensibilisation de l'opinion à la lutte contre le gaspillage.*

» *Il n'y a pas de pénurie*, a indiqué M. Baudoin, *nous pouvons disposer de pétrole. Mais il est cher. Il faut que les Français en prennent conscience et fassent un effort pour éviter les gaspillages.* »

En accord avec les principaux distributeurs d'énergie, la délégation à l'information va s'efforcer de donner des renseignements et des conseils — tant au public qu'aux industriels — sur les moyens de réaliser des économies d'énergie.

En Belgique

LE GOUVERNEMENT ÉTEINT LES LUMIÈRES SUR LES AUTOROUTES

(De notre correspondant.)

Bruxelles. — Le gouvernement belge accélère son offensive contre la vie chère et contre le gaspillage. Depuis 0 heure, le mardi 1er octobre, toutes les lumières ont été éteintes sur les autoroutes belges, considérées jusqu'à présent comme les mieux éclairées d'Europe.

Au Cercle républicain

M. FRANÇOIS CEYRAC SOUHAITE LA MISE EN PLACE D'UNE POLITIQUE NOUVELLE DE L'ÉNERGIE

M. François Ceyrac, président du Conseil national du patronat français, a évoqué mardi 1er octobre, devant un groupe d'industriels français réunis au Cercle républicain, les perspectives de l'économie française. Il a proposé que l'on mette en place une politique nouvelle de l'énergie et que l'on donne aux industriels français les moyens de réaliser les investissements nouveaux nécessaires aux économies d'énergie et de matières premières.

En ce qui concerne le rééquilibrage de la balance commerciale, le président du C.N.P.F. a souligné que les entreprises auraient moins besoin d'exporter si elles persuadaient les Français que leur production est aussi bonne dans bien des domaines que celle des autres pays.

« *Il n'est pas question*, a ajouté M. Ceyrac, *de recourir à une politique isolationniste ou de remettre en cause les bases du Marché commun, mais de faire usage de bon sens.* »

● EN GRANDE-BRETAGNE. — Diminution du déficit de la balance commerciale : 310 millions de livres en août, contre 777 millions de livres (1 livre = 11,2 francs). En juillet, les exportations ont atteint 1 379 millions, en augmentation de 3,8 %, et les importations 1 698 millions, en diminution de 5,9 %.

LA VIE ÉCONOMIQUE

AFFAIRES

UN INDUSTRIEL DE LA CHAUSSURE PROPOSE UNE SOLUTION POUR LES TANNERIES D'ANNONAY.

Un fabricant de chaussures de la région lyonnaise, M. Bacou, se propose d'installer dans l'une des deux usines des Tanneries françaises réunies d'Annonay une fabrique de chaussures de sécurité. Il emploierait, dès le printemps 1975, quatre-vingt-dix personnes, puis, dans un second temps, environ cent soixante-dix.

Il a exposé, le 1er octobre, sa solution aux travailleurs des T.F.R., qui occupent les locaux de la firme depuis le 12 juillet. Il a également présenté sa proposition à l'administrateur provisoire, Me Chassagnon, ainsi qu'aux pouvoirs publics qui examinent son dossier. M. Bacou doit rencontrer ce mercredi 2 octobre les responsables de l'administration et les organismes bancaires afin de mettre sur pied la participation financière qui serait nécessaire pour la reprise de l'usine (il demande un prêt, à moyen et long terme, de 2 millions de francs).

Cette solution, si elle était adoptée, ne réglerait cependant pas le problème de l'ensemble du groupe T.F.R. Pour les usines du Puy et de Bort-les-Orgues, trois propositions sont actuellement examinées par les pouvoirs publics : celle du groupe anglais Barrow Hepburn, associé à deux tanneurs français ; celle d'une firme hollandaise ; celle d'un groupe de professionnels de l'élevage, qui ferait intervenir la caisse de solidarité des éleveurs et des céréaliers (Unigrain).

● RACHAT DE POINTS DE RETRAITE POUR LES ARTISANS ET COMMERÇANTS. — Deux arrêtés, publiés au *Journal officiel* du 2 octobre, précisent les modalités de rachat de points de retraite offertes aux artisans et commerçants. Elles visent, d'une part, ceux qui bénéficient de « *l'aide compensatrice* » créée par la loi Royer, et, d'autre part, la poursuite des contrats de rachat déjà souscrits.

CONSTRUCTION

LES AGENTS IMMOBILIERS SOULIGNENT UN RALENTISSEMENT DES VENTES D'APPARTEMENTS NEUFS.

La « rentrée » immobilière s'annonce, comme prévu, relativement difficile. Dans sa dernière note de conjoncture, la Chambre syndicale parisienne des agents immobiliers constate un ralentissement des ventes d'appartements neufs, un arrêt des achats de terrains à bâtir et un report des lancements d'opérations. Cette situation « laisse présager une réduction grave de l'offre », bien qu'« un courant d'investisseurs se manifeste ».

Dans le secteur des appartements anciens, « les demandes sont, selon les professionnels, nombreuses, mais les transactions difficiles. Les prix semblent stabilisés pour l'instant ». La Chambre syndicale indique aussi que, dans le domaine locatif, « le marché est très actif » et qu'« il y a un certain renouveau » des opérations portant sur les bureaux.

● LE RELEVEMENT DE 10 % des prix-plafonds de construction des logements sociaux (H.L.M. et Crédit foncier) fait l'objet de plusieurs arrêtés publiés au *Journal officiel* du 28 septembre. Cette mesure, annoncée le 17 septembre par M. Galley, ministre de l'équipement (*le Monde* des 18 et 19 septembre), est considérée par la profession du bâtiment comme un « acompte » sur une hausse qui interviendrait en janvier 1975.

AGRICULTURE

LES « NEUF » RECHERCHENT UN NOUVEAU COMPROMIS

(Suite de la première page.)

Comment seraient fixés ces prix ? Si l'on se réfère à l'accord du 20 septembre, on tiendrait compte de l'augmentation des coûts de production subis par les agriculteurs en 1973 et 1974. (Habituellement, la période de référence prise en considération était plus longue, quatre années, et par conséquent moins avantageuse pour les producteurs.) Toutefois, on défalquerait ensuite, au moins en partie, la hausse de prix consentie en octobre. Il reste à savoir, si ce schéma est effectivement retenu, ce que les agriculteurs et leurs organisations professionnelles penseront de ce « correctif négatif » qui atténuerait l'intérêt de fixer les prix 1975-1976 en tenant compte, plus que par le passé, des effets de l'inflation. En outre, l'accord sur les 5 % de hausse pourrait être lié à la suppression des subventions nationales, « *au moins pour l'avenir* ».

● *La suppression des aides nationales.* — Les Allemands demandent précisément que les pays membres qui accordent des aides nationales contraires à la réglementation communautaire les suppriment. Sont ainsi visées les aides directes aux produits, telles que la prime à la vache ou à la truie accordée par la France en juillet. En Belgique, le dispositif juridique rendant possible dans la pratique l'octroi de ces aides a été mis en place ; mais, pour éviter les foudres de la Commission de Bruxelles, le gouvernement en est jusqu'à présent resté là : les subventions n'ont pas été effectivement accordées. On peut penser que M. Ertl réclamera le démantèlement du dispositif juridique encore existant.

Le « *cas* » français se présente sous un jour différent, car les aides ont bel et bien été versées aux éleveurs. Il ne peut être question d'envisager leur remboursement. Il semble peu probable que les Allemands se contentent d'une déclaration d'intention par laquelle les gouvernements s'engageraient à se montrer désormais plus respectueux des règles et contraintes de la Communauté. M. Ertl et M. Genscher, le ministre des affaires étrangères, — qui a lui-même adressé une lettre à ses collègues pour leur faire part de ses préoccupations, à la suite des décisions d'aides nationales prises dans certaines capitales — voudront sans doute que l'« infraction » française soit condamnée ou, pour le moins, que la situation juridique, au regard de ces aides françaises, soit éclaircie.

La France reconnaîtra-t-elle ses torts ?

En effet, pour essayer « d'enterrer » cette affaire désagréable et d'interrompre la procédure d'infraction déclenchée par la Commission, la délégation française s'était livrée le 18 septembre à un habile tour de passe-passe juridique : M. Achard, qui conduit la délégation française, tandis que M. Bonnet préside les débats, avait demandé au conseil de déclarer les aides accordées compatibles avec le traité, en mettant l'accent sur leur caractère exceptionnel. C'était évidemment exiger beaucoup des Allemands, alors que l'encre de la lettre de M. Gensher condamnant ces aides, était à peine sèche. Le conseil n'ayant pris aucune décision, la procédure d'infraction déclenchée par la Commission a été suspendue pour trois mois.

Un tel répit, sans l'éclat du gouvernement fédéral, pourrait laisser espérer à Paris que le litige serait finalement oublié. MM. Genscher et Ertl, soucieux que les Français ne s'en tirent pas à si bon compte, demanderont donc probablement que les torts français soient nettement reconnus.

● *L'inventaire de la politique agricole commune.* — On ignore encore ce que veulent exactement les Allemands. Les Français, ils l'ont déjà dit, peuvent parfaitement accepter que le conseil et la Commission s'emploient à dresser un bilan du Marché commun agricole, autrement dit à en identifier les défaillances, et *même* — ce qui serait pourtant peu conforme à l'esprit du traité de Rome — à évaluer les avantages et les inconvénients du Marché commun pour chacun des Etats membres. La France se dérobera d'autant moins qu'elle est persuadée que cet inventaire apparaîtra finalement comme très positif, y compris pour l'Allemagne fédérale.

Du bilan à ses conséquences

Les premières recherches statistiques effectuées par les services de la Commission lui donnent parfaitement raison : entre 1962 et 1974, le solde débiteur de la R.F.A. à l'égard du budget agricole commun a été de 1 011 millions d'unités de compte (5,61 milliards de francs) ; en revanche, en s'approvisionnant en blé et en sucre au cours européen, l'Allemagne a économisé 1 milliard d'unités de compte (5,55 milliards de francs). En bref, une seule campagne a suffi à l'Allemagne pour récupérer la quasi-totalité de ses contributions au budget agricole européen.

Toutefois, compte tenu de ce que l'on peut deviner des intentions allemandes — une réforme profonde du Marché commun agricole risquant de porter atteinte à l'essentiel, à savoir à la préférence communautaire et à la solidarité financière, — « *l'opération bilan* » ne va pas sans risque. L'important pour la France est d'éviter que la conclusion de ces travaux d'inventaire ne devienne une condition préalable à toute décision agricole importante, bref, de faire en sorte que l'effort de réflexion et de réforme, réclamé par Bonn, n'affecte pas le fonctionnement normal du Marché commun agr[icole].

La réunion de Luxembourg d[e]vrait permettre d'en connaît[re] davantage sur les intentions [du] gouvernement fédéral, puisque [la] note adressée le 25 septembre a[ux] autres Etats membres indique [la] volonté de ce dernier de « pr[é]senter des propositions sur la b[ase] du traité de Rome ». Cette form[u]lation a provoqué pas mal [de] spéculations sur les arriè[re-]pensées des auteurs de ce té[lé]gramme. L'Allemagne s'appr[ête-]t-elle à présenter aux pays p[ar]tenaires un mémorandum où e[lle] décrirait les aménagements qu'e[lle] souhaite voir entreprendre ? U[ne] telle formule, au reste parfai[te]ment conforme aux habitu[des] bruxelloises, serait très bien [ac]cueillie par la Commission, qui [a] toujours appelé de ses vœux [des] critiques et contributions co[ns]tructives. Cependant, attentifs [à] ce que la demande alleman[de] n'implique pas une remise [en] cause du droit d'initiative du c[ol]lège bruxellois, les milieux co[m]munautaires soulignent que se[ul] ce dernier est habilité par le tra[ité] de Rome à soumettre pour app[ro]bation des propositions en bon[ne] et due forme au conseil d[es] ministres.

PHILIPPE LEMAITRE.

Aux Etats-Unis

LES PRIX AGRICOLES ONT BAISSÉ EN AOUT MAIS LA RÉCOLTE DE SOJA EST MENACÉE

Les prix agricoles américains [ont] baissé au mois d'août (— 2 %), po[ur] la première fois depuis le printem[ps] dernier, et se retrouvent à un nive[au] inférieur de 7 % à celui de l'autom[ne] dernier. Le gouvernement prév[oit] néanmoins que les prix de détail [des] produits alimentaires continuer[ont] d'augmenter jusqu'à la fin de l'a[n]née, la hausse devant atteindre 15 à 17 % pour l'année 1974.

De plus, la récolte de soja appa[raît] gravement menacée par les gel[ées] qui ont affecté les régions prod[uc]trices du Midwest. Certains expe[rts] prévoient une réduction de 23 % [sur] les tonnages obtenus en 1973.

La R.F.A. alloue des aides importantes à ses agriculteurs

La République fédérale allemande fait campagne contre les aides nationales à l'agriculture qui sont contraires aux principes du Marché commun agricole, car elles créent des distorsions de concurrence. Le gouvernement de Bonn a posé la levée de celles-ci pour conditions à son accord sur un relèvement des prix européens. Mais l'Allemagne ne voit-elle pas la paille dans l'œil de ses partenaires alors qu'elle y a elle-même une poutre ? C'est la question qui se pose au vu d'un rapide bilan des aides nationales allouées par la R.F.A.

Depuis le début de l'Europe verte, Bonn a accordé pratiquement chaque année des aides à ses cultivateurs, note-t-on dans certains milieux communautaires. Pour ne prendre que la période la plus récente, on constate que les paysans allemands ont bénéficié pendant quatre ans, de 1969 à 1973, des subventions pour compenser la réévaluation du deutschemark qui revenait pour les agriculteurs à une diminution de leurs prix. Ces aides ont été de l'ordre de 3 milliards de deutschemarks au total. En outre, les paysans allemands, qui ne sont pas assujettis au régime de la T.V.A., ont bénéficié annuellement d'un crédit d'impôt qui représentait 5 % de leur chiffre d'affaires. Ce pourcentage a été porté à 8 % en 1974, ce qui correspond à une ressource globale de 1 à 1,2 milliard de deutschemarks (1,9 à 2,2 milliards de francs) en 1974.

Episodiquement, la R.F.A. a consenti à certains secteurs en difficulté, du fait notamment des aléas monétaires, des aides exceptionnelles :

● *40 millions de deutschemarks en 1970 pour les horticulteurs et l'aviculture ;*

● *Une avance sans intérêts et remboursable de 4 millions de deutschemarks pour la mise en place des fonds de stabilisation des œufs et des volailles, ainsi qu'une bonification supplémentaire des prêts contractés par quelque 356 000 exploitants : coût 100 millions de deutschemarks.*

Des subventions analogues, de l'ordre de 50 millions de deutschemarks ont été allouées en 1972 et 1973. Cette année, pour aider les branches touchées par la crise de l'énergie, le gouvernement fédéral a accordé 23 millions de deutschemarks pour les serres, 5 millions de deutschemarks pour le séchage des fourrages, 10 millions de deutschemarks pour l'emploi d'autres sources d'énergie que le pétrole. Enfin, l'Allemagne a décidé de mettre en vigueur, sans attendre le « feu vert » de Bruxelles, son programme d'aide aux agriculteurs des régions défavorisées, notamment pour les élevages de montagne, qui se montera à 66 millions de deutschemarks.



LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

CONJONCTURE

Le ministère de l'industrie élabore un « plan papier »)ur tenter de réduire le déficit commercial de ce secteur

Le ministre de l'industrie et de la recherche, M. d'Ornano, devrait ndre publiques prochainement les grandes lignes d'un « plan papier » abli par ses services. Il s'agit, à court terme, de réduire le déficit)mmercial du secteur, et, à plus long terme, d'assurer l'indépendance apetière de la France en mettant sur pied des structures indus- ielles mieux adaptées.

Par bien des côtés, la conjonc- ure dans le secteur du papier res- emble à celle que connaît la rance en matière d'énergie. ertes, le papier pèse moins lourd ans notre balance commerciale ue *le pétrole*. Il reste que la crise nregistrée en 1973 et en 1974 a is en lumière la dépendance xcessive de la France.

Pour les six premiers mois de année, le solde de nos échanges le bois, pâte et papier-carton fait pparaître un déficit de 1 511 mil- ions de francs. Pour la période orrespondante de 1973, il n'était ue de 1 145 millions. Pour l'en- emble de l'année 1974, on s'at- end à un « trou » de 3 milliards le francs.

L'accroissement des importa- ions en valeur est surtout sen- ible pour les pâtes et les vieux papiers (1 120 millions de francs au premier semestre 1974 contre 688 pour le premier semestre de 1973), et pour les papiers-cartons non transformés (1 430 millions contre 935).

L'aggravation de la situation est due essentiellement à la diminu- *tion progressive de la part de la* production française dans la consommation et à la forte hausse des prix sur le marché interna- tional.

Il y a plusieurs mois que les organisations professionnelles, les syndicats ouvriers, les utilisateurs, ont tiré la sonnette d'alarme. On s'est rendu compte un peu tard que la politique menée depuis une dizaine d'années (abandon de cer- *taines productions jugées non* rentables au profit des importa- tions), provoquait une hémorra- gie de devises qu'il faut aujour- d'hui endiguer.

Quatre propositions

Un « plan papier » a été élaboré par le cabinet de M. d'Ornano, les professionnels s'étonnant d'ailleurs de ne pas avoir été conviés plus activement à sa préparation. Ce plan définit — à partir de l'ana- lyse de la situation présente — des objectifs à long terme et un certain nombre d'actions qui peu- vent être menées dans l'immédiat.

Les propositions s'orienteraient autour de quatre directions :

● ACCROITRE LE RECY- CLAGE DES VIEUX PAPIERS. — *Actuellement, 30 %* du papier consommé en France proviennent des vieux papiers. On souhaiterait porter ce pourcentage à près de 50 %. Cela nécessite de la part des pouvoirs publics et de la pro- *fession la mise en place d'un dis-* positif de ramassage sélectif des ordures ménagères, ainsi que la construction d'unités de recyclage. Il faudra investir des sommes non négligeables.

● ECONOMISER SUR LA CONSOMMATION. — Des me- sures immédiates limitant le gaspillage peuvent être mises en œuvre. Déjà, dans l'administra- tion, on généralise l'utilisation recto-verso. Certains évoquent la possibilité d'éliminer la surcon- sommation grâce à un « plan de répartition du papier ».

● AUGMENTER LES CAPA- CITES DE PRODUCTION DE L'INDUSTRIE FRANÇAISE. — C'est une œuvre de longue haleine. Il s'agirait notamment de cons- truire de nouvelles usines de pâte à papier, voire de papier journal. On parle toujours de l'installation à Strasbourg, dans l'usine du groupement européen de la cellu- lose (G.E.C.), d'une unité de pro- duction de papier journal. D'autre part, plusieurs papetiers français vont vraisemblablement prendre une participation dans le G.E.C. On sait que le groupe canadien Mc Millan Bloedell a récemment acquis de l'I.D.I. 40 % du capital du groupement. Or, l'Institut devrait céder 40 % supplémen- papetières françaises. L'I. D. I. sant quelques grandes sociétés pepetières françaises. L.I.D.I. conserverait 11 % et le groupe de M. Burckhardt 9 %. Le principe de l'opération serait acquis. Il resterait à en fixer les modalités pratiques.

● RENTABILISER LA FORET FRANÇAISE. — La France pos- sède le massif forestier le plus important d'Europe. Il est mal utilisé. Il s'agit de prendre une série de mesures afin que les pro- priétaires de forêts (au nombre de 1,6 million) soient incités, voire contraints à développer l'exploi- tation de leurs bois, matière pre- mière indispensable à l'industrie du papier.

JEAN-MICHEL QUATREPOINT.

CONFLITS ET REVENDICATIONS

Affrontement à Lorient entre un patron chrétien et un prêtre-ouvrier C. G. T.

De notre correspondant

Lorient. — Douze cents ouvriers de la métallurgie lorientaise ont débrayé pendant deux heures *lundi 30 septembre pour soutenir* l'action d'un prêtre-ouvrier me- nacé de licenciement pour avoir créé une section syndicale C.G.T. dans son entreprise. Le conflit a surgi dans les ateliers de M. Le Béon, qui emploie au port de pêche une centaine d'ouvriers à la production de pièces forgées. Jusqu'à ces dernières semaines aucun des salariés de cette entre- prise, parmi lesquels figurait de- puis un an M. Michel Guillaume, précédemment vicaire, dans une paroisse ouvrière de la ville, n'était syndiqué. Est-ce en raison du niveau relativement élevé des sa- laires (payés en partie en fonc- tion du rendement) ?

Toujours est-il qu'en septembre pour répondre, dit-il, à l'attente d'un certain nombre de jeunes ouvriers qui supportaient mal l'autoritarisme de leur employeur, l'abbé Guillaume se porta volon- taire avec un *militant* communiste pour créer une section syndicale C.G.T. Une quarantaine de cartes étaient prises et une liste consti- tuée (avec le prêtre ouvrier comme délégué titulaire) en vue des *élections* de délégués du per- sonnel quand la colère de M. Le Béon éclata.

Le chef d'entreprise, connu comme un patron chrétien, trouva des alliés dans le personnel de *maîtrise* et toutes les cartes fu- rent finalement rendues à la C.G.T. Il y eut même une réac- tion en sens inverse, traduite par la création d'un syndicat auto- nome, et le vendredi 27 septem- bre une partie du personnel *débrayait... pour* exiger le licen- ciement de l'abbé Guillaume. Celui-ci a reçu une lettre de licenciement, mais l'inspecteur du travail n'a pas avalisé cette me- sure.

Agé de trente-sept ans, pon- déré, voire même timide, l'abbé Guillaume n'a pas renoncé à son action syndicale malgré le désis- tement de quatre de ses cinq co- listiers pour les élections profes- sionnelles.

Après un premier *débrayage* lundi, les syndicats C. G. T. et C.F.D.T. de la métallurgie envi- sagent une action interprofession- nelle à Lorient pour « *imposer la liberté syndicale* » aux ateliers de M. Le Béon.

● *A l'usine de Senones (Vosges) de la S.A. Colroy*, second producteur français de bas et collants, où la direction annonça le 30 août dernier sa décision de licencier trois cents personnes, les délégués F.O. ont occupé lundi 30 septembre le *bureau du directeur technique* qu'ils ont retenu et dont ils contrôlent l'activité. — *(Corresp.)*

● *Une usine de biscottes est occupée.* — Les cent trente-trois salariés de l'usine de biscottes Gringoire à Mantes-la-Ville (Yve- lines) ont décidé l'occupation des locaux jusqu'au 15 octobre, date annoncée pour la fermeture défi- nitive de l'entreprise.

CADRES

UNANIMES A CRITIQUER LE GOUVERNEMENT

Les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. affichent des points de vue discordants

Tour à tour, plusieurs orga- nisations de cadres viennent de mettre au pilori la politique économique et sociale du gou- vernement. Toutefois, unanimes dans l'opprobre, les syndica- listes le sont moins sur la stra- tégie à développer.

M. Le Guen, secrétaire général de l'UGICT (Union des ingé- nieurs, cadres et techniciens C.G.T.), a haussé le ton devant la presse, mardi 1er octobre. Si M. Giscard d'Estaing a prodigué à une couche sociale des pro- messes et des encouragements, a-t-il rappelé, c'est bien au per- sonnel d'encadrement. Or, cons- tate le *syndicaliste*, les cadres sont *non* seulement, comme l'en- semble de la population, « *soumis à l'agression de leur pouvoir d'achat* », mais cet assaut s'ac- compagne d'une action de culpa- bilisation quant à leurs « *avan- tages* » et « *privilèges* ».

Au lieu de s'attaquer aux causes réelles de l'inflation, le pouvoir accélère son offensive contre les cadres, s'en prenant à la hiérar- chie des salaires, à la sécurité sociale, à la *fiscalité*. L'affaire du quotient familial illustre la volonté provocatrice du gouver- nement qui cherche à dresser les ouvriers contre les cadres et ces derniers contre les travailleurs non salariés. On *prétend*, en demandant un sacrifice tempo- raire aux salariés, arrêter l'infla- tion, « *qui serait la maladie d'une société caractérisée comme iné- galitaire* ».

Certes, poursuit M. Le Guen, la société est inégalitaire si l'on considère les patrimoines, le rôle, la place de chacun dans la ges- tion économique, l'absence de démocratie économique et poli- tique. « *Les prix montent parce qu'on jette l'argent par les fenê- tres.* »

On avance l'idée que les aug- mentations de salaires au titre du *maintien* du pouvoir d'achat devraient varier selon les caté- gories socio-professionnelles, mais cette apparente générosité ne conduit qu'à diviser les travail- leurs, démolir la grille unique des rémunérations pour peser plus efficacement sur l'ensemble des salaires. L'UGICT s'y opposera fermement.

Lutte contre la spéculation et le *gaspillage, développement* des investissements productifs et col- lectifs, indexation de l'épargne sont les têtes de chapitre des mesures proposées par les cadres cégétistes. Quant à la réforme de l'entreprise, *ils la jugent impos-* sible sans transformations pro- fondes des structures économi- ques ; ils n'en exigent pas moins « *l'exercice de la démocratie dans l'entreprise, une information ob- jective* » et une structure per- mettant aux cadres d'apporter leur contribution spécifique dans les comités d'entreprise, « *à condition, bien sûr, que ceux-ci voient leur pouvoir de contrôle de la gestion reconnu* ».

La déclaration C.N.P.F.-C.G.C.

Car, poursuit M. Le Guen, la déclaration C.N.P.F.-C.G.C. de cet été sur la concertation n'est qu'une fausse solution destinée à saper l'autorité des syndicats et le rôle des comités d'entreprise. Pourtant, après avoir jeté l'ana- thème sur l'entente conclue entre MM. Malterre et Ceyrac, les diri- geants de l'UGICT sont revenus à plus de sérénité. C'est un accident de parcours, a dit leur secrétaire général. Le projet de protocole élaboré avec la C.G.C. est fin prêt. Chacun le garde dans son tiroir. M. Le Guen attend sans impatience appa- rente le moment où ses parte- naires finiront par le rendre public.

L'instant d'après, M. Le Guen allait d'ailleurs montrer qu'il ne réserve pas à la seule centrale de M. Malterre l'alternance des sou- rires et des froncements de sour- cils. En marge de l'accord solen- nellement scellé, en juin dernier, entre MM. Edmond Maire et Geor- ges Séguy, l'UGICT a renoué les contacts avec son homologue cédétiste, l'Union des cadres U.C.C. Cette dernière avait, au début de cette semaine, proposé à toutes les organisations de cadres d'entamer avec le gouver- nement une négociation sur le déplafonnement progressif des salaires soumis à cotisation pour la Sécurité sociale, assorti de diverses garanties (*le Monde* du 2 octobre). Le « non » de M. Le Guen a été instantané et catégo- rique. « *Nous n'acceptons*, dit-il, *aucun compromis, sauf pour une négociation d'ensemble.* » En fait, c'était un point d'orgue dans une intervention au fil de laquelle, tantôt *piano*, tantôt *pizzicato*, tan- tôt *forte*, M. Le Guen n'avait pas dissimulé qu'entre les cadres cégé- tistes et cédétistes les nuances d'expression vont parfois jusqu'aux dissonances.

Le pouvoir d'achat des cadres

Par exemple, selon M. Faist, le pouvoir d'achat des cadres du sec- teur privé s'est maintenu, alors qu'il est en perte de 1 % à 2 % selon M. Le Guen. Celui-ci, en matière de progression de ce pou- voir d'achat, est beaucoup plus proche de M. Malterre, partisan d'une hiérarchisation quasi totale que de la C.F.D.T., ouverte à une forte différenciation au profit des catégories modestes.

Les cadres cédétistes exigent la connaissance des revenus et des rémunérations, y compris dans l'entreprise, alors que les cégétis- tes n'y voient que sources de que- relles stériles, masquant les vrais problèmes. A la C.F.D.T., on stig- matise « *ce tiers des gens actifs : commerçants, artisans, professions libérales* », qui échappent à la déclaration exacte de leurs reve- nus. « *Les uns et les autres sont victimes du capitalisme* », répli- que-t-on à la C.G.T.

Si *le chœur des mécontents* est parfois discordant, il reste que la grande majorité des ingénieurs et cadres demeurent muets. Les syn- dicats n'en regroupent que 15 % si l'on s'en tient à une évaluation, *sans doute optimiste*, de la C.F.D.T. La moitié de ce pourcen- tage se recrute dans le secteur nationalisé, qui, pourtant, ne représente que les trois dixièmes des effectifs totaux. Selon les *cédétistes, sur dix cadres*, un peu plus de quatre adhèrent à la C.G.C., un va à la C.F.D.T., cette dernière proportion étant un peu plus forte pour la C.G.T. et sen- siblement moins pour F.O. Le reste s'éparpille *dans les syndicats* autonomes.

JOANINE ROY.

EMPLOI

Les syndicats de Metalinox à Marseille dénoncent le « démantèlement » de l'industrie nucléaire

De notre correspondant

Marseille. — Les représentants de l'entreprise Métalinox-Lozai-Babcock — qui participe à la construction de centrales nucléaires — ont dénoncé, mardi 1er octobre, la décision de fermeture qui frappe leur usine de Marseille (cent vingt ouvriers) et, à brève échéance, celle de Vitrolles (trois cent trente ouvriers).

« *Cette décision, annoncée sans que le personnel ait été consulté, est le début d'un processus de démantèlement de notre industrie nucléaire au profit des grands monopoles multinationaux*, ont déclaré les syndicalistes. *Il est vraisemblable que les prochaines centrales nucléaires commandées par l'E.D.F. seront construites sous licence américaine.* »

Toujours selon les syndicats, les centres de Cadarache, Marcoule et Pierrelatte, tous trois créés pour exploiter les grandes filières fran- çaises, seraient bientôt « *durement touchés par cette politique d'aban- don.* »

De son côté, le personnel de Titan-Coder continue de réagir à la mise en liquidation de cette entreprise : « *Nous empêcherons par tous les moyens cette ferme- ture, et nous allons engager un processus d'actions et de mouve- ments beaucoup plus larges, afin de démontrer notre volonté de ne pas voir disparaître le premier constructeur de matériel roulant français* », ont déclaré mardi matin les représentants de l'inter- syndicale et les secrétaires des unions départementales C. G. T., C.F.D.T., F.O. et C.G.C.

« *A ce jour*, ont-ils ajouté, *toutes les questions posées au gouverne- ment sont restées sans réponse, notamment sur les conclusions du rapport Renault, que l'on a toujours refusé de nous commu- niquer dans son intégralité.* »

Toutefois, les organisations syn- dicales continuent de demander la réunion d'une « table ronde ».

● *A Maubeuge*, les huit cent quarante et un salariés de l'usine Titan-Coder de cette ville, qui ont reçu leur lettre de licencie- ment, ont défilé dans les rues mardi matin avant de se rendre en cortège à l'Agence nationale pour l'emploi, où ils se sont fait inscrire un par un.

● *Les négociations relatives à l'amélioration de l'accord sur l'emploi* n'ont pratiquement pas progressé lors de la réunion pari- taire tenue le 30 septembre. Les employeurs repoussent à peu près totalement les trois demandes essentielles des syndicats : pas de différence entre licenciements collectifs et individuels, recours « suspensif » devant les commis- sions paritaires de l'emploi lorsque la direction a prononcé les licenciements, et responsabilité collective du patronat en cas de faillite de l'entreprise.

« BATIR » FERME SON USINE DE SEQUEDIN PRÈS DE LILLE

(De notre correspondant.)

Lille. — A la suite d'un comité central d'entreprise, qui s'est tenu à Paris, le mardi 1er octobre (*le Monde* du 2 octobre), la société Bâtir, spécialisée dans la cons- *truction de maisons* individuelles, qui emploie actuellement deux mille quatre cents personnes, a décidé de fermer son usine de préfabrication de Sequedin, près de Lille.

Ouverte en mars 1974, cette usine occupe deux cents person- nes. Sa capacité de production peut atteindre trente maisons par mois. Mais, ces derniers mois, « *du fait de la conjoncture générale économique*, précise le communi- qué de la direction générale, *et en particulier de la rareté et du coût du crédit pour les acqué- reurs de maisons, la vente de celles-ci était inférieure à la capa- cité de production de l'ensemble de l'entreprise. Il en résulte la nécessité de réduire cette produc- tion par la fermeture d'une usine et par l'allégement corrélatif de certains services de la société* ».

Selon la direction, ces mesures pourraient entraîner, au total, un licenciement collectif de trois cent cinquante personnes.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

NAPHTACHIMIE

L'insertion publiée dans notre numéro du 1er octobre 1974 n'étant pas compréhensible du fait d'erreurs typographiques, nous reproduisons ci-dessous le texte intégral du communiqué

Pour répondre au développement du marché, Naphtachimie vient de décider la construction d'un nouvel atelier de polypropylène de 50 000 tonnes/an, portant ainsi à 180 000 tonnes/an la capacité totale de ses ateliers de polyoléfines à Lavéra.

Le démarrage est prévu pour la mi-1976.

Naphtachimie est filiale commune de Rhône-Progil (57,20 %) du groupe Rhône-Poulenc et de la Société fran- çaise des pétroles BP (42,80 %).

GROUPE SEPA

Société d'études et de production d'appareils de levage
SEPA - LEVAGE
S.A. au capital de 1 000 000 de F
Siège social : 161, bd E.-Vaillant
93300 AUBERVILLIERS
et la
Société d'études et de production d'appareils de manutention
SEPA - MANUTENTION
S.A. au capital de 1 000 000 de F
Siège social : Zone industrielle
13230 PORT-ST-LOUIS-DU-RHONE

Communiquent qu'elles ne doivent pas être confondues avec SEPA : Sociétés d'Etudes et de Production d'Automobiles ; siège social : 2, rue de Villiers, 92300 Levallois-Perret, qui a été déclarée en état de règle- ment judiciaire par jugement du 29 août 1974.

Le groupe SEPA (Levage et Manu- tention), quant à lui, continue son expansion à plus de 20 % par an avec un fort accroissement de ses exportations.

Cette croissance est rendue possi- ble grâce à la mise en service en 1973 d'une deuxième usine de 10 000 m2.

Le C.A. du groupe a atteint 30 millions H.T. dont 7 millions à l'exportation, contre 24, dont 2,5 à l'export exercice précédent.

Carnet de commandes au 31-8-74 : 19 millions, dont 6,3 à l'export.

SCHNEIDER RADIO-TÉLÉVISION

La situation provisoire du bilan au 30 juin 1974 fait ressortir pour les six premiers mois de l'exercice un résultat bénéficiaire de 4.534.537,85 francs, après dotation aux comptes d'amortissements et de provisions et après constitution de la provision pour impôt sur les sociétés. Ce ré- sultat comporte la correction sai- sonnière habituelle imposée par le caractère saisonnier des ventes et représente, pour ces six mois, 14,60 francs par action de 100 F valeur nominale.

L'on notera que la valeur bilan- cielle s'élevait, au 30 juin 1974, à 169,80 F par action.

Il est rappelé que le résultat au 30 juin 1973 de 10.850.190,96 F ne *tenait pas compte de l'impôt sur les* sociétés en raison de la situation fiscale déficitaire de la société à cette époque.

Le chiffre d'affaires du premier semestre de l'exercice s'est élevé à 186.598.838,05 F, en augmentation de 12,2 % sur celui de la même pé- riode de l'année 1973.

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Francs suisses	
48 heures	10 1/2	11 1/2	9 3/4	10 3/4	3 1/2	4 1/2
1 mois	11 1/8	11 5/8	9 3/8	9 7/8	8 7/8	9 3/8
3 mois	11 5/8	12 1/8	9 1/4	9 3/4	9 7/8	10 3/8
6 mois	11 5/8	12 1/8	9 5/8	10 1/8	10 1/8	10 5/8

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

POINT DE VUE

Improvisations et camouflages

Par MICHEL ROLANT (*)

L'INFLATION, la hausse des prix, continuent. Le gouvernement fait comme si la hausse des salaires en était responsable. Il se refuse à toute mise en cause de la fiscalité de classe, qui pénalise la consommation populaire ; il n'impose pas le capital ; il conforte les inégalités, refuse la publicité des revenus et toute transformation de l'appareil de distribution. Le nouveau régime des prix à la production et le projet de « taxe conjoncturelle » ont pour but de bloquer le pouvoir d'achat des salaires et d'engager le patronat à prendre plus fermement la charge de cette politique. Quant à l'épargne populaire, amputée cette année de 10 % de sa valeur, elle est résolument sacrifiée à l'augmentation des profits capitalistes.

Simultanément, la restructuration de l'appareil productif se poursuit. Le président de la République et son gouvernement, les banques et les entreprises internationales veulent lui donner un nouvel élan. Ils ont donc décidé de faire subir à l'économie une cure d'amaigrissement par une politique non sélective de restriction du crédit. Celle-ci vise à « libérer », par l'élimination des « canards boiteux », les ressources humaines et matérielles nécessaires au développement des activités et des spéculations les plus rentables.

Dans le même temps, l'internationalisation du capital et la baisse des taux de profit conduisent à la constitution et au renforcement de véritables monopoles. Cette volonté cynique de laisser faire se drapera cependant d'un discours moderne et technicien. Des soupapes de sûreté seront mises en place pour éviter le pire... de telle sorte qu'il n'y aura plus, bientôt, de politique du crédit.

L'étalement de la crise

Le pouvoir et le grand capital *jouent l'inflation* malgré leurs constantes dénégations. Les moyens de freinage mis en place ont pour but d'empêcher de franchir les 15 % annuels de hausse des prix, un dérapage de ce niveau étant considéré comme socialement et politiquement insupportable. Si cela ne suffit pas, l'inflation donne au Trésor public (24 milliards d'excédents en 1974 grâce à la T.V.A.) et aux banques les moyens d'éponger les éventuels coups durs : 700 millions à Citroën, 200 millions à la marine marchande, 250 millions de T.V.A. à l'agriculture industrielle... et des commissions départementales pour les P.M.E.

Le « plan Fourcade » n'est qu'une opération publicitaire. L'incidence réelle de la baisse volontaire de 5 % n'affecte que 6 % des produits entrant dans la pondération de l'indice des prix. A supposer que cette baisse soit effectivement appliquée par la moitié du commerce de détail, son effet sur la hausse des prix ne pourra dépasser 0,15 %.

En fait, le pouvoir spécule sur l'effet à terme des baisses enregistrées sur le marché mondial des matières premières. *Le gouvernement refuse de mettre les cartes sur la table pour l'année 1975. Il se refuse à mettre en chantier le VII[e] Plan.*

Il n'y aura donc pas de véritable VII[e] Plan, mais seulement un « conseil central » et quelques indications relatives à « *un taux de croissance suffisant pour développer nos exportations et maintenir l'emploi* »

Le maintien de l'inflation et les excédents budgétaires correspondants permettent en outre d'amortir et d'accompagner, par une amélioration des « aides » financières, les conséquences sociales et politiques du chômage et de la dégradation du pouvoir d'achat des prestations sociales. Des « miettes » seront ainsi distribuées aux jeunes, aux chômeurs... De même, après avoir amélioré la protection sociale des non-salariés, en faisant supporter le déficit de leurs régimes par celui des salariés (4 milliards en 1975), on transférera à celui-ci une part de recettes fiscales. On baptisera cela « une grande réforme » tout en amorçant, en fait, la création d'un régime d'assistance qui tournera le dos aux principes généraux d'organisation de la Sécurité sociale...

Aux commerçants, artisans et autres P.M.E., dont les organisations corporatives se battent présentement pour se faire payer le prix de leur soutien électoral, le pouvoir ne peut offrir d'avenir. Il s'en tient, pour poursuivre son entreprise de liquidation du mode de production précapitaliste, à de bonnes paroles, à des fausses garanties (du genre « loi Royer ») et à des compensations sociales. Aux agriculteurs, il propose l'augmentation illusoire des prix européens et la solution plus expéditive de leur intégration structurée dans des « interprofessions » dominées par le capital.

Bousculant quelque peu les convictions morales de leur propre électorat, les *princes qui nous gouvernent* ont, sur le plan des mœurs et de la société civile, entamé un changement de la « règle du jeu » sans rien toucher aux structures du pouvoir et aux inégalités fondamentales de la société française. Dans le même temps, *l'objectif non avoué* consiste à soumettre l'ensemble des activités sociales, de la production aux loisirs en passant par la santé, à la loi capitaliste du profit et de l'accumulation.

Mais tout cela ne suffit pas à masquer la crise. Pour aller plus loin, il faut renforcer la solidarité et la dépendance des pays capitalistes. Les dîners à neuf, les week-ends à cinq, les conférences à dix... assument l'utile fonction de faire croire au bon peuple que lorsqu'on cause on agit, et de dissimuler l'impuissance commune des gouvernements. Ils conduisent, en fait, à l'émiettement de l'Europe capitaliste et à une subordination accrue de notre économie à l'hégémonie des firmes nord-américaines.

Manipulations et habiletés

Les manipulations monétaires envisagées entretiennent l'inflation, consolident la puissance des Etats-Unis et entraînent les pays occidentaux (dont les balances commerciales sont, pour la plupart, largement déficitaires) vers une banqueroute, une faillite commune. Il s'agit, en effet, pour eux d'organiser, en souplesse si possible, une sorte d'état commun de cessation des paiements extérieurs dont les pays sous-développés feront les frais. Ils seront payés en monnaie de singe après avoir, dans un premier temps, subi les graves inconvénients de la hausse des prix des produits manufacturés.

On cache d'autres façons encore la vérité aux Français. Chacun sait ce qu'il en est de la validité et de la représentativité de l'indice des prix. On sait moins, en revanche, ce qui se passe pour les statistiques de l'emploi. Elles sont, elles aussi, « arrangées » pour ne pas alarmer l'opinion. Il y a, en fait, aujourd'hui, en France plus de six cent cinquante mille chômeurs, la réserve de main-d'œuvre disponible pouvant être estimée à huit cent mille personnes.

Or, quand gouvernement et patronat nous disent s'occuper activement des problèmes de l'emploi, ils proposent seulement de mieux payer les chômeurs et de mieux organiser le chômage en le rendant indolore.

Quelles solutions ?

Il est possible en fait de lutter efficacement contre la hausse des prix et l'inflation. Le bureau national de la C.F.D.T. vient d'exiger, à nouveau, la prise en considération des propositions syndicales avancées à cet effet. Pour lutter contre la hausse des prix, il est nécessaire de :

— Supprimer la T.V.A. sur les produits de première nécessité ;

— Instituer un impôt sur le capital et la publicité des revenus, tout en procédant à une réforme d'ensemble de la fiscalité ;

— Bloquer les prix et les loyers, en profitant de la période de blocage pour réexaminer l'ensemble des marges ;

— Réformer les circuits de distribution pour supprimer les marges intermédiaires parasites, ce qui suppose l'abrogation de la « loi Royer » de façon à tenir compte des intérêts des consommateurs et des travailleurs de la distribution ;

— Lutter contre toutes les formes de spéculation financière (par un contrôle strict des firmes multinationales et des mouvements de capitaux), foncière et immobilière (par la récupération des plus-values et la municipalisation des terrains à bâtir) ;

— Assurer la garantie effective du pouvoir d'achat des salaires, des retraites, des prestations familiales et de l'épargne populaire.

Il n'est que temps de discuter sérieusement de ces propositions. Si le gouvernement et les patrons le refusent, il faut agir pour imposer cette discussion et ouvrir la voie à une solution de l'inflation par le contrôle et l'orientation publique de l'investissement, dans le cadre d'une planification démocratique de l'économie appuyée sur la socialisation des grands moyens de production et d'échange.

Les travailleurs et l'opinion ne doivent pas laisser patrons et gouvernement décider de tout à leur guise dans la confusion, l'obscurité et l'improvisation, car cela nous conduit à l'échec sur les prix, l'emploi, l'équilibre extérieur...

La C.F.D.T. en tout cas ne s'en laissera pas conter.

(*) Secrétaire national de la C.F.D.T., responsable du secteur action économique.

UNE POLITIQUE DE LA FEMMI

II. — De la famille au métier

Par JEAN-JACQUES DUPEYROUX

Les Françaises sont encore le plus souvent victimes d'un « sexisme » qui ressemble beaucoup à du racisme et qu'il faut combattre comme lui (« le Monde » du 2 octobre). Le plus grave problème pour la femme est cependant celui de son travail.

Indépendamment de l'extrême vulnérabilité qui en est la conséquence directe — un décès, un divorce, et c'est le vide, la catastrophe, — l'état de dépendance auquel se condamne la femme qui renonce à toute activité professionnelle pour rester à son foyer n'est plus acceptable. Cette ombre portée des civilisations les plus sous-développées, en sérieux recul, il est vrai, doit maintenant disparaître : c'est l'une des conditions nécessaires — mais certes pas suffisantes — de l'émancipation des femmes et d'une plus grande égalité des vocations et des dignités..

Permettre aux femmes d'exercer une activité professionnelle et les y inciter suppose un remodelage, voire un renversement, de plusieurs politiques.

LA POLITIQUE FAMILIALE. — Les prestations familiales destinées à encourager la vocation domestique des femmes — allocations de salaire unique et de la mère au foyer — occupent, dans la masse globale, une place respectable : pas loin de 20 % (60 % pour les allocations familiales). A leur côté, l'allocation de frais de garde, censée permettre à celles qui le souhaitent d'exercer une activité professionnelle à l'extérieur de leur foyer, a la taille d'un grain de poussière : zéro virgule zéro quelque chose. Le contraire serait, à tout prendre, préférable ! Mais sans aller jusque-là, un rééquilibrage de notre politique familiale ne serait-il pas — pour le moins — opportun ?

LA POLITIQUE FISCALE. — Le principe de la déclaration commune aboutit à appliquer au « second revenu », et dès son premier franc, un taux d'imposition d'autant plus élevé que le premier est plus important. Prélèvement facilement décourageant (surtout si des frais de garde des enfants doivent être engagés et imputés sur les mêmes gains). Mieux vaudrait, pour revaloriser le travail des épouses, imposer isolément chaque revenu. Et en finir par la même occasion avec le système du quotient « conjugal », en application duquel l'épouse, active ou pas, compte pour une part !

LA POLITIQUE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE. — Ainsi, actuellement, les chefs d'entreprise doivent verser, à ce titre, une taxe égale à 1 % du salaire — 2 % en 1976, — ce qui est énorme ; mais ils en sont exonérés s'ils établissent qu'ils ont engagé pour leur personnel des dépenses de formation d'un montant équivalent : on a voulu faire passer la politique de la formation professionnelle par la politique de l'entreprise. Ce n'était pas incohérent ; mais, au total, un tel système, dont les catégories les plus modestes — et tout particulièrement les femmes... — profitent infiniment moins que les autres, est insuffisamment axé sur la solution des problèmes les plus urgents. La réinsertion des veuves qui n'ont jamais travaillé dans les circuits du travail, la formation de travailleurs sociaux et notamment de gardiennes d'enfants, etc., n'est-ce pas plus urgent que le tourisme déguisé des cadres supérieurs ?... Ici encore, il faudrait s'appliquer à définir des objectifs absolument prioritaires et modifier le système en fonction de ces objectifs.

LA POLITIQUE DU TRAVAIL. — Les horaires « flexibles » — s'ils ne visent pas uniquement à permettre à la mère de famille de remplir moins malaisément « ses » tâches domestiques pour les lui imposer avec plus de rigueur — pourront certainement constituer un progrès important. Mais la question la plus brûlante et la plus complexe reste posée : celle du travail à mi-temps ou à temps partiel.

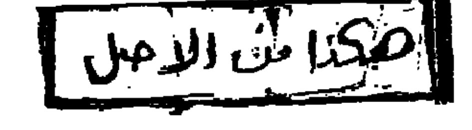
La situation actuelle est tout de même aberrante : les uns, ou les unes, travaillent beaucoup trop et y perdent leur vie, alors que d'autres, au contraire, souhaiteraient entrer dans la vie active pour y travailler de façon très modérée et sont éconduits ! Ce qu'il faudrait donc — et ceci est capital, — c'est arriver à lier un dégagement suffisant d'emplois à temps partiel à une décélération du plein temps. De façon à ce que, peu à peu, les uns travaillant plus, les autres moins, tous finissent par payer des tributs comparables aux exigences de la production. Autrement dit, l'objectif final ne doit pas être la juxtaposition de deux groupes de salariés à statuts radicalem différents, mais, tout au contra une uniformisation sur des ba beaucoup moins rigoureuses celles par référence auxquelles définit actuellement le pl temps. Avec l'espoir que c répartition plus harmonieuse travail à l'extérieur du foyer sera pas elle-même sans incide sur le partage des tâches dom tiques.

Comment provoquer cette é lution ? La démarche la cohérente consisterait sans dc à abandonner le principe, sa saint depuis quarante ans, de semaine théorique de quara heures, à réduire ce chiffre paliers échelonnés (avec d'év tuelles modulations selon les br ches ou les entreprises) jusq par exemple, trente heures v moins, et à augmenter lourdem la rémunération des heures s plémentaires.

***

Convenons-en : même au niv de ses principales nervures, l' boration d'une stratégie conv cante est malaisée et il serait t imprudent de nourrir trop d'i sions sur ses effets ! Mais le serait, en tout cas, de tirer texte de cette difficulté, si gra soit-elle, pour ne rien faire. Ma tenant que de tout côté un roir a été tendu aux Françai il importe de hâter, autant q est possible, la métamorphose l'image d'elles-mêmes qu'elles ont découverte. Sinon la déc tion serait trop amère. Et s'il vrai que sur quatre cent quat vingt-trois députés on ne com que neuf femmes, n'oublions tout de même, que les électri sont beaucoup plus nombreu que les électeurs.

FIN





LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
1er OCTOBRE

[R]eprise en cours de séance

[L]e nouveau et vif repli des [valeu]rs à Wall Street n'augurait [rie]n de bon. Pourtant, après un [pr]er accès de faiblesse initial, le [ma]rché de Paris s'est redressé. La [ha]usse n'a pas été générale, mais [no]mbre de valeurs, qui avaient [fl]échi à l'ouverture, ont regagné [le] terrain perdu au départ, cepen[da]nt que d'autres, et non des [mo]indres, se haussaient très net[te]ment au-dessus de leurs niveaux [pr]écédents.

Les gains enregistrés sur une [ci]nquantaine de titres ont souvent [at]teint et parfois même dépassé [..] %. L'on a, en particulier, re[m]arqué la fermeté de certaines [pé]troles (Aquitaine, C.F.P.) et la [bo]nne tenue des métallurgiques [(C]hiers, Métallurgiques de Nor[m]andie) sur des résultats semes[tri]els favorables. Plusieurs valeurs [d]e croissance ont en outre béné[fi]cié d'une reprise technique [(]Mumm, Moët, Viniprix, Veuve [C]licquot, Bouygues, Maisons Phé[n]ix, Michelin, Générale de Fon[d]erie, Poclain, Legrand, Radio[te]chnique, A.D.G., L'Oréal, Skis [R]ossignol).

Deux facteurs expliquent, sem[b]le-t-il, cette reprise un peu inat[te]ndue, alors « qu'il y avait en[c]ore à vendre » à l'ouverture : [l]e renouvellement des ordres au [c]omptant en ce début de mois, [e]t, surtout, l'intervention des [o]rganismes de placement collec[t]if, et notamment, dit-on, de [l]eur chef de file.

L'autre fait saillant de la séance [a] été la forte hausse de l'or. Sur [l]es indications de Londres, le kilo [e]n barre a progressé de 700 F à [2]4 100 F. Le lingot a monté encore [p]lus rapidement — de 5 % envi[r]on — atteignant 24 650 F (+ 1 145 F). Les pièces ont suivi [l]e mouvement ascensionnel. Le [n]apoléon, pour sa part, a gagné [.],40 F à 268 F (après 265,90 F). [H]ausse concomitante de la rente [4] 1/2 % 1973. Le volume des tran[s]actions a fortement augmenté : [.]2,89 millions de F contre 19,12 [m]illions de francs.

Aux valeurs étrangères, elles [a]ussi mieux orientées, très vive [r]eprise des mines sud-africaines.

LONDRES

Le marché poursuit son avance mercredi, à l'ouverture, mais à un rythme plus modéré que la veille. Aux industrielles, I.C.I. et Beecham gagnent quelques pence. Les pétroles sont bien orientés. Les mines d'or, en revanche, fléchissent quelque peu. Reprise d'Union Corporation. Léger tassement des fonds d'Etat.

OR (ouverture) (dollars) : 156 .. contre 156 75

VALEURS	CLOTURE 1/10	COURS 2/10
War Loan 3 1/2 %	24 1/2	24 1/2
Beecham	134 ...	136 1/4
British Petroleum	272 ...	273 1/2
Shell	147 ...	148 ..
Vickers	87 ...	87 3/4
Imperial Chemical	170 ...	172 ...
Courtaulds	75 ...	76 3/4
De Beers	168 ...	169 ..
* Western Holdings	28 ...	27 7/8
Rio Tinto Zinc Corp.	85 ..	87
* West Driefontein	35 1/2	35 1/2

(*) En livres

MARCHE MONETAIRE

	Taux Banque de France	Taux du marché
Effets publics...	....	....
Effets privés....	....	13 1/2 %
Moyen terme....	....	11 7/8 %

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 28 déc. 1973.)

	30 sept.	1er oct.
Valeurs françaises ..	64,2	65,2
Valeurs étrangères ..	70,8	71,8

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	54,1	53,9

NOUVELLES DES SOCIETES

VALLOUREC. — Résultat net du premier semestre 1974 : 30,16 millions de francs contre 13,02 millions de francs. Chiffre d'affaires hors taxes : 1,61 milliard de francs (+ 33,7 %). Les prix de vente ont fortement monté à l'exportation (40 % de l'activité).

CHIERS. — Bénéfice net du premier semestre 1974 : 41,42 millions de francs contre 8,95 millions de francs. Chiffre d'affaires : 903,28 millions de francs (+ 54 %).

UNION CORPORATION. — La General Mining, qui possède déjà 3,8 % des actions Union Corp., se propose de porter sa participation à 48,1 %, en rachetant 27 947 450 actions de la compagnie, dont le capital se compose de 58 100 000 titres. L'offre d'échange adressée aux actionnaires se fera sur la base de cent actions ordinaires Union Corp. de 6,25 cents pour huit actions nouvelles ordinaires General Minning de 2 rands, cinquante actions Sentrust de 10 cents et 270 rands en espèces.

NEW YORK

Irrégulier

Pour la première fois depuis douze ans, l'indice des industrielles est tombé, mardi, à Wall Street, au-dessous de la barre des 600, atteignant la cote 589,57. Toutefois, et grâce, semble-t-il, à l'allongement de la séance d'une demi-heure, le marché a réussi à regagner la plus grande partie de ses pertes initiales, si bien que le Dow Jones s'est finalement établi à 604,82, soit à 3,05 points seulement au-dessous de son niveau de la veille.

Outre la prolongation de la séance de 15 h. 30 à 16 h., cette reprise a été due en bonne partie aux rachats de vendeurs à découvert. Pour le reste, aucun facteur particulier n'est venu ranimer la confiance des opérateurs toujours préoccupés par le rythme rapide de l'inflation et les problèmes pétroliers. L'opinion formulée par la First National City Bank, selon laquelle l'assouplissement de la politique monétaire de la Réserve fédérale n'était qu'un « mythe », a créé un certain malaise.

Le volume des transactions s'est accru : 16,89 millions de titres ont changé de mains contre 15 millions la veille.

Sur 1 812 valeurs traitées, 786 ont baissé et 596 ont monté.

Indices Dow Jones : transports, 127,48 (— 1) ; services publics, 60,49 (— 0,67).

VALEURS	COURS 30/9	COURS 1/10
Alcoa	38 ...	38 ...
A.T.T.	41 ...	40 ...
Boeing	16 1/8	16 ...
Chase Manhattan Bank	29 3/8	29 1/2
Du Pont de Nemours	106 ...	105 ...
Eastman Kodak	65 3/4	66 1/2
Exxon	58 3/4	58 3/8
Ford	36 7/8	37 1/4
General Electric ....*	31 1/4	33 ...
General Foods	16 7/8	17 1/8
General Motors	35 5/8	35 3/4
Goodyear	13 3/8	13 3/4
I.B.M.	159 ...	160 1/4
I.T.T.	15 5/8	15 3/4
Kennecott	26 1/2	27 1/4
Mobil Oil	32 5/8	32 1/2
Pfizer	23 ...	22 5/8
Schlumberger	77 5/8	78 3/8
Texaco	21 1/4	20 7/8
U.A.L. Inc.	15 5/8	15 1/4
Union Carbide	35 1/4	35 1/4
U.S. Steel	38 1/2	38 7/8
Westinghouse	9 7/8	10 ...
Woolworth	10 3/4	10 3/4

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	1/10	2/10
1 dollar (en yens) ..	298 35	298 65

BOURSE DE PARIS — 1er OCTOBRE — COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	37 50	0 808
5 %	..	3 320
5 % 1920-1960	125 10	3 320
[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
France (Vie)....	391 ..	391
Préservatrice S.A.	304 ..	c302 50
Prévoyance.....	1022 .	1026 ..
[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Séquanaise Banq.	177	181 .
SLIMINCO	120 90	122 ..
Sté Cent. Banque	71	73 .
[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Actor Investiss...	84 ..	84 50
Gestion Sélect...	155 50	160
Invest. et Gest...	93 .	95 ..
[illegible]	[illegible]	[illegible]

[illegible]

MARCHÉ A TERME

[illegible]

Compen-sation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
345	C.F. Fr.-Can.	341 ..	346	346 ..	340 10
13	De Beers (S)	12 55	13 15	13 25	12 90
190	Dome Mines.	201 ..	209	209 ..	210 .
675	Du Pont Nem.	512	518	497 .	520 ..
360	East Kodak..	305 .	315 50	303 ..	310 10
85	East Rand...	86 50	88	87 90	88
200	Ericsson....	201 50	199 50	199 50	199 50
320	Exxon Corp..	277 ..	279 .	278	275 ..
139	Ford Motor..	172 .	173 30	173 30	178 50
149	Free State..	151 .	164 80	148 80	158

Compen-sation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
27	Sony.......	28 10	26 10	26 .	25 60
11	Tanganyika..	10 65	11 .	11 10	10 85
137	Unilever....	124 50	127	127 .	127 .
26	Union Corp.	28 30	25 60	26	25 30
144	U. Min. 1/10	148 ..	145 ..	146 50	145 ..
260	West Driet..	263 ..	269 .	295 .	268 ..
106	West Deep..	113 20	120	119 50	120 ..
225	West Hold...	226 60	228 20	226 ..	224 20
4 10	Zambia Cop.	4 35	4 35	4 35	4 35

★ VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o. : offert ; c. : coupon détaché ; d. : demande ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique, portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 1/10	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)........	4 746	4 735	4 72
Canada ($ can. 1)......	4 810	4 800	4 77
Allemagne (100 DM)	178 975	178 790	178
Belgique (100 fr.)......	12 112	12 098	11 90
Danemark (100 krd.)....	77 520	77 770	76 75
Espagne (100 pes.)......	8 270	8 243	8 09
Grande-Bretagne (£ 1) ..	11 082	11 070	11
Italie (100 lires)	0 719	0 718	0 69
Norvège (100 kr.).......	85 620	85 700	85 .
Pays-Bas (100 fl.)	175 600	175 350	174 75
Portugal (100 esc.)	18 510	18 480	16 75
Suède (100 krs.)	106 820	106 600	105 50
Suisse (100 fr.).........	160 750	160 700	160 50

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES et DEVISES	COURS préc.	COURS 1/10
Or fin (kilo en barre) ..	23400	24450
Or fin (kilo en lingot) ..	23505 .	24650 ..
Pièce française (20 fr.)..	261 60	268 .
Pièce française (10 fr.)..	198 90	200 60
Pièce suisse (20 fr.)....	252 .	260 .
Union latine (20 fr.)....	248 ..	253 50
Souverain	247 10	256 .
Pièce de 20 dollars....	1342 .	1353 60
Pièce de 10 dollars....	728 ..	732
Pièce de 5 dollars....	441	448 ..
Pièce de 50 pesos	962 .	1003 50
Pièce de 10 florins	225 20	236 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 2 octobre 1974 a été tiré à 549 390 exemplaires.

A B C D F G H

LE PRIX NOBEL SERA DÉCERNÉ LE 3 OCTOBRE

Deux écrivains suédois « favoris »

Il semble désormais acquis que deux écrivains suédois, Eyvind Johnson et Harry Martinson, se partageront le prix Nobel 1974 de littérature. Et l'on s'attend à Stockholm à ce que cette décision soit annoncée officiellement dès jeudi prochain 3 octobre, à l'issue de la réunion hebdomadaire de l'Académie suédoise. Le prix étant, en principe, attribué le troisième jeudi d'octobre, en révélant les noms des lauréats deux semaines plus tôt, l'Académie veut probablement couper court à toutes les rumeurs qui commençaient à circuler, comme chaque année à la même époque. On parlait, cette fois, du romancier de la Trinité, V. S. Naipaul, et d'un autre Suédois, Wilhelm Mobert.

A vrai dire, le choix d'Eyvind Johnson et de Harry Martinson ne surprend pas. Ces écrivains figuraient depuis plusieurs années déjà sur la liste des lauréats « possibles ». Mais l'Académie suédoise a toujours hésité à désigner un des siens, pour ne pas susciter de critique à l'étranger, où les grands auteurs suédois sont souvent peu connus, voire inconnus. Cependant, il y a un an, presque jour pour jour, Lars Gyllensten, romancier et critique littéraire, commentait la publication des œuvres d'Eyvind Johnson en anglais en ces termes : « Eyvind Johnson est aujourd'hui l'écrivain suédois qui jouit de la meilleure réputation au-delà de nos frontières. »

Il ne fait pas de doute non plus que l'Académie souhaiterait clore un chapitre délicat de l'histoire du prix Nobel : elle aimerait que ses décisions cessent de provoquer des controverses politiques, comme cela a été le cas ces dernières années, avec l'affaire Soljenitsyne. L'auteur de l'Archipel du Goulag *viendra à Stockholm, le 10 décembre, pour recevoir enfin son prix, et l'on dit ici que c'est peut-être par politesse envers lui que le choix se porte cette année sur deux auteurs suédois.*

L'AMÉLIORATION DE LA CONDITION FÉMININE

Le Conseil des ministres examine les propositions de Mme Françoise Giroud

Une grande partie du conseil des ministres de ce mercredi 2 octobre devait être consacrée à l'exposé, par Mme Françoise Giroud, d'un ensemble de mesures visant à l'amélioration de la condition féminine en France. Les attributions de Mme Giroud et l'ampleur des domaines qui — de près ou de loin — influent sur le sort des femmes expliquent le caractère apparemment disparate des réformes préparées par le secrétaire d'Etat à la condition féminine et proposées à l'approbation du gouvernement. Mesures sociales, juridiques ou fiscales, les projets de Mme Giroud sont autant de réformes ponctuelles dont aucune n'est très spectaculaire.

Le dossier — que Mme Giroud devait commenter et détailler l'après-midi au cours d'une conférence de presse puis, le soir, à la télévision — a été préparé par de nombreuses réunions interministérielles qui n'ont pas toujours permis à ses thèses de triompher. En l'occurrence le nombre des départements ministériels concernés par ces projets et surtout l'inégal intérêt des ministères à l'égard des initiatives de Mme Giroud ont suscité des difficultés qui l'ont contrainte à renoncer à certaines propositions. C'est ainsi que, pour des raisons financières, l'effort projeté dans le domaine des allocations de chômage semble abandonné, tandis que les autres questions dont la compétence paraît échapper au secrétaire d'Etat à la condition féminine, il faut signaler le problème de l'avortement à propos duquel Mme Simone Veil prépare un nouveau projet de libéralisation. Sur le divorce, le rôle de Mme Giroud se borne à émettre, auprès du garde des Sceaux, des souhaits à propos du recouvrement des pensions alimentaires.

Les mesures que devait approuver le conseil des ministres portent notamment sur les points suivants :

● *Information.* — Chaque soir, la télévision diffuserait à une heure de grande écoute de courtes émissions destinées à faire connaître aux femmes leurs droits et les possibilités qui s'offrent à elles pour régler leurs problèmes de mères ou de travailleuses. D'autre part, les chargées de mission auprès des préfets de région devraient lancer des enquêtes pour mieux connaître les besoins des femmes.

● *Fiscalité.* — Le principe de la double signature au bas des déclarations de revenus sera encouragé par le ministère des finances. Le sort des femmes divorcées serait — du point de vue fiscal — aligné sur celui des veuves.

● *Travail.* — Mme Giroud a développé à plusieurs reprises s hostilité au travail à temps p tiel, dont elle estime qu'il « dém bilise » les femmes au trav notamment en leur barrant l'a cès à certains postes. En reva che, elle proposera diverses me res, visant à la « flexibilité » pour tous — des horaires travail.

La législation du travail devr être modifiée de manière à ré mer les refus d'embauche moti seulement par l'appartenance un sexe ou par la situation famille du demandeur (par exe ple, les mères célibataires). Il faut pas attendre, toutefois, extension « antisexiste » de to la loi antiraciste du 1er jul 1972. Certaines associations s haitaient obtenir le droit de po suivre devant les tribunaux au nom des femmes — ceux provoquent à la discrimination diffament le sexe féminin, exemple, par voie d'affiches blicitaires.

Toute discrimination des se dans la fonction publique s éliminée. D'autre part, dans domaine de la formation contin un effort sera demandé pour les femmes cessent d'être dé vantagées.

● *Droits sociaux.* — Les femr veuves ou divorcées auront dı à une prolongation pour d années du bénéfice de l'assuran maladie.

● *Contraception.* — Le pro de loi libéralisant la contrac tion devrait être approuvé p chainement par le Séna Mme Giroud proposera des n sures sur le plan de l'informati

● *Education.* — Malgré réserves, semble-t-il, du minis de l'éducation, une commiss pourrait être chargée de ré miner le contenu des manu scolaires et d'en bannir tout qui donne de la femme une ima trop étriquée ou trop traditio nelle. D'autre part, les concou d'agrégation pourraient tous venir mixtes.

● *Congés de maternité.* — congés sont actuellement de semaines avant l'accouchement de huit semaines après. Mme roud propose d'ajouter une maine à la première partie de congé. Quant au congé de pat nité — actuellement trois jou — elle souhaite pouvoir l'allon sensiblement dans le but de fa riser l'accueil de l'enfant par couple et non par la seule mè

Une dizaine de groupes travail seront assez rapidem mis en place afin d'étudier conditions d'application des n sures retenues. — Br. F.

(Voir l'article de Jean-Jacques DUPEYROUX page 38.)

AVANT L'OUVERTURE DU SALON

Le P.D.G. de Renault met en garde le gouvernement contre des mesures qui toucheraient l'automobile

Dans la conférence de presse qu'il a donnée ce mercredi 2 octobre, comme chaque année à la veille de l'ouverture du Salon de l'automobile, M. Pierre Dreyfus, président-directeur général de la régie Renault, a sévèrement mis en garde les pouvoirs publics contre la tentation de « *prendre des mesures spectaculaires qui toucheraient l'automobile* ».

« *Nous sommes dans une crise conjoncturelle d'adaptation*, a indiqué M. Dreyfus, *et il ne faut pas y ajouter une campagne psychologique qui accentuerait la crise.*

» *Si certains voulaient prendre — pour frapepr l'opinion — des mesures qui toucheraient l'automobile, il est à craindre que les résultats ne dépassent leurs espérances. S'il y avait des dizaines de milliers de chômeurs dans l'automobile, l'impression obtenue serait en effet très profonde.* »

M. Dreyfus précisa ensuite que la Régie allait faire de gros efforts de gestion pour maintenir malgré tout les investissements à un niveau élevé. « *Il s'agit de préparer l'avenir car je ne crois pas à une crise structurelle de l'automobile. Je ne crois absolument pas à une vision d'Apocalypse, telle qu'on nous la présente à droite ou à gauche.* »

En réponse aux rumeurs ayant circulé ces derniers temps, M. Dreyfus a indiqué qu'il garderait jusqu'à la fin de 1975 la direction de la régie Renault.

(Voir nos autres informations page 25.)

M. KISSINGER SE PRÉPARE A UNE SÉRIE DE VOYAGES

Le programme des déplacements de M. Henry Kissinger à l'étranger pour les mois à venir semble s'étendre de jour en jour. Du 9 au 13 octobre, le secrétaire d'Etat doit se rendre au Proche-Orient, puis, le 23 octobre, il sera à Moscou pour quatre jours d'entretiens bilatéraux.

De l'U.R.S.S., M. Kissinger effectuera une tournée dans le sous-continent asiatique, s'arrêtant au Bangladesh, en Inde et en Iran.

D'ici la fin de l'année, M. Kissinger se rendrait également à Pékin, Bucarest et Belgrade, mais les dates de ces voyages ne sont pas encore indiquées.

LE SÉNAT AMÉRICAIN BLOQUE L'AIDE MILITAIRE AU CHILI ET A LA TURQUIE

Par cinquante-neuf voix contre vingt-neuf, le Sénat des Etats-Unis, passant outre aux appels des leaders et de la majorité et de la minorité, a confirmé son refus de reconduire l'aide militaire à la Turquie au niveau du budget précédent. Le blocage de ce « douzième provisoire » a été voté en dépit d'un message du président Ford demandant aux sénateurs de ne pas retirer par ce geste brutal la « marge de manœuvre » dont la diplomatie américaine a besoin en Méditerranée. Il a fait savoir que, de toute façon, il opposerait son veto à cette mesure si le Sénat ne se prêtait pas à un compromis. Cette menace n'a pas empêché les sénateurs d'adopter par quarante-sept voix contre quarante et une un amendement, déposé par le sénateur Edward Kennedy, et coupant également les crédits militaires au Chili.

Un sondage incomplet sur l'affaire de La Haye

La SOFRES a posé pour *le iFgaro* la question suivante au sujet de l'affaire de La Haye :

« *Dans les cas de ce genre, face au chantage exercé par les terroristes, il y a en gros deux attitudes : ou bien céder aux exigences des terroristes pour sauver la vie des otages, ou bien refuser le chantage pour décourager ceux qui voudraient recourir à ces procédés. Laquelle de ces deux attitudes vous semble la meilleure ?* »

Cinquante pour cent des personnes ont répondu qu'il fallait « refuser le chantage » (et 39 % qu'il fallait « céder aux exigences »).

Mais 45 % estiment que la façon dont s'est terminée l'affaire de La Haye a été « plutôt un succès ».

Qu'a-t-on fait cependant à La Haye, sinon, à quelques délais ou détails près, « céder aux exigences » ?

Il est vrai que les sondages ne sont pas à une contradiction près et perdent ainsi beaucoup de leur signification. Mais il y a plus grave.

La question suivante a été posée :

« *On a dit que si l'un des otages avait été tué par le commando, la police française aurait abattu le prisonnier japonais qu'elle détenait. Vous-même, auriez-vous approuvé ou non une telle mesure ?* »

Cinquante et un pour cent des personnes auraient approuvé une telle mesure et 40 % l'auraient désapprouvée.

Mais la question était gravement incomplète. Il aurait fallu ajouter : Si à la suite de l'exécution de l'un des terroristes, ceux-ci avaient tué les dix otages restants, auriez-vous approuvé cette exécution ?

Une autre question, apparemment subsidiaire, mais fondamentale, aurait pu être aussi posée : Dans un pays de droit, peut-on exécuter une personne sans jugement par application de la loi du talion ? Et de surcroît sans se soucier des conséquences ?

Personne ne peut approuver le terrorisme, le chantage ou la loi du talion. Mais aucune de ces deux questions n'ayant été posée, ne peut-on craindre qu'un tel sondage tout à la fois reflète mal et dévoie l'esprit public ? — J. F.

● *Un attentat par explosif* a été commis contre le palais de justice de Nîmes, ce mercredi 2 octobre, vers 2 heures du matin. L'engin, de moyenne puissance, a provoqué des dégâts importants au péristyle du bâtiment, sous lequel il avait été déposé.

L'ÉQUIPE DE FRANCE DE RUGBY POUR BUCAREST

Voici la composition de l'équipe de France de rugby qui doit rencontrer la Roumanie, le 13 octobre, à Bucarest : Aguirre (Bagnères) ; Desnoyer (Brive), Bertranne (Bagnères), Etchenique (Biarritz), Gourdon (R.C.F.) ; Romeu (Montferrand) ; Fouroux (cap., La Voulte) ; Skrela (Stade Toulousain), Claude Spanghero (Narbonne), Boffelli (Aurillac) ; Estève (Béziers), Senal (Béziers) ; Vaquerin (Béziers), Paco (Béziers), Azarète (St-Jean-de-Luz).

